LA

FERME DU CHOQUARD

QUATRIÈME PARTIE (1).

XV.

Quand le marquis Raoul, harassé sans être las, rentra le soir à Montaillé, il y rapportait un carnier plein et un cas de conscience, ou, si l'expression paraît trop forte, une question de conduite à résoudre. Il dîna tête à tête avec sa mère, qui aimait à causer et désirait qu'on l'écoutât; elle le trouva distrait et s'en plaignit. En sortant de table, elle lui proposa une partie de trictrac. Il oublia plus d'une fois de marquer, et elle lui prenait ses points.

Il se retira de bonne heure dans son cabinet de travail, où son courrier l'attendait. Il se hâta de le dépouiller. Parmi quelques paperasses encombrantes, qu'il jeta au feu d'une main dédaigneuse, il démêla sur-le-champ deux lettres d'affaires qui réclamaient ses soins. Recouvrant aussitôt toute la lucidité de son esprit, il les lut et les médita. Puis il écrivit la réponse d'un style aussi net que concis. Lorsqu'une jolie femme et une belle affaire se disputaient son attention, il donnait toujours le pas à la belle affaire, et, au beau milieu du plus doux transport, il ne se fût pas embrouillé dans une addition. C'est une faculté bien précieuse.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1882 et du 1er janvier 1883.

Dès qu'il eut fini, il alluma un cigare, s'installa dans un fauteuil les pieds sur les chenets, et il eut avec lui-même l'entretien que voici :

— C'est dommage qu'elle soit un peu courte de taille. Que n'a-t-elle deux pouces de plus! Ce serait parfait. Il me semble aussi que, depuis son mariage, elle a pris un peu trop de rondeur. Cette sorte de femmes ont un malheureux penchant à l'embonpoint; avant dix ans, celle-ci sera replète. Mais, quoi qu'il arrive, et malgré ses petites tares, il faut avouer qu'elle est diablement jolie. Quels cheveux! quels yeux! quelle bouche! quelle fraîcheur et quelle finesse de teint! Comment donc ce père et cette mère s'y sont-ils pris?.. On prétend que, pour faire une bonne salade, il faut l'association d'un avare, d'un prodigue, d'un sage et d'un fou; c'est le prodigue qui met l'huile et le fou se charge de la moutarde. Une jolie femme est une salade bien faite. Du moelleux et du haut goût, nous avons de l'un et de l'autre, et jamais le proverbe n'a dit plus vrai, il y a de fines épices dans cette petite boîte.

Son cigare brûlait mal; il se leva pour le rallumer, et, après s'être rassis :

— Eh! vraiment, reprit-il, l'avoir à soi, ne fût-ce qu'un mois, mettons-en trois ou quatre, ce serait un vrai régal. Faudrait-il se donner beaucoup de peine? Il n'y a pas d'apparence. Elle a trouvé tantôt que je la regardais de trop près; j'ai cru qu'elle allait me manger; mais nous connaissons ces petites simagrées. Le fait est que j'arrive à point nommé, dans le moment psychologique. Pendant tout ce déjeuner, elle avait l'air de la fille de Jephté pleurant sa virginité sur la montagne, avec cette différence que l'autre l'avait encore, dont elle enrageait, tandis que celle-ci l'a perdue et regrette peut-être de n'en avoir pas fait un meilleur placement. Ce ménage ne va pas. Cet imbécile de Robert lui aura refusé quelque bijou ou il prétend l'obliger à préparer la pâtée pour ses chapons. Le maladroit n'a pas su la prendre; elle a contre lui quelque grosse rancune. Je me trompe bien, ou son heure est venue; elle appelle le loup... Et le loup, ma foi! n'est pas loin, ajouta-t-il en se caressant la moustache. Raoul, cette aventure sent la chair fraîche, et c'est le ciel qui me l'envoie, car on ne s'amuse pas ici tous les jours. Ma mère a l'intention d'y rester jusqu'au commencement de février; il faudra que je fasse la navette entre Paris et Montaillé. Elle a invité, paraît-il, les Sirmoise et je ne sais qui; triste divertissement. Je vois clair dans son jeu, elle s'est mis en tête de me marier; son idée est que les bons mariages ne se font que dans les châteaux, l'ennui aidant. Mon Dieu! si elle y tient beaucoup, je ne dis pas non, tout en me réservant le bénéfice d'inventaire. Mais

cela n'empêche rien, et ce pavillon de chasse qui est au bas du parc semble avoir été inventé tout exprès pour certain genre de rendez-vous. C'est une vraie solitude, très ombragée, très discrète, communiquant par une étroite allée couverte avec une petite grille qui s'ouvre sur une route où il ne passe pas grand monde... Il me semble que je la vois d'ici pousser cette grille d'un doigt timide et, trottant menu, apparaître tout au bout de l'allée comme un joli point gris ou lilas, la couleur ne fait rien à l'affaire :

— C'est vous, ma belle?

— Oui, c'est moi. Ah! monsieur le marquis, comme le cœur me bat! Je me repens d'être venue...

— Dame! quand on voit pour la première fois le loup, il est bien permis de sentir battre son cœur... Petite rousse, si jamais le loup te tient, tu verras beau jeu!

Décidément son cigare brûlait mal, ne tirait pas. Il le jeta au feu, prit la pincette, se mit à tisonner, et, tout en tisonnant, il lui vint des inquiétudes qui ressemblaient à des scrupules.

— Ce qui m'ennuie dans cette affaire, pensait-il, c'est le mari. Cet animal-là ne m'a jamais rendu que de bons services. Une fois surtout, il s'est montré fort obligeant, fort empressé à me venir en aide dans mes embarras. Sans lui que serais-je devenu? Le récompenser de ce beau trait en lui prenant sa femme, c'est un peu dur, sans compter que j'ai la fâcheuse habitude de ne jamais le rencontrer sans lui toucher la main. Vous verrez que dorénavant il ne manquera pas une occasion de me la tendre; c'est une manie commune à tous les maris trompés. Et il faudra la prendre, la secouer. Cela se fait tous les jours; mais on a beau dire, c'est désagréable. Et puis s'il venait à savoir!.. car tout finit par se savoir. C'est mon garde-chasse, c'est ce Polydore qui m'ennuie aussi. Le drôle a toute sorte de curiosités indiscrètes, et, au moment où l'on s'y attend le moins, on le voit sortir de terre sans crier gare. S'il surprenait un jour sa petite sœur se glissant en tapinois le long de l'allée couverte, il serait trop flatté de l'aventure pour pouvoir se tenir d'en parler, et, de proche en proche, notre petit secret irait se promener au Choquard.

Pour dissiper les fâcheuses pensées qui lui étaient venues, il lâcha sa pincette, attira à lui sa caisse de cigares, en alluma un second qui brûla beaucoup mieux que le premier, et ses objections ne tardèrent pas à s'évanouir.

— Bon Dieu! reprit-il, à quelles misères vais-je m'arrêter! Comme s'il était bien difficile de se débarrasser de ce Polydore et de ses indiscrétions! Parbleu! les jours de rendez-vous, j'aurai bien soin de le tenir à distance, je l'enverrai faire quelque course lointaine,

je donnerai de l'exercice à ses jambes de chamois. Et, pour ce qui est du mari, lui ai-je donc tant d'obligations? Quand il m'a avancé cette petite somme, il était bien sûr de rentrer dans son argent, que dis-je? de faire par-dessus le marché une bonne affaire. Je lui achète de la paille, je lui loue sa chasse, je lui ai fait l'honneur de lui servir de témoin dans l'auguste cérémonie de son mariage. Vraiment, ce Robert est un ingrat. Je comptais sur lui pour me venir en aide dans ma campagne électorale; j'espérais qu'il me tiendrait l'étrier. Il a très mal répondu aux ouvertures que je lui faisais tantôt. Il a battu froid, il m'a allégué ses opinions bleues, belle couleur, ma foi! mais je n'apprécie, pour ma part, que les opinions utiles, ce seront toujours les miennes. Ah! mon bel ami, tu fais le fendant, le puritain! A ton aise, je reprends ma liberté, me voilà dégagé de tous mes scrupules. Je l'aurai, cette charmante femme que tu négliges, à qui tu fais des chagrins, et, au surplus, en te la prenant, c'est un service que je te rendrai. Elle a de l'humeur, du noir; je me chargerai de la distraire, de la consoler; elle n'en sera que plus aimable dans son intérieur, et tout le monde s'en trouvera bien.

Il fit quelques tours dans sa chambre, et, de minute en minute, il se sentait plus convaincu de la justesse de son raisonnement et de la beauté de son projet. Le refrain de sa litanie était : « Fermier du Choquard, en te croquant ta poule, je te ferai beaucoup d'honneur. » Nous avons dit qu'il y avait en lui deux hommes, un marquis greffé d'un bourgeois, lequel, sans se refuser tous les plaisirs coûteux, donnait la préférence à ceux qui coûtaient peu. Ce bourgeois représenta au marquis que la femme dont il s'agissait n'était pas seulement beaucoup plus jolie que telle ou telle, mais qu'il n'aurait à lui payer ni robes ni soupers fins, qu'elle ne lui demanderait ni une loge à l'Opéra, ni un petit hôtel, ni deux pur-sang pour son coupé, qu'il s'en tirerait à bon compte, qu'il aurait beaucoup de plaisir à peu de frais, que c'était une belle affaire, qu'il serait fou de la laisser échapper. Ce raisonnement ajouté à l'autre lui parut décisif; il lui sembla que la cause était jugée, qu'il n'y avait pas à y revenir, et cependant, un quart d'heure plus tard, il avait changé d'avis. Adossé contre sa cheminée, les bras croisés sur la poitrine, il se disait :

— Raoul, mon fils, prenez-y garde; je vous vois en train de faire une sottise, et un candidat à la députation qui se respecte n'en fait jamais dans son arrondissement électoral; quand il veut s'amuser, il passe dans l'arrondissement voisin. Ce Robert, qui se déclare impuissant à vous servir, pourrait bien avoir les bras très longs pour vous desservir. Oui, malgré toutes vos précautions, il pour-

rait résulter de cette affaire quelque esclandre qui vous ferait du tort. Et d'ailleurs, êtes-vous né d'hier? Vous feriez-vous encore des illusions? Vous vous figurez que cette petite rousse ne ressemble pas à toutes les femmes, et cette aventure, qui vous sort des voies battues, a je ne sais quel piquant de nouveauté qui vous séduit. Détrompez-vous; on croit qu'il y a plusieurs femmes, il n'y en a qu'une, toujours la même. On se flatte de manger un nouveau plat, on reconnaît bien vite le vieux plat réchauffé. Et qui vous répond que cette petite fermière ne se mettrait pas à vous aimer sérieusement, à vous adorer tout de bon? Comment vous en débarrasser? Il y aurait des scènes, des tragédies, et vous ne les aimez pas... Raoul, mon fils et mon vieil adolescent, dans le doute, abstiens-toi; c'est le mot de la sagesse. Quoi qu'il t'en coûte, tu vas me jurer de ne pas remettre les pieds au Choquard. Cours après tes faisans, mais laisse tranquilles les perdrix du prochain, et ne prends pas sa poule à celui qui l'engraisse. Crois-moi, occupe-toi plutôt de Mlle de Sirmoise. Elle est fort laide, paraît-il, mais son père est fort riche. Il convient de se préparer de loin aux austères devoirs du mariage. Considère-toi comme entré dans l'octave du saint sacrement; fais une retraite et mets-toi en état de grâce. Le ciel et tes électeurs récompenseront peut-être ta vertu.

Ce fut dans ces louables sentimens que Raoul gagna son lit, et il s'endormit sur sa bonne résolution. A vrai dire, il ne dormit pas longtemps; à neuf heures du matin, il était déjà au Choquard, courant après les perdrix du prochain, peut-être après sa poule. Il allait, il venait, regardait de ci, de là, sans rien tuer et sans rien prendre, ni poil ni plume. Un beau lièvre lui passa presque entre les jambes; il le manqua honteusement. Son chien, Velox, le contemplait avec des yeux de mépris, et rien n'est plus sensible à un chasseur que les mépris de son chien. Mais il n'en avait cure; son esprit était autre part. Il vit tout à coup Velox s'élancer à toutes jambes dans un taillis qui servait de bordure à une terre labourée; il l'y suivit. Le basset s'était dirigé vers un tas de bourrées et de fagots qui séchaient au soleil, et, sans doute, il avait découvert quelque gros gibier, car il jappait avec fureur. Raoul continuait d'avancer, épaulant déjà son fusil, le doigt sur la détente, quand il vit sortir de derrière les bourrées un capuchon en cachemire blanc et la tête d'une jolie femme qui tenait un livre à la main. C'était à elle qu'en avait Velox; près d'un an auparavant, il l'avait prise à partie dans un moulin, et il suffit qu'un chien vous ait aboyé une fois pour qu'il vous aboie toujours. Comme elle se défendait de son mieux contre lui, elle aperçut Raoul et son fusil, et d'un air demi-effrayé, demi-souriant :

— Monsieur le marquis, lui dit-elle, je ne suis pas un lièvre; ne me tuez pas.

Depuis le déjeuner de la veille, Aleth avait repensé plus d'une fois au marquis Raoul de Montaillé. Sa figure ne lui disait pas grand'chose. On a vu que, dans ses entretiens avec lui-même, Raoul se traitait sans façon de vieil adolescent. C'était une impression de ce genre qu'il avait faite à la jeune femme. Elle lui avait trouvé l'air un peu vieillot, la physionomie d'un geai déplumé. Mais ce n'est pas sur leur visage qu'elle jugeait les hommes; peu lui importait qu'ils eussent le nez bien troussé ou la jambe bien faite; elle ne regardait qu'au rang, à la situation qu'ils occupaient dans le monde, à l'importance de leur personnage. Elle avait su reconnaître que, malgré son air vieillot, Raoul avait dans les manières une aisance, une noble désinvolture qui annonçait un marquis, un de ces hommes qui sont nés avec des éperons aux talons. Le prince imaginaire que son père avait rêvé de lui voir épouser au Gratteau et qui ne s'était jamais présenté l'avait dégoûtée des grands de la terre. Elle se disait qu'ils n'avaient aucun rôle à jouer dans son existence, qu'ils n'avaient pas été créés pour son usage, et elle les laissait trôner dans leur empyrée sans s'inquiéter d'eux plus que de l'étoile du matin ou du baudrier d'Orion, dont elle n'avait que faire. Ils ne faisaient pas partie du monde où habitaient ses pensées; il lui semblait prouvé qu'il ne se passerait jamais rien entre elle et un marquis. Pénétrer avec effraction dans l'aristocratie de la grande culture avait été le suprême effort de son ambition et de son génie. Elle s'était flattée de devenir la noble souveraine d'une grande ferme; c'était pour elle le comble de l'humaine grandeur et de l'humaine félicité; elle ne désirait, ne voyait rien au-delà. Hélas! qu'était-il advenu de cette souveraineté, objet de ses ardentes convoitises? Son sceptre et sa couronne gisaient dans la poussière à ses pieds.

Les marquis l'intéressaient si peu, et celui-ci en particulier lui plaisait si médiocrement, que, pendant tout le déjeuner, elle ne s'était occupée de lui qu'à ses momens perdus. Mais certain regard qu'il s'était avisé de lui jeter avait triomphé de cette indifférence. Si l'insolente brutalité de ce regard l'avait indignée, l'intensité, la violence de désir qu'il annonçait lui avait causé quelque émotion en lui révélant qu'il pouvait se passer quelque chose entre un marquis et Aleth Guépie. Elle ne savait qu'en penser, elle n'avait pas encore assis son opinion sur le compte de M. de Montaillé, elle se posait des questions, l'enquête était ouverte, et dans l'état d'esprit où elle se trouvait, cette distraction fut la bienvenue; c'était un bien autre passe-temps qu'une visite au Gratteau. Bref, elle était

fort intriguée, fort désireuse de revoir le marquis pour approfondir le point qui l'occupait, pour éclaircir un mystère qui faisait travailler son cerveau. A plusieurs reprises, elle s'était dit : — Reviendra-t-il ? — Il était revenu, elle l'avait aperçu de sa fenêtre, car il avait eu soin de se montrer beaucoup. Elle jeta sur sa tête son capuchon de cachemire et, avisant sur sa table un bel exemplaire de *Jocelyn*, doré sur tranches, que Mlle Bardèche lui avait prêté dans l'espoir qu'elle y trouverait des consolations, elle jugea qu'il pouvait lui servir à quelque chose. Elle l'avait à peine ouvert, il n'y avait là rien qui pût la toucher, point d'Aleth Guépie haïssant sa belle-mère et brouillée avec son mari. Comme l'avait dit M. Larrazet, elle ne sortait jamais d'elle-même, n'aimait rien hors de soi Mais un *Jocelyn*, qu'on fait semblant de lire, peut servir à se donner une contenance. Le mettant sous son bras, elle descendit au jardin, d'où elle s'échappa par une petite porte qui s'ouvrait sur un sentier. Elle se trouva bientôt dans le taillis, incertaine de ce qu'elle voulait faire, guettant au travers de ce qui restait de feuilles tous les mouvemens de Raoul. Puis, le voyant se diriger de son côté, elle s'était réfugiée derrière les fagots, où le basset était venu la surprendre.

— Excusez-moi, madame, lui dit-il en la saluant avec empressement, de vous avoir dérangée dans votre retraite ; mais ne craignez point. Quoique j'aie eu tout le matin des distractions qui m'ont rendu fort maladroit, elles ne vont pas jusqu'à me faire confondre une charmante femme avec le lièvre que j'ai manqué tout à l'heure. Ce qui m'amuse, c'est la sottise de mon chien, qui a pensé se venger de mes maladresses en me conduisant sur une fausse piste. Ce stupide animal ne se doute pas que je donnerais tous les lièvres de la terre pour avoir le plaisir de faire quelquefois une rencontre pareille à celle-ci.

Ce compliment, débité d'un ton respectueux, lui parut bien tourné, ne lui déplut pas, mais elle l'écouta d'un air assez froid. Elle se sentait en pays inconnu, elle était décidée à n'avancer que bride en main. Comme elle se taisait, il renoua l'entretien en lui disant d'un ton familier :

— Quel livre lisez-vous là ?

— *Jocelyn.*

— Vous aimez les vers ?

— Beaucoup. Mlle Bardèche me disait l'autre jour qu'il n'est rien de tel que la poésie pour nous faire oublier nos chagrins.

Cette réponse l'inquiéta. Les femmes qui aiment les vers lui agréaient peu, et ce n'était pas un bas-bleu qu'il était venu chercher au Choquard.

— Peut-on savoir, lui demanda-t-il, quel est votre poète favori?

— Vous le voyez, c'est Jocelyn.

Un poids se détacha de sa poitrine, il n'était plus inquiet et, de nouveau, il se sentit violemment attiré vers cette petite personne qui embrouillait le titre des ouvrages et le nom des auteurs.

— Moi aussi, reprit-il pour se prêter à son humeur, j'adore la poésie et je trouve comme vous que c'est la grande consolatrice.

— Vous avez donc besoin de vous consoler? demanda-t-elle avec étonnement.

Là-dessus, il s'embarqua dans un grand discours sur la vanité des plaisirs et des affaires, sur le vide de l'existence, sur les dégoûts, les sécheresses de ce désert qu'on appelle le monde. On eût dit un voyageur dans le Sahara, en quête d'une oasis et d'un puits, et ses yeux semblaient dire : « Voilà l'oasis; que je voudrais m'y reposer! Voilà le puits; que je serais heureux de m'y désaltérer! » Il manqua son effet comme il avait manqué son lièvre; Aleth trouva qu'il y avait un peu de galimatias dans son homélie. Faute de se bien connaître, ils avaient fait fausse route tous les deux. Ils ressemblaient en ce moment à deux violons qui cherchent à s'accorder, à prendre le *la* et n'y parviennent point. Le plus sûr moyen de s'entendre est quelquefois d'y aller de franc jeu. Par une déplorable méprise, ces deux esprits très positifs, dont l'un ne s'intéressait qu'à ses divers appétits, dont l'autre n'était sensible qu'aux défaites ou aux triomphes de son orgueil, se donnaient rendez-vous dans l'azur; ils étaient sûrs de ne jamais s'y rencontrer.

— Je ne comprends pas que vous ayez des chagrins, répondit-elle avec un peu de brusquerie. Vous êtes homme, vous êtes riche, vous êtes marquis, vous faites ce qui vous plaît, vous n'avez que la peine de commander et on obéit.

Persistant dans son erreur, il répondit d'un ton sentimental :

— Croyez, chère madame, que la plus triste des solitudes est souvent un grand château.

Heureusement le dernier mot de sa phrase sauva le reste en faisant vibrer une grosse corde. Dans son enfance, Aleth avait souvent ouï parler de ce fameux château de Montaillé et des sommes énormes employées à sa restauration. Mais Montaillé était un lieu absolument clos, personne n'y pénétrait. L'immense parc était entouré de toutes parts d'un mur très élevé. La grille d'honneur, qui faisait face à la Roseraie, ne laissait voir qu'un tournant d'allée bordée de noirs sapins; les sauts-de-loup ne découvraient au regard qu'un dessous de bois et, de temps à autre, un chevreuil bondissant ou les gambades d'un écureuil sautant de branche en branche. C'est tout au plus si de la route de Melun, qui côtoyait au midi l'enceinte

fortifiée de cette vaste garenne, on apercevait quelques clochetons, quelques girouettes dépassant la cime des arbres, tant le feu marquis avait tenu à cacher sa vie au monde, à n'être contemplé que des habitans du ciel. L'envie vint à Aleth de visiter ce lieu si hermétiquement clos. Elle se disait que pour savoir nettement ce qu'elle devait penser du châtelain, il fallait commencer par voir le château. En toute chose, elle procédait du dehors au dedans, et c'est sur la chape qu'elle jugeait de l'évêque.

— On assure, monsieur le marquis, que votre parc est superbe, reprit-elle après un silence.

Il se hâta d'empaumer la voie :

— Si vous étiez curieuse de le visiter, s'écria-t-il, je serais bien charmé de vous faire les honneurs de mes grands chênes, et je vous garantis que d'aussi loin qu'il leur en souvienne, ils n'auront jamais vu passer au pied de leurs vieux troncs un visage de femme plus frais et plus gracieux.

On prétend qu'on ne peut retenir le chat quand il a goûté de la crème; mais avant qu'il y touche, que de cérémonies! Il tourne autour de son écuelle en affectant de ne pas la voir. Il fait le gros dos, se frotte aux meubles, se lèche les babines, et tour à tour il recule, il avance, il se ravise. Enfin l'y voilà, vous croyez qu'il va boire; un peu de patience! ce n'est pas encore pour cette fois, tant il a peur qu'on ne l'échaude ou ne l'empoisonne.

— Je vous remercie, répondit Aleth; mais Montaillé est à une bonne lieue d'ici.

— N'allez-vous jamais à Melun? reprit-il d'un ton pressant.

— Quelquefois... le samedi.

— A votre retour, au bas d'une côte, tournez la tête à droite. Vous verrez un petit chemin bordé de deux murs en pierres sèches. Ce petit chemin conduit à une grille, et cette grille est une des entrées de mon parc.

— Et que fait-on de sa voiture? dit-elle en levant le menton.

— Presque en face de ce petit chemin, il y a une méchante auberge, un tournebride où les rouliers s'arrêtent volontiers pour donner à leurs chevaux un picotin d'avoine.

— Les aubergistes sont souvent indiscrets, fit-elle en froissant entre ses doigts l'une des pages de son *Jocelyn*.

— Oh! bien, quand les aubergistes se mêlent de ce qui ne les regarde pas, on leur répond que le parc de Montaillé est célèbre pour ses bolets, pour ses oronges, et qu'on a reçu du propriétaire la permission d'en aller cueillir.

Le chat s'approchait par degrés de son écuelle, il trempa dans la crème le fin bout de son museau, tout annonçait qu'il allait boire. Fermant résolument son livre, Aleth répondit :

— Je ne dis pas non. Il est possible qu'un samedi, en revenant de Melun, vers trois heures...

— Pourquoi pas samedi prochain? interrompit-il avec la vivacité d'un homme qui prend feu. Gardez-vous d'attendre que mes arbres aient perdu leurs dernières feuilles, je tiens à vous les montrer à leur avantage. Permettez-moi d'espérer que, dans cinq jours au plus tard, à trois heures... Je prends acte de cette promesse. Il me semble que nos chagrins ont des confidences à se faire et que pendant quelques instans au moins j'oublierai ma solitude, mes ennuis.

Puis, par une nouvelle maladresse, contemplant dans une sorte d'extase les bourrées et les fagots, impassibles témoins de ses exploits oratoires, de ses débuts dans l'éloquence ornée et lyrique, il s'écria :

— Voilà un endroit dont le souvenir me sera toujours cher. Il s'y est passé quelque chose.

Elle trouva qu'il allait beaucoup trop vite et surtout beaucoup trop loin; elle en était encore aux préliminaires de son enquête, elle n'avait garde de s'engager. Elle battit aussitôt en retraite et repartit sèchement :

— Monsieur le marquis, ne comptez pas sur moi. Je n'ai rien promis.

Il n'eut pas le temps de lui répondre. Le bruit d'un pas se fit entendre, et ayant tourné la tête, il reconnut ce mari qu'il soupçonnait de refuser des bijoux à sa femme ou de la contraindre à préparer la pâtée pour ses chapons. En revenant d'un de ses champs, Robert avait aperçu le capuchon blanc d'Aleth et fait un crochet pour la rejoindre. Cette brusque apparition causa au marquis une surprise désagréable; mais les vieux adolescens sont toujours à la hauteur des circonstances.

— Arrivez donc pour recevoir mes excuses, mon cher Robert, lui dit-il en lui tendant la main. Figurez-vous que j'ai failli faire un malheur, et vous me voyez encore tout ému de mon aventure. Si je l'avais lâché ce malheureux coup de fusil, là, que m'auriez-vous fait?

— Je me serais dit, répliqua froidement Robert, qu'il est très imprudent à une femme de se promener dans une remise quand les chasseurs y sont, et qu'au surplus les malheurs ne se guérissent pas par des malheurs.

Puis jetant un coup d'œil sur le carnier vide de Raoul :

— Il me semble, monsieur le marquis, que vous revenez bredouille.

— J'en suis si honteux que vous ne me reverrez pas de la saison. Mauvaise année; le gibier est rare.

Ils reprirent le chemin de la ferme, et il ne fut plus question que de la pluie et du beau temps, des divers accidens qui dérangent les couvées. Aleth marchait à quelques pas devant eux, balançant son livre qu'elle tenait à la main et agitant peut-être une question dans son esprit. Raoul ne tarda pas à prendre congé, et à peine eut-il disparu, Robert dit à sa femme :

— J'ai menti tout à l'heure. S'il t'avait tuée, je lui aurais cassé la tête.

— Le mal ne serait pas grand, répliqua-t-elle en haussant les épaules, mais ne fais donc pas des phrases.

Au même instant, Raoul se disait à lui-même :

— Vous verrez qu'elle viendra. Je parierais volontiers mes deux cents actions de la nouvelle Union des asphaltes qu'elle viendra.

XVI.

Le lendemain, Raoul se rendit à Paris ; ses affaires, ses conseils d'administration, son agent de change, ses banquiers, l'y rappelaient sans cesse. Il ne fut de retour que le samedi à la première heure, et il eut le chagrin, en arrivant, de trouver installés à Montaillé le duc de Sirmoise, la duchesse, leur fils et leurs deux filles. Le duc était impatient de se mettre en chasse. Chevreuil, faisan, lapin ou renard, tous les coups de fusil lui étaient bons. Raoul, vivement contrarié, dut inventer des défaites pour faire entendre raison à cet enragé tireur, pour obtenir que la partie fût remise au dimanche. Il allégua qu'on ne pouvait rien faire sans Polydore, son garde, qui était un fort habile homme et que malheureusement il était obligé d'envoyer en course. Il n'admettait pas qu'on lui gâtât son après-midi ; il attendait une visite, il y comptait.

Il avait tort d'y trop compter. Lorsqu'elle partit pour le Gratteau, Aleth ne savait absolument pas ce qu'elle ferait au retour. Elle quitta Mlle Bardèche tout de suite après le déjeuner, afin de pouvoir revenir tranquillement et délibérer à son aise. Elle mit son cheval au petit trot, puis au pas. Mais plus elle allait, plus elle se sentait partagée entre une vive curiosité qui l'entraînait à Montaillé et une sourde et lancinante inquiétude qui lui conseillait de brûler l'étape.

Son indécision l'étonnait elle-même. Le plus souvent elle n'avait pris pour règle de sa conduite que les soudaines illuminations de son génie, elle avait agi par une sorte d'impétuosité naturelle, et ses fougues l'avaient bien servie. Elle avait bientôt fait de bander son arc, la flèche volait, frappait la cible en plein noir. Il n'en était plus ainsi. Elle hésitait, tergiversait, balançait le pour et le contre, elle raisonnait et déraisonnait. C'est que jusque-là les rêves et les

calculs les plus hardis de son ambition avaient porté à cru, reposé sur un terrain solide, sur des données certaines empruntées à l'expérience. Sans sortir de l'auberge de son père, elle avait pu deviner tant bien que mal ce que c'était qu'une grande ferme et un grand fermier. Mais depuis trois jours elle se trouvait hors de son élément, en face d'une grande inconnue. Les marquis et les châteaux étaient pour elle un monde tout nouveau, où son imagination ne s'aventurait qu'à pas comptés, tâtonnait dans le brouillard et craignait de s'y perdre. Elle appréhendait que, dans ce monde plein de mystères, rien ne se passât comme dans l'autre, que sa volonté n'y eût affaire à trop forte partie ou ne donnât dans quelque embûche, que les événemens ne fussent ses maîtres. A déjeuner, elle avait tâché de tirer de Mlle Bardèche, sans faire semblant de rien, quelques éclaircissemens à ce sujet; la directrice du Gratteau n'avait point connu de marquis. Elle se doutait bien que comme tout le monde ils avaient le nez à peu près au milieu du visage; mais elle n'avait point approfondi les mœurs de cette variété curieuse du règne animal.

En arrivant au tournebride, Aleth faillit passer outre. Elle se ravisa cependant; elle se dit : « Bah! la vue n'en coûte rien. » Elle entendait par là qu'elle voulait voir le parc du dehors et s'en aller bien vite. Elle descendit de voiture. Un garçon d'écurie lui offrit ses services, elle le pria de donner un picotin à son poney, qui n'en sentait guère le besoin. L'instant d'après, se dérobant aux regards, elle s'engageait furtivement dans un chemin enfermé entre deux murs en pierres sèches, qui la conduisit en moins de trois minutes à la grille du parc.

Là, elle s'arrêta soudain ; cette grille lui fit peur, quoiqu'elle n'eût rien d'effrayant. Ce n'était pas la porte de l'enfer, on n'y lisait point cette inscription : « Toi qui entres, laisse toute espérance. » Ce n'était pas non plus cette porte tragique, décrite par un poète espagnol, sur le linteau de laquelle un mari jaloux avait marqué en guise d'enseigne l'empreinte de sa main rougie dans le sang d'une épouse infidèle. C'était une jolie petite grille en fer forgé et ouvragé. A travers les barreaux, on apercevait une allée étroite, bien sablée, bordée par des charmes qui se rejoignaient en berceau, cheminant droit devant elle jusqu'à un carrefour en forme d'étoile. Au milieu de ce carrefour, il y avait un pavillon moitié pierre, moitié brique. Et pourtant cette grille lui faisait peur. Il lui semblait qu'il était dangereux de l'ouvrir, qu'on ne savait pas bien où elle menait, qu'on n'était pas sûr d'en ressortir comme on y était entré, et le long de l'allée couverte elle devinait des pièges, des chausse-trapes. Il lui semblait surtout que tout près de là se tenait en embuscade un portier qu'elle ne voyait pas et qui noterait au passage son nom et

sa figure. Cet invisible portier, dont elle sentait la présence à je ne sais quel frissonnement de tout son être, était sans doute sa destinée, qui l'attendait et la guettait.

Elle retourna précipitamment sur ses pas ; mais elle rentra bientôt dans son bon petit naturel, et la nature l'avait faite si peu timide qu'à peine eut-elle perdu de vue cette maudite grille qui l'épouvantait, sa peur lui sembla ridicule et lui fit honte. Elle regarda sa montre; il était deux heures un quart. Ceci la décida : « Il ne m'attend qu'à trois heures, pensa-t-elle. J'ai le temps de satisfaire ma curiosité avant qu'il vienne. » En définitive, ce n'était pas le château, c'était le châtelain, le cicerone qui l'effrayait. « Si jamais je le revois, pensa-t-elle encore, je lui dirai que je me suis promenée sans lui dans son parc, il sera bien attrapé. Entrons, regardons et sauvons-nous. »

Elle fit volte-face, rebroussa chemin, ouvrit la grille, qui grinça lamentablement sur ses gonds. Puis, sans regarder ni à droite ni à gauche, elle enfila au pas de course l'allée couverte, atteignit le carrefour, d'où elle espérait entrevoir ce mystérieux château dont elle voulait pouvoir dire qu'elle l'avait vu. Mais un épais rideau de fourrés et d'arbres de haute futaie le lui cachait entièrement. Des cinq chemins qui s'offraient à son choix, elle prit celui qui semblait sortir le plus vite de la garenne. Peu à peu les fourrés s'éclaircirent, une ouverture se fit dans les branches entre-croisées des chênes, et sans aller plus loin, elle vit ce qu'elle voulait voir. Une immense pelouse se déployait devant elle; il y avait au milieu une pièce d'eau où voguaient des cygnes. Tout au bout de la pelouse qui se relevait en pente douce, occupant toute la longueur d'une terrasse entourée de balustres et soutenue par des contreforts, le château de Montaillé lui apparaissait dans sa gloire, avec son corps de logis central aux larges baies cintrées, avec ses pavillons aux toits aigus, avec ses tours rondes percées de fenêtres à croix de pierre et couronnées de mâchicoulis, avec les pinacles qui surmontaient ses lucarnes, avec la flèche à jour de sa chapelle, dont un beau soleil de fin d'octobre faisait étinceler les vitraux. Elle ne pouvait distinguer aucun détail, mais l'effet imposant de l'ensemble l'éblouit. Une soudaine révolution se faisait dans ses pensées; sa mesure des choses et du possible changeait subitement. Elle se rappela qu'un soir elle était tombée en pâmoison devant trois charrues attelées chacune de trois chevaux, devant quatre cents moutons et un champ de luzerne. Elle prenait en pitié ses étonnemens, ses extases d'autrefois. Ce qui lui avait paru grand lui paraissait étriqué et mesquin; ce qui lui avait semblé merveilleux lui semblait méprisable. Qu'était-ce qu'une grande ferme? Qu'était-ce que ce monde étroit

où s'agitaient obscurément les Lanterneux et les Cambois? Il n'y avait d'admirable qu'un grand château et un grand marquis. Elle pensa à Robert Paluel, et Robert Paluel lui fit l'effet d'un tout petit homme, d'un nain. Comment avait-elle pu se méprendre, s'abuser à ce point? Figurez-vous un habitant de notre humble planète transporté tout à coup dans Sirius, et qui rougit de confusion en songeant à la taupinière que son esprit avait eu la faiblesse de trouver grande.

En sortant de sa rêverie, elle crut démêler sur la terrasse des formes vagues qui se mouvaient. Ce devaient être des marquis et des marquises; elle aurait bien voulu les considérer de plus près, les marquises surtout. Elle cherchait à se les représenter, elle les composait à l'image et sur le patron de ce château, belles, nobles, imposantes, majestueuses, pleines de pompe et de morgue, disant des choses étonnantes avec de grands airs de tête et des gestes solennels. Quoiqu'elle n'eût jamais été au théâtre, elle en faisait des princesses d'opéra. Elle ne savait pas que les vraies marquises ne diffèrent des bourgeoises, quand toutefois elles s'en distinguent, que par l'exquis dans le simple, par l'aisance parfaite avec laquelle elles vont et viennent dans la vie comme dans un endroit qui leur est connu depuis des siècles, où elles se sentent comme chez elles.

A force d'y penser, son imagination se familiarisa par degrés avec ces nobles créatures qui vivaient entre ciel et terre, dans le luxe et l'éclat d'un monde à part, loin des vulgarités humaines, exemptes de tout mal et de tout déplaisir, du travail qui gâte les mains, de l'ennui qui ronge le cœur, de la pluie qui mouille et de la crotte qui salit. Peu à peu elle s'apprivoisait avec leurs grandeurs et se permettait de les toiser; elle faisait la réflexion que ces reines n'avaient eu que la peine de naître, qu'elles devaient tout à une complaisance injuste de la fortune, qu'il y avait en ce moment dans le parc de Montaillé une petite femme que personne ne voyait et à qui il ne manquait peut-être qu'un peu d'école pour être digne de frayer avec des marquises. Après les avoir contemplées humblement et d'en bas, comme un grillon regarde une étoile, elle les regardait avec les yeux verts de l'envie, elle les jalousait, les haïssait. Un serpent venait de la mordre au cœur. Elle s'était dit que l'homme qui l'avait invitée à faire un tour dans son parc était sûrement là-haut, sur cette terrasse, auprès de ces belles dames, qu'il coquetait avec elles, souriait à leurs propos, leur faisait la cour, oubliant le rendez-vous qu'il avait donné, s'inquiétant peu qu'Aleth Guépie se morfondît à l'attendre.

Elle voulut en avoir le cœur net, s'assurer s'il l'avait oubliée ou sacrifiée. Elle résolut d'aller s'embusquer quelque part et de s'échap-

per furtivement dès qu'elle saurait à quoi s'en tenir. Elle tira sa montre pour y regarder l'heure. Au même instant elle entendit le marteau de l'horloge de Montaillé frapper sur son timbre trois grands coups, dont le retentissement sec et glapissant fit tressaillir ses nerfs, si solides qu'ils fussent. Au milieu de ses rêves, le temps s'était enfui, elle n'avait plus un moment à perdre. Elle se mit aussitôt en chemin pour exécuter son projet; il était trop tard. Elle vit apparaître devant elle l'homme qu'elle soupçonnait de l'avoir oubliée et qui s'avançait à sa rencontre, la tête haute, d'un air empressé et vainqueur, heureux d'avoir gagné sa gageure, charmé que la colombe se fût prise au trébuchet.

Il la salua du menton plus que du chapeau, et lui prenant les deux mains, qu'il garda dans les siennes, il lui dit :

— Vous ai-je fait attendre? Je ne m'en consolerais pas.

Elle lui retira ses mains et lui répondit d'une voix un peu tremblante :

— Monsieur le marquis, j'ai vu ce que je voulais voir et je m'en vais.

— Je ne l'entends pas ainsi, reprit-il sur un ton presque impérieux. Jetez au moins un coup d'œil dans ce pavillon de chasse. La décoration en est assez curieuse.

A ces mots, il lui offrit son bras, un bras de marquis, qu'elle n'osa refuser. En arrivant à la porte du pavillon, il la fit passer la première. Après avoir traversé un vestibule, elle pénétra dans une salle lambrissée de stuc, dont le plafond s'arrondissait en coupole et dont le parquet disparaissait sous un moelleux tapis de Perse. On avait fait des préparatifs pour l'y recevoir, car dans la cheminée au manteau sculpté, trois énormes bûches achevaient de se consumer. Elle s'était refroidi les pieds pendant sa longue station dans l'herbe humide; elle s'approcha de la cheminée pour prendre un air de feu, et, levant la tête, elle parcourut des yeux les murailles que tapissaient toute sorte de dépouilles d'animaux. On y voyait des défenses d'éléphant, des ramures de cerf, une hure de sanglier, un museau de renard, des têtes de loup, d'ours et de bison, qu'elle n'eut pas le loisir d'examiner en détail. Quelqu'un venait de lui dire, en se penchant à son oreille :

— Que vous êtes gentille d'être venue, ma chère mignonne!

En même temps elle avait senti un bras s'enlacer autour de sa taille, un souffle brûlant passer sur ses joues et une bouche qui cherchait la sienne. Ses muscles se tendirent comme un ressort d'acier, elle se dégagea violemment, fit un bond en arrière, et, pâle d'indignation, jeta à Raoul un regard de hautain défi :

— Ah! çà, monsieur le marquis, s'écria-t-elle, pour qui donc me prenez-vous?

Il eut l'air fort ennuyé, et il l'était en effet. L'ingrate ne savait pas combien il avait eu de peine à se dérober à ses hôtes et particulièrement au duc de Sirmoise, qui lui avait proposé une partie de billard. Il n'était parvenu à s'échapper qu'en prétextant des ordres à donner. Il s'était dit : « Quinze minutes pour descendre au pavillon, trente pour faire entendre raison à cette petite femme, quinze autres pour remonter au château, cela fait soixante, et le duc peut bien se passer de moi pendant une heure. » Mais il risquait de ne pas trouver son compte. A son vif déplaisir, cette petite femme n'était pas commode, les préliminaires seraient longs; il fallait des cérémonies, du respect, et le respect fait perdre beaucoup de temps.

Il se croyait intelligent; dès qu'il ne s'agissait plus d'affaires et des moyens d'encaisser de gros dividendes, il ne l'était plus. Il ne comprenait rien à la colère d'Aleth, qu'il attribuait à une simple révolte de sa pudeur. Il ne savait pas que ce qui la révoltait le plus dans ce monde, c'étaient les marchés de dupe. Elle n'admettait point qu'on lui demandât quelque chose sans lui rien offrir en retour; elle voulait bien donner, mais elle voulait prendre. Elle avait accordé sans regret à Robert les deux baisers qu'il lui avait dérobés sur le chemin de la Roseraie, parce qu'elle comptait qu'il lui donnerait en échange le Choquard et tout ce qu'il y avait dedans. Mais le marquis, qu'avait-il à lui offrir? Son cœur? elle n'en avait que faire. Les restes de sa jeunesse et ses derniers cheveux? Bel hommage, en vérité! De l'argent? S'il s'en fût avisé, elle lui aurait jeté ses écus à la figure. Ce qui lui plaisait, ce qu'elle admirait, c'était son château. Pouvait-il le lui donner? Et il se permettait de lui pincer la taille et de l'appeler sa chère mignonne! Si elle avait été plus grande ou s'il avait été plus petit, elle eût souffleté ce fat, tout marquis qu'il était. Pour qui donc la prenait-il? Se hérissant dans sa colère comme un porc-épic qui redresse ses dards, elle se dirigeait déjà vers la porte, elle allait lui échapper. Quelle humiliation et quel chagrin! La résistance qu'il rencontrait venait de changer sa fantaisie en passion. Il s'échauffait à la chasse. Quand la bête était difficile à forcer, son amour-propre se piquait au jeu et s'acharnait. Sa première idée fut de fermer sa porte à double tour et de mettre la clé dans sa poche, mais il lui répugnait d'user de violence, il préférait les moyens doux. Quoi qu'il pût lui en coûter, il prit subitement le parti de traiter Aleth en duchesse, de lui barrer le chemin en tombant à genoux et en disant :

— Vous ne partirez pas avant de m'avoir pardonné, et vous me pardonneriez si vous saviez combien je vous aime.

Il avait été bien inspiré. Sa contrition la désarma, son attitude

la toucha sensiblement. Elle abaissa sur lui des yeux qui n'étaient plus farouches, il crut y voir passer un éclair de triomphe et il en augura bien. C'était la première fois qu'elle voyait un marquis à ses pieds, cela faisait événement dans sa vie. Elle se disait : « Si ces belles dames qui sont là-haut sur leur terrasse et qu'il a quittées pour moi le contemplaient dans cette posture, qu'en penseraient-elles? » Cependant il s'était relevé, mais il se tenait à distance, pour ne pas l'inquiéter. Il avait commencé un long discours, qu'il débitait d'une voix douce et pénétrante. Il lui faisait l'histoire de sa passion, qui datait du premier jour où il l'avait vue. Il lui disait ses sombres mélancolies, ses fureurs jalouses qui l'avaient rendu malade. Il s'était juré de la fuir, de tâcher de l'oublier; il s'était tenu parole durant dix-huit mois, après quoi il avait succombé à la tentation de la revoir, et en la revoyant il l'avait trouvée encore plus charmante que le jour où elle était devenue la femme d'un autre. Il était bien puni d'avoir cédé à un entraînement fatal, comme le papillon retourne à la flamme. Mais vraiment elle était trop cruelle; les femmes ne doivent-elles pas avoir un peu de pitié pour les maux qu'elles causent, un peu d'indulgence pour les passions qu'elles allument? Il y avait dans ce qu'il disait un petit grain de vérité dont il faisait une montagne. C'est à cela que sert la rhétorique.

Voyant qu'elle s'était alarmée à tort, qu'elle n'avait à craindre aucune entreprise violente, elle se fit un devoir de l'écouter jusqu'au bout. La musique de sa chanson lui plaisait assez, quoiqu'il n'eût pas su trouver les paroles magiques qui avaient seules la puissance d'enchanter son cœur rebelle et d'en forcer l'entrée. S'appuyant de la main droite au dossier d'un fauteuil, dont le bras rembourré lui servait de siège, elle lui répondit avec beaucoup de flegme :

— Je ne peux pas vous en vouloir de m'aimer, et je ne peux pas non plus vous en empêcher. Mais je ne vous aime pas. Pourquoi vous aimerais-je?

Il n'était pas content; cette réponse lui parut aussi inquiétante pour ses projets que désagréable pour son amour-propre. Il craignait de s'être abusé. Il avait cru que la zizanie s'était déjà glissée dans le ménage du Choquard; peut-être ne s'agissait-il que d'une brouillerie passagère, d'un de ces orages qui ramènent le beau temps. Il fut sur le point d'abandonner la partie; il répondit avec un accent de résignation et un sourire de fatuité :

— J'arrive ou trop tôt ou trop tard. Votre cœur n'est pas libre.

— Vous vous trompez bien, répliqua-t-elle vivement. Je n'aime personne.

La netteté de cette déclaration aussi sincère que catégorique le

remplit d'allégresse, lui rendit tout son courage. Il se rapprocha un peu, mais pas trop, et lui dit :

— Le ciel soit loué! je n'ai pas de rival... Mais ce petit cœur ne peut pas rester vide. Comment s'y prend-on pour y entrer, pour en crocheter la porte? Que puis-je inventer pour vous plaire?

Et en parlant ainsi, il attachait sur elle des regards assassins, qui la laissaient absolument insensible.

— Mon Dieu! dit-elle, l'autre jour dans le petit bois, vous me plaisiez assez; vous aviez l'air poli et respectueux. Mais aujourd'hui c'est autre chose et vous m'avez beaucoup déplu. Vous vous êtes permis des libertés, vous m'avez traitée comme la première venue, vous m'avez appelée votre chère mignonne. Ce sont là des manières qui ne me conviennent pas.

Il se rapprocha encore, tenta de lui expliquer qu'elle s'était méprise sur ses sentimens, sur ses intentions comme sur le sens de ses paroles. Elle avait pris pour une expression familière le cri d'une passion qui ne se possédait plus; en l'appelant sa chère mignonne, il avait voulu dire : mon bien suprême, mon ange adoré. Puis, il se jeta de nouveau dans le sentiment, et le duc de Sirmoise, qui croquait le marmot dans la salle de billard, aurait été en droit de lui reprocher sa sottise, laquelle lui fit perdre cinq grandes minutes sans aucun profit ni aucun plaisir pour personne.

— Oh! je sais ce que j'en dois penser, reprit-elle. Vous m'avez dit l'autre jour qu'il vous arrivait quelquefois de vous ennuyer dans votre grand château. Vous ne seriez pas fâché de recevoir les visites d'une jolie femme qui vous amuserait... car je suis jolie, ce n'est pas la peine de me le dire, on me l'a beaucoup dit et je le sais de reste. Mais servir à désennuyer de temps à autre un homme, fût-ce un marquis, ce n'est pas mon affaire.

Et se redressant de toute la hauteur de sa petite taille, elle ajouta :

— Voyez-vous, monsieur le marquis, je vaux plus que cela.

En vrai balourd, il se trompa une fois de plus. — Oh! oh! pensa-t-il, elle me met le marché à la main. Cette innocente a le génie des affaires, et pour avoir accès dans son petit cœur, il faut payer en entrant. Messieurs, passez au bureau. — Heureusement pour lui, craignant qu'elle ne demandât trop, il affecta de n'avoir pas compris et n'offrit rien. Il aima mieux commencer un nouveau discours pour établir que ce n'était pas une heure de plaisir, mais toute une vie de bonheur qu'il rêvait de passer auprès d'elle. Que ne pouvaient-ils s'enfuir ensemble dans quelque solitude, où ils s'appartiendraient tout entiers l'un à l'autre! Une chaumière et ton cœur! Il broda quelques ornemens d'un goût douteux sur ce thème fort usé, sans s'apercevoir qu'elle l'écoutait avec une impatience croissante. Elle lui trouvait l'intelligence très obtuse; elle aurait

voulu qu'il devinât; il ne devinait pas. L'humble et obscur bonheur qu'il lui proposait au fond d'un désert la tentait peu. Il fallait que le château de Montaillé fût de la partie; point de château, point d'affaires. Elle finit par l'interrompre en lui disant d'un air mortifié :

— Vous croyez me faire plaisir, vous me faites du chagrin, car vous me donnez à entendre...

Elle n'acheva pas sa pensée, une pudeur la retenait. Elle sentait sa langue se coller à son palais, et les paroles qu'elle avait sur les lèvres lui rentraient dans la bouche. Il songea aussitôt à profiter de ce grand embarras où il la voyait; désormais le corsaire avait l'avantage du vent sur le trois-mâts qu'il s'était promis de capturer. Elle avait quitté le bras de fauteuil qui lui servait de siège, elle s'était assise à l'un des bouts du divan. Il s'installa sur une chaise, à quelques pas d'elle, et il la priait de lui dire ce qu'elle avait sur le cœur. Elle répondait qu'il se moquerait d'elle, il jurait de ne pas se moquer; se moque-t-on de ce qu'on adore? A son air, à son accent, il avait enfin reconnu qu'il ne s'agissait pas de billets de banque. Libre de tout souci désagréable, il l'adjurait de s'expliquer, il devenait pressant, et la distance de la chaise au divan se raccourcissait de minute en minute. Enfin, elle se décida à parler, et toute rouge de confusion, elle lui dit :

— Vous m'avez donné à entendre que je n'étais pas du bois dont on fait les marquises.

Il la regarda d'un air fort étonné, il venait enfin de la comprendre, de pénétrer son secret et sa folie. Mais qu'à cela ne tînt, il s'empressa d'entrer dans son idée, de flatter sa chimère. Les petites considérations étant le tombeau des grandes choses et des grands bonheurs, il entendait la servir selon ses goûts. Il lui déclara que par la distinction de sa beauté, de ses allures et de toute sa personne, elle était une vraie grande dame, aussi marquise qu'aucune marquise, qu'elle avait grand air, qu'il lui suffirait d'un court apprentissage pour faire figure dans un salon, que, si jamais elle se trouvait transportée par miracle à la cour de Russie ou d'Angleterre, il n'y aurait point d'homme qui ne la trouvât charmante, point de femme qui ne fût jalouse de son succès.

Il avait enfin prononcé les paroles d'une vertu magique qui apprivoisent un cœur rebelle. Elle buvait à longs traits ce nectar; en écoutant ses délicieuses flatteries, il lui semblait absorber du bonheur par tous les pores, elle sentait circuler dans son sang une douce chaleur et comme une mousse de joie et d'orgueilleuse béatitude.

Dans son ivresse, elle se décida à lâcher le grand mot. D'une voix haletante :

— Voyez-vous, monsieur le marquis, dit-elle, il me serait impossible d'aimer un homme qui aurait honte de m'épouser... Jurez-moi que si j'étais libre, vous seriez heureux de me choisir pour votre femme.

Cette fois, ce ne fut pas de l'étonnement qu'il éprouva, mais une véritable stupéfaction. Il n'en croyait pas ses oreilles; il avait rencontré dans sa vie plus d'un fou ou d'une folle qui lui avaient fait des propositions absurdes, mais aucune n'était de cette force. Il demeura interdit, suffoqué, comme un homme qui vient de recevoir une bourrade dans l'estomac. Son saisissement fut tel qu'il eut peine à reprendre ses esprits, et son silence qui se prolongeait faillit le perdre.

— Je vois, dit-elle avec un dépit amer, que je ne serai jamais pour vous qu'une chère mignonne... Je veux m'en aller, laissez-moi partir.

A cette parole de menace, il revint subitement à lui-même. Il fit la réflexion qu'il ne lui en coûtait guère de se plier aux fantaisies de cette toquée, qui, par bonheur, était enchaînée dans les liens d'un mariage très légitime; il en savait quelque chose, ayant servi de témoin dans cette cérémonie. Il se dit aussi que Robert Paluel était un homme vigoureux, vert, fortement constitué, qui ferait sûrement de vieux os, et qu'au surplus la loi du divorce n'avait pas encore été votée par le sénat. Aleth s'était levée, elle partait, il la ramena, l'obligea de se rasseoir et lui dit :

— Vous n'avez donc pas compris que c'était l'émotion qui m'empêchait de parler?.. A la pensée de ce bonheur impossible dont vous me faisiez fête, j'ai été saisi tour à tour d'une joie folle et du plus cruel chagrin.

Elle consentit à le croire, son front s'épanouit, son visage s'éclaira d'un sourire. Puis elle baissa la tête, une langueur l'avait prise, elle rêvait; quand on rêve, on ne songe pas à se défendre. Il n'était plus ni assis, ni debout devant elle; il était à ses pieds, il s'empara de ses deux mains, qu'il retint captives dans sa main droite; de l'autre, il froissait et caressait un pli de sa robe. Elle se pencha vers lui, en lui disant :

— Bien sûr, monsieur le marquis, vous m'épouseriez?

— Bien sûr, répondit-il, en lui baisant passionnément les genoux.

— Vous le jurez? reprit-elle d'une voix qui se mourait.

— Je vous le jure, dit-il, et il entourait de son bras droit une taille souple, qui s'abandonnait. Il ajouta : — Je te le jure par ce que j'aime le plus au monde, par tes cheveux d'or, par tes yeux qui ne sont plus farouches, par ta bouche qui me sourit, par le délicieux petit corps de celle qui est à la fois ma marquise et ma chère mignonne.

Et tout en lui parlant, il se disait à lui-même : — Que de temps et de paroles il a fallu, et que M. de Sirmoise doit s'ennuyer! Mais enfin, nous y voilà!

Quand il remonta au château, il était non-seulement fort satisfait de son aventure, mais plus ému, plus excité qu'il ne s'y était attendu. Cette petite femme qui se rendait au premier assaut et qui pourtant n'était pas facile, qui exigeait beaucoup et ne demandait rien, lui semblait valoir son pesant d'or. Il la comparait à l'une de ces boîtes à secret, dont on a raison comme par enchantement quand on pose le doigt par hasard sur le petit ressort qui les ouvre. Elle lui faisait aussi l'effet d'un plat tout nouveau et savamment cuisiné, qui avait été une surprise pour son palais. Mais il n'avait pas mangé à sa faim, il restait sur son appétit. On s'était promis de se revoir le samedi suivant; il craignait que ce samedi n'arrivât jamais, que la semaine qui commençait ne fût la plus longue de toute sa vie.

— Eh bien! Raoul, d'où sortez-vous? lui dit sa mère en le voyant apparaître sur la terrasse; on vous a cherché partout sans vous trouver. — Puis, d'un ton mystérieux : — Comment la trouves-tu? demanda-t-elle. Il ne put s'empêcher d'ouvrir de grands yeux. Heureusement elle ajouta : — Je parle de l'aînée.

Il comprit alors qu'il s'agissait de Mlle Louise de Sirmoise, et il répondit :

— Laissez-moi respirer, je n'ai pas encore eu le temps de l'examiner.

Pendant toute la soirée, l'attitude et les manières d'Aleth surprirent les habitans du Choquard. Les glaces avaient fondu, le marbre s'était animé, la statue parlait et souriait. A table, elle fut gracieuse, causante, affable avec tout le monde; elle eut presque des attentions pour sa belle-mère. Robert était dans le ravissement de cette métamorphose, dont il attribuait tout le mérite à Mlle Bardèche, à ses bons avis, à ses bienfaisantes prédications. Il se promit qu'il engagerait sa femme à la voir souvent.

Quand il monta dans sa chambre, il s'aperçut que, pour la première fois depuis trois semaines, Aleth avait laissé sa porte ouverte. Il se coula bien vite auprès d'elle. Il la trouva nonchalamment assise sur son canapé, les yeux au plafond, l'esprit perdu dans un songe. Il s'assit à côté d'elle, puis il la prit sur ses genoux. Elle le laissa faire. Il lui saisit la tête entre ses deux mains, la baisa sur le front, en lui disant :

— Comme autrefois, n'est-ce pas?

Elle répondit oui. Et elle revoyait en idée une petite grille s'ouvrant sur une allée couverte d'où l'on ne ressortait pas comme on y était entrée.

— Comme tu as été sage ce soir! lui dit-il. Oh! que voilà une bonne petite femme! Il ne tient qu'à nous d'être heureux, mais il faut pour cela que chacun y mette du sien.

— Oui, répondit-elle encore. Et elle se promenait dans un grand parc, d'où elle contemplait un grand château.

— Si tu savais combien j'ai été malheureux pendant ces dernières semaines! Figure-toi que j'en étais venu à croire que tu ne m'aimais plus. C'était une bêtise, n'est-ce pas?

— Oui, répondit-elle pour la troisième fois. Et elle était dans un pavillon de chasse, où il y avait des têtes d'ours et de bisons, dont les gros yeux d'émail observaient fixement quelque chose qui se passait devant eux; ils avaient l'air de tout comprendre, heureusement qu'ils ne comprenaient pas.

— Tu m'aimes encore? continua-t-il; tu m'aimeras toujours?

Elle lui fit un signe affirmatif, et elle sentait les lèvres d'un marquis se coller sur les siennes; comme on sait, les lèvres de marquis ne ressemblent pas aux autres.

Alors, saisi d'un accès d'enthousiasme, il lui dit : — Il me faut une signature. Signe ici. — Et il lui montrait du doigt sa tempe droite.

Elle eut un tressaillement, un mouvement de recul. Puis, se faisant une raison, elle avança une petite bouche pincée vers cette tempe droite qu'il lui montrait, et elle signa. Il y avait dans ce baiser un effort de résolution et de volonté. Il ne s'en formalisa pas, tant il était heureux. Qu'elle boudât encore un peu, c'était bien naturel, il ne fallait pas lui en vouloir, il y a commencement à tout. Transporté de joie, il la regardait avec des yeux pleins de larmes, et elle le regardait avec des yeux très secs, qu'il s'avisa de trouver tendres. Il ne se doutait pas que le bonheur dont elle lui faisait l'aumône était la rançon d'une faute, qu'elle avait quelque chose à expier et à sauver, et qu'il était l'obligé de l'adultère. Il se doutait encore moins qu'en le regardant, elle murmurait en elle-même :

— Pourtant, si cet homme n'existait pas, je pourrais être marquise!

XVII.

Les semaines succédaient aux semaines, et chaque samedi était pour Aleth un jour de fête. Elle ne connaissait point d'obstacle. Ni le froid, ni la neige, ni aucune intempérie n'aurait pu l'empêcher d'aller revoir son cher Gratteau, mais tout la favorisait, le ciel se fit son complice, l'hiver fut clément. Enveloppée dans ses fourrures, les pieds dans une bonne chancelière qui contenait une boule d'eau chaude, elle partait de bon matin et prenait plaisir à voir trot-

ter son poney ; si l'onglée la surprenait en route, elle frappait joyeusement ses deux mains gantées l'une contre l'autre, et la chaleur revenait bien vite. Il n'est rien de plus réchauffant que les grands bonheurs.

En arrivant au Gratteau, elle sautait au cou de Mlle Bardèche, lui faisait des grâces, des caresses, témoignant ainsi sa gratitude des bons services que lui rendait cette excellente personne, à qui elle était redevable des meilleurs momens de sa vie. De son côté, Mlle Bardèche lui savait gré de sa belle humeur quelquefois folâtre, de son air de santé, de résurrection, de la gaîté qui pétillait dans ses yeux et des roses de son teint. Elle s'applaudissait en secret de la cure presque miraculeuse qu'elle avait opérée par ses sages remontrances; elle sentait plus que jamais le prix des bons conseils, la bienfaisante vertu de l'éducation intégrale.

Au retour, on mettait le poney sur les dents, à force de le faire courir ; mais il n'avait pas le droit de se plaindre, il était sûr de trouver un bon picotin au tournebride et d'avoir plus d'une grande heure pour reprendre haleine. Quoique les gens du tournebride eussent l'esprit fort épais, cette petite dame qui revenait à jour fixe et qu'ils avaient surnommée « la dame des samedis » eût donné prise à leurs gloses si elle n'avait eu soin de leur faire une petite histoire qu'ils acceptèrent de confiance. Contrefaisant à ravir la prononciation et l'accent de sa marraine, Mme Blackmore, elle s'était fait passer pour une Anglaise établie dans les environs de Melun et s'occupant de peinture à ses momens perdus. On lui avait vanté les ombrages, les chênes séculaires du parc de Montaillé, et elle désirait les croquer dans son calepin, ces croquis devant lui servir pour un grand paysage qu'elle avait sur le métier. Seulement elle priait qu'on fût discret, le marquis de Montaillé pouvant trouver mauvais qu'on entrât chez lui sans sa permission ; il est vrai qu'elle aurait pu la demander, mais les Anglaises n'aiment pas à demander, surtout quand elles n'ont pas été présentées. Aleth avait débité cette histoire avec son aplomb accoutumé. Sa jolie bouche mentait si bien ! Cela coulait de source, avec abondance, et au surplus, le petit album qu'elle tenait à la main faisait foi de sa véracité ; heureusement que personne ne s'avisa d'en regarder le dedans.

A peine le valet d'écurie avait-il commencé de débrider son cheval, déjà la dame des samedis avait atteint l'entrée du parc, elle cheminait tout essoufflée le long de la charmille, et à un certain endroit, toujours le même, elle voyait paraître l'homme qui l'attendait et qui de loin lui jetait un baiser. On s'était bientôt rejoint. Avant de se rien dire, on se prenait par la taille et on se regardait dans les yeux. Les uns étaient d'un gris terne, les autres étaient verts. Les gris, s'animant d'un beau feu, exprimaient l'impatience

brutale du désir, les verts le désordre d'une imagination malade. Les gris disaient : « J'entends avoir aujourd'hui assez de plaisir pour couvrir mes frais, pour me dédommager des sacrifices d'orgueil que j'ai la bonté de faire. » Les verts disaient : « J'entends avoir des jouissances d'orgueil pour tout le plaisir que je donnerai ; j'en donne tant que le solde est toujours à mon crédit. » Quelle que fût leur couleur, il ne fallait pas chercher du sentiment dans ces yeux-là; on n'y voyait que des comptes courans, avec cette différence que les comptes de Raoul étaient parfaitement exacts, bien tenus, dignes d'un homme d'affaires, tandis que ceux d'Aleth étaient de vrais contes de fées.

En entrant dans le pavillon, elle jetait son chapeau d'un côté, son manteau de l'autre, ses gants par terre, courait se chauffer à un grand feu allumé dès le matin à son intention et regardait autour d'elle pour s'assurer que la hure de sanglier et la tête de bison étaient à leur place, que son tapis de Perse, ses meubles, ses fauteuils, ses bibelots étaient en bon état, car elle avait fait main basse sur tout ce qui était là, elle en avait pris possession, tout lui appartenait, et ne pouvant pas dire : mon château, elle disait : mon pavillon de chasse. On aurait pu croire que c'était elle qui y recevait Raoul. Mais il interrompait bientôt ses contemplations en l'enlevant dans ses grands bras comme une plume, et la plume s'en allait où l'emportait le vent.

Elle était quelquefois complaisante. Plus souvent, elle se défendait, disputait le terrain pied à pied; il fallait la conquérir de nouveau. Quand elle disait non, Raoul se soumettait. Dès leur seconde entrevue, elle avait pris le ton de l'autorité, du commandement, et moitié par jeu, moitié par crainte, il pliait sous ses caprices; s'il la possédait, elle le tenait. Il lui reprochait ses froideurs, et il est certain qu'elle préférait les chimères au plaisir. Ses sens la laissaient tranquille, son imagination ne l'était jamais. Il semblait que toute la chaleur de son âme et de son sang se fût réfugiée dans son cerveau, aussi brûlant qu'un désert d'Afrique, dont il avait la sécheresse, l'aridité, les pluies de soleil, les dévorans simouns et leurs tourbillons, sans parler de ces mirages qui transforment des rochers en châteaux et font voir des sources jaillissantes dans des sables où habite la soif. Il entrait aussi du calcul, de la politique dans ses résistances et dans ses refus. Elle voulait faire vie qui dure, que les désirs et les transports qu'elle excitait ne fussent pas un feu de paille, qu'au moment des adieux, Raoul fût content sans être satisfait. Il avait beau la supplier, elle ne lui accordait que rarement un quart d'heure de grâce et jamais un rendez-vous entre deux samedis. Elle alléguait son mari qui n'était pas commode, la difficulté des explications qu'il faudrait donner. Pour le consoler, pour lui faire

prendre patience, elle lui écrivait de temps à autre des billets courts et piquans, auxquels il avait grand soin de ne pas répondre. Elle n'était pas fâchée de lui faire admirer l'élégance de son écriture, la savante correction de son orthographe.

Malgré les reproches qu'il lui faisait, il était sous le charme, elle lui plaisait infiniment. Outre qu'elle était jolie à croquer, elle le divertissait par ses allures, par ses manières, par les bizarreries de son esprit, par les énormités de son orgueil, par l'extravagance de ses prétentions, par un mélange incroyable de finesse, de calcul, de subtilité, d'ignorances et de candeurs à faire pleurer. Il trouvait « à cette toquée » des grâces sauvageonnes, du fumet, un goût de venaison, tout ce qui fait la supériorité d'un civet de lièvre sur une gibelotte de lapin de clapier. Il va sans dire qu'il gardait pour lui ces comparaisons culinaires, qu'elle eût peu goûtées. Il affectait de la prendre au grand sérieux et quand elle avait de l'humeur, ce qui lui arrivait quelquefois, il la déridait bientôt en l'appelant sa chère marquise ou, le cas échéant, madame la marquise. Elle vivait de fumée, il lui en servait à profusion, c'étaient des largesses qui ne le ruinaient pas. De son côté, elle l'appelait monsieur le marquis et le tutoyait, constatant ainsi tout à la fois la grandeur du personnage et la familiarité de leurs relations.

Ce qu'elle avait le plus de peine à lui pardonner, c'étaient les hôtes qu'il hébergeait dans son château et qui furent très nombreux pendant trois semaines. Elle le questionnait à leur sujet avec une jalouse insistance. Ces intrus qui se prélassaient dans un château où elle n'avait pas accès lui semblaient avoir envahi son héritage; elle disait à Raoul : « Quand donc les mettras-tu à la porte? » On avait organisé de grandes chasses en leur honneur; ces fêtes dont elle n'était pas allumaient sa bile. Mais le principal objet de ses préoccupations était Mlle Louise de Sirmoise, qu'il avait eu l'imprudence de lui nommer. Elle respira plus librement le jour où il lui annonça le départ de cette fille de duc qui la gênait et l'offusquait.

Dans ses quintes de jalousie et d'humeur noire, elle devenait peu maniable, et quand elle mettait son bonnet de travers, elle inquiétait Raoul; peu s'en fallait qu'elle ne lui fît peur. Il craignait que cette manie des grandeurs, qu'il trouvait drôle, ne fût le commencement d'une incurable folie, qu'elle n'eût la cervelle attaquée. Mais ces quintes ne duraient guère, elle recouvrait toute la gaîté de ses espérances, et, se rassurant, il ne songeait plus qu'à s'amuser de ses turlutaines; elle lui procurait de bons momens en lui faisant tinter aux oreilles les joyeux grelots de sa marotte, qu'elle secouait d'une main fiévreuse.

Elle l'interrogeait beaucoup, elle avait une foule de renseignemens à lui demander. Elle voulait savoir par quels signes visibles

ou cachés les femmes du monde différaient des autres, à quoi on les reconnaissait, en quoi elles étaient faites, tous les caractères de l'espèce, les dessus et les dessous, le pelage, les habitudes, les mœurs, comment les marquises s'habillaient et se déshabillaient, comment elles s'y prenaient pour marcher, pour s'asseoir, pour manger, pour démontrer à tout l'univers qu'elles étaient de vraies marquises. Puis elle essayait de les imiter, elle répétait le rôle. Après s'être retirée derrière la porte pour y composer son visage et ses manières, elle la rouvrait avec majesté et se figurait entrer dans un salon. Elle avait eu soin auparavant de ranger en demi-cercle cinq ou six chaises, que, selon les circonstances, elle abordait d'un air compassé ou familier. Elle s'informait de leur santé et des nouvelles de toute leur maison, trouvait quelque chose à dire à chacune, adressait à celle-ci, qu'elle traitait de madame la duchesse, un sourire de sucre et de miel, à celle-là qu'elle appelait tout uniment ma chère, quelque propos plaisant, débité d'une voix argentée, avec des regards de velours. Raoul battait des mains, la proclamait marquise de la tête aux pieds.

Pour donner plus de sérieux à ces représentations qui la charmaient, elle le supplia de lui prêter une des robes de sa mère, qui ne pouvait manquer de lui aller comme un gant, disait-elle. On croira sans peine qu'il s'y refusa. Mais comme il était dangereux de la contrarier, il s'avisa d'un expédient. Avant que son père se fût jeté dans le mysticisme et eût construit son calvaire, on jouait quelquefois la comédie à Montaillé. Il était resté au fond d'un galetas un petit magasin de décors et de costumes, abandonnés à la merci des rats. Pour ménager à Aleth une agréable surprise, il en rapporta dans le courant de la semaine une robe de brocart à grands ramages, des nœuds de rubans, des pompons, des oripeaux fanés, un grand chasse-mouches en plumes de perroquet, dont la monture était disloquée. Il se fit une fête de l'habiller, de la parer de pied en cap. Elle était si jolie que ce burlesque accoutrement la rendait plaisante sans qu'elle fût ridicule. Son chasse-mouches à la main, sa queue de brocart traînant derrière elle, plus que duchesse, impératrice des Indes, elle consentit pour la première fois à boire du champagne, sa tête se prit tout à fait, elle fit des folies. Il l'eut ce jour-là à sa discrétion et il déclara avec une sincérité touchante que c'était le meilleur de ses samedis. Elle rentra au Choquard à une heure indue; il fallut imaginer une histoire.

Mais le samedi suivant, elle lui plut beaucoup moins par une demande qu'elle lui adressa et qui ressemblait à un ordre. Elle l'aborda en lui disant :

— Monsieur le marquis, voilà près de deux mois que je suis ta petite femme, ta chère marquise. Les hommes ne le savent pas,

mais Dieu le sait. — Et elle montrait le ciel du doigt. Elle ajouta : — Eh bien! tu n'es pas gentil pour moi, jusqu'à ce jour tu ne m'as rien donné.

— Qu'est-ce à dire? pensa-t-il. Le quart d'heure de Rabelais aurait-il sonné?

Ce qu'elle lui demanda n'était point ce qu'il pensait, mais il ne fut pas plus content pour cela. Elle lui signifia que dans tous les mariages sérieux, le marié donne à sa femme une alliance. Elle voulait avoir sa bague, et que cette bague d'or fût ornée d'une couronne de marquise, qu'on y gravât leurs chiffres entrelacés et au-dessous ces deux mots : *For ever*, l'anglais lui paraissant une langue plus sérieuse que le français. Il employa toutes les ressources de sa rhétorique pour la faire démordre de son idée, multiplia les objections, se buta, mais elle se fâcha tout de bon, s'emporta, déclara qu'elle ne remettrait plus les pieds dans le pavillon, que ce serait fini, qu'il ne la reverrait plus. Bon gré mal gré, il dut s'exécuter, et quinze jours plus tard elle avait sa bague, qu'elle contempla longtemps d'un air pensif et qu'elle pressa à plusieurs reprises sur ses lèvres. Puis elle la mit à son doigt et elle ne se lassait pas de la regarder. Il lui semblait que cette fois l'affaire était en règle, que c'était arrivé, que la chose était écrite dans le livre où sont enregistrés les événemens irrévocables, que ce qui venait de se faire, ni les hommes, ni Dieu lui-même, ni aucune volonté, ni aucun cataclysme ne pourrait le défaire. O puissance d'un orfèvre!

En partant, elle eut la précaution d'ôter sa bague de son doigt et de la serrer dans son porte-monnaie. Ses esprits étaient si échauffés qu'elle regagna le tournebride et monta en voiture sans s'en apercevoir. Jusqu'au haut de la côte, elle eut des visions béatifiques, elle ne s'était jamais sentie si emmarquisée, elle se parlait à elle-même avec respect, elle s'agenouillait devant sa propre gloire. Ce qui la chagrinait était la discrétion que lui imposait la prudence. Elle était condamnée à ne dire à personne ce qui lui arrivait, à garder pour elle son bonheur, à l'enfouir. Cette contrainte lui était si dure que l'idée lui vint d'écrire au premier jour à sa marraine, pour l'informer que le mariage qu'elle avait fait et que Mme Blackmore avait trouvé si brillant était bien peu de chose auprès de celui qu'elle aurait pu faire, qu'il n'avait tenu qu'à elle d'épouser un marquis. Elle se promettait, bien entendu, d'ajouter qu'il ne s'agissait dans cette affaire que d'un amour tout platonique, que ce marquis ne lui avait jamais touché et ne lui toucherait jamais le bout du doigt.

Elle tournait et retournait dans sa tête les termes de cette épître, lorsqu'un incident imprévu l'arracha tout à coup à sa méditation. Elle aperçut un croquant qui s'avançait à sa rencontre et qui, la

voyant venir, fit un grand geste et fut se poster au milieu de la route pour l'attendre. Ce croquant était son frère Polydore. Elle avait pensé plus d'une fois à lui dans ses premières visites au pavillon de chasse; elle eût été fort marrie de le rencontrer aux abords de la grille. Mais Raoul lui avait mis l'esprit en repos en l'assurant qu'il avait prévu le cas et que chaque samedi il envoyait son garde-chasse en course. Il faut croire que ce samedi-là Polydore avait couru, volé, pour être de retour avant l'heure. Peut-être avait-il des bottes de sept lieues; il est possible aussi qu'il ne s'acquittât pas toujours des commissions dont on le chargeait. Quoi qu'il en fût, il était là, c'était bien lui et il attendait.

Il avait sur la tête sa casquette galonnée, il portait son fusil en bandoulière et il venait de relever le collet de sa houppelande, que dépassaient deux oreilles rouges. Le froid était vif; il était tombé, la veille, une neige fine et menue comme de la farine, et il avait brouillassé tout le jour, l'air était d'un gris blafard, la campagne était blanche, les arbres étaient poudrés de frimas. Mais ce qu'il y avait en ce moment de plus désagréable à voir sur la route qui conduit de Melun à Mailly, sans conteste, c'était Polydore, et Aleth se proposait de lui brûler la politesse, non qu'il l'inquiétât, mais il l'ennuyait, il l'humiliait. Il était son demi-frère, et elle se sentait si marquise!

Il venait de se découvrir et de la saluer jusqu'à terre.

— Bonsoir, Polydore! lui dit-elle du haut de ses nues.

Et, ce disant, elle sangla un coup de fouet au poney, qui allongea son trot. Mais Polydore l'eut bien vite rattrapé, l'arrêta, et une main sur la bride, l'autre dans sa poche :

— Tu es bien pressée, ma petite, dit-il en ricanant. Que diable! on a si rarement l'occasion de te voir qu'il est naturel d'en profiter. Ingrate! tu ne penses jamais à ton pauvre petit frère. Tu sais pourtant comme il t'aime. Voilà plusieurs semaines que je n'ai que toi dans la tête. Je me dis à chaque instant : Que devient-elle? que fait-elle? où est-elle? Dame! je suis heureux de te rencontrer enfin. Mais, dis-moi, d'où viens-tu comme cela?

— De Melun, où je suis allée voir Mlle Bardèche.

— Oh! cette chère demoiselle Bardèche! C'est elle qui a cultivé avec tant de soin cette jolie plante; c'est elle qui nous a appris tant de belles choses, tous les principes qui font le bonheur domestique, toutes les vertus, tous les bons dieux, quoi! Je conçois que nous ayons du plaisir à la voir, ce n'est pas trop pour cela d'un jour par semaine. Mais la route est longue et on aime les distractions. Retournes-tu en droiture au Choquard ou si tu t'arrêtes quelquefois en chemin?

— Je n'ai pas le temps de causer, dit-elle sur un ton d'impatience. Il fait froid et la nuit tombe.

— Ah! je conviens qu'au cœur de janvier on cause avec plus d'agrément dans une chambre bien chauffée, dans une salle d'auberge ou même dans un pavillon de chasse... Il y en a un pas loin d'ici. Il est gentil, n'est-ce pas?

Elle avait abaissé sa voilette sur son visage; autrement il aurait constaté qu'elle était rouge comme braise.

— Je ne sais pas ce que tu veux dire, répliqua-t-elle en payant d'audace. Laisse-moi passer.

Il lâcha la bride en disant : — Libre à toi, va, trotte, galope; mais j'avais des choses intéressantes à te dire, et il t'en cuira de n'avoir pas voulu m'écouter.

Sa voix et son air étaient si menaçans qu'elle retint le poney, qui se remettait en marche. Polydore se rapprocha. Posant sur le garde-crotte du panier l'une de ses bottes ferrées, se dandinant sur l'autre :

— Figure-toi, reprit-il, que depuis quelque temps j'étais fort intrigué. J'avais remarqué qu'on m'envoyait souvent battre le pays, qu'on me faisait faire beaucoup d'exercice et que c'était toujours le samedi. Je suis curieux comme une chatte, et quand une idée me tracasse, j'ai bientôt fait de découvrir le pot aux roses; il n'y a pas de couvercle qui tienne, j'ai un œil qui fait trou. Il y a au bas de la côte une auberge que tu connais peut-être. J'y entre un soir pour faire un bout de causette. J'entends parler d'un trésor d'Anglaise, qu'ils ont surnommée la dame des samedis. Je questionne et je me dis : Voilà mon affaire. Mais je me le dis tout bas, sans faire semblant de rien; il ne faut compromettre personne... Écoute-moi bien, voici où mon histoire se corse. Il y a juste trois semaines, comme je rôdais autour du pavillon de chasse, je ne fais ni une ni deux, j'ôte mes bottes, je me glisse à pas de loup dans le vestibule. Ces portes-là me connaissent, elles n'ont pas dit mot. J'avance, je colle mon œil à la serrure, et qu'est-ce que je vois? L'Anglaise, mais là, comme je te vois... Mille carabines! comme vous aviez bon air, ma toute belle, dans cette grande robe de brocart, et surtout quelle femme de chambre vous aviez pour planter vos épingles! Et puis comme tu sables le champagne!... Ma parole! il est fou de toi, mon marquis. Je le comprends, j'ai toujours été fier de ma petite sœur, j'ai toujours pensé qu'il ne tiendrait qu'à elle d'aller faire ses orges à Paris, mais tu as trouvé ton affaire plus près de chez toi; c'est plus commode et moins risqué. Je crains seulement que ton monsieur ne soit un peu dur à la détente, tu n'en tireras pas tout ce que tu espères. Je gagerais bien qu'il te faut la croix et la bannière pour le faire chanter, il n'est pas souvent en voix. Ah! çà, je te prie, date-t-elle de loin, votre connaissance? Comment l'affaire s'est-elle arrangée? Es-tu depuis longtemps dans le commerce?

Elle se donnait l'air de ne pas l'écouter; elle avait détourné la tête; du bout de son fouet, elle taquinait un buisson et faisait tomber en pluie le givre qui le couvrait. Mais elle ne perdait pas une syllabe.

— Laisse-moi tranquille, s'écria-t-elle; je n'ai pas de comptes à te rendre.

— Tu as raison, je suis un indiscret, et j'ai tort d'en demander si long. Je devrais me contenter de ce que j'ai vu.

Et il ajouta d'une voix qui sifflait comme la bise :

— Oh! nous avons des yeux et, par-dessus le marché, nous avons une langue.

Cette dernière parole la fit frissonner, et elle garda le silence.

— Sapristi! poursuivit-il, qu'on est bête dans notre famille! Depuis le père et la mère jusqu'à Thomas, jusqu'à cet idiot de Jérémie, ils s'étaient tous imaginé que tu serais leur vache grasse, qu'ils n'auraient que la peine de te traire. Ils sont venus les uns après les autres te demander l'aumône, et tu les as envoyés se promener. Que diable! quand on est arrivé, on tire le verrou derrière soi, on se met à la fenêtre et on fait un grand pied de nez à ceux qui trottent dehors dans la boue : « Bonne nuit! vous autres; qui êtes-vous? je ne vous connais pas. » Ma chère petite, tu m'as traité un jour d'imbécile, tu as eu tort; je suis un peu moins nigaud qu'eux tous. J'ai attendu mon moment, il est venu, et mon affaire n'est pas mauvaise. Ne t'avais-je pas dit que je te repincerais? Je t'ai repincée et je te tiens.

Elle le toisa d'un air méprisant qui déguisait mal son anxiété.

— Si tu parles, lui dit-elle, le marquis te cassera aux gages et t'empêchera de te replacer.

— C'est possible. Mais, auparavant, j'aurai eu le plaisir d'aller trouver quelqu'un de ta connaissance, qui est plus musclé qu'un marquis et qui passe pour n'avoir pas l'humeur endurante. Quand il est en colère, il n'est pas prudent de se jouer à lui. Eh bien! je lui ferai une scène, à cet homme; je lui dirai que l'honneur de la famille m'est plus cher que la vie, et qu'il le surveille bien mal, l'honneur de la famille, qu'il laisse les marquis chasser sur ses terres. Ma foi! s'il se contente de te passer les yeux au beurre noir et ne t'étrangle pas sur place, tu pourras te vanter d'avoir de la chance.

Elle crut revoir la figure de son mari lui mettant la main sur la bouche et lui disant :

— Malheureuse, veux-tu donc que je ne puisse plus t'aimer?

Elle se ressouvint de la peur qu'il lui avait faite. Se penchant vers son frère, elle lui dit d'un ton bref :

— Combien veux-tu?

A ces mots, elle porta la main à sa poche comme pour en tirer sa bourse, qui contenait quelques pièces d'or et un peu de monnaie blanche. Il l'arrêta du geste et lui dit :

— Vraiment tu n'es pas aussi intelligente que jolie. Tu crois donc qu'on se débarrasse à si bon compte de mes yeux et de ma langue? Ah! dame, la vie est si dure! Quand on a trouvé une occasion pareille, on serait bien bête de ne pas presser le citron. Mais je veux être bon frère et te ménager. C'est deux billets de mille qu'il me faut. Les as-tu sur toi par hasard?

— Deux billets de mille! s'écria-t-elle épouvantée. Tu es fou. Où veux-tu que je les prenne?

— Allons donc! tu ne me feras pas croire que, si ladre qu'il soit, tu n'en aies pas tiré au moins dix du monsieur qui te sert de femme de chambre. Tu écorneras le magot.

Peu s'en fallut qu'elle ne lui cinglât la figure d'un coup de fouet.

— Me prends-tu donc, lui cria-t-elle, pour une femme qu'on paie?

— Alors je n'y comprends plus rien, répondit-il avec un sincère étonnement. Si on ne te paie pas, avec quoi couvres-tu tes frais? Serais-tu amoureuse de lui? Ma foi, je trouve l'autre plus beau. Après cela, peut-être qu'il t'en faut deux. Mais ce ne sont pas mes affaires. Tu prendras les deux billets où tu voudras; seulement, écoute-moi bien, si tu les demandes à mon marquis, tu ne lui diras pas ce que tu en veux faire. Je le pincerai, lui aussi; il aura son tour. J'ai voulu commencer par toi; c'est un honneur que je te fais, et tu puiseras dans ta caisse particulière, tu me donneras de ton argent mignon. J'ai juré que j'en verrais la couleur, et je fais toujours ce que je dis.

Comme elle protestait de nouveau qu'elle était hors d'état de le satisfaire, il retira son pied du garde-crotte, recula de quelques pas et, la regardant de côté, il lui dit :

— Ingénie-toi. Samedi prochain, en allant à Melun, entre dix et onze heures, tu me retrouveras à la même place. Si je n'ai pas les deux billets, je donnerai un coup de pied jusqu'au Choquard, et la petite femme que voici pourrait bien aller chercher des marquis dans l'autre monde. Ce serait dommage. Elle a de si beaux cheveux!

Il était trop loin pour qu'elle pût lui cracher au visage. Elle le souffleta du regard en lui disant :

— Je savais bien que tu n'étais qu'un drôle!

— Et toi, ma belle, qu'es-tu donc? lui répliqua-t-il avec un rire goguenard et féroce.

Sur quoi, l'ayant saluée de nouveau jusqu'à terre, il se remit en chemin.

La réplique de son frère l'avait laissée tout à fait insensible. N'ayant aucune règle de jugement, elle était capable de tout, sauf de se voir telle qu'elle était. Elle avait toujours haï le visage de la vérité et tourné le dos à ce qui lui déplaisait. Mais elle était fort émue de l'incident, très perplexe, très tourmentée. On chemine sur un sentier fleuri, parmi des buissons où chante l'oiseau bleu; tout à coup le sol manque sous le pied, le précipice est là, on tombe le nez contre terre, on se cramponne à des ronces qui coupent les doigts, on se relève le front taché de boue, les mains en sang, et l'oiseau ne chante plus. Celui d'Aleth chantait encore; il devait chanter toujours. L'avertissement qu'elle venait de recevoir ne l'avait point fait rentrer en elle-même; elle le considérait comme une impertinence gratuite de sa destinée, et elle en tirait la conclusion que le sort le plus cruel comme le plus humiliant est d'avoir pour père un triste cabaretier qui, par une malédiction du ciel, a eu cinq fils de sa première femme. C'était la seule moralité qu'elle dégageât de cette aventure.

Un autre point lui semblait clair : elle devait se procurer à tout prix et sans retard deux billets de mille francs. Comment s'y prendre? Polydore lui avait défendu de recourir au marquis, et quand Polydore eût dit oui, son orgueil eût dit non. Lorsqu'on demande à un homme une couronne de marquise, on ne tire pas sur lui. A qui donc s'adresser? A M. Larrazet? C'était bien compromettant; il était si curieux! A Mlle Bardèche? Quelles explications lui donner? A sa marraine? Mme Blackmore était en Angleterre, et Mme Blackmore, en payant le trousseau d'une filleule dont l'éducation lui était revenue cher, avait déclaré nettement qu'elle ne donnerait plus un sou. Lorsque Aleth arriva au Choquard, elle ne savait à quel diable ou à quel saint se vouer. Heureusement pour elle, la première personne qui se présenta fut François Lesape, qui traversait la cour. Toujours empressé, il vint au-devant d'elle et lui fit la gracieuseté de dételer lui-même le poney.

— Comment n'y avais-je pas pensé? se dit-elle. Lesape sera mon salut.

Le lendemain, comme elle descendait de sa chambre, elle rencontra dans l'escalier Lesape, qui montait. Il avait à parler à son patron.

— Il vient de sortir pour aller à la Roseraie, lui dit Aleth. Mais montez tout de même; j'ai un mot à vous dire.

Elle le conduisit dans la chambre de Robert, et, après avoir refermé la porte avec précaution, elle le fit asseoir, à quoi il ne consentit qu'après avoir demandé pardon de la liberté grande.

— Mon cher monsieur Lesape, lui dit-elle d'un ton mystérieux, je sais que vous m'êtes fort attaché, que vous êtes un homme parfaitement sûr, que je puis compter sur vous.

Il lui répondit qu'il était son très humble serviteur, prêt à faire tout ce qu'elle lui commanderait.

— Je n'en doute pas, dit-elle, et c'est là ce qui m'encourage à vous demander un service de conséquence dont je vous serai fort obligée. Mais vous allez d'abord me promettre que ceci restera entre nous, que vous n'en ouvrirez la bouche à personne, que mon mari surtout n'en saura rien. Vous me le jurez, n'est-ce pas?

Il le jura solennellement, quoique sans enthousiasme. Elle attendait de lui un service de conséquence; ce mot lui avait mis la puce à l'oreille, il était visiblement inquiet.

— Voici ce dont il s'agit, reprit-elle. Un de mes frères, dont il est inutile de vous dire le nom, se trouve dans un cruel embarras. Il avait emprunté deux mille francs, son créancier devient pressant, menace de le saisir. Il s'est adressé à moi. Dans le temps j'avais défendu à mon mari de rien prêter à mon père. C'est que mon père demandait trop, tandis que dans le cas présent... Et puis, le frère dont je parle est mon préféré, je me suis toujours senti quelque faiblesse pour lui... Il m'est bien dur de le refuser. Vous savez la puissance des liens de famille, car vous avez encore votre mère, monsieur Lesape, et on dit que vous êtes un très bon fils. Elle se porte bien, Mme votre mère?

Il lui sut beaucoup de gré de la traverse qu'elle lui indiquait pour sortir d'un mauvais chemin.

— Oh! pour ce qui est de la santé, madame, répondit-il avec empressement, elle se porte bien. Allez, c'est une personne fortement constituée. Vienne la Saint-Martin, elle aura ses soixante-seize ans, et elle vous a bon pied, bon œil. Elle distinguerait un grain de mil dans un boisseau d'avoine. Avec cela, toutes ses dents. Pas plus tard qu'il y a trois semaines, elle me les a fait voir, nous les avons comptées ensemble. Figurez-vous...

Il enfilait la venelle. Le rappelant à la question :

— Vous voyez donc que c'est deux mille francs qu'il me faut, et j'ose espérer...

— Rien de plus simple, interrompit-il. Vous n'avez, madame, qu'à les demander à M. Paluel. Il n'y a pas dans toute la Brie un mari qui aime autant sa femme, il sera bien charmé de vous faire ce plaisir.

— Je vous le répète, dit-elle vivement, je me garderais bien de lui en dire un mot. Peut-être savez-vous qu'il y a eu entre nous quelque bisbille au sujet de certaines affaires de ménage que nous

ne comprenons pas de la même manière. Grâce à Dieu, tout est oublié, je lui ai pardonné des vivacités de langage qui m'avaient blessée. Mais je n'irai pas choisir ce moment pour lui demander quelque chose, j'aurais l'air de vouloir me faire acheter mon pardon. Je suis sûre que vous comprenez ma délicatesse, monsieur Lesape.

Il s'inclina en signe d'adhésion, mais en même temps il se grattait l'oreille, sa puce l'incommodait.

— Il ne s'agit, d'ailleurs, reprit Aleth en le caressant de la prunelle, que d'un emprunt à courte échéance, mon frère sera prochainement en état de s'acquitter. Je crois savoir que vous êtes un homme sage, rangé, que vous avez fait beaucoup d'économies, et je compte sur votre obligeance pour m'avancer les deux mille francs, qui avant peu vous seront remboursés jusqu'au dernier centime.

Lesape avait bondi sur sa chaise, tant la proposition qu'on venait de lui faire lui semblait exorbitante, énorme. Parmi les choses qui lui paraissaient certaines, il y en avait deux dont il était absolument sûr : il tenait pour démontré que, tant qu'ils étaient, les Guépie ne rendaient jamais ce qu'ils empruntaient, et il savait par expérience que le moins prêteur des hommes était François Lesape.

— Moi, des économies ! s'écria-t-il avec autant d'indignation que si on l'eût accusé du crime le plus noir. Qui vous a dit cela? Il ne faut pas croire les mauvaises langues. On vivote, on noue les deux petits bouts de ses petites années. Mais ceux qui mettent de côté sont fort heureux, je voudrais savoir comme ils s'y prennent. C'est à ce point que, si je devenais infirme...

— Rassurez-vous, c'est moi qui vous soignerais, interrompit-elle avec un accent suave.

— Que le bon Dieu vous le rende! repartit en se courbant en deux le reconnaissant Lesape, qui se disait à lui-même : « Oui-da! si je n'avais qu'elle pour garde-malade, j'aurais le temps de crever dix fois avant de savoir le goût qu'a la tisane. »

— Je vous en prie, poursuivit-elle de sa voix la plus gentille, la plus persuasive, avancez-moi ces deux mille francs.

— Il faudrait les avoir, madame, dit-il en se trémoussant comme un diable dans un bénitier. Si je les avais, vous pouvez m'en croire, ils ne feraient qu'un saut de ma poche dans la vôtre. Le malheur est que je ne les ai pas, c'est là l'empêchement. — Et usant d'une figure de rhétorique qu'il affectionnait : — De deux choses l'une, ou on aime les gens ou on ne les aime pas. Eh bien ! je dis que quand on les aime, il faut se mettre en quatre pour leur être agréable, dût-on se gêner un peu. C'est mon idée, je ne sais pas si vous l'approuvez, mais c'est mon idée.

— Et c'est pour cela, dit-elle d'un ton piqué, que vous me refusez les deux mille francs?

— Ordonnez-moi de me jeter au feu pour vous. Mais, je vous le jure, vous auriez moins de peine à tirer une jarre d'huile du mur que voici que les deux mille francs du fond de mon armoire, car tous ceux qui la connaissent savent bien qu'ils n'y sont pas.

— Je ne dis pas qu'ils y soient, mais je dis avec tout le monde que vous avez des fonds chez le banquier.

— Des fonds chez le banquier! Voyez un peu les langues! Et dire que je ne sais pas seulement quelle figure ils ont, les banquiers! Il y en aurait douze ici, je n'en connaîtrais pas un. S'ils ne comptaient que sur moi pour faire aller leur petit négoce, ils n'auraient pas trouvé leur homme. Je suis arrivé au monde nu comme un ver, c'est ma mère qui me l'a dit, et je m'en irai tout nu, sauf le respect de la compagnie.

A ces mots, prenant entre ses dents l'un des angles de son mouchoir à carreaux, il se moucha à grand bruit et dit en faisant le plongeon :

— Votre serviteur très humble, madame.

Elle était profondément déçue et vivement irritée, comme il lui arrivait toujours quand elle rencontrait un obstacle. Elle partait du principe que rien ne lui était impossible, que lorsqu'elle commandait, tout devait être souple, que ses yeux et ses désirs avaient la puissance de fondre les volontés comme le feu les métaux. Mais elle avait eu des déboires. Si jolie qu'elle fût, Robert lui avait refusé le renvoi de Mariette, et quoiqu'elle eût dans son porte-monnaie une bague de marquise, Lesape lui refusait deux mille francs. Deux fois elle s'était heurtée contre des résistances, deux fois elle avait trouvé le mur; on finit toujours par le trouver.

Elle ne se fâcha pas ; la détresse où elle se voyait et le pressant besoin qu'elle avait de Lesape l'en empêchèrent. Après s'être recueillie un instant :

— Soit! dit-elle, vous n'avez pas deux mille francs à me prêter ; je veux le croire pour vous faire plaisir. Aidez-moi du moins à me les procurer.

Puis, baissant la voix et fixant sur le bonhomme une paire d'yeux qui lançaient des fusées :

— On est très riche en ce moment, on a fait de grosses ventes de blé, la caisse doit être pleine.

Si ses yeux lançaient des fusées, les pupilles de Lesape, qui d'habitude étaient étroites et longues comme celles des chats, venaient de se dilater subitement; c'était l'effet que produisaient sur elles la surprise ou l'émotion.

— Lesape, continua-t-elle, vous avez toute la confiance de mon mari. Je suis sûre qu'il ne compte jamais avec vous.

— Ah! madame, vous vous trompez bien, nous comptons très souvent.

— A époques fixes?

— Permettez, c'est comme le jour du Seigneur dont on ne sait pas quand il arrive. Au moment que j'y pense le moins, M. Paluel me dit : « Lesape, mets tes livres en ordre, nous compterons après demain. »

Elle prit une attitude de douce langueur pour lui dire : — Lesape, vous ne savez pas profiter de votre situation. Depuis l'incident de la voiture déchargée, mon mari ménage beaucoup votre fierté, il croit tout ce que vous lui dites, et il se garderait bien de vous regarder dans les mains.

Elle s'arrêta court. Les yeux de Lesape étaient devenus ronds comme deux fromages ou comme deux lunes et lui firent peur. Elle se replia aussitôt en désordre comme une compagnie d'éclaireurs tombée dans une embuscade.

— Pourquoi me regardez-vous ainsi? lui demanda-t-elle avec hauteur. On croirait vraiment que je vous propose quelque chose de mal... Vous imaginez-vous par hasard?...

— Ah! madame, repartit Lesape, confus d'avoir été surpris en flagrant délit d'étonnement et reprenant bien vite sa physionomie de tous les jours, je m'imagine tout simplement que vous êtes un amour de petite femme qui n'aurait qu'un mot à dire à son mari pour en avoir dix mille francs, si elle voulait.

— Je vous ai averti déjà que mon mari ne doit rien savoir, répliqua-t-elle aigrement, et je me suis donné la peine de vous expliquer ma raison. J'espérais que vous l'aviez comprise.

— Si je l'ai comprise, madame! Il n'y a pas un homme comme moi pour comprendre ces choses-là, et il n'y en a pas un qui fût si content de vous être agréable, à ce point que, si vous me commandiez de me mettre au feu, — car je vous le dis, c'est mon idée, quand on aime les gens, il faut savoir se gêner pour eux...

— Et la mienne est que je n'ai que faire de vos beaux discours, mais qu'il me faut deux mille francs et que vous aurez la bonté de les prendre dans la caisse sans en rien dire. Quand mon mari vous annoncera son intention de compter, vous voudrez bien m'en prévenir, et on vous les remboursera, vos deux mille francs.

— Oh! bien, madame, dit-il, voilà une affaire arrangée, on peut dire qu'elle est arrangée, seulement...

— Vous allez encore me faire des difficultés?

— Mais quand je vous dis, madame, qu'elle est arrangée, cette affaire! Seulement il me faudrait...

— Quoi donc?

— Bien peu de chose, une bagatelle... un petit mot d'écrit, sans vouloir vous désobliger.

Elle grillait d'envie de l'étrangler : — Vous ne vous fiez pas à ma parole, monsieur Lesape?

— Oh! par exemple!... Mais, madame, vous me diriez que le pape est mort ou que l'empereur, — celui d'autrefois, — est encore en vie, que sur mon honneur, tout de suite je vous croirais. Si je vous demande la faveur d'un petit mot d'écrit, c'est par rapport à ma santé, car, le bon Dieu me bénisse! je peux mourir d'ici à demain, et c'est aussi par rapport à votre mémoire... On oublie tant de choses, moi tout le premier!... tandis qu'avec un petit mot d'écrit...

— Qu'à cela ne tienne, vous allez l'avoir votre petit mot d'écrit, lui dit-elle toute pétillante de colère.

Et se précipitant sur son encrier, en même temps qu'elle déchirait un feuillet de son calepin, elle écrivit d'une seule plumée : « Emprunté sur la caisse, le 5 février, deux mille francs pour venir en aide à une personne de ma famille. » Quand elle eut signé de toutes les lettres de son nom :

— Cela suffit-il? demanda-t-elle à Lesape, qui, après avoir examiné l'écriture, descendit à la caisse, d'où il rapporta deux liasses épinglées de billets de cent francs, qu'il compta et recompta lentement devant elle.

Ces liasses étaient deux poèmes dont il tenait à lui faire déguster en détail toutes les beautés, et à chaque fois, pour tourner la page, il portait son pouce à sa bouche et l'imprégnait fortement de salive. Sans doute Lesape trouvait que les billets de banque ne sont pas seulement jolis à regarder, mais que la saveur en est agréable.

— Quelle maison! quelle baraque! dit Aleth à demi-voix, dès qu'il fut sorti.

Et elle promenait sur tout ce qui l'entourait un regard de méprisant courroux : telle une reine emprisonnée contemplant les murs qui la gardent et l'étouffent.

— Du moins, pensa-t-elle, Polydore aura son argent; mais pour rembourser cet imbécile de Lesape, il faudra que je m'adresse à Raoul. Bah! nous avons le temps d'aviser.

Quelques jours plus tard, Polydore eut son argent. Aleth le rencontra à l'endroit qu'il avait dit. Du plus loin qu'elle l'aperçut, elle tira de sa poche un pli cacheté qu'elle lui jeta à la volée en plein visage, tandis qu'elle fouettait à tour de bras son poney, qui faillit s'emporter.

— Merci, ma petite belle! lui cria son frère en riant. Tu es si gentille que j'aime tout ce qui me vient de toi, jusqu'à tes soufflets, et quand il te plaira de recommencer, je serai ton homme.

XVIII.

La haine a des yeux redoutables qui voient dans la nuit comme ceux des chouettes. Ce qui ne se laisse pas voir, elle le flaire; ce qui n'a pas d'odeur, elle le devine par une sorte de perception confuse; il y a des vérités qui lui entrent par la peau.

Depuis longtemps, Mme Paluel roulait dans son esprit des doutes, des soupçons vagues et ténébreux qu'elle n'osait confier à personne, pas même à Mariette. Il faut lui rendre le témoignage qu'elle essayait de les écarter; mais il en est des soupçons comme des hirondelles, ils retournent toujours à leur nid. Une semaine plus tard, il lui arriva de traverser la cour au moment où Robert, selon son habitude et en vertu de cette fatalité à laquelle n'échappe aucun mari, attelait de ses propres mains le panier qui allait emmener Aleth au Gratteau. Il tenait à s'assurer par ses yeux que les traits, le collier, la têtière, le mors étaient en bon état, que celle qui, en dépit de tout, était restée la chair de sa chair et la moelle de ses os voyagerait sans encombre et lui reviendrait telle quelle, puisqu'il l'aimait telle quelle. En voyant l'application qu'il mettait à brider le poney, la reine mère sentit son cerveau s'allumer, les lèvres lui démangèrent. Elle ne vit pas plus tôt sa bru saisir les guides et le poney s'ébranler qu'elle s'approcha de son fils et lui dit :

— Je ne sais pas ce qu'a ta femme depuis quelque temps, mais elle a quelque chose.

— Elle a, répondit-il, une belle-mère qui ne lui veut pas du bien.

Sans répliquer à ce reproche :

— Tu as beau dire, poursuivit-elle, je lui trouve un drôle d'air.

— Explique-toi, dit-il brusquement.

Elle détourna les yeux et marmotta entre ses dents :

— Es-tu bien sûr que c'est au Gratteau qu'elle s'en va tous les samedis?

Il éprouva une telle secousse qu'il faillit perdre l'équilibre, et il devint si pâle qu'elle regretta d'avoir parlé. Il ne répondit mot. Une demi-heure plus tard, elle apprit de Mariette qu'il venait de partir sur ses deux jambes, disant qu'on déjeunât sans lui. Rien n'était plus vrai. Aussi Aleth eut-elle la surprise de le voir apparaître au Gratteau comme elle devisait tête à tête avec Mlle Bardèche.

Il lui expliqua qu'il avait reçu subitement une dépêche qui l'appelait à Melun pour une affaire pressée et qu'il était venu la prier de le prendre à l'hôtel en passant, si toutefois elle consentait à lui offrir une place dans son panier. Il était si heureux, si frémissant de joie, qu'il fut sur le point d'embrasser tendrement Mlle Bardèche, peu accoutumée à inspirer des transports si vifs. Aleth était moins contente, mais il n'y parut pas. Deux heures après, on se remettait en chemin pour le Choquard et, par exception, la dame des samedis ne s'arrêta point au tournebride. Le poney en fut étonné, même un peu vexé, car elle lui fit monter la côte au petit trot. A peine fut-on rentré chez soi, Robert prit sa mère à part et lui dit d'un ton amer :

— Quand on s'amuse à soupçonner des infamies, on devrait garder pour soi ses hallucinations.

Après avoir joué de bonheur, Aleth était battue de l'oiseau. Quelques jours plus tard, Lesape l'aborda d'un air embarrassé et lui dit :

— Madame, c'est comme un fait exprès; M. Paluel m'a prévenu tout à l'heure que nous compterions à la fin de la semaine. Il doit se rendre demain à Paris, où ses affaires le retiendront jusqu'à samedi matin. Mais, à peine arrivé, vous le connaissez comme moi, avant de s'être débotté, il me dira : « Lesape, voyons tes livres et ta caisse. »

Elle ne se faisait plus d'illusions sur le bonhomme; il l'avait dégoûtée de négocier avec lui. Elle lui répondit sèchement que c'était bien, qu'elle se mettrait en mesure de le satisfaire, et, surmontant ses répugnances, elle résolut de recourir au marquis. Il n'y avait plus personne à Montaillé; Raoul n'y revenait que pour ses rendez-vous du samedi et repartait dès le soir. C'était à Paris qu'Aleth lui adressait ses lettres, qu'elle avait la précaution de porter elle-même à Brie et qui, de courtes et rares, étaient devenues fréquentes et un peu prolixes. Il avait reçu le dimanche précédent une longue missive où elle lui racontait sa déconvenue et comment son tyran était venu la surprendre au Gratteau. Elle reprit la plume et lui écrivit en hâte :

« Mon cher marquis, ta pauvre petite femme est poursuivie par la malchance. Il s'agit d'une affaire de vie ou de mort. Par des raisons que je t'expliquerai tout au long, j'ai dû emprunter deux mille francs, et il faut que je les rende samedi matin, sinon il arrivera des malheurs, et je serai peut-être à jamais perdue pour toi. Envoie-moi la somme en billets le plus tôt possible. Je suis bien chagrinée de te faire cette demande; c'est une dure nécessité. Tu sais que je ne veux de toi que tes baisers et l'assurance que tu aimeras toujours ta petite femme qui t'adore. »

Elle avait déjà mis sa lettre dans l'enveloppe; mais, se ravisant, elle l'en retira et ajouta ce *post-scriptum :*

« Fais mieux; ne m'envoie pas les billets par la poste; ce serait dangereux. Je suis entourée d'espions. Si le pli tombait aux mains de la sotte Mariette ou de mon odieuse belle-mère, cela ferait toute une histoire. Voici ce qu'il faut faire. Au lieu d'arriver à Montaillé samedi matin, pars la veille. Mon tyran doit aller demain à Paris et y passer la nuit. Que le ciel soit loué! ce sera la première nuit de liberté que j'aurai eue depuis des siècles. Demain, à dix heures du soir, quand tout le monde dormira, je me glisserai dans le potager, qui a une porte de sortie sur la route. J'ouvrirai cette porte et je t'attendrai. Quelles délices! Ce sera un acompte sur ton plaisir du lendemain, et puis tu iras coucher tout seul dans ton grand château, où le souvenir et l'espérance des baisers de ta petite femme te tiendront chaud. »

La haine n'a pas seulement de bons yeux, elle a l'ouïe fine et le sommeil léger. Le lendemain soir, Mme Paluel venait de s'endormir lorsqu'elle fut réveillée brusquement par un bruit de pas presque imperceptible, et on peut dire qu'il y avait du miracle dans cette affaire, puisque une grande salle à manger et une vaste cuisine séparaient sa chambre du corps de logis qu'habitait sa bru. Elle se mit sur son séant, écouta, se dit :

— Ou je rêve ou quelqu'un a descendu l'escalier, traversé le vestibule, tiré deux verrous et ouvert une porte.

Elle n'était pas femme à se rendormir sur un doute. Elle se leva discrètement, alluma une grosse lanterne, dont elle se munissait toujours pour les cas d'alerte, chaussa des pantoufles de lisière, passa une jupe, jeta un châle sur ses épaules, remplaça sa coiffe de nuit par une cornette, et, sa lanterne à la main, elle entreprit sa tournée d'exploration. Elle n'avait pas rêvé, les verrous n'étaient plus dans leur crampon. Laissant la lanterne sur la première marche du petit degré, elle s'avança dans la cour, où elle ne trouva rien de suspect. Mais, au bout de quelques instans, elle s'aperçut que la barrière à claire-voie qui fermait l'entrée du potager était ouverte. Elle se glissa dans le jardin, prêta de nouveau l'oreille, crut entendre au bout de l'allée qui conduisait à la route le chuchotement d'une voix de femme, à laquelle répondait en sourdine une voix d'homme. Il lui parut qu'à ce chuchotement se mêlait de temps à autre un bruit de baisers, et bientôt ses yeux de lynx distinguèrent un point noir et un point blanc qui avaient tous deux forme humaine.

Elle avait deviné qui était la femme; elle voulut savoir qui était l'homme, en quoi elle eut tort. Elle s'achemina à pas de loup, mais, malgré ses précautions, le sable cria sous ses pieds. Aussitôt une

porte se referma. L'un des délinquans avait pris sa volée, l'autre se tenait blotti dans une encoignure. Elle doubla le pas; dans sa précipitation, elle se heurta si violemment contre une branche de poirier qu'elle trébucha et perdit une de ses pantoufles. Le temps qu'elle employa à la retrouver et à rajuster sa cornette fut mis à profit par le gibier qu'elle poursuivait. C'était un lièvre fort agile qui traversa comme un éclair un carré de choux, atteignit en trois bonds la barrière à claire-voie et, tout haletant, se précipita dans la cour, puis dans la maison. Quelque diligence que fît Mme Paluel pour lui couper le passage, elle arriva trop tard, et elle eût entièrement perdu ses peines sans le secours de la lanterne qu'elle avait laissée au haut du degré et dont la vive clarté lui permit de reconnaître sa bru coiffée de son capuchon de cachemire blanc. Elle resta quelques minutes immobile, combattue par deux passions contraires, tantôt songeant avec horreur qu'il y avait dans le monde un homme assez audacieux pour avoir jeté les yeux sur la femme de son fils et une tache de boue sur l'honneur immaculé des Paluel, tantôt frissonnant de joie à la pensée qu'elle tenait enfin sa bru à sa merci, que, dans quelques heures, elle détromperait son fils à jamais et assouvirait sa haine.

Robert, comme il l'avait dit, fut de retour dans le courant de la matinée, et à peine arrivé, il s'enferma avec Lesape. Aleth était partie pour le Gratteau, d'où elle revint de bonne heure. Mme Paluel avait son visage accoutumé, et rien, ni dans sa voix ni dans ses manières, ne trahissait l'émotion de douleur et de joie dont elle était dévorée. De quoi qu'il s'agît, elle fût morte plutôt que de déroger aux traditions, et de temps immémorial, il était d'usage au Choquard que lorsqu'on avait des choses désagréables ou pénibles à se dire, on les gardât pour les dernières heures du soir. Cet usage avait cela de bon qu'il permettait de vaquer tout le jour à ses occupations ordinaires, de déjeuner, de dîner en paix. Il n'y avait que le sommeil qui en pâtît.

Quand Anaïs eut ôté le couvert, Mme Paluel trouva un prétexte pour éloigner Mariette, qu'elle ne voulait pas initier à de si horribles mystères. Elle l'envoya faire une commission dans une maison voisine. Aussitôt que Mariette fut sortie, se tournant vers son fils, elle lui dit :

— Que cela te plaise ou non, je m'amuse à soupçonner des infamies, et je veux te faire part de mes hallucinations.

Il mit sa tête dans ses mains et dit :

— Mais tu veux donc ma mort?

Puis, se redressant : — Allons, parle, ne me fais pas languir, ne me tiens pas plus longtemps le couteau sur la gorge.

— Demande, lui répliqua cette inexorable femme, demande, je te prie, à madame que voici où elle était hier soir à dix heures.

Aleth, qui avait eu toute la journée pour se préparer à cette scène et se faire un front d'airain, répondit tranquillement :

— Mais, madame, votre question m'étonne. Hier soir, à dix heures, j'étais dans mon lit, et je crois même que je dormais.

— Robert, reprit Mme Paluel, hier soir madame était à la porte du potager avec un homme qui lui parlait et qui l'embrassait.

Il s'écria d'une voix tonnante : — Qui était cet homme?

— Il s'est sauvé avant que j'aie pu le reconnaître ; mais la femme, je l'ai vue.

Robert regarda Aleth ; ce regard était si menaçant qu'elle laissa échapper un cri d'effroi. Il se contint et dit :

— Ne crains rien. Je ne châtie personne avant d'être sûr.

Alors elle se mit à larmoyer, et, au milieu de ses gémissemens, elle disait que les soupçons qu'on faisait peser sur elle étaient infâmes, que la haine dont la poursuivait sa belle-mère ne reculait plus devant rien, mais qu'elle n'aurait jamais cru que son Robert d'autrefois pût ouvrir l'oreille à d'outrageantes et monstrueuses calomnies.

— Ah! vois-tu, disait-elle, si tu crois ta mère, je ne pourrai plus t'aimer.

Il l'écoutait en silence. Il lui parut qu'elle se défendait mal, que ses larmes étaient de mauvais aloi, et sa colère fit place à un affreux désespoir. Il dit d'une voix entrecoupée :

— Je demande qu'on ait pitié de moi, je demande qu'on ne fasse pas de phrases, je demande qu'on s'explique aussi simplement que s'il s'agissait des affaires des autres.

Puis, regardant sa mère : — Tu l'as vue? tu es sûre de l'avoir vue? Si tu n'en es pas sûre, je ne te pardonnerai de ma vie.

— Je l'ai vue, dit-elle.

L'attendrissement de Robert avait rendu confiance à Aleth. Elle recouvra sa voix, son aplomb et répondit :

— Vraiment, Robert, je ne sais que te dire. Je respecte trop ta mère pour douter de sa sincérité ; mais es-tu bien certain qu'elle ait encore sa tête?

— Je commence à douter de son affection pour moi, répondit-il, car elle est sans pitié, mais je ne puis douter de ses yeux.

— Eh! quoi, madame, vous m'avez vue? reprit Aleth en s'échauffant. Où étais-je donc, selon vous? Dans le potager, paraît-il. Mais il me semble que la nuit était fort sombre. De grâce, comment vous y êtes-vous prise pour me voir? Aviez-vous une lumière?

— Non, madame, j'avais laissé ma lanterne au haut du degré;

mais quand vous avez passé près de cette lanterne, je vous ai reconnue, vous et votre capuchon blanc.

— Ah! c'est mon capuchon blanc que vous avez reconnu! Ah! c'est au capuchon que vous reconnaissez les gens! Mais n'y a-t-il dans cette maison qu'un seul capuchon blanc? J'en connais deux pour ma part. Il est vrai que l'un est en cachemire, que l'autre est une marmotte en laine. Avez-vous la vue si fine que vous en ayez fait la différence?

— Quoi! s'écria Mme Paluel, à qui les bras en tombaient, vous osez accuser Mariette?

— Je n'accuse personne, mais je dis que s'il y avait hier soir dans le jardin une femme en capuchon blanc, ce pouvait être Mariette aussi bien que moi.

Elle en était réduite à accuser Mariette! Il la condamna dans son cœur, il venait d'asseoir sa conviction. Il fut sur le point de se jeter sur cette coupable qui ne pouvait plus se défendre qu'en calomniant autrui, de l'agenouiller devant lui, de lui arracher l'aveu de sa faute. Mais tout à coup Mariette entra; elle revenait plus tôt qu'on ne l'attendait.

Il lui cria : — Mariette, il y avait hier soir à la porte du potager une femme qu'un homme embrassait, — tu m'as entendu, il l'embrassait. Ma mère ose prétendre que cette femme était la mienne, oui, la mienne, mais madame que voici insinue...

— Robert, interrompit vivement Aleth, je n'ai rien insinué, j'ai dit seulement...

— Silence! répliqua-t-il en frappant du poing sur la table; je ne crois qu'à la parole de Mariette.

Il y avait là trois personnes, mais Mariette n'en voyait qu'une. Elle tenait son regard fixé sur Robert, dont le visage l'épouvantait. Elle contemplait ses traits bouleversés, ses lèvres frémissantes qui se tordaient, ses yeux injectés de sang, sa livide pâleur; elle ne pouvait douter qu'il ne fût en proie à la plus atroce torture et capable de faire un crime dont il serait inconsolable, peut-être aussi de se tuer après. Elle songea que, lorsque son père était tombé au milieu de la cour du Choquard, dans une attaque de *delirium tremens*, l'homme qui était là et qu'elle regardait lui avait tendu la main, en lui disant : « Ne t'inquiète de rien, je te ferai un sort, je te garderai avec moi. » Elle se souvint de toutes les bontés qu'il avait eues pour elle, de l'effort qu'il avait dû faire sur lui-même pour refuser son bannissement à la femme qu'il adorait, de ce mot qu'il avait dit : « Sans Mariette le Choquard ne serait plus le Choquard. » Elle se rappela aussi qu'à ce moment elle avait souhaité de faire un jour pour lui une chose très pénible, très difficile, de lui prouver une fois dans sa vie sa reconnaissance et son amour par quelque douloureux

sacrifice. Elle ne consulta que son cœur, et pendant qu'Aleth, se sentant d'avance vaincue par la foudroyante réplique de l'innocence indignée, courbait déjà la tête et tremblait comme la feuille, elle répondit d'une voix sourde, mais distincte :

— Monsieur, c'était moi.

Il eut peur d'avoir mal entendu, il la regardait avec des yeux de fou. Aleth n'en croyait pas non plus ses oreilles. Être sauvée par celle qui avait de si bonnes raisons pour la perdre! Comme un cerf échappé par miracle à la dent des chiens, elle sondait le mystère de sa délivrance inespérée et respirait bruyamment. Mais Mme Paluel se leva, terrible, et menaçant Mariette de ses deux poings fermés, elle lui dit :

— Tu mens! Seigneur Dieu! tu mens! Ce n'était pas toi.

— Je vous demande pardon, madame, c'était moi, répondit-elle avec une douce obstination.

— Tu mens! te dis-je. En rentrant dans ma chambre, j'ai passé par la tienne. Tu étais couchée, tu dormais.

— Je faisais semblant de dormir. Pardonnez-moi, madame, et croyez bien...

Elle n'acheva pas sa phrase, ses forces l'abandonnaient.

Au Gratteau, Robert avait failli se jeter au cou de Mlle Bardèche. Cette fois, il aurait voulu embrasser les chaises, les tables, tout ce qu'il touchait, tout ce qu'il voyait. L'âme inondée de joie, il dit à sa mère :

— Pourquoi veux-tu qu'elle mente, cette Mariette qui n'a jamais menti? Eh! je te prie, quel intérêt peut-elle avoir à s'accuser?

Le cruel et l'ingrat! il demandait quel intérêt la faisait mentir! Devait-il donc mourir sans s'être s'aperçu qu'elle avait le cœur tout plein de lui?

— Demain, tu seras hors d'ici! lui cria Mme Paluel, qui avait de l'écume aux lèvres.

— Oh! que non, dit-il, on lui fera grâce en faveur de sa sincérité.

Mais Mme Paluel n'était plus là; elle s'était précipitée comme une furie dans sa chambre, dont elle referma la porte avec fracas.

— Non, Robert, il ne faut pas qu'on la chasse; promets-moi de la bien défendre, soupira doucement Aleth, qui ressemblait à une sainte Vierge au cœur navré, riche en miséricorde pour les pécheurs. Le fait est que désormais elle tenait à garder Mariette auprès d'elle.

— Quand je te disais, Mariette, que ma femme est une mauvaise tête, mais qu'elle a bon cœur! Eh quoi! n'aurait-elle pas le droit de t'en vouloir? Il y a ici des gens disposés à la charger de tous les crimes des autres. Vois un peu la conséquence de ta fredaine. Quelle scène! j'ai cru en mourir.

Il essuya son front, baigné de sueur. Puis, changeant de note :

— Petite Mariette! que le ciel vous bénisse, toi et tes amours! Mais dorénavant à qui se fier? Cette fille si sage, à qui on aurait donné le bon Dieu sans confession et qui s'en va causer la nuit avec un homme!.. Tu as donc un amoureux? Est-il joli garçon au moins? L'aimes-tu beaucoup? Comment se nomme-t-il?

Elle ne répondit rien. Non! il n'y avait personne qui l'aimât, mais il y avait dans le monde un homme qu'elle aimait beaucoup, et cet homme s'en doutait si peu qu'il lui demandait le nom de son amoureux.

— Ah! il faudra bien que tu le nommes, car te voilà compromise, et j'entends qu'il t'épouse bien vite.

Elle hocha tristement la tête. Cet homme qu'elle aimait, elle ne pouvait pas l'épouser.

— Or çà, serait-ce un homme marié? reprit-il, affectant une mine sévère.

— Ah! monsieur Paluel! fit-elle en joignant les mains, comme pour le supplier de ne plus lui tourner le poignard dans le cœur.

— J'étais sûr que non. Mais il est trop jeune, il n'a pas le sou, il n'est pas en état d'entretenir une femme... Ma fille, ma fille, il faudra savoir attendre... J'espère au moins qu'il ne s'est passé rien de grave entre vous. C'était la première fois, n'est-ce pas? qu'il venait. Mais tu vas me promettre de ne plus le revoir cet homme, autrement il ne faudrait pas songer à rester ici.

Toujours debout, le regard à terre, tortillant entre ses doigts le bord de son tablier blanc, de grosses larmes coulaient quatre à quatre le long de ses joues, et elle était résolue à ne plus ouvrir la bouche; il n'en fût sorti que des sanglots.

— Et maintenant, Aleth, continua Robert en prenant sa femme par le menton, pardonne-moi et pardonne à ma mère.

— Je tâcherai de pardonner, dit-elle; il me sera plus difficile d'oublier.

A son tour, elle quitta la salle à manger. Les émotions diverses par lesquelles elle venait de passer l'avaient troublée si profondément qu'il lui tardait de se retrouver seule avec elle-même. Mais à peine fut-elle sortie que Mme Paluel reparut, fondit sur Mariette, la saisit par les deux épaules et, farouche comme une tigresse qui sent sa proie sous ses ongles, lui cria :

— Maintenant que celle qui te faisait peur n'est plus là, confesse que tu as menti.

— Non, non, madame, murmura-t-elle plus morte que vive, j'ai dit la vérité, c'était moi.

— O la malheureuse! poursuivit Mme Paluel en la secouant comme si elle eût voulu la disloquer. Ils t'ont donné de l'argent. A quoi monte la somme?

Robert lui enleva des mains sa victime et s'écria :

— Mille tonnerres ! en as-tu fini ? Tu veux la mettre à la question pour la faire mentir ?

Il ajouta d'un ton plus calme, mais en la regardant en dessous :

— Mais tu ne savais donc pas quel jeu d'enfer tu jouais ! Vous aurez beau faire et beau dire, la femme que tu hais m'est entrée si avant dans le cœur que je te défie de l'en arracher, et si tes yeux ne t'avaient pas trompée, je te le jure, elle, l'autre ou moi, j'aurais tué quelqu'un.

Pour la troisième fois depuis qu'elle habitait cette maison où elle avait eu des jours si heureux, Mariette passa la nuit à sangloter ; mais elle ne regrettait rien.

Le lendemain, Aleth réussit à se ménager un tête-à-tête avec elle. D'un air de reine qui daigne reconnaître les services de ses sujets, elle lui dit :

— Tu es une bonne fille, Mariette, je t'avais fait tort, excuse-moi. A la vérité, il n'y avait pas dans ce qui s'est passé l'autre nuit de quoi fouetter un chat. J'étais allée causer avec un de mes frères, qui avait quelque chose à me demander. Je n'ai pas osé le dire, ma belle-mère a tant de venin dans le cœur qu'elle voit des crimes partout... Sois sûre que je te récompenserai quelque jour ; en attendant, prends ceci.

A ces mots, elle lui tendait deux pièces d'or. Les âmes douces ont leurs saintes colères ; le Dieu qui se fâche et qui tonne visite quelquefois les humbles, qui sont ses élus. Mariette repoussa avec tant de violence la main qu'on lui tendait qu'elle envoya rouler à terre les deux pièces, et ce ne fut pas elle qui les ramassa. Puis, elle répondit d'un ton presque altier :

— Vous ne me devez rien, madame. Croyez-vous donc que j'aie menti pour vous être agréable ?

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA

DÉCADENCE DE LA PRUSSE

APRÈS FRÉDÉRIC II

I. Philippson, *Geschichte des preussischen Staatswesens*; Leipzig, 1880-1882. — II. Archives des affaires étrangères, *Correspondance de Prusse*.

« La Prusse est aujourd'hui sur le continent le pivot de la paix ou de la guerre, » écrivait Mirabeau au mois de juillet 1786. La Prusse, c'était Frédéric, et Frédéric allait mourir. Que deviendrait son royaume après lui? L'état qu'il avait rendu si redoutable était-il assez fortement constitué pour se soutenir entre d'autres mains que les siennes? Y avait-il en Prusse, en dehors et à côté du grand souverain qui se mourait, les élémens d'une grande monarchie? Les hommes d'état, les Français en particulier, avaient grand intérêt à savoir à quoi s'en tenir. Frédéric, qui avait été pour la France un allié perfide et un ennemi dangereux, avait fini par vivre avec elle en assez bonne intelligence; mais l'héritier présomptif passait pour fort hostile. Il importait de se renseigner sur les intentions du roi futur et sur les forces réelles dont il disposerait. La mode était aux missions secrètes. Les gouvernemens y croyaient; c'était pour les volontaires et pour les irréguliers de la politique un moyen de montrer leur savoir-faire et de se lancer dans le monde. Les annales de la diplomatie occulte sont émaillées de noms illustres. Il n'y en a point de plus fameux que ceux des deux hommes auxquels la mort imminente de Frédéric fournit, en 1786, l'occasion de débuter dans les confidens et à l'arrière-plan, en attendant le jour très prochain où

ils tiendraient les premiers rôles dans la grande tragédie du siècle. Sur la proposition de Talleyrand, Mirabeau fut envoyé à Berlin. Dans cette répétition improvisée où ils s'exerçaient l'un et l'autre, Mirabeau tenait l'emploi d'ambassadeur, Talleyrand celui de ministre *in partibus*. Le futur négociateur des traités de Vienne recevait les lettres, les déchiffrait, les remettait à Vergennes, « épurées, arrangées, embellies, » pour l'usage du roi (1). Ce travail de révision n'était point inutile. Les lettres de Mirabeau, écrites « au jour le jour, avec la rapidité de l'éclair, sans avoir le temps de relire, » se ressentaient de l'état d'orage, de la tempête continuelle au milieu desquels vivait Mirabeau. Les pointes cyniques s'y mêlent aux traits de génie. Cette correspondance diplomatique est composée sur le ton du pamphlet. On y retrouve l'emportement, la véhémence, et malheureusement aussi les taches qui souillent les écrits du donjon de Vincennes. C'est l'ébauche violente, le premier jet désordonné du grand ouvrage que Mirabeau devait rapporter de Berlin et publier en 1788, *la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*. On y relève les mêmes contradictions : une critique pénétrante des défauts de l'œuvre, une admiration enthousiaste pour l'auteur. « Si la Prusse périt, s'écrie Mirabeau, l'art de gouverner retournera vers l'enfance. » Puis, après avoir décrit « cette machine supérieure à laquelle des artistes de génie ont travaillé pendant des siècles, » il en dévoile tous les vices secrets et il conclut : « Jamais royaume n'annonça une plus prompte décadence... La monarchie prussienne est constituée de manière qu'elle ne saurait supporter aucune calamité, pas même celle, à la longue inévitable, d'un gouvernement malhabile... Si jamais un prince peu sensé monte sur ce trône, on verra crouler soudainement ce géant formidable... On verra la Prusse tomber comme la Suède. »

Cette opposition est au fond des jugemens de tous les contemporains. L'apologie et la critique étaient également motivées. L'histoire devait les justifier tour à tour. Une même génération d'hommes allait être le témoin de la chute prodigieuse de la Prusse et de son relèvement plus étonnant encore. Les causes des événemens qui se sont déroulés dans ce siècle étaient posées à la fin du siècle dernier. Elles étaient toutes dans le caractère du roi qui allait disparaître, dans celui de l'établissement qu'il avait fondé et du peuple qu'il gouvernait. Quand on les étudie de près, on n'est plus surpris des contradictions que les contemporains signalaient sans pouvoir les résoudre.

(1) *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 1789; lettre du 24 octobre 1786. — Voir pour le détail de la mission, Bacourt, *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, I, p. 343, note.

I.

Frédéric avait triomphé des deux grandes épreuves des conquérans : il avait gardé ce qu'il avait su prendre, il avait assimilé à ses états héréditaires les provinces qu'il y avait annexées. Il croyait à la durée de son ouvrage. Il convenait que sa mort serait une crise pour l'état prussien. « Mais, ajoutait-il, une monarchie ne se détruit pas si vite, et la mienne est bien montée. S'ils veulent même, ils ne pourront presque pas la gâter. » En cela il se trompait. Il avait le sentiment de sa propre valeur, et ce sentiment n'était point exagéré; mais il se faisait de grandes illusions sur la valeur de son gouvernement. Il personnifiait la Prusse; nul souverain ne put dire avec autant de vérité : « L'état, c'est moi. » C'était le ressort de la monarchie prussienne, c'en était aussi le vice et la faiblesse. L'état, c'était le prince, le prince était un grand homme d'état. C'est ce qui explique en partie l'engoûment des philosophes et des réformateurs pour le roi de Prusse et sa politique. Ils confondaient volontiers le règne de la liberté avec le règne des « lumières, » et le règne des « lumières » avec celui des philosophes. Sauf Montesquieu, qui voyait de plus haut et plus loin, les contemporains n'allaient guère dans leurs vœux au-delà du despotisme éclairé, et le gouvernement de Frédéric en présentait sous beaucoup de rapports un modèle achevé. Les défauts de l'œuvre provenaient des qualités mêmes de l'artiste qui l'avait créée. L'activité infatigable de Frédéric, son caractère impérieux, ses habitudes militaires le portaient à tout commander, à tout diriger, à tout faire par lui-même. Il avait tout ramené aux proportions de son esprit, et elles dépassaient la moyenne des capacités humaines. Il administrait l'état comme un propriétaire administre son bien. Tout son système de gouvernement se réduit à cette donnée élémentaire : l'exploitation d'un grand domaine par un maître intelligent.

« Frédéric le Grand, dit un contemporain qui avait servi en sous-ordre dans son cabinet (1), Frédéric dirigeait seul tous les ressorts de l'état. Ses ministres demandaient ses ordres par écrit, et, de son cabinet, il prononçait d'un trait de plume sur les affaires les plus importantes comme sur les moindres détails... Le mépris des hommes dont il n'avait pu se défendre... l'avait rendu sur les jugemens d'une indifférence parfaite, et jamais, dans ses ordres de deux lignes, il n'énonçait un motif. Deux ou trois secrétaires, gens

(1) Lombard, *Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 et 1807; Leipzig, 1808.

médiocres et machines, lui suffisaient pour ce mode de travail. » Il ne voulait ni demander un conseil, ni confier un secret. Il n'aurait pas même toléré les subalternes de la dernière manière de Louis XIV. Aussi ne forma-t-il point d'élèves. Parmi les serviteurs habitués à subir silencieusement son ascendant et à traduire en langue vulgaire ses ordres infaillibles, il y avait cependant des hommes instruits, distingués, dans le courant du siècle, des ministres éclairés, comme on disait alors, les Herzberg, par exemple, les Zedlitz, les Carmer, les Struensée, les Schulenbourg, les Finckenstein. Mais en les réduisant à un rôle inférieur, Frédéric leur avait enlevé la confiance en eux-mêmes et la confiance du public. Dans le lourd mécanisme des chancelleries, les volontés étaient anéanties, les caractères étaient déprimés. Du premier des commis au dernier des scribes, tous n'étaient capables que d'une obéissance passive. La bureaucratie qui enveloppait toutes les parties de l'état dans son réseau enchevêtré était un instrument et non une institution. Entre des mains énergiques et habiles elle portait la vie du centre aux extrémités; par elle-même, elle n'était rien et ne valait rien. Elle était prête à transmettre avec la même docilité des ordres contradictoires et des impulsions déréglées. De là l'unité et la suite dans le gouvernement aussi longtemps que Frédéric gouverna; la confusion et l'incohérence dès qu'il y eut sur le trône un roi faible d'esprit et incapable de desseins concertés. Frédéric laissait des agens disciplinés, il ne laissait ni conseillers ni administrateurs. Dans ce pays qui n'avait pas encore de tradition de gouvernement, il ne restait après lui qu'une routine.

Frédéric n'avait point de budget. Il était son propre contrôleur des finances et sa chambre des comptes. On sait avec quelle parcimonie il réglait ses dépenses, de quelle monnaie il payait ceux qui travaillaient pour sa gloire. Mais supposez à sa place un prince fastueux entouré de favoris cupides, et le système tourne du coup à la dilapidation et à la ruine. Il y a de l'épargne, en effet, mais il n'y a ni crédit, ni ressources. L'argent perdu ne se retrouve point. Il avait fallu à Frédéric des prodiges d'économie pour subvenir aux frais de deux longues guerres, et, dans ce pays le plus pauvre de l'Europe, dans ce temps où tous les états étaient obérés, arriver, avec un revenu de 17 millions, à former un trésor de 60 millions d'écus et à entretenir une armée de 160,000 hommes.

Cette armée était le rouage le plus savamment construit et le mieux monté de la machine; mais ce n'était encore qu'un rouage. Toute la force vive, le générateur et le propulseur, étaient dans l'âme du roi. Il exigeait l'obéissance aveugle et mécanique. L'initiative chez l'officier lui semblait presque aussi coupable que l'indiscipline chez le soldat. Il voulait la servitude sans la grandeur qui la

relève. Il ne faisait aucun cas des vertus militaires. Le tiers de son armée était formé d'étrangers, achetés ou enlevés par ses recruteurs. Le reste, qui était prussien, était séquestré de la nation. Frédéric s'en félicitait, car la guerre, ainsi soutenue et portée au dehors, ne troublait point la vie de l'état ; mais si la guerre était malheureuse et l'état envahi, la nation devait être incapable de se défendre. « La Prusse, écrivait Mirabeau, n'a qu'une armée et qu'un trésor... L'armée prussienne, anéantie, ne peut pas plus renaître que son trésor. » Privée de l'âme qui l'animait, qui en faisait la force, l'intelligence et la vie, cette armée devait se dissoudre. Tous y avaient appris à obéir, nul à commander. Frédéric disparu, personne ne commanda plus et beaucoup cessèrent d'obéir. Les soldats étaient des instrumens : ils n'avaient pas de patrie. Les officiers étaient des cosmopolites. Livrés à eux-mêmes, ils se mirent à raisonner de philosophie et de politique. Ils étaient de leur siècle, le roi ne leur interdisait pas de railler et de discuter. Lorsqu'ils n'eurent plus de maître ou lorsque le maître fut incapable de les guider, il se trouva parmi eux plus de négociateurs que de capitaines. Ils combattirent sans doute avec vaillance et plusieurs fois même avec éclat, mais ils étaient en même temps présomptueux et indécis, pédans et irrésolus. Cela les empêcha souvent de vaincre, et ce fut, en 1806, la principale cause de leur défaite.

Cependant il leur restait des mœurs et des habitudes militaires ; l'armée conservait une admirable contenance dans la paix et fit plusieurs fois encore grande figure sur les champs de bataille. Les diplomates n'avaient ni tenue d'idées, ni mœurs politiques. Les disciples de Frédéric ne reproduisirent que ses défauts ; ses imitateurs ne représentaient que la grimace d'un grand homme. Le génie de Frédéric voilait aux contemporains les procédés de sa politique ; le génie évanoui, il ne resta plus que les procédés, qui parurent ce qu'ils étaient, c'est-à-dire odieux. La modération de Frédéric, ce bon sens politique qu'il possédait à un si haut degré, corrigeaient le vice de ses principes aux yeux d'un public qui excuse souvent un crime, mais ne pardonne jamais une faute. Ce n'en était pas moins, comme il l'a lui-même avoué, *à force de négocier et d'intriguer*, qu'il en était venu à ses fins. L'intrigue, après lui, resta le seul fond de la politique prussienne. La cupidité qu'il avait apaisée chez lui en la satisfaisant avec mesure, se répandit après lui gloutonnement de tous côtés et sur tous les objets. Il y avait pour la Prusse des tentations partout. Elle crut tout permis et tout possible, oubliant que, si Frédéric avait réussi, c'est qu'il ne s'était permis que le possible. A défaut de scrupules, il avait de la prudence. Ceux qui le remplacèrent, infatués de sa force et grisés de son suc-

cès, mirent une diplomatie sans conscience au service d'une ambition sans frein.

Il n'était pas jusqu'aux meilleurs ouvrages de Frédéric qui n'eussent leur vice caché et ne portassent en eux un ferment de dissolution. La tolérance religieuse des rois de Prusse était justement célèbre. On peut en dire, et à un titre plus élevé, ce que Mirabeau disait de la guerre, qu'elle était l'industrie nationale de l'état. La faute qu'avait commise Louis XIV en révoquant l'édit de Nantes, le dommage qui en était résulté pour la France, les avantages qu'on en avait retirés en Prusse, étaient enseignés à Berlin comme une maxime de gouvernement. Les jésuites en profitèrent au XVIIIe siècle, comme les protestans en avaient profité au XVIIe. Les réformés proscrits par Louis XIV apportèrent à la Prusse des ingénieurs, des officiers, des savans, des artistes; les jésuites expulsés par Louis XV lui fournirent des pédagogues dont l'enseignement mécanique s'accommoda très vite à la discipline prussienne; ils aidèrent puissamment Frédéric à assimiler les populations catholiques annexées de la Silésie et de la Pologne. La liberté religieuse, dont ils étaient seuls à jouir en Europe, était pour les sujets du roi de Prusse un inappréciable bienfait; mais, pour le roi, c'était un simple instrument de règne, un moyen d'attirer les colons et de fondre ensemble les élémens divers de la population. La tolérance de Frédéric ne procédait ni du respect de la conscience, ni de l'amour de la liberté; elle était fille du scepticisme et de l'indifférence morale. « Les hétérodoxes, écrivait un diplomate français (1), pensent que chacun doit être libre dans sa croyance et que la vertu sans la foi peut servir au salut. Frédéric II, qui les favorisait, n'a jamais permis qu'ils fussent inquiétés. Son principe était que le troupeau doit être seul écouté dans le choix du pasteur. Plusieurs fois, il a fait destituer des prêtres hétérodoxes parce que leurs paroissiens en avaient désiré qui fussent attachés à l'orthodoxie. Mais il montrait une entière indifférence sur la prédication d'une doctrine quelconque pourvu que les ouailles en fussent contentes... M. Schultz, ministre à Gilsdorf, près de Berlin, chéri de ses paroissiens, a pendant dix ans prêché le matérialisme. » Le haut clergé luthérien était ouvertement rationaliste. La prédication, dans les grandes villes, se réduisait à la morale, à l'humanité, au sentiment. Un conseiller supérieur du consistoire, Spalding, déclarait qu'il fallait supprimer de l'enseignement religieux les mystères et le surnaturel. Le fond de leurs croyances se ramenait au déisme anglais traduit et commenté par l'auteur du *Dictionnaire philosophique :* « C'est Voltaire en rabat et en robe de

(1) Custine le fils, 1er avril 1792.

pasteur, » écrivait Forster. Plusieurs suivaient le maître jusqu'au bout, égayant leurs sermons par des sarcasmes (1). Frédéric les laissait dire, pourvu qu'ils louassent le roi et enseignassent l'obéissance aux sujets. Tout était calcul de sa part ; il y joignait la forfanterie du libertinage et le cynisme de l'impiété.

Cette tolérance subalterne produisit des effets dissolvans. Ne procédant pas du respect des croyances, elle en engendra le mépris. Comme il n'y avait dans cette société nouvelle, en dehors du frein religieux, aucune tradition de mœurs sociales, la corruption s'y mit et la rongea. Le scepticisme du roi gagna les sujets, qui le traduisirent en actes. C'était le ton du bel air, tout le monde le prit à Berlin et se conduisit en conséquence. Le levain de licence et de sensualité qui gâte toute la littérature du siècle, fermenta sans obstacle dans ces âmes encore grossières, où une civilisation hâtive avait surexcité les imaginations et les sens sans adoucir l'âpreté des passions primitives. Ils n'avaient ni la délicatesse du goût, ni le raffinement des mœurs, ni les habitudes d'élégance, ni la légèreté d'esprit qui corrigeaient ailleurs, en France par exemple, la dépravation du siècle. Elle s'étala en un lourd dévergondage. Les employés, les gentilshommes, les femmes se nourrissaient de d'Holbach et de La Mettrie, prenant au sérieux leurs doctrines et les appliquant à la lettre. Ajoutez que, dans cette capitale de construction récente, la société tout artificielle, amalgame improvisé d'élémens disparates, était comme prédisposée à la dissolution. Berlin fourmillait de militaires qui n'avaient point de famille et que les parades n'occupaient point toute la journée. Des gens de lettres, des aventuriers de plume et d'épée attirés par la réputation de Frédéric et réduits à vivre de brigue et d'expédiens; une noblesse très pauvre, très hautaine, très exclusive, à laquelle pesait la discipline royale et qui s'ennuyait; une bourgeoisie éclairée, enrichie, mais reléguée à l'écart ; entre ces groupes séparés les uns des autres par l'étiquette ou le préjugé, une sorte de « demi-monde, » où ils se rencontraient, causaient et se divertissaient à l'aise, le foyer des « idées françaises, » le centre des affaires et des intrigues, la société juive, la plus riche, la seule élégante de Berlin. Avec la merveilleuse souplesse de sa race, elle s'était assimilé la civilisation nouvelle, et se vengeait de l'exclusion politique dont elle était victime en rassemblant dans ses salons tout ce qu'il y avait à Berlin d'hommes d'esprit, de femmes aimables, de gens désireux de liberté et dépourvus de préjugés. Tel nous apparaît Berlin au temps de Frédéric. « Une des plus belles villes de l'Europe, écrivait Forster en 1779, mais les Berlinois! la sociabilité et le goût raffiné des jouissances dégé-

(1) Philippson, t. I, ch. I. — Perthes, *Politische Zustände*, liv. I, ch. II.

nèrent chez eux en sensualité, en libertinage (je dirais presque en voracité) ; la liberté d'esprit et l'amour des lumières en licence effrontée et en effrénée débauche de pensée. Les femmes en général sont perdues. » C'est aussi l'impression d'un diplomate anglais, sir John Harris, plus tard lord Malmesbury : « Berlin est une ville où, si l'on veut traduire *fortis* par honnête, on peut dire qu'il n'y a *vir fortis nec femina casta.* » Si l'on considère que, sauf chez les juifs, l'argent était rare, et que les tentations étaient d'autant plus fortes que l'on avait moins de moyens de les satisfaire, on s'explique que, dans beaucoup d'âmes, le dérèglement des idées et la corruption des mœurs ouvrît une plaie nouvelle, la plus dangereuse à coup sûr et la plus incurable dans les nations, la vénalité. Mirabeau, qui se connaissait trop, hélas! aux vices de son temps, a marqué d'une touche ineffaçable ceux de « ce noble tripot » de Berlin. Sous ce rapport, son fameux pamphlet est une peinture violente, mais vraie et « réaliste, » comme on dit aujourd'hui. Le cynisme n'y est guère que de la couleur locale. « Pourriture avant maturité, j'ai grand'peur que ce ne soit la devise de la puissance prussienne... Que ne peut l'argent dans une maison si pauvre? »

Il fallait la main de fer de Frédéric pour mettre en mouvement ces ressorts compliqués, régler cette lourde machine, contenir ces élémens assemblés à force d'art et prêts à se dissocier. Mais cette main était lourde et dure. Il y avait, au moins dans les classes supérieures, les seules dont on s'occupât alors et que l'on connût, une sorte de révolte sourde contre cette implacable discipline. Frédéric gagnait à être jugé de loin. On peut dire que Berlin était le lieu du monde où l'on admirait le moins le roi de Prusse. L'impatience du joug y refrénait l'enthousiasme. Frédéric était trop craint pour être aimé; son peuple ne le pleura pas. Le grand vide de sa mort parut d'abord une délivrance. Il se produisit à Berlin quelque chose d'analogue à ce que l'on avait vu en France lors de la disparition de Richelieu. Les esprits étaient à la fois inquiets et soulagés. « Tout est morne, rien n'est triste, disait Mirabeau. Tout est occupé, rien n'est affligé. Pas un regret, pas un soupir, pas un éloge! » Voilà donc le résultat de ce grand règne : tout le monde en désirait la fin! « On était las et excédé, » écrivait le ministre d'Autriche. D'ailleurs on se faisait d'étranges illusions sur l'avenir. Frédéric avait trompé ses sujets comme il se trompait lui-même sur la consistance de son œuvre. Les Prussiens ne comprenaient pas à quel point leur puissance était personnelle à leur roi. Fiers jusqu'à l'infatuation du rôle qu'il leur avait fait jouer, ils imaginaient qu'ils y étaient pour quelque chose et que l'âme de Frédéric lui survivrait en eux. Ils attendaient d'un nouveau règne la même gloire au dehors, la même sécurité au dedans, la même prospérité relative avec un

joug moins rude et une discipline moins sévère, ne comprenant pas que la dureté même du joug et la sévérité de la discipline étaient les conditions nécessaires de la durée de l'œuvre. Le système mercantile et protecteur qui avait créé l'industrie, la régie qui faisait affluer l'argent dans les caisses de l'état, l'épargne qui l'immobilisait dans le trésor entravaient et irritaient tout ce qui voulait travailler et négocier, tout ce qui réfléchissait aux conditions naturelles du commerce et de l'industrie; mais ils permettaient seuls au gouvernement le plus pauvre de l'Europe d'être mieux armé que les plus riches et de leur tenir tête. Bref, on désirait que le ressort se relâchât et l'on ne se rendait pas compte que relâcher le ressort, c'était anéantir l'état. Pour réformer la monarchie de Frédéric, il aurait fallu autant de génie qu'il en avait fallu pour la créer. Cette réforme cependant était indispensable, car Frédéric seul était de taille à soutenir l'édifice composite qu'il avait élevé. De là une catastrophe menaçante et presque inévitable. « Les cordes sont si tendues, écrivait Mirabeau, un mois après la mort du roi, les cordes sont si tendues qu'elles ne peuvent qu'être relâchées. Le peuple a été tellement opprimé, vexé, persécuté qu'il ne peut plus qu'être soulagé. Tout ira et presque de soi-même tant que la politique extérieure sera calme et uniforme. Mais au premier coup de canon ou à la première circonstance orageuse, tout ce petit échafaudage de médiocrité croulerait. Comme tous ces ministres subalternes se rapetisseraient! Comme tout, depuis la chiourme effrayée jusqu'au chef éperdu, appellerait un pilote! Qui serait ce pilote? »

II.

Le neveu de Frédéric, qui était appelé à lui succéder, n'était pas fait pour ce grand rôle. Il présentait sous tous les rapports un contraste complet avec le prince dont il recueillait le pesant héritage. Frédéric était débile et sobre; tout son prestige était dans le regard de « ses grands yeux qui, au dire de Mirabeau, portaient, au gré de son âme héroïque, la séduction ou la terreur. » Frédéric-Guillaume II était un « bel homme, » très sanguin, très robuste, aimant les exercices violens et les plaisirs grossiers. « La taille et la force d'un cent-suisses » écrivait le ministre de France d'Esterno, qui le goûtait peu. « Une énorme machine de chair, » disait un diplomate autrichien qui le vit à Pillnitz en 1791. « Le vrai type d'un roi, » selon Metternich, qui lui fut présenté en 1792, à Coblentz, au moment de la croisade des Allemands contre la France et sa révolution. « Sa taille, ajoute-t-il, était gigantesque et sa corpulence à l'avenant. Dans toutes les réunions, il dominait de la tête la foule qui l'entourait. Ses manières étaient nobles et engageantes. » Il s'exprimait

avec un certain effort, par petites phrases hachées (1). Rien en lui ne rappelait l'implacable et souveraine ironie de Frédéric. « Son regard, dit un apologiste (2) n'annonce pas un homme de génie, mais la candeur allemande brille sur son front. » Candeur singulière, et que l'on aurait quelque peine à admettre si l'on prenait le mot au sens propre et selon le sens commun. Il faut l'entendre comme on le faisait alors en Allemagne, à travers les traductions de Rousseau, dans cette acception équivoque et raffinée qui conciliait l'innocence avec l'impudeur, la vertu avec tous les dérèglemens de l'imagination et du cœur. Extatique et sensuel, dévot et licencieux, travaillé par des appétits ardens, tourmenté par les scrupules, superstitieux et débauché, croyant aux esprits et aux « spirites, » inclinant à la cabale, Frédéric-Guillaume avait le goût de la morale et le sentiment de la religion. Il en parlait avec respect, avec effroi, avec émotion. C'était chez lui un penchant naturel, c'était aussi une attitude, celle de tout héritier présomptif envers le maître régnant, un moyen de se faire admirer et de séduire les esprits par le contraste. L'impiété de Frédéric n'avait trouvé que trop d'imitateurs parmi les Prussiens francisés; mais elle faisait scandale parmi les Prussiens restés Allemands, qui, tout enclins qu'ils fussent à la débauche du siècle, ne pouvaient se contenter de cette boisson âcre et crue. Il leur fallait jusqu'en leur ivresse quelque chose de plus onctueux et de plus mélancolique, un aliment à la rêverie, les illusions du sentiment, la volupté du remords, le libertinage trempé de larmes. Le vin clair et pétillant de Voltaire ne leur suffisait pas; ils voulaient la liqueur subtilisée, l'hydromel fermenté de Rousseau. Ils recherchaient jusque dans leurs divertissemens je ne sais quelle revanche germanique contre l'influence française qui avait régné despotiquement sous Frédéric. Le nouveau roi subissait ces tendances et en profitait. Il affectait de ne parler qu'allemand, de détester la France, les Français, leur frivolité, leurs principes, leur littérature, de combattre leur domination et de condamner leurs mœurs.

Il pouvait être, on pouvait être autour de lui, dupe de cette « candeur allemande. » Frédéric ne l'était point. Il peint, en ses mémoires, son neveu tel qu'il était en 1765 à vingt et un ans lors de son premier mariage avec Élisabeth de Brunswick (3). « L'époux jeune et sans mœurs, abandonné à une vie crapuleuse, faisait journellement des infidélités à sa femme. La princesse, qui était dans la fleur de sa beauté, se trouvait outragée du peu d'égards qu'on avait pour ses

(1) Rapport du référendaire Spielmann, sur l'entrevue de Pillnitz. Vivenot. *Quellen*, I, 208.

(2) Le baron de Trenck, *Examen critique de l'histoire secrète de la cour de Berlin*, 1792.

(3) *Mémoires*, éd. Boutaric, II, p. 331.

charmes. Bientôt elle donna dans des débordemens qui ne le cédaient guère à ceux de son époux. » Ils divorcèrent en 1769. Frédéric-Guillaume épousa une princesse de Darmstadt. Le second mariage ne fut pas plus heureux que le premier. La princesse ne se vengea point; mais elle aurait eu des motifs de le faire. Le prince reprit ses habitudes de débauche. Avec beaucoup de caprices, il eut une maîtresse en titre. Cette personne, qui sut toujours garder la faveur, sinon l'amour de Frédéric-Guillaume, était la fille d'un petit musicien. Elle épousa le valet de chambre du prince, devint Mme Rietz et fut faite plus tard comtesse de Lichtenau (1). Frédéric-Guillaume avait eu de son premier mariage une fille, la princesse Frédérique, qui était élevée par la reine, femme réléguée sinon répudiée du grand Frédéric. Le père en visitant sa fille s'éprit d'une de ses demoiselles d'honneur. Elle se nommait Mlle de Voss, était de bonne maison, cousine d'un des ministres du roi, M. de Finckenstein, et avait un frère président de chambre. « Cette belle qui, selon moi, est fort laide, écrivait Mirabeau, est un mélange de pruderie et de cynisme, d'affectation et d'ingénuité;.. elle a une sorte d'esprit naturel, quelque instruction, des manies plutôt que des volontés, une gaucherie... qu'elle s'efforce de sauver par les apparences de la naïveté... Pour toute grâce elle n'a que le teint du pays, encore le trouvé-je plus blafard que blanc; une gorge très belle. Ce mélange de licence unique, qu'elle joint aux airs de l'ignorance innocente, et de sévérité de vestale a, dit-on, séduit le prince. »

Frédéric-Guillaume était de ces libertins compliqués qui cherchent dans une résistance savante un ragoût pour leur passion et un calmant pour leurs scrupules. Le manège de Mlle de Voss dura près de deux années. Les péripéties de ce singulier roman étaient la fable de la cour. La propre tante de l'héroïne, une grande dame très sensible, vertueuse en ce qui la concernait, mais aveuglée et confondue devant la majesté royale, en a soigneusement noté dans son journal les piquans épisodes. Il n'avait point encore de dénoûment lorsque la mort du grand Frédéric en suspendit le cours pour quelques semaines. Roi depuis le 17 août 1786, Frédéric-Guillaume avait, au début, tout oublié pour les affaires. Mais, dès le 8 septembre, Mirabeau constatait que « la ferveur du novice paraissait se ralentir. Mlle de Voss, ajoutait-il, est prête à céder. » Le roi, pour la voir plus à l'aise, avait monté une maison à sa fille Frédérique; Mlle de Voss en faisait les honneurs. L'année se passa cependant sans que la vestale se rendît. Elle aimait le roi; mais

(1) Voir, outre le livre de M. Philippson, *les Souvenirs de la comtesse de Voss*, Leipzig, 1876, et Wolf : *OEsterreich und Preussen*, Vienne, 1880.

l'honneur de la famille parlait encore plus haut que l'amour. Elle mettait d'ailleurs à sa capitulation des conditions rigoureuses : un mariage de la main gauche, le consentement écrit de la reine, et l'éloignement de la maîtresse en titre, Mme Rietz. Sur ce dernier point le roi fut inflexible; il céda sur les deux autres. La reine donna son adhésion sous la réserve qu'il n'y aurait ni divorce réel ni séparation publique : elle conserverait son titre de reine et sa qualité de femme légitime. Le reste, paraît-il, la touchait médiocrement. Il n'y avait plus qu'à conclure le mariage, mais c'était chose délicate et scabreuse dans ces conditions. On sut alors que s'il y avait des juges à Berlin, il y avait aussi des casuistes, et que les piétistes luthériens savaient au besoin se montrer aussi fertiles en ressources que les disciples de Sanchez. Le consistoire délibéra, fouilla les archives, compulsa les précédens. On en découvrit un, qui parut péremptoire. En 1539, Philippe de Hesse, qui ne s'accommodait point de sa femme, une duchesse de Saxe, s'éprit d'une demoiselle de Saal. Celle-ci voulait absolument être épousée. Philippe, qui lisait la Bible en langue vulgaire, ne voyait pas pourquoi un prince allemand s'interdisait ce que les patriarches s'étaient permis. La primitive église s'était montrée d'ailleurs conciliante sous ce rapport, et l'empereur Valentinien II avait éprouvé les bienfaits de sa tolérance. Cette prétention du prince réformé jeta les réformateurs dans un cruel embarras. Luther et Mélanchthon, mis par lui en demeure de se prononcer, l'adjurèrent de refréner ses passions, mais conclurent que rien dans le Nouveau-Testament ne défendait en cette matière ce qui était autorisé par l'Ancien. Philippe épousa Mlle de Saal et devint bigame, ce qui produisit un grand scandale dans l'église réformée et au dehors. Mélanchthon en conçut des remords dont il faillit mourir; Luther se rétracta formellement. Le consistoire prussien ne tint compte que du fait. Il invoqua la lettre, méconnut l'esprit, autorisa le mariage et, loin de venir à résipiscence, en vint bientôt à récidive, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Le mariage fut célébré en juillet 1787 dans la chapelle royale de Charlottenbourg; Mlle de Voss prit le nom de comtesse d'Ingenheim. Son bonheur fut court : elle mourut au mois de mars 1789. C'est un deuil général à Berlin, écrivait M. d'Esterno. « La comtesse d'Ingenheim est cruellement regrettée du peuple, de la famille royale et même de la reine, beaucoup moins pour la personne de la dite comtesse que pour l'augmentation de crédit qui va résulter de cette mort en faveur de la dame Rietz, ancienne maîtresse d'habitude que l'on dit très avide et très intrigante. »

La littérature du temps, tout imprégnée de Rousseau, s'attendrissait sur les douleurs royales, célébrait les « vertus » de ce monarque « sensible » et opposait au scepticisme desséchant de Vol-

taire, à la frivolité coupable des Français, le tendre abandon avec lequel Frédéric-Guillaume se livrait « au plus doux penchant de la nature. » « Les ennemis des femmes, écrivait le baron de Trenck, ont été les fléaux de l'humanité. Le roi de Prusse a l'âme grande et sensible; il est en amour capable d'un tendre attachement: il sait estimer sa maîtresse. En supposant qu'il lui donne un million, ces richesses se partagent entre les membres de la famille qui sont des citoyens. Il ne privera pas un honnête homme de l'épouse qui faisait son bonheur, il ne sacrifiera pas Rome à Cléopâtre. » Il veut plaire par lui-même. Il a courtisé vingt mois Mlle de Voss, il l'a épousée, il lui a été fidèle, « il a pleuré sur sa cendre. Tout citoyen assez éclairé pour connaître les faiblesses humaines, » doit souhaiter que, s'il fait un autre choix, il le fasse tomber sur un objet enfin digne de son cœur. « Laissons-le donc jouir d'un bonheur qui est celui du simple paysan, comme il est celui des rois! » Ce galimatias hypocrite, cette casuistique licencieuse, étaient alors de fort bon ton et très goûtés en Allemagne.

La distraction que Trenck souhaitait à l'âme éplorée du roi ne se fit point attendre. En 1790, le jour de l'anniversaire de la mort de la comtesse d'Ingenheim, Mlle Dœnhof fut présentée à la cour. On y était fort occupé des consolations de Frédéric-Guillaume. On avait même, comme on disait alors, « mis en prétention » une demoiselle Viereck, amie de Mlle de Voss, et qui l'avait remplacée près de la princesse Frédérique. Malheureusement pour les amis de Mlle Viereck, elle était brune, et ne rappelait nullement la défunte. Mlle Dœnhof au contraire était, dit le ministre de France, « si parfaitement blonde qu'étant jolie à la lumière, elle était au jour aussi jaune qu'un citron. » Elle avait, avec les mêmes charmes que Mlle de Voss, le même ragoût de piétisme et de vertu. Il fallut encore épouser. Le roi n'y voyait point de difficultés. « Je suis séparé de la reine, écrivait-il à Mlle Dœnhof, je suis veuf de Mme d'Ingenheim, je vous offre mon cœur et ma main (1). » Il ne s'en cacha point, déclarant très haut qu'il avait des motifs de répudier la reine, mais qu'il se dispenserait de les articuler pour ménager la dignité du trône. Le consistoire n'avait plus à délibérer; les précédens étaient posés, on les suivit. Le mariage eut lieu le 10 avril 1790, et ce fut le prédicateur de cour Zœllner qui le bénit comme il avait béni celui de Mlle de Voss. La reine donna à la fiancée des girandoles de diamans. La reine douairière la reçut, et tout le monde lui fit fête à la cour. Toutefois elle n'obtint pas plus que Mlle de Voss l'éloignement de Mme Rietz. Cette favorite, qui avait reçu 70,000 écus pour s'en aller, demeura, prit un officier pour galant et obtint même du roi qu'il

(1) Ranke, *die deutschen Mächte und der Fürstenbund*, I, p. 287.

lui donnât de l'avancement. Ainsi, en 1790, le roi de Prusse, veuf de Mlle de Voss, avait trois femmes vivantes : la princesse de Brunswick qui était répudiée, la princesse de Darmstadt qui, encore que divorcée, gardait la qualité de reine, et Mlle Dœnhof, épouse morganatique. Cette troisième femme, mandait un diplomate, ne sera pas la dernière, car « celles dont le roi aura envie voudront aussi être épousées. » Le prince d'ailleurs y était toujours prêt. La polygamie lui paraissait une prérogative de la souveraineté. A la suite d'une intrigue de cour, il se fit, en 1792, séparer de Mlle Dœnhof, couronnant par un divorce morganatique l'étrange série de ses évolutions conjugales. Il offrit ensuite son cœur et sa main à une demoiselle Bethmann, fille d'un banquier, qu'il avait connue à Francfort et qu'il trouvait fort à son goût. Cette jeune personne, au dire de Lord Malmesbury (1), « était tout sentiment et toute flamme; » mais elle avait des principes et de l'esprit de conduite : elle conçut des scrupules sur le caractère du mariage et des inquiétudes sur la constance de l'époux. Elle refusa, épargnant aux casuistes de Berlin les embarras d'une délibération plus scabreuse encore que les précédentes. Je ne sais si ces théologiens concilians, élevés à l'école de Voltaire et de Frédéric, prenaient fort au sérieux ces mariages simultanés ; au dehors on y trouvait matière à rire, et la grande Catherine, qui ne se croyait point tenue à tant de formalités, s'en divertissait fort : « Ce gros lourdaud de Gu, — c'était le nom qu'elle donnait à Frédéric-Guillaume dans ses lettres à Grimm, — ce gros lourdaud vient d'épouser une troisième femme; le gaillard n'a jamais assez de femmes légitimes; pour être un gaillard consciencieux, c'en est un (2). »

Frédéric-Guillaume aimait les femmes; mais les femmes ne le gouvernaient pas. Pour échapper à l'influence des maîtresses, il tomba sous l'influence des favoris, et le peuple n'y gagna rien. Mal élevé, tenu par son oncle à l'écart des affaires, méfiant des autres, parce qu'il était très méfiant de lui-même, il ignorait l'art du gouvernement et caressait de vagues projets de réforme. Les ministres que laissait Frédéric, encore que fort secondaires, le gênaient et lui imposaient. Il redoutait de passer pour subir leur direction; d'ailleurs ces ministres représentaient des idées et un système qu'il affectait de condamner. « Le roi sera mené précisément parce qu'il a peur de l'être, » écrivait Mirabeau. La crainte d'être gouverné par ses ministres le livra aux subalternes. Ceux-ci le dominèrent promptement en s'abaissant devant lui, en rassurant son orgueil

(1) *Journal et Correspondance de lord Malmesbury*. Décembre 1793 et janvier 1794. — Philippson, II, p. 148.

(2) Lettre à Grimm, 23 juin 1790, en allemand. Société d'histoire de Russie, *Correspondance de Catherine II avec Grimm*.

ombrageux, en flattant ses passions, en exploitant surtout les défaillances de son esprit. Frédéric-Guillaume voulait le bien de l'état, il avait un sentiment obscur, mais assez vif, de la nécessité de réagir contre les excès du gouvernement de Frédéric; mais ses intentions s'égaraient et ses velléités de réforme, plus mystiques que politiques, procédaient moins de la notion des intérêts de l'état que de l'influence d'une doctrine secrète dont il était pénétré. L'homme d'état n'était en lui qu'un adepte de la magie; il devait avoir pour ministres de simples charlatans. D'habiles prestidigitateurs, doublés de fins intrigans, allaient remplacer à Potsdam les « ministres éclairés » de Frédéric. C'est là un des traits les plus curieux de cette époque troublée.

Vers la fin du XVIIIe siècle, par réaction contre le scepticisme voltairien et le joug trop absolu de la raison, les esprits se rejetèrent brusquement dans le surnaturel. Parmi les sectes qui se formèrent alors en Allemagne, il y en avait une, celle des rose-croix, qui réunit promptement, et en particulier dans les cours, un grand nombre d'adeptes. Théurgiens et philosophes, ils offraient une doctrine et un lien aux esprits inquiets auxquels le rationalisme ne suffisait pas, auxquels le christianisme pur ne suffisait plus, et qui mêlaient un vague besoin de merveilleux aux aspirations humanitaires dont toute l'Europe était alors travaillée. Respectueux des pouvoirs établis, adversaires déclarés des réformateurs révolutionnaires, ils prêchaient aux princes la bonne parole et les conviaient à faire le bonheur de l'humanité en fortifiant leur pouvoir. Flattant à la fois leur imagination et leur ambition, ils conciliaient le despotisme avec l'humanité. Ils déclaraient posséder le secret de faire de l'or, recette précieuse en un temps où tous les trésors étaient vides; et le secret de réformer les gouvernemens sans affaiblir l'autorité des princes, secret non moins utile à une époque où l'on sentait partout couver le mécontentement, sinon la révolte. Ils prétendaient disposer des forces de la nature au profit de leurs adeptes. Ils les mettaient en rapports avec les grands hommes des temps passés, qui devenaient ainsi leurs confidens mystiques et leurs secrets collaborateurs. Théosophes doublés de charlatans, tartufes d'humanité, hypocrites de sentiment, complaisans aux faiblesses des grands, courtisans et intrigans, tous les moyens leur étaient bons pour parvenir, et leur mysticisme grossier était pour eux une carrière. C'est ainsi que deux d'entre eux s'insinuèrent dans l'intimité de Frédéric-Guillaume, captivèrent sa confiance, arrivèrent à le gouverner, à dominer la Prusse et à exercer même un instant une action décisive sur les plus grandes affaires de l'Europe.

Le premier, Wœllner, était un pur intrigant. Fils d'un pasteur de

campagne du pays de la Marche, il s'était introduit dans la famille du général d'Itzenplitz, et, après avoir enjôlé la mère, avait fini par épouser la fille. Frédéric, qui n'était point indulgent aux mésalliances, le fit enfermer dans la prison de Berlin. La haine de Wœllner contre le roi philosophe date de cette époque. Il était en ce temps-là rationaliste et disciple de Wolf; il se fit franc-maçon. Mais déjà, dans le grand monde de l'Allemagne, le vent ne soufflait plus au pur déisme. Wœllner, qui était esprit fort et demeura toujours un parfait sceptique, changea de convictions; se jugeant aussi propre qu'un autre au commerce des apparitions et à l'industrie des mystères, il résolut de se faire « courtier honnête » entre les puissances de ce monde et celles de l'autre, fondant son crédit auprès des premières sur celui qu'il s'attribuerait auprès des secondes. Il s'affilia aux rose-croix et devint bientôt une des espérances de l'ordre.

Il connut ainsi l'homme qui devait balancer sa faveur auprès du roi de Prusse et partager un jour avec lui le gouvernement de Frédéric, le Saxon Bischoffswerder. Fils d'un petit gentilhomme, officier de fortune venu comme tant d'autres chercher du service en Prusse, celui-ci s'était faufilé auprès du prince royal et l'avait promptement séduit. Différent en cela de son futur associé Wœllner, il était vraiment superstitieux, croyait à ses panacées et fut même, à ce qu'on assure, au moins au début, la dupe de ses fantasmagories. Tandis que Wœllner, purement avide et cupide, ne voulait que se pousser au pouvoir, Bischoffswerder recherchait plus la réalité que les apparences du gouvernement. Enfin il était sincèrement dévoué à Frédéric-Guillaume. Wœllner avait la figure d'un cuistre de censure ou de cabinet noir. Bischoffswerder était homme de cour et homme du monde, de belle tenue, de maintien discret, le regard profond, le sourire mystérieux, séduisant, sachant allier les dehors de la dignité avec les complaisances de la servitude et dissimuler derrière un masque de modestie une insatiable ambition.

Il présenta Wœllner au prince royal et c'est par leurs soins que Frédéric-Guillaume fut en 1781 reçu parmi les rose-croix. Dès lors, l'affiliation à l'ordre devint le meilleur moyen de plaire à l'héritier présomptif et plus tard de gagner la faveur du roi. Haugwitz, qui joua un si grand rôle, avait commencé par là. Ils formaient un parti, se tenant et se poussant les uns les autres, donnant à Frédéric-Guillaume des consultations et au besoin des ordres par l'intermédiaire des esprits qu'ils faisaient apparaître et parler. Malgré le mystère dont ils s'environnaient, leur secret était connu de tout Berlin. Le comte d'Esterno nous montre en 1790 Bischoffswerder « faisant jouer la machine des revenans et des illuminés dont on parle sans cesse. » A côté de lui, un autre Saxon, Lindenau, et Wœllner, qui a « le département des revenans et des choses de religion, »

qui fait, quand il le faut, écrivait Biron, parler le Saint-Esprit et marcher l'ombre du grand Frédéric. Un ventriloque, « garçon illuminé, » suivant le mot piquant d'un contemporain, jouait le rôle du grand homme et touchait de ce chef cinq cents écus.

Devenu colonel et prêt à passer général, Bischoffswerder avait rang de favori attitré. « Dans le cœur du monarque, écrivait Custine en 1792, le favori l'emporte sur la maîtresse. Mais c'est sur le ministère qu'il l'emporte surtout d'une manière éclatante. Il est l'intermédiaire du roi et des ministres. Ce n'est pas, comme vous le pensez peut-être, que lui seul travaille avec eux : c'est le roi qui souvent travaille avec les ministres et qui rapporte à M. de Bischoffswerder, avec lequel ensuite il décide en dernier ressort.. » Maîtresses et favoris, rose-croix et valets, théosophes et femmes galantes vivaient du reste en fort bonne entente et s'accommodaient à merveille. Du laboratoire des rose-croix au boudoir de Mme Rietz, il n'y avait qu'un pas, et ces mystiques personnages le franchirent sans vergogne. Ils contractèrent une alliance intime avec le valet de chambre et sa femme, la « maîtresse d'habitude, » qui, à travers les incartades matrimoniales du roi, savait conserver son crédit par des artifices analogues à ceux qui avaient si longtemps à Versailles soutenu celui de Mme de Pompadour. Autour d'eux s'agitait tout un monde d'intrigans subalternes, la « clique, » comme on l'appelait à Berlin, prêts à toute besogne de coulisses à la cour, à l'armée, dans la politique, dans la diplomatie, dans les finances surtout. Besogneux et cupides, ils avaient en Europe une réputation de vénalité parfaitement établie. « Il est certain, écrivait M. d'Esterno, qu'il existe une grande différence entre le ministère et les personnes de l'intérieur du roi de Prusse. Les ministres ont l'intelligence et l'habitude des affaires, et les autres sont à tous égards au-dessous de ce qu'il est possible d'imaginer. Ils ne s'appliquent qu'à l'argent. » — « Je mets en fait, disait Mirabeau, qu'avec mille louis, on pourrait au besoin connaître parfaitement tous les secrets du cabinet de Berlin... Aussi l'empereur a-t-il un journal fidèle de toutes les démarches du roi, jour par jour, et saurait-il tout ce qu'il projette, s'il projetait quelque chose. » C'étaient là, comme le constatait Custine en 1792, « les moyens que tous les diplomates du monde employaient; tous les ministres qui résidaient à Berlin s'en servaient avec plus de succès et plus généralement qu'ailleurs. » Le fait est que, lorsqu'en cette année 1792 on voulut discréditer dans l'esprit du roi le comte de Ségur, envoyé du roi Louis XVI, il suffit de l'accuser publiquement d'avoir voulu acheter la maîtresse et les favoris : tout le monde le crut à Berlin et en Europe, le roi, les ministres et les favoris plus que personne.

Telle était l'étrange bande d'aventuriers qui s'était lancée à l'as-

saut de la monarchie et du trésor de Frédéric le Grand. Leurs moyens d'action, très complexes et très puissans, étaient bien faits pour captiver un bigot fantasque et voluptueux. Cependant ils n'auraient gagné qu'une influence d'antichambre ou d'alcôve, ils ne se seraient point élevés à l'influence politique, s'ils n'avaient su pervertir les penchans les plus nobles du roi en même temps qu'ils flattaient les moins élevés. Si médiocre et si secondaire qu'il fût dans la lignée des Hohenzollern, Frédéric-Guillaume n'était point dépourvu de toutes qualités royales. Il était brave, il était bon, ou, pour mieux dire, il était « sensible; » il désirait le bien public; il avait souffert, comme toute la nation, de l'impitoyable régime de Frédéric; il voulait, comme toute la nation, réformer l'état en adoucissant le joug. Il se croyait inspiré d'en haut, « illuminé, » et appelé par le ciel à restaurer les mœurs et la foi dans un pays qui, lui disait-on, et il le croyait lui-même, périssait par le scepticisme des esprits et le relâchement des mœurs. Comment alliait-il ces tendances avec ses goûts, ces aspirations avec ses passions, ces croyances avec ses débauches? C'est en cela justement qu'il était un esprit faible et un mystique; c'est pour cela qu'il s'affiliait aux sectes théurgiques au lieu de se soumettre à l'église; qu'il croyait aux visions plus qu'à l'évangile, écoutait le ventriloque qui contrefaisait la voix de Frédéric au lieu d'écouter la voix des ministres ses disciples; qu'il se méfiait enfin des gens graves, réfléchis et pratiques pour se livrer aux familiers, aux charlatans et aux favoris.

III.

Les résultats ne se firent pas attendre, et ils furent désastreux. Un historien allemand, M. Philippson, a étudié avec autant d'érudition que de critique et très nettement exposé les causes et le développement de cette décadence subite, sinon inattendue. A l'intérieur, Wœllner, dont l'influence devint promptement prépondérante et qui se fit donner un ministère, poursuivit de parti-pris, avec toute l'âpreté d'une vengeance personnelle, une réaction totale contre le système de Frédéric. C'est sur la pensée qu'elle sévit tout d'abord et avec le plus de violence. En 1788, il parut deux édits contre la liberté de conscience et la liberté de la presse. Il fut interdit aux déistes et aux philosophes de soutenir publiquement et d'enseigner leurs opinions. L'hétérodoxie fut poursuivie au même titre que l'impiété. Une censure rigide surveilla les discours et les livres. « L'inquisition la plus minutieuse est établie, écrivait Custine; la police est l'instrument de ce ministre théologien, qui, tenant ainsi beaucoup de fils dans sa main, a présenté au roi une machine toute montée pour l'inquisition politique. » Les écrits philosophi-

ques furent soumis à l'examen des prêtres orthodoxes; les écrits sur la médecine à des médecins officiels. On n'écrivait point sur la politique; la science fut étouffée. La répression s'étendit aux universités. Pour en dissimuler le caractère, pour tromper l'impatience qu'en devaient ressentir les esprits, on lui donna la couleur d'une réaction nationale, d'une réaction allemande contre la France. Ici encore on prit le contrepied de la politique de Frédéric.

Ce prince, qui avait été un ennemi si dangereux et un ami si peu sûr du gouvernement français, admirait le génie de la France; il était entouré de Français. S'il se servit d'eux, s'il les employa à ses desseins et exploita leur influence contre la politique de leur patrie, ce résultat est dû en grande partie au déplorable gouvernement de Louis XV. Des ministres intelligens, au lieu d'abandonner à la Prusse ce puissant auxiliaire, l'auraient retourné contre elle. C'est ce que fit en 1795 la diplomatie de la révolution; elle trouva dans les liaisons qui s'étaient formées du temps de Frédéric un levier très efficace lorsqu'il s'agit de séparer la Prusse de la coalition.

Le parti qui arrivait au pouvoir avec Frédéric-Guillaume II était non-seulement en politique un adversaire déclaré de la France, c'était un ennemi passionné de l'esprit et des idées françaises. Il en avait subi avec colère la suprématie. Sous Frédéric, les Français dominaient à la cour, aux académies, au théâtre. Le roi n'admettait point qu'un homme de bon ton parlât une autre langue que la française. Les diplomates étaient tenus de s'en servir. Kaunitz, adressant une instruction au ministre d'Autriche à Berlin, lui écrivait : « J'ai jugé devoir la coucher en français parce que c'est dans cette langue qu'il est d'usage de parler au roi de Prusse. » Les Français venaient étudier à Berlin le gouvernement et l'art de la guerre. Un publiciste, un politique, un militaire qui voulaient faire carrière et jeter quelque éclat dans le monde se croyaient obligés d'avoir passé par Berlin. Les officiers surtout y affluaient. Lauzun, le futur général Biron, y était venu, les deux Custine s'y rencontrèrent avec Mirabeau en 1786. Ces voyageurs étaient si nombreux que le ministre de France s'en plaignait. On lui annonçait l'arrivée d'un second Mirabeau, le Mirabeau-Tonneau de l'émigration, qui voyageait alors en Allemagne. « C'est bien assez du premier, écrivait-il. Permettez-moi de vous observer à cette occasion que la plupart des Français qui viennent ici y font un mauvais effet pour la dignité et la considération de la nation. Les uns, saisis d'un enthousiasme ridicule, élèvent la Prusse au-dessus de tout et déprécient sur tous les points le gouvernement et l'état militaire de la France. D'autres embrassent l'opinion contraire avec tant de chaleur qu'ils disent des invectives aux Prussiens, telles que des caractères moins flegmati-

ques ne les endureraient pas. » On les endurait, par ordre, sous Frédéric ; on voulut s'en venger après lui, mais la Prusse n'y gagna rien.

Que le mal vînt d'eux ou d'ailleurs, l'inquisition de Wœllner ne fit que l'aggraver. La tolérance indifférente de Frédéric avait engendré le scepticisme et le mépris des croyances ; l'intolérance hypocrite, le mysticisme grossier, le piétisme de Frédéric-Guillaume en les dénaturant en donnèrent le dégoût. Il n'y a pas de lois qui tiennent contre les mœurs, il n'y a pas de censure qui prévale contre l'exemple. Le cynisme du grand roi viciait sa tolérance, le libertinage de son successeur paralysa son inquisition. La licence ne diminua pas ; elle se masqua. La religion, qui n'était que raillée sous Frédéric, devint odieuse dès qu'on prétendit l'imposer. En devenant bigote, la société de Berlin se corrompit davantage. Ajoutons qu'elle cessa de penser. La philosophie de Frédéric pouvait rétrécir les esprits, elle les tenait au moins ouverts aux idées précises et aux raisonnemens clairs. La religiosité superstitieuse que l'on mit à la mode après lui, les égara. L'autorité s'affaiblit, le prestige de la couronne tomba, le pharisaïsme officiel avilit les âmes.

Les ministres de Frédéric étaient subalternes ; mais ils étaient instruits, obéissans, fidèles : on les remplaça par les créatures des favoris. Ceux-ci pouvaient détruire ; ils étaient incapables de fonder. La bureaucratie se relâcha ; elle perdit ses seules qualités, le respect aveugle et la discipline, sans acquérir l'indépendance. On garda tous les inconvéniens du régime précédent et l'on en perdit les avantages : l'ordre mécanique et la régularité passive. Les finances, mal conduites, furent dilapidées. La désorganisation qui minait l'état gagna jusqu'à l'armée. « Si jamais on la négligeait, c'en serait fait de ce pays, » disait Frédéric. On fit pis que la négliger, on l'abandonna. Elle devint une sorte de république où chacun se mit à tirer à soi, à intriguer, à fronder à l'envi (1). Elle raisonnait sur la politique du temps de Frédéric ; elle s'en occupa sous Frédéric-Guillaume. L'unité disparut, le gouvernement se dissocia. Une coterie menait le roi ; il se forma des cabales contre la coterie. Les favoris travaillaient contre les ministres, les mécontens travaillèrent contre les favoris.

C'étaient les représentans de la tradition de Frédéric, les survivans de son règne qui formaient cette opposition. Comme la réaction contre ce prince s'était surtout affichée par l'hostilité aux Français, les opposans, sous le nouveau roi, affectèrent de se rattacher à la France, d'en rechercher l'alliance et d'en propager les idées. Ce fut le noyau du parti français qui, fort effacé et très contenu dans les premières années de Frédéric-Guillaume, reprit faveur dès 1792 et exerça

(1) Voir Ranke, *Hardenberg*, I, chap. XII.

dans les années suivantes une influence considérable sur la politique prussienne. Au premier rang, l'oncle du roi, le frère de Frédéric, le prince Henri, l'un des héros et des favoris du XVIIIe siècle. « Vaillant guerrier, habile général, profond politique, ami de la justice, des sciences, des arts, protecteur des faibles, secourable aux infortunés, » dit le comte de Ségur, il était le mécène des Français à Berlin. Il leur nuisait alors plus qu'il ne les servait, passant pour cabaler et pour fronder. « Sa gallomanie nous a mal servis, » écrivait Mirabeau. Le grand tribun, qui n'avait point eu à se louer de lui, en fait un portrait peu flatté : « Il est faux et ne sait point être dissimulé; plein d'idées, d'esprit et de talens, il n'a pas un avis à lui. Petits moyens, petits conseils; passions, vues, tout est petit dans l'âme de cet homme, tandis qu'il y a du gigantesque dans son esprit. » — « C'est ma commère l'empressée, et puis, c'est tout, » disait de lui Catherine II (1). Il ne se consola jamais de n'avoir point joué le premier rôle. Pour s'en faire honneur, ce philosophe n'hésitait point à se vanter d'avoir noué la trame perfide du premier partage de la Pologne (2). Il fut un des principaux agens de la paix entre la France et la Prusse en 1795 et demeura toujours fidèle à l'idée de l'alliance entre les deux états. Comme gage de ses sentimens, il fit, en l'an V, présent à l'Institut du manuscrit de *Jacques le fataliste*. Le directoire, en récompense, lui envoya des armes d'honneur avec des exemplaires reliés de Diderot (3). Un autre « Français, » très en vue à Berlin et très en faveur à Paris, était le duc de Brunswick. « Véritable Alcibiade, disait Mirabeau, il aime les grâces et les voluptés. » Il gouvernait ses états en philosophe; on le citait au premier rang des « princes éclairés. » Depuis la mort de Frédéric, il passait pour le plus grand homme de l'Europe. L'avenir lui réservait d'étranges destinées. Après avoir dirigé, en 1792, la première invasion prussienne en France, il périt en 1806 sous les coups des Français victorieux. Cet adversaire des armées françaises avait cependant, et par deux fois, failli les commander. A la fin de 1791, Narbonne, Talleyrand, Sieyès voulaient faire de lui un généralissime et lui confier la régénération de la France. Huit ans après, ils y revinrent. Un ami de Joseph Bonaparte lui rappelait un jour qu'au début de la révolution on avait songé à faire de Brunswick un « protecteur. » — « Mais, répondit Joseph, on y pensait encore quand Bonaparte revint d'Égypte. Talleyrand m'en parlait comme de notre ressource dans l'état des affaires; Sieyès lui-même. » Parmi ceux qui partageaient les idées

(1) Lettre à Grimm, 8 avril 1795.
(2) Voir Ségur, *Mémoires*, I, p. 145 et suiv.
(3) Procès-verbaux du directoire, 2 et 7 vendémiaire, an V.

du prince Henri et du duc de Brunswick, on citait encore Struensée, ministre des accises, « aussi partisan de la révolution qu'un ministre de Prusse peut l'être, » disait Custine; puis Mœllendorf, le plus brillant des lieutenans de Frédéric, « loyal, simple, ferme et d'une *vertu* qui ferait honneur à un sol plus fécond en ce genre (1). » Connus et populaires dans les états-majors, dans les universités, dans la bourgeoisie de Berlin surtout, ces hommes étaient, à la veille de la révolution, sans influence à la cour. Brunswick n'y reprit du crédit qu'en sacrifiant ses principes. Les autres ne furent écoutés que lorsque des événemens désastreux eurent justifié leurs appréhensions et leurs critiques.

IV.

Comme l'avait si bien prévu Mirabeau, ce fut par la diplomatie que la chute commença. Frédéric, après avoir étonné l'Europe par son audace, l'avait surprise par sa modération. Sur ses vieux jours, il s'était fait ermite et très conservateur. Ami de l'Angleterre, en coquetterie avec la France, protecteur des petits états de l'Allemagne, il restait allié de la Russie, où Catherine, qui l'avait pris pour maître, l'imitait de son mieux; enfin il était redouté de l'Autriche, où Joseph, qui enviait ses succès, brûlait de l'imiter. Il avait tramé entre ces deux cours et la Prusse, le seul lien qui, dans l'état du droit public, pût réunir solidement trois puissances jalouses l'une de l'autre et également ambitieuses : la complicité. Frédéric-Guillaume aurait pu jouir en paix des brillans loisirs que lui avait préparés son prédécesseur. Mais il était avide de gloire, il avait une armée disponible de cent soixante mille hommes, un trésor bien garni; il croyait le trésor inépuisable, l'armée invincible et voulait faire parler de lui. Loin de le modérer, son ministre, Herzberg, disciple présomptueux et déréglé de Frédéric, l'excitait aux grandes actions. Quand ses conseillers lui tenaient ce langage, Frédéric-Guillaume les écoutait. Il débuta, en 1787, par un grand coup. Le parti patriote s'était révolté en Hollande; la France le soutenait, tandis que les Anglais tenaient pour le stathouder. Frédéric-Guillaume vit là une occasion d'humilier la France et la saisit. Il envoya en Hollande une armée qui mit les patriotes en déroute presque sans coup férir et sans que la France osât s'y opposer. La vérité est que, paralysée par ses troubles intérieurs, la France était condamnée momentanément à l'inaction. Les Prussiens la crurent frappée à mort; ils ne comptèrent plus avec elle et tinrent pour l'œuvre la plus aisée du monde de rele-

(1) Mirabeau, Lettre du 2 décembre 1786.

ver un trône et d'étouffer une révolution. Le terrible mécompte de leur campagne de 1792 a son origine dans le succès de celle de 1787.

Intimement lié désormais à l'Angleterre et à la Hollande, Frédéric-Guillaume se crut de taille à affronter l'Autriche et la Russie : elles venaient de rouvrir le procès d'Orient et partaient de concert à la conquête de Constantinople. De tout temps, les expéditions des argonautes du Nord ont mis l'Europe en feu. Le roi de Prusse et son ministre entendaient avoir leur part de la toison d'or. Leur dessein était d'attiser l'incendie et de se faire ensuite largement payer le service qu'ils rendraient au monde en l'éteignant. La première partie de l'entreprise était aisée; l'Europe était remplie de matières inflammables. Joseph II, par ses mesures maladroites et arbitraires, avait exaspéré ses sujets. Les Polonais réformaient leur république et brûlaient de secouer le joug de la Russie. Il y avait en Suède un prince avide d'aventures, de butin et de gloire qui ne demandait qu'à se lancer dans la mêlée. Après avoir excité les Turcs à la guerre, la Prusse leur promit son alliance. Elle la promit aux Polonais et la signa même en 1790 pour le malheur de la Pologne et pour sa propre confusion. Le roi de Suède se lança contre la Russie; elle le soutint. Des émissaires prussiens se répandirent en Hongrie et en Belgique, semant de l'argent, prodiguant les encouragemens aux Belges révoltés et poussant les Hongrois à imiter leur exemple. La France, en pleine transformation politique et sociale, n'était point à craindre. Le ministre de Prusse en France, Goltz, eut d'ailleurs pour instruction de se lier avec le parti révolutionnaire, de le bercer de l'illusion des sympathies prussiennes et d'animer les esprits contre l'Autriche.

Le dessein était vaste, la trame savamment ourdie, mais la Prusse s'exposait à s'entraver elle-même dans le réseau trop embrouillé de ses intrigues. Ce fut ce qui advint, lorsqu'après la mort de l'imprudent et malavisé Joseph II, le gouvernement de l'Autriche passa aux mains du plus habile, du plus retors et du plus perspicace des diplomates du temps, Léopold de Toscane. Il démêla l'écheveau de la politique prussienne, rassembla les fils dans sa main et les tira dextrement à lui : on vit trébucher partout les Prussiens désorientés. L'Angleterre, revenue à des idées pacifiques, rassurée d'ailleurs par l'échec à peu près complet de la croisade de Catherine II, les abandonna. La Suède lâcha prise, et le roi de Prusse, après avoir inquiété tout le monde, se trouva menacé à son tour d'une double guerre avec la Russie et l'Autriche. La politique de Herzberg avortait partout. Le roi se dégoûta du plan et du ministre. Herzberg lui avait promis honneur et profit; le profit échappait, et, au lieu du brillant arbitrage qu'il s'était réservé, le roi se voyait réduit aux déceptions d'une retraite confuse suivie d'une transac-

tion embarrassée. Les Turcs, les Polonais, les Hongrois, les Belges, qu'il avait abandonnés après les avoir poussés en avant, l'accablaient de leurs reproches. Il avait rêvé d'être l'effroi du monde; il en devenait la risée. On se moquait de sa politique, de son armée, de ses femmes et de ses visions. « Savez-vous bien, écrivait Catherine (1), que l'entrevue du frère Gu avec Jésus-Christ est la chose du monde depuis longtemps qui m'ait fait le plus de plaisir; si je pouvais faire la connaissance du juif (car pour sûr c'en est un) qui a fait le rôle du Sauveur, je ferais volontiers sa fortune, mais à une seule condition qui est qu'à la seconde entrevue il lui donne une bonne volée de coups de bâton sur le dos, et cela de ma part. »

Ce n'était point un juif qui remplissait le rôle de conseiller mystique du roi, c'était un bon Allemand, un Saxon nommé Steinert, auquel son talent de ventriloque avait conquis la confiance de Bischoffswerder. Ce dernier minait sourdement et depuis longtemps l'influence du ministre des affaires étrangères, le seul des conseillers de Frédéric qui eût résisté à l'assaut des favoris. Laissant à son « compère » Wœllner le département de la religion et de l'intérieur, il s'était réservé celui de la diplomatie occulte, dont Frédéric-Guillaume, à l'imitation de Louis XV, se servait pour seconder sa diplomatie officielle et plus souvent pour la combattre. Il représenta au roi qu'il avait fait fausse route, que le mal venait de ce qu'au dehors on avait continué à suivre en partie les faux errements du précédent règne alors qu'on les abandonnait au dedans. Il fallait mettre la politique extérieure d'accord avec l'intérieure, les ramener au même principe qui était la lutte contre le mauvais esprit du siècle et la guerre aux révolutions. Celle de France menaçait tous les trônes; en l'étouffant, Frédéric-Guillaume s'attirerait la reconnaissance de l'Europe, se couvrirait d'une gloire immortelle en ce monde et s'assurerait une éternelle félicité dans l'autre. Il sauverait l'Allemagne et grandirait la Prusse. Ce plan avait pour conséquence une alliance avec l'Autriche : c'était le renversement complet du système de Frédéric. Bischoffswerder s'y employait avec ardeur. Le roi avait hésité longtemps entre les deux conseillers et les deux politiques : Herzberg le tenait par l'ambition inquiète et l'esprit de convoitise qui couvaient en lui; Bischoffswerder l'entraînait par son imagination, par ses goûts, par ses fantaisies, par ses faiblesses. La révolution française l'arracha à ses incertitudes et le décida pour le plan des favoris. Il crut en combattant la révolution concilier ses sentimens et ses ambitions, ses passions et ses intérêts.

(1) A Grimm, 1er septembre 1790.

Il entra dans la croisade des rois, il en commanda même l'avant-garde; mais, en changeant brusquement sa politique, il demeura le même homme et apporta dans sa nouvelle entreprise la même incertitude de pensée, les mêmes velléités de grandeur combattues par les mêmes arrière-pensées de lucre. Un désintéressement absolu était la seule raison d'être et la seule condition de succès de la guerre dans laquelle il se jetait. Elle trompa toutes ses prévisions, déçut toutes ses espérances. Ni lui ni ses conseillers ne se trouvèrent à la hauteur des prodigieux événemens auxquels ils eurent à faire face. La résistance formidable de la France, le machiavélisme de la Russie, le désarroi de la vieille Europe, les trouvèrent éperdus et désorientés. Ils cherchèrent en vain en eux-mêmes une direction et un soutien; ils ne trouvèrent que la passion du gain et l'habitude de l'intrigue. L'une et l'autre dictèrent leur conduite. Entachées et viciées ainsi dans leur principe, leurs entreprises échouèrent. Les incertitudes de la diplomatie entravèrent les mouvemens de l'armée. La complexité des convoitises amena la contradiction des mesures. Ne cherchant partout que leur profit, ils le virent échapper partout à la fois. De là l'équivoque dans les engagemens, la duplicité dans la conduite, l'avortement des desseins mal conçus et des revirements qui ont été justement qualifiés de trahisons. C'est ainsi qu'on les vit successivement livrer la Pologne aux Russes et la partager avec eux après avoir promis de la défendre; conspirer contre l'Autriche et l'abandonner brusquement après avoir recherché son alliance et l'avoir poussée à la guerre; donner le signal de la capitulation des dynasties après avoir prêché la croisade des rois; s'associer au démembrement de l'Allemagne après avoir pris les armes pour la protéger; se faire les premiers associés de la révolution après avoir été ses premiers ennemis; joindre enfin à la perfidie prussienne, sans le génie de Frédéric, l'hypocrisie autrichienne, sans les vertus de Marie-Thérèse. Devenu suspect à tous, Frédéric-Guillaume prépara l'isolement de la Prusse en Europe après avoir hâté sa décadence à l'intérieur.

Les dix années de paix qui suivirent le traité de 1795 ne firent que retarder la catastrophe; mais les causes qui la rendaient inévitable continuaient d'agir, et elles étaient toutes posées dès 1792. « Dans l'armée, dit M. Philippson, le caprice, la présomption, l'égoïsme, nul esprit de sacrifice, nul dévoûment au roi et à la patrie; dans l'administration, la brigue, l'indolence, la routine, la jalousie, peu d'aptitude, moins de zèle encore; dans les classes supérieures, le désir des jouissances et la haine des efforts; un esprit qui dogmatisait, tranchait de haut et critiquait toutes choses sans aucune force de volonté ou de pensée, voilà où en était la Prusse à la fin du XVIIIe siècle. La haute discipline qui l'avait placée à un

rang si élevé avait disparu dans le gouvernement et dans la nation. Il restait sans doute dans la nation beaucoup de forces et de grandes ressources, mais elles étaient vaines sous le gouvernement d'une bande d'intrigans sans conscience, de misérables médiocrités, de débauchés vaniteux. » La Prusse se trouva ainsi devant la France triomphante avec un gouvernement sans assiette, une nation en désarroi, une diplomatie déconsidérée. De l'œuvre de Frédéric il ne restait plus que son armée : Napoléon l'anéantit.

V.

Dans cette catastrophe, il semblait que l'état prussien allait s'écrouler et le nom même de la Prusse disparaître de la carte d'Europe. La décadence était prononcée depuis longtemps ; c'était à un moribond condamné par tous les docteurs politiques du siècle que Napoléon avait porté le dernier coup. La Prusse se releva cependant, elle sortit régénérée de cette terrible épreuve. Les hommes qui conçurent ce grand ouvrage, les élémens au moyen desquels ils l'accomplirent, existaient au moment même où la chute se préparait ; mais ils passaient inaperçus. « La Prusse n'a qu'une façade sur l'Europe, » disait l'abbé de Pradt. Cette façade, élevée à la hâte avec des matériaux hétérogènes, se lézardait déjà du temps de Frédéric ; il était aisé d'en prévoir l'écroulement. Mais on ne voyait pas qu'il y avait au-dessous des fondations profondes et solides, sur lesquelles, les décombres déblayés, des architectes habiles pourraient reconstruire un édifice nouveau plus ferme que le premier et dont tous les matériaux avaient été patiemment accumulés alentour par les anciens rois.

La nation en Prusse était artificielle comme l'état. C'était, suivant le mot ingénieux d'un historien, une mosaïque savamment composée (1) ; mais la mosaïque était compacte et solide : elle faisait corps. Les institutions avaient fondu ces populations d'origine diverse et en avaient formé une race à part, qui n'avait point de langue spéciale ni de caractères physiologiques particuliers, mais qui possédait un caractère et des tendances qui lui étaient propres. L'état, en ce pays, était à la fois rationnel et national. Au-dessous du réseau de la bureaucratie, au-dessous de la surface agitée et de l'écume des grandes villes, il restait dans les provinces une masse d'hommes animés des mêmes aspirations, habitués à vivre les uns près des autres, à servir le même maître, à aimer la même patrie et chez lesquels s'était développée cette espèce d'esprit

(1) Lavisse, *Études ; Formation de l'état prussien.* Leçon d'ouverture faite à la Sorbonne.

public qui, du temps de Mirabeau, aurait fait, disait-on, envie, même aux Anglais, et que l'on appelait en Allemagne « l'aiguillon prussien. » On n'avait pas exagéré la corruption des classes supérieures, mais cette corruption s'arrêtait à la capitale (1). La petite noblesse, qui était le nerf de l'état, n'en avait point été atteinte. Elle était pauvre et laborieuse. C'était à elle que pensait Frédéric lorsqu'il écrivait au duc de Brunswick en 1782 : « Vous dans votre basse Saxe et moi dans ma sablonnière, nous n'avons pas à craindre que l'opulence dégrade les sentimens de nos concitoyens... » Vivant au milieu des paysans, associée au gouvernement local, elle était respectée du peuple, auquel, tout en le commandant, elle rendait des services. Ce peuple était primitif et relativement grossier; son instruction était médiocrement développée, mais les sous-officiers invalides, auxquels Frédéric confiait volontiers la direction de ses écoles, avaient enseigné aux Prussiens, à défaut de science, le patriotisme en action; ils étaient habitués à révérer le roi, à confondre la patrie avec la famille royale et la discipline avec le devoir. Ils étaient dociles aux impulsions d'en haut. Il leur restait de la souplesse. On ne les vit pas se dissocier et se désagréger parce que le moule dans lequel on les avait façonnés s'était brisé. L'armée, recrutée d'étrangers, était détruite; il restait un peuple que l'on pouvait appeler aux armes; la noblesse de campagne était toute prête à former les cadres de l'armée nouvelle. Le lien militaire s'y fortifia du lien féodal et de l'esprit national. La bureaucratie était décrépite et impuissante, mais elle trouvait dans les provinces tous les élémens d'une administration plus alerte, plus vivante, plus personnelle et mieux appropriée aux besoins de la nation. L'état avait été ruiné, mais le peuple avait conservé les forces avec lesquelles on fonde les états. La Prusse devait périr, disait-on, parce qu'elle était factice et de construction récente : ce fut précisément ce qui la sauva.

Elle était formée d'élémens très disparates, de pays d'origines très diverses. L'état avait respecté, sinon leur autonomie, au moins leurs usages. Tout en tirant à lui et en absorbant, ainsi que le voulait l'esprit du siècle, il avait laissé subsister, ou, pour parler plus exactement, il n'avait pas eu le temps d'anéantir les anciennes institutions, les anciennes pratiques d'administration locale, dans la province et surtout dans la commune. Là où ces institutions avaient disparu en partie sous l'effort de la bureaucratie, les souvenirs, les goûts, les habitudes, les traditions survivaient; il y avait des élémens de vie provinciale. Bref la centralisation administrative s'était arrêtée à la surface; elle n'avait pas pénétré la nation. Il en

(1) *Mémoires d'un homme d'état*, I, p. 59.

résulta que, lorsque l'état fut ébranlé, il ne fut pas nécessaire, pour en rassembler les élémens, de centraliser davantage et de pousser à l'excès, sous prétexte de le réformer, le système qui avait rendu la réforme nécessaire. On put remonter le cours des temps, et, renonçant à une organisation artificielle que sa chute même avait condamnée, chercher dans le développement naturel des élémens nationaux de la monarchie le moyen de reconstituer l'état. De là l'extrême différence de la révolution politique et sociale qui s'était faite en France en 1789 et de la réforme qui s'accomplit en Prusse après 1807. On y put, ce qui avait été impossible en France, concilier avec le respect du passé et le maintien d'institutions surannées, des transformations aussi profondes que celles qu'opérèrent Stein et ses collaborateurs : l'abolition successive du régime féodal, l'égalité de l'impôt, le service militaire universel, l'admissibilité de tous aux emplois.

Les mêmes motifs expliquent pourquoi, malgré les commotions violentes dont elle fut ébranlée, la Prusse demeura si réfractaire à l'esprit de la révolution française. Cette révolution procédait de principes et aboutissait à un système de gouvernement centralisé qui étaient précisément ceux contre lesquels la Prusse protestait, dont elle avait souffert et dont ses réformateurs voulaient l'affranchir. Ajoutons qu'il n'y avait point en Prusse de partis politiques, que le peuple y était dévoué à ses rois, que l'irréligion des classes supérieures ne l'avait point gagné et que c'était le pays du continent où le noble était le moins détesté du paysan, parce que c'était celui où il était demeuré le plus associé à sa vie.

La nation n'était pas préparée aux séditions ; la conquête étrangère, loin de provoquer une révolution, provoqua au contraire une sorte de recrudescence et de réveil du sentiment monarchique. La nation, l'état, le roi se confondant, la défaite qui ranima l'esprit national ranima en même temps le dévoûment à l'état et l'attachement à la dynastie. C'était la révolution française armée et personnifiée dans un conquérant qui les avait vaincus ; leur réforme fut une réaction contre la domination intellectuelle et politique des Français ; elle avait pour mobile et pour but un soulèvement contre la domination militaire de la France. Et cependant, tout en la détestant, tout en travaillant à la combattre, ils subissaient malgré eux son ascendant. Dans le moment même où ils retournaient contre elle les idées de liberté et d'indépendance nationale qu'elle avait semées dans le monde, ils suivaient encore l'impulsion généreuse de son génie. Ce qu'il y avait de plus noble dans les conceptions que les réformateurs prussiens appliquèrent à leur patrie, c'était l'essence même des idées du XVIIIe siècle, et la France en avait été le foyer. Stein et ses disciples s'assimilèrent ces idées et les adaptèrent à la

régénération de l'état prussien, comme leurs prédécesseurs du XVIe siècle l'avaient fait pour les idées de la réforme. L'originalité des uns et des autres fut précisément dans l'art avec lequel ils surent concilier le respect des traditions monarchiques avec les grandes innovations politiques et religieuses. En se faisant luthérien, le grand maître de l'ordre teutonique pensait moins à faire le salut de ses sujets qu'à fonder une grande maison; la réforme religieuse lui en offrait le moyen, il l'adopta. En appropriant aux besoins de la Prusse quelques-unes des idées pratiques de la révolution française, les ministres prussiens de 1807 ne songeaient nullement à créer un état idéal et à travailler pour l'humanité : ils ne pensaient qu'à reconstituer l'état prussien; la réforme sociale et politique leur en présentait les moyens, ils se firent réformateurs.

Ces hommes étaient nés du temps de Frédéric; ils avaient été dans leur jeunesse les témoins de la décadence de la monarchie. La catastrophe les éclaira sur les causes du mal avant qu'ils en eussent eux-mêmes ressenti les effets. Ils appartenaient à une génération qui, sans avoir subi l'action dissolvante des mœurs du XVIIIe siècle, était cependant imprégnée de son esprit. Ils en avaient acquis la haute culture intellectuelle et politique; le désastre de leur pays les força d'y joindre le sens de la réalité, la mesure, la pratique. L'épreuve trempa leurs caractères. C'est ainsi que, dans l'espace de vingt ans, entre 1786 et 1806, on vit se développer les causes qui devaient faire tomber la Prusse si bas et la faire remonter si haut. On vit son étonnante décadence sortir de sa prospérité même, et sa régénération, plus surprenante encore, sortir de sa décadence. Lorsque Frédéric mourut, son neveu, qui lui succéda, avait quarante-deux ans, et son petit-neveu, qui devait régner ensuite, en avait seize. Frédéric-Guillaume II faillit détruire la Prusse, Frédéric-Guillaume III la reconstitua. Le premier résumait en sa personne toutes les causes de la ruine, le second portait en lui les élémens du relèvement. Mirabeau, qui avait le flair des révolutions et qui eut, dans les matières d'état, des pressentimens de génie, avait mieux que personne discerné ce qu'il y avait de solide et ce qu'il y avait de fragile dans l'œuvre de Frédéric. Il en avait annoncé la chute, mais il eut en même temps l'instinct de sa rénovation. « Peut-être, écrivait-il en décembre 1786, après avoir rencontré le prince royal qui devait régner sous le nom de Frédéric-Guillaume III, peut-être ce jeune homme a-t-il de grandes destinées, et quand il serait le pivot de quelque révolution mémorable, les hommes qui voient de loin n'en seraient pas surpris. »

ALBERT SOREL.

LA

PERSONNALITÉ HUMAINE

D'APRÈS LES THÉORIES RÉCENTES

Francisque Bouillier, *la Vraie Conscience*, 1882; Hachette. — Taine, *de l'Intelligence*, 3e édition, 1878; Hachette. — Paul Janet, *Morale*, 1874; *Traité élémentaire de philosophie*, 1881; Delagrave. — Caro, *Problèmes de morale sociale*, 1876; Hachette. — Ribot, *la Psychologie anglaise contemporaine*, 3e édition, 1881; *la Psychologie allemande contemporaine*, 1879; les *Maladies de la mémoire*, 1881; Germer Baillière. — Magy, *la Raison et l'Ame*, 1877; Pedone Lauriel. — Henri Joly, *l'Homme et l'Animal*, 1877; Hachette. — Alexis Bertrand, *l'Aperception du corps humain par la conscience*, 1880; Germer Baillière. — Fouillée, *la Science sociale contemporaine*, 1882; Hachette.

La distinction des personnes et des choses est le principe du droit et l'une des bases de la morale. Les théories dont la personnalité humaine peut être l'objet ont donc, pour la pratique, une importance capitale. Or jamais ces théories n'ont été plus controversées. La transformation de la psychologie en une science positive n'a eu pour effet que de jeter le discrédit sur les vieilles conceptions du *moi* ou de l'âme, sans leur substituer des définitions exactes et incontestées. Dans une brillante étude sur *la Nouvelle Philosophie en France*, M. Vacherot racontait ici même, en 1870, que Michelet, à la lecture du livre de M. Taine sur *l'Intelligence*, laissa échapper cette exclamation : « Il me prend mon moi ! » Si Michelet vivait encore, il serait forcé de reconnaître que, depuis douze ans, son moi ne lui a pas été rendu. Un des maîtres du spiritua-

lisme contemporain, M. Bouillier, qui répète à son tour la même plainte, essaie de faire la lumière sur une question qu'ont tant contribué à obscurcir ceux qui ont prétendu la résoudre une fois pour toutes par des procédés rigoureusement scientifiques. Il oppose ce qu'il appelle hardiment « la vraie conscience » à tous ces fantômes inconsistans de consciences qu'évoquent les modernes psychologues. Son livre vient à propos. Il ne fera pas cesser les controverses et il ne rendra pas à l'ancienne psychologie son autorité irrémédiablement compromise; mais l'auteur expose avec une telle clarté et une si entière bonne foi les thèses qu'il combat et il en fait si bien ressortir la faiblesse et les contradictions qu'on ne saurait trouver un meilleur guide pour une étude complète et impartiale du problème. M. Bouillier, dans une carrière philosophique dont les débuts remontent à près d'un demi-siècle, a eu le rare mérite de se renouveler sans cesse en creusant toujours plus profondément les mêmes questions, et en faisant autant de livres nouveaux des éditions successives de ses ouvrages. Le sujet de son dernier livre avait déjà été traité par lui avec moins d'étendue et sous un autre titre, *la Conscience en psychologie et en morale*. Sa thèse est restée la même; mais elle est rajeunie et fortifiée d'argumens nouveaux par la discussion des théories les plus récentes. Si nous nous proposons de reprendre après lui cette discussion, c'est d'abord pour payer à un excellent ouvrage le seul tribut digne de lui, en mêlant à de justes éloges la libre indication de quelques dissidences; c'est aussi pour essayer de dégager, entre les théories rivales des anciennes et des nouvelles écoles, non sans doute les conquêtes définitives de la psychologie ou de la métaphysique (ni l'une ni l'autre de ces sciences n'est en possession de telles conquêtes), mais quelques points que la morale et le droit peuvent réclamer comme leurs postulats nécessaires. Pour cette tâche plus modeste, mais très vaste encore et dont nous ne nous dissimulons pas les difficultés, nous avons mis à profit, avec *la Vraie Conscience* de M. Bouillier, quelques-uns des travaux les plus récens soit de ses contradicteurs, soit des autres maîtres de l'école spiritualiste, soit enfin de quelques jeunes esprits que n'a pas effrayés une position indépendante.

I.

La personnalité se manifeste par la conscience; mais la conscience ne suffit pas pour constituer la personnalité. Nous traitons les animaux comme des choses et cependant il paraît impossible de leur refuser la conscience. L'auteur d'une étude très estimable sur *l'Homme et l'Animal*, M. Henri Joly, distingue deux consciences,

l'une inférieure, commune à tous les êtres doués de sensibilité et de mouvement; l'autre supérieure, qui serait le propre de l'homme et ferait de lui une personne. La conscience vraiment humaine serait la conscience réfléchie, qui seule s'élèverait à l'idée du *moi*. M. Paul Janet fait la même distinction et, pour mieux la marquer, il appelle *sens intime*, chez l'homme et chez l'animal, la conscience inférieure, et réserve le nom de *conscience* pour cette conscience de soi, où se révèle à elle-même la personne humaine. M. Bouillier repousse le nom de sens intime et, loin qu'il limite le champ propre de la conscience aux actes réfléchis, la *vraie conscience* est pour lui la simple conscience, antérieure à toute réflexion; c'est cette connaissance intime et immédiate que nous avons et que tout animal a comme nous de tout fait de sensibilité, d'intelligence ou d'activité, au moment même et par cela seul qu'un tel fait se produit. Cette connaissance n'est pas l'objet d'une faculté spéciale; elle est inhérente à l'exercice de toutes les facultés : « Nulle analyse psychologique, si subtile qu'elle soit, ne peut faire que penser et se savoir penser, que vouloir ou sentir et se savoir voulant ou sentant ne soient pas une seule et même chose, l'acte le plus indivisible, le plus un qui se puisse concevoir. J'ai conscience d'une sensation, d'une idée, ou bien j'ai cette sensation, cette idée, sont des expressions absolument tautologiques. » M. Bouillier est tellement convaincu que la conscience est toujours de même nature, à tous les degrés de l'existence humaine ou animale, qu'il fait commencer la conscience avec la vie, dès ses premières manifestations, non-seulement après la naissance, mais chez l'embryon à peine formé. Il croit cependant, avec M. Janet et M. Joly, que la conscience de soi n'appartient qu'à la conscience réfléchie, dont l'homme seul est capable à un certain degré de son développement. Je ne puis voir, dans une telle distinction, chez des philosophes spiritualistes, qu'une inconséquence, sinon de pensée, du moins de langage.

C'est, en effet, la doctrine classique du spiritualisme français, depuis Maine de Biran, que la conscience n'atteint pas seulement des phénomènes, mais leur sujet, c'est-à-dire le *moi* sentant, pensant ou voulant. Que signifient, en effet, ces mots : avoir conscience? Impliquent-ils seulement une connaissance quelconque de certains faits, comme la connaissance que l'on peut avoir d'un phénomène physique ou d'un événement de l'histoire ancienne? Non; les faits de conscience sont ceux qu'on ne connaît qu'en les rapportant à soi-même. Sentir, penser ou vouloir, ce n'est pas savoir qu'il se produit quelque part un sentiment, une pensée ou un acte volontaire, c'est se dire à soi-même : Je sens, je pense ou je veux. La conscience de soi est donc impliquée dans tout fait de conscience. M. Janet le reconnaît implicitement dans le passage même où il refuse

aux animaux et aux tout jeunes enfans la conscience de soi : « Dans la conscience confuse ou conscience simple, dit-il, le moi sujet ne se distingue pas du moi objet ; le moi affecté se confond avec le moi connaissant ou, pour mieux parler, il n'y a pas encore de moi ; le moi ne s'est pas dégagé des phénomènes où il est enveloppé (1). » Nous reconnaissons sans peine que chez l'animal, chez l'enfant et même chez beaucoup d'hommes faits, le moi ne se dégage pas de ses phénomènes ; mais il n'est que plus réel et plus réellement senti. La conscience n'est pas une faculté d'abstraction. Elle perçoit directement la réalité vivante et concrète. Or il en est du moi comme de tout autre être : il n'est qu'une abstraction si on le sépare de la série de ses phénomènes, de même que, séparés de lui, ses phénomènes sont aussi de pures abstractions. « La conscience réfléchie ou conscience de soi, dit encore M. Janet, commence avec le premier JE, elle se détermine, elle se précise, elle se complète avec la différence du JE et du ME, lorsque l'on dit : *Je me connais moi-même.* » Rien de plus exact. Le langage articulé est un instrument de réflexion, d'analyse et d'abstraction. Il sépare, il oppose entre eux, il combine dans une synthèse artificielle les rapports divers naturellement confondus dans un même fait de conscience ; mais le *je* et le *me* de la pensée réfléchie et de la phrase bien faite ne sont que deux aspects d'un seul et même être, de ce moi qui, avant toute analyse et en dehors de tout langage, se sent tout entier dans tout fait de conscience. La réflexion ne crée rien ; elle n'ajoute à la simple conscience aucun élément nouveau ; elle ne fait que rendre plus clairs, en les distinguant, les divers points de vue qui s'offrent à elle ; elle peut aussi égarer l'esprit en oubliant le lien réel et le fond concret de ces points de vue. De là ces abstractions réalisées, ces entités vides, qui ont compromis l'idée du moi, comme tant d'autres idées philosophiques.

M. Janet ne tombe pas dans ce défaut. Dans ses traités élémentaires comme dans ses écrits plus scientifiques, il a le sentiment vif et précis de la réalité. Les termes dont il se sert dépassent donc certainement sa pensée quand il dit qu'avant la réflexion « le moi n'existe pas encore, » et quand il se fait un argument du langage enfantin, qui ne connaît pas le pronom personnel. « L'enfant, dit-il, s'objective lui-même ; il s'appelle de son nom extérieur, comme les autres l'appellent lui-même ; il dit : Pierre veut ceci ; Pierre fait cela. » Sans doute, le pronom personnel, de même que les autres pronoms, est étranger au vocabulaire de la première enfance ; mais quand le plus petit enfant parle de Pierre ou de Paul, il sait très bien s'il parle de lui-même ou de toute autre personne, et si vous affectiez de ne le

(1) *Traité élémentaire de philosophie.*

pas comprendre, il trouverait bien vite des signes éloquens pour vous faire lire dans sa petite conscience. Des signes pareils ne manquent pas à l'animal, qui n'a la ressource ni des noms ni des pronoms. Il montre clairement, en toute circonstance, qu'il se connaît lui-même et qu'il ne se confond avec aucun autre être. Le sentiment de la jalousie, si violent chez quelques animaux domestiques, en serait la meilleure preuve. Cette conscience de soi que M. Janet et M. Bouillier font naître de la réflexion ne peut donc être, pour ces éminens psychologues comme pour le sens commun, que l'idée abstraite du moi, telle que les philosophes cherchent à en donner la théorie; ils ne sauraient, sans contredire à la fois et l'expérience et leurs propres doctrines, retirer à la simple conscience, à la conscience de l'animal et de l'enfant comme de l'homme fait, le sentiment du moi, tel qu'il est impliqué dans toutes les sensations, dans toutes les connaissances, dans tous les mouvemens instinctifs ou volontaires. La conscience et le moi n'appartiennent donc pas moins à l'animal qu'à l'homme; la réflexion ne suffit pas pour en transformer la nature et pour y ajouter l'élément distinctif, le caractère propre de la personnalité humaine.

Les adversaires du spiritualisme n'ont aucune répugnance à douer les animaux d'une conscience de même nature que celle de l'homme; mais le *moi* les embarrasse. Pour écarter cette idée importune, quelques-uns semblent croire qu'il suffirait d'un artifice de langage: l'emploi de locutions impersonnelles pour exprimer les faits de conscience. L'auteur d'une des plus récentes études sur la personnalité, M. Paulhan, s'excuse de tomber dans une inconséquence apparente en se servant des mots: *je* ou *moi*, alors qu'il n'admet que des séries de faits de conscience. Il ne fait, dit-il, que céder à l'usage, comme lorsqu'on continue, après Copernic et Galilée, à parler du lever et du coucher du soleil. Pour éviter toute équivoque, « il n'y a qu'à remplacer l'expression : *je vois*, par exemple, par celle-ci : Un fait de conscience a lieu dans lequel est représenté, etc.; ce fait se rattache aux faits précédens, etc (1). » La périphrase ne servirait de rien. Comme nous l'avons reconnu pour le langage enfantin, ce n'est pas le pronom personnel qui crée la conscience de soi. Parler d'un fait de conscience, c'est parler d'un fait immédiatement connu et rapporté à soi-même par l'être vivant et sensible en qui ce fait se produit; c'est affirmer un *moi*. Non pas sans doute le moi abstrait des métaphysiciens, déterminé par tel ou tel attribut, à l'exclusion de toutes les autres formes de son être, mais le moi concret et complexe, qui se sent lui-même dès le premier

(1) *La Personnalité*, par M. Paulhan. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, juillet 1880.

éveil de la conscience, et qui s'affirme lui-même dès le premier balbutiement de la parole.

C'est la crainte du moi abstrait, de l'entité métaphysique, qui inspire toutes ces tentatives pour se passer de l'idée du moi. On ne s'aperçoit pas qu'on lui substitue une autre entité non moins abstraite et non moins vaine : des séries de phénomènes, c'est-à-dire d'apparences, qui se suffiraient à elles-mêmes, qui resteraient suspendues dans le vide sans laisser supposer ni un objet dont elles seraient la manifestation, ni un sujet auquel elles pourraient apparaître. « La science concrète, dit Auguste Comte, se rapporte aux êtres ou aux objets; la science abstraite, aux événemens. » Le fondateur du positivisme reconnaît donc le caractère abstrait des événemens séparés de tout objet ou de tout être. Tous les philosophes qui se rattachent plus ou moins à son école sont forcés comme lui de le reconnaître, alors même qu'ils professent ou paraissent professer le pur phénoménisme. Ces séries de phénomènes dans lequel ils résolvent le moi sont pour eux quelque chose de plus que de simples collections; ils ne peuvent s'empêcher d'y voir les transformations successives d'un même être. En vain M. Taine nous dit-il que « le moi, la personne morale, est un produit dont les sensations sont les premiers facteurs, » le moi s'impose à lui dès la première sensation de la statue de Condillac, dont il fait revivre l'hypothèse. La statue qui se dirait à elle-même, si elle pouvait parler : *Je suis odeur de rose*, aurait déjà, à un degré quelconque, la conscience de soi.

Un autre philosophe de la même école, M. Ribot, l'interprète autorisé et l'habile disciple des psychologues anglais contemporains, vient d'écrire sur *les Maladies de la mémoire* un livre qui débute par une théorie générale de la mémoire, où l'idée du moi n'a aucune place. Cette idée n'intervient dans le cours de l'ouvrage qu'à propos de certains états pathologiques, où elle se trouble et s'altère. Pour mieux faire comprendre ces états, M. Ribot croit nécessaire de définir le moi et il ne le fait consister d'abord qu'en une « somme d'états de conscience; » mais il s'aperçoit bientôt que « ce serait, par une réaction mal entendue contre les entités, ne voir qu'une partie de ce qui est : sous ce composé instable qui se fait, se défait et se refait à chaque instant, il y a quelque chose qui demeure; c'est cette conscience obscure qui est le résultat de toutes les actions vitales, qui constitue la perception de notre propre corps et qu'on a désignée d'un seul mot : la cénesthésie. » Le mot importe peu, et, soit qu'on parle de cénesthésie ou de conscience de soi, on affirme autre chose qu'une simple somme de phénomènes, quand on reconnaît « quelque chose qui demeure, » un sentiment, dit encore M. Ribot,

qui, « toujours présent, toujours agissant, sans repos ni trêve, ne connaît ni le sommeil, ni la défaillance. » Peu importe encore qu'on réduise ce sentiment à la perception constante de notre propre corps. Le moi n'existerait pas moins alors même que le corps le contiendrait tout entier. On pourra rechercher plus tard si l'hypothèse matérialiste répond bien à toutes les conditions d'existence du moi ; ce que nous voulons retenir pour le moment, c'est cet aveu qu'à travers toute la série des faits de conscience un être permanent, que ce soit un corps ou une âme, ou un composé de l'un et de l'autre, s'apparaît sans cesse à lui-même. En vain, M. Ribot nous dira-t-il, dans le même passage, que « ce sentiment de la vie reste au-dessous de la conscience, » et qu'il ne fait que « servir de support au moi conscient ; » ce n'est, dans son langage, qu'une contradiction de plus, car il a lui-même appelé ce sentiment une « conscience obscure. » Tout obscure qu'elle est, elle existe et elle est, chez l'animal et chez l'homme, la forme primitive et constante de la conscience de soi.

II.

La personnalité ne commence pas avec la conscience de soi ; elle ne commence pas davantage avec l'activité individuelle, qui est partout, dans toute la série animale, la condition essentielle de la conscience.

L'activité du moi a été méconnue par les philosophes qui ont négligé l'observation intérieure pour l'observation extérieure ou pour des conceptions métaphysiques. Le moi individuel et personnel des métaphysiciens n'est le plus souvent que le sujet abstrait de certains groupes de phénomènes. Il pourrait logiquement être supprimé pour faire place à la *substance unique* de Spinoza, au *moi absolu* de Fichte, au *sujet-objet* de Schelling, à l'*idée* de Hegel. Chez Leibniz lui-même, l'activité attribuée au moi, comme à toutes les monades, n'est qu'une activité tout intérieure, dont les effets ne peuvent avoir un retentissement au dehors qu'en vertu d'une harmonie préétablie de toute éternité. La monade suprême agit seule en réalité : « Dieu est un Océan dont nous n'avons reçu que des gouttes. » L'emploi exclusif ou prédominant de l'observation extérieure a conduit les adversaires de toute métaphysique à des conséquences semblables. Considérés du dehors, les faits intérieurs ne paraissent que les suites des faits extérieurs. On ne voit, dans la nature entière, qu'une succession indéfinie de phénomènes liés les uns aux autres par des rapports constans. Ces rapports semblent les seules causes, soit pour les faits physiques, soit

pour les faits de conscience. La conscience elle-même n'est qu'un effet particulier de l'enchaînement de certains phénomènes; le moi n'est qu'un mot pour exprimer cet enchaînement. Quand on parle des propriétés ou des pouvoirs du moi, dit M. Taine, on veut dire seulement que tel fait étant donné, tel autre s'ensuivra nécessairement. L'individu, le moi n'est qu'un « polypier d'images. » M. Taine parle encore d'individus et même de personnes; mais, logiquement, ce ne sont pour lui que des composés instables, sans unité propre, sans action d'aucune sorte sur les phénomènes dont ils se composent. Le moi, l'individu, la personne ne servent, en réalité, suivant une autre théorie de M. Taine, qu'à « substituer, » dans notre esprit, pour la commodité de la pensée, un terme unique et d'apparence simple à un grand nombre d'images. Une telle façon de concevoir l'unité vivante et consciente de l'animal et de l'homme lui-même justifie bien le cri de Michelet : « Il me prend mon moi! »

Telle est l'idée que se font du moi l'école sensualiste du XVIIIe siècle, l'école positiviste et l'école *associationiste* du XIXe. Cependant, dans ces écoles, l'observation intérieure, négligée plutôt que dédaignée, a plus d'une fois repris ses droits et retrouvé dans la conscience le caractère actif de l'individu ou de la personne. Stuart Mill, qui a très heureusement défendu l'observation intérieure contre Auguste Comte, rappelle que Laromiguière a transformé le sensualisme en reconnaissant dans l'esprit un élément actif, et il fait honneur à son compatriote, M. Alexandre Bain, d'une transformation semblable des doctrines associationistes. L'éloge est mérité des deux parts; mais cette activité de l'esprit, chez M. Bain, comme chez Laromiguière et Destutt de Tracy, est plutôt supposée, comme la condition nécessaire de certains phénomènes, qu'elle n'est directement observée dans ses caractères propres. Les idéologues ont eu le mérite de mieux étudier les faits d'attention que ne l'avait fait leur maître Condillac; M. Bain a parfaitement mis en lumière les dispositions du cerveau, des nerfs et des muscles qui servent de base à l'activité mentale; mais, de part et d'autre, nous n'avons que les effets ou les formes extérieures de l'activité : c'est une autre école, l'école de Maine de Biran, qui a su reconnaître en lui-même et dans son développement intrinsèque, l'élément actif de tous les faits de conscience. On peut reprocher à cette école l'abus des hypothèses métaphysiques; mais, sur ce point spécial de l'activité consciente, jamais l'observation intérieure n'avait été pratiquée avec plus de bonheur et avec plus de fruit. Il faut lire surtout l'article *Conscience* du *Dictionnaire des sciences philosophiques*, où M. Vacherot a admirablement résumé les découvertes de Maine de Biran, car le mot de découvertes n'est pas trop fort pour cet univers en raccourci que nous

portons en nous-mêmes et qu'il nous est si difficile de bien connaître, précisément parce que tout nous y est présent à la fois dans la plus confuse complexité (1).

L'activité qui fait le fond de tous les états de conscience n'est point un principe abstrait; elle est la vie même du moi, sous toutes ses formes : non-seulement ce qu'on appelle, dans un sens restreint, la vie active, c'est-à-dire tous les mouvemens instinctifs, habituels ou volontaires que nous imprimons à notre corps, mais la vie intérieure, la vie de la sensation et du sentiment, de l'imagination et de la pensée. Dans ses manifestations de tout ordre l'activité appartient à l'animal comme à l'homme. C'est se payer de mots que d'appeler *instinct* l'activité de l'animal et d'attribuer à l'homme seul une activité intelligente. Le nom d'instinct ne prend un sens que s'il exprime, chez l'homme comme chez les animaux, certains actes qui ne s'expliquent ni par l'intelligence ni par la volonté. Nous ne prêtons des instincts aux animaux que par analogie avec nos propres instincts, et, par une analogie aussi légitime, nous ne pouvons leur refuser une activité intelligente et volontaire. « Partout, dit un éminent naturaliste, M. Blanchard, l'intelligence se montre unie à l'instinct : pas d'instinct possible sans une intelligence pour le diriger et le dominer. » La philosophie spiritualiste ne tient pas un autre langage. M. Janet reconnaît dans l'animal une certaine intelligence, toute sensitive, il est vrai, « constituée presque exclusivement par la sensation, la mémoire et l'imagination, » mais à laquelle cependant ne font pas défaut les opérations intellectuelles proprement dites; « car l'animal est capable d'attention et, par conséquent, de perception; il est capable de quelque degré d'abstraction et de généralisation, de quelque degré de raisonnement; enfin, il est capable de langage. » Or, si l'animal a une certaine intelligence, il a, par là même, une certaine volonté; car la seule différence entre l'acte volontaire et l'acte instinctif est que le premier est intelligent et que le second ne l'est pas.

Si les animaux ont la volonté, ont-ils aussi le libre arbitre? Il est difficile de répondre négativement quand on admet, avec M. Janet et la plupart des spiritualistes, l'identité de la volonté et de la liberté. On peut nier le libre arbitre pour des raisons métaphysiques ou au nom de certaines théories scientifiques; mais ceux qui le reconnaissent ou qui croient le reconnaître dans les actes volontaires de

(1) Dans son beau livre intitulé : *de la Science et de la Conscience*, M. Vacherot a tiré de sa théorie de la conscience une excellente réfutation de toutes les erreurs dans lesquelles sont tombées les sciences expérimentales, les sciences historiques et les sciences métaphysiques pour avoir méconnu l'activité propre du moi. Voir aussi dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques* (octobre-novembre 1882) une solide étude de M. Franck sur la volonté.

l'homme ne peuvent lui refuser une place semblable dans les actes volontaires de l'animal. Il s'y manifeste par les mêmes signes : par les preuves d'intelligence et d'une certaine délibération que donne l'animal au moment de l'action. Un savant belge, qui a appliqué à la psychologie d'éminentes facultés d'observation et de raisonnement, M. Delbœuf, vient de tenter une démonstration nouvelle du libre arbitre sur laquelle nous aurions à faire plus d'une réserve, mais qui, sur un point, nous paraît incontestable; c'est l'impossibilité de séparer la cause de la liberté humaine de celle de la liberté animale (1). On se flattera sans doute d'échapper à cette impossibilité en renfermant le libre arbitre dans la morale, et en ne s'appuyant, avec Kant, que sur l'intérêt du devoir pour démontrer son existence; mais le libre arbitre n'intéresse pas seulement la morale; il appartient à la psychologie; il a des caractères qu'il porte partout avec lui-même et qui ne changent pas de nature alors même qu'aucun devoir n'est en cause. Or, si ces caractères se retrouvent dans les actes de l'animal comme dans ceux de l'homme, de quel droit opposerait-on les premiers aux seconds dans l'affirmation de la liberté (2)?

(1) Cette démonstration a été publiée dans les livraisons de mai, juin et août 1882 de la *Revue philosophique*.

(2) M. Delbœuf est si éloigné de faire une telle distinction qu'il prend de préférence ses exemples dans le monde animal et même parmi les animaux inférieurs. Flourens avait fait dans l'araignée la part de l'instinct et celle de l'intelligence : « Tout le monde connaît l'araignée des jardins, dont la toile est le modèle des rayons qui partent d'un centre. Je l'ai vue bien souvent, à peine éclose, commencer à tisser sa toile; ici l'instinct agit seul; mais si je déchire sa toile, l'araignée la répare; elle répare l'endroit déchiré; elle ne touche point au reste; et cet endroit déchiré, elle le répare aussi souvent que je le déchire. Il y a, dans l'araignée, l'instinct machinal qui fait la toile et l'intelligence (l'espèce d'intelligence qu'il peut y avoir dans une araignée), qui l'avertit de l'endroit déchiré, de l'endroit où il faut que l'instinct agisse. » M. Delbœuf fait dans le même animal la part de l'instinct et celle de la volonté libre : « Un corps étranger vient-il à tomber dans le filet de l'araignée, elle saute dessus : c'est là un acte instinctif. Mais voici où elle agit librement : c'est quand l'insecte qui ébranle son réseau étant ou trop gros, ou redoutable, ou d'une espèce dont elle ne se soucie pas, elle cherche à se rendre compte de la situation, se demande si elle l'aidera à s'échapper, ou si elle l'entortillera dans ses mailles étroites et de plus en plus serrées. Il suffit de l'observer. Elle avance, recule, se tient coite; ses allures indiquent l'hésitation, la réflexion, la détermination. » M. Delbœuf reconnaît également chez le plus humble des vertébrés, un poisson, des preuves non moins évidentes de délibération et de libre arbitre. Un brochet enfermé dans un aquarium essaie pendant plusieurs semaines de happer des goujons dont il est séparé par une barrière de verre. Il finit par y renoncer, après s'être maintes fois écrasé le museau contre la paroi transparente, et il y renonce si bien qu'il s'abstient de toucher aux goujons, alors même que l'obstacle a été enlevé. Il avait d'abord obéi à un instinct aveugle et il s'impose par un excès de prudence une habitude non moins aveugle; mais, dit M. Delbœuf, « entre les deux manières, l'ancienne et la nouvelle, sont venues s'intercaler des étapes dont la liberté est la caractéristique. La liberté y joue le rôle capital.

III.

Dans un brillant chapitre de ses *Problèmes de morale sociale*, M. Caro rappelle cette « loi de continuité » dont Leibniz, après Aristote, a fait la base du système du monde et qui rattache entre eux tous les êtres de la nature par « une suite de nuances et d'intermédiaires entre les extrêmes de chaque série et entre les séries extrêmes de chaque ordre. » Dans cette échelle des êtres, chaque degré, à partir du plus bas, contient en soi tout ce que possèdent les degrés inférieurs et marque en même temps sa place par un attribut qui lui est propre. Le végétal a toutes les qualités du minéral et il a de plus la vie. L'animal joint la conscience individuelle à la vie végétative et aux propriétés générales de la matière. L'homme a tout ce qui constitue l'individualité consciente et active, le *moi* de l'animal; mais il s'élève plus haut par la personnalité. Il faut donc à la personne d'autres attributs que ceux qui suffisent à l'individu : ces attributs, suivant M. Caro, se manifestent « dans le grand phénomène qui s'appelle la réflexion; » mais la réflexion ne les crée pas; elle ne fait que les mettre en lumière; elle les reconnaît et les résume dans l'activité libre et raisonnable. « Liberté, raison, voilà bien les deux conditions de la personnalité. Voilà les traits fondamentaux par où la personne s'oppose aux autres êtres. »

En réunissant ainsi, dans sa définition de la personnalité, la liberté et la raison, M. Caro entend, par le nom de liberté, non le simple libre arbitre, tel que nous l'avons reconnu avec M. Delbœuf, chez les animaux eux-mêmes, mais l'activité raisonnable, l'activité transformée par cette lumière supérieure de la raison, « qui s'empare de la force spontanée, la ravit aux impulsions de la nature et la dirige à son gré, dans le sens où il lui plaît, vers le but qu'elle même a fixé. » En un mot, des deux termes proposés par M. Caro, un seul est à retenir, comme le caractère propre et distinctif de la personne humaine : c'est la raison. La définition classique de l'homme n'est-elle pas en effet animal raisonnable? Cette définition a été développée en termes admirables par Cicéron au début du *de Officiis*. Après avoir passé en revue les caractères communs à l'homme et à l'animal, il montre l'homme, par la force de la raison, reconnaissant l'enchaînement des causes et des effets,

L'animal résiste à une sollicitation, suspend momentanément son activité et ne se résout qu'après un débat contradictoire. La volonté sape sans relâche le vieil instinct pour élever à sa place une habitude diamétralement opposée. »

la marche et l'ordre des choses; unissant, dans ses prévisions, l'avenir au passé; unissant aussi, dans ses actions, sa vie à celle des autres hommes, non-seulement dans son intérêt, mais dans celui de sa famille et de tous ceux auxquels il est lié par l'affection ou par le devoir; sachant enfin, quand il peut échapper aux soucis des affaires, placer son objet propre dans la recherche désintéressée du vrai, dans la conception et la réalisation d'un idéal de beauté et de vertu. M. Bouillier, qui cite et commente cette belle page, rattache à la conscience ces parties élevées de la nature humaine. Elles sont l'objet de la *conscience morale*, de cette « immortelle et céleste voix, » que Rousseau, d'accord avec le langage ordinaire, appelle simplement la conscience. La conscience morale n'est en effet qu'une forme de la conscience de soi-même. C'est la conscience de nos idées, de nos sentimens, de nos actes au point de vue moral ou, en d'autres termes, la conscience de ces élémens supérieurs de notre nature qui font de nous, tout ensemble, les interprètes et les exécuteurs de la loi morale; c'est la conscience de notre nature raisonnable, c'est-à-dire de ce qui nous distingue proprement des animaux et nous fait vraiment hommes. La conscience ainsi entendue n'est autre chose que la raison.

Les animaux sont-ils entièrement étrangers à toutes les fonctions de la raison énumérées par Cicéron? Comme le dit très bien M. Janet, l'animal « ne pourrait pas même vivre, » s'il n'avait aucune prévision, aucun sentiment de l'ordre et de l'enchaînement des choses. On ne peut non plus lui refuser des sentimens souvent très vifs de sociabilité et d'altruisme. Il semble enfin manifester quelquefois un certain sentiment du beau, et peut-être même, comme les petits enfans, un certain sentiment du juste et de l'injuste. Ces sentimens, à leur plus bas degré, chez l'animal et chez l'homme lui-même, attestent l'intelligence; mais ils ne s'élèvent pas jusqu'à la raison, dans le sens propre et vrai du mot. La raison est essentiellement la conception de l'universel et de l'idéal. Elle n'est pas seulement la reconnaissance d'un certain enchaînement, d'une certaine causalité, d'une certaine finalité, d'une certaine beauté ou d'une certaine justice, qui peuvent se manifester dans les choses; elle rapporte cet enchaînement, cette causalité, cette finalité, cette beauté, cette justice à des lois nécessaires et universelles et à un ordre idéal, dont la réalité la plus parfaite n'est jamais qu'une image affaiblie. Voilà ce que reconnaît proprement la raison et ce que les plus hardis paradoxes n'ont jamais attribué à l'animal.

On se fait une fausse idée de la conscience et de la raison quand on ne les considère que comme des facultés intellectuelles. « La conscience, dit très justement M. Bouillier, n'est pas seulement

coexistante, comme le dit Hamilton, à toutes les facultés de l'intelligence, mais à toutes les facultés de l'âme sans exception. » La raison, dans une sphère moins étendue, embrasse également, sinon la totalité des faits psychologiques, du moins leurs manifestations les plus élevées dans tous les ordres de facultés. Elle est, à tous les points de vue, la forme supérieure de la vie consciente. Elle a non-seulement ses idées, mais ses sentimens propres, qui peut-être précédent ses idées : les sentimens esthétiques, les sentimens moraux, les sentimens religieux. Elle revendique au même titre le plus haut degré d'activité : la volonté responsable de ses actes, la liberté morale. La meilleure classification des faits de conscience consisterait, non à les distribuer en des compartimens séparés, affectés à des facultés distinctes, mais, comme l'a tenté à plusieurs reprises Maine de Biran, à y reconnaître les étages superposés d'une sorte de pyramide (1). L'étage supérieur serait occupé par la raison, par cette vie supérieure de l'esprit, comme l'appelle Maine de Biran, qui en aurait donné la vraie théorie, s'il n'y avait malheureusement introduit les exagérations et les illusions du mysticisme.

Les doctrines évolutionnistes, qui tendent à renouveler à la fois la philosophie des sciences et la philosophie pure, se prêteraient très bien à cette façon de considérer les faits de conscience. Elles expliquent en effet tous les phénomènes de la nature par l'ascension des êtres depuis la matière inorganique jusqu'à l'animalité consciente et, dans l'animalité elle-même, elles reconnaissent ou elles attendent une ascension du même genre depuis les animaux inférieurs jusqu'à l'humanité idéale, en possession de la civilisation la plus parfaite et de la plus haute moralité. L'apparition de la raison dans l'homme peut donc être l'effet de l'évolution animale, et le perfectionnement de la raison elle-même peut être une dernière application de la loi d'évolution.

L'erreur des écoles expérimentales qui ont cherché un point d'appui dans les doctrines évolutionnistes est de ne voir dans la raison qu'un développement de l'expérience et un produit indirect de la sensation; c'est, en un mot, suivant la forte expression de M. Ravaisson, d'expliquer le supérieur par l'inférieur. L'évolution veut sans doute que la vie propre de l'homme, la vie de la raison, sorte de la vie animale, comme la vie animale sort elle-même de la

(1) M. Bouillier a vengé les facultés de l'âme du dédain excessif qu'affectent pour elles les nouvelles écoles de philosophie. Elles n'ont jamais été, pour ceux qui les ont reconnues et qui en ont entrepris l'étude, des entités métaphysiques; mais on a trop souvent établi entre elles des démarcations trop tranchées, en les déclarant irréductibles les unes aux autres. Chacune d'elles n'est qu'un aspect d'un être unique et indivisible, et les domaines divers qu'on leur assigne pour la commodité du langage psychologique sont perpétuellement confondus.

vie végétative; mais, pour que le passage d'un degré inférieur à un degré supérieur devienne possible, il faut au moins qu'il y ait dans le premier un germe latent, destiné à se développer dans le second. C'est ce germe qu'a toujours nié la philosophie de la sensation, chez ses nouveaux représentans comme chez leurs maîtres au XVIIIe siècle et leurs précurseurs dans l'antiquité. Non-seulement on le nie, mais on ne se donne pas la peine de justifier un tel renversement des lois de la logique. L'ancien axiome « qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été auparavant dans les sens » est accepté comme une vérité *a priori* par des philosophes pour qui l'existence de toute vérité *a priori* n'est qu'une illusion. S'ils en demandent la confirmation à l'analyse de la pensée, ils s'arrêtent complaisamment sur les connaissances dont l'origine sensible n'est pas douteuse; ils entrent dans les détails les plus minutieux pour expliquer la filiation de ces connaissances et ils s'arrêtent à peine sur celles qui sont l'objet du débat, sur les idées que les plus grands esprits de l'antiquité et des temps modernes refusent d'expliquer par la sensation seule. Ils ressemblent à ces commentateurs qui accumulent les notes sur les passages relativement faciles de leurs auteurs et qui n'en ont aucune sur les passages vraiment difficiles (1). M. Ribot, si partial envers cette école, a reconnu sa répugnance à s'expliquer sur certaines conceptions de la raison, telles que l'idée de Dieu, et son impuissance à rendre compte des autres conceptions, qu'elle a vainement essayé de soumettre aux conditions de la méthode expérimentale; car on peut généraliser ce qu'il dit d'un des maîtres de la psychologie anglaise, et non le moins pénétrant. M. Bain : « Sa méthode expérimentale, très bonne quand elle s'applique aux simples phénomènes psychiques, ne nous paraît pas aussi heureuse ici, où il s'agit moins des faits que d'un idéal, moins de ce qui *est* que de ce qui *doit être*. »

Tel est, en effet, le véritable objet de la raison. Elle s'appuie sur ce qui est pour dépasser toute réalité observable, pour embrasser l'universalité de toutes les choses possibles et, dans cette universalité, non-seulement ce qui peut être, mais ce qui doit être : l'idéal sous toutes ses formes. Notre conception de l'idéal se développe et s'épure à mesure que la réalité, transformée par l'industrie, par l'art ou par la vertu, nous offre elle-même des modèles de plus en

(1) M. Taine a écrit deux volumes sur *l'Intelligence* : les observations les plus exactes et les plus précises, les plus fines analyses, les inductions les plus ingénieuses y abondent, et quelques paradoxes dont elles sont entremêlées n'en infirment pas la valeur; mais quel est l'objet à peu près constant de cette théorie qui prétend embrasser l'intelligence entière? C'est la connaissance sensible. Un seul chapitre traite de la connaissance idéale; il contient à peine deux pages sur l'idéal vraiment rationnel : l'idéal du beau et du bien; l'idéal divin n'a pas une seule ligne.

plus parfaits ; mais le propre de cette conception et des sentimens de désir ou d'amour qui s'y rattachent est de s'élever toujours au dessus de la plus haute et de la plus parfaite réalité, d'en reconnaître ou d'en sentir les imperfections, de s'exalter sans cesse vers un but plus élevé. Notre idéal est toujours plus ou moins notre œuvre; mais ce que nul ne peut créer, c'est la conception même d'un ordre idéal, et le besoin incessant, pour l'intelligence et pour la sensibilité, de rapporter à cet ordre idéal tout ce que nous connaissons et tout ce que nous aimons. Voilà la part de la raison, et elle ne peut lui être disputée sans méconnaître l'origine et la nature de tout véritable idéal.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer une théorie complète de la raison. Pour ne citer qu'un ouvrage récent, cette théorie a été faite de main de maître dans le beau livre de M. Magy : *la Raison et l'Ame*. Nous ne voulons que rappeler ce qui fait le couronnement de cette théorie, chez M. Magy comme chez tous les grands idéalistes. L'ordre universel et l'ordre idéal ont leur plus haute expression dans l'ordre divin. Concevoir ou sentir le divin dans les choses, c'est concevoir ou sentir tout ce qui porte un caractère éminent de beauté, de vertu, d'harmonie, tout ce qui peut exciter en un haut degré des sentimens d'admiration, de vénération, d'enthousiasme. La raison peut donc se définir la conception et le sentiment du divin. Ainsi comprise, la raison éclaire et complète la définition de la personnalité. La personne humaine n'acquiert vraiment la conscience et la possession d'elle-même qu'autant qu'elle s'associe sciemment et volontairement à l'ordre universel et qu'elle tend à réaliser son idéal en se rapprochant du type de perfection, du type divin, sous lequel elle se représente le plus entier épanouissement de toutes ses facultés. Aussi M. Paul Janet a pu dire, sous une forme paradoxale qui cache un sens très profond, que « la personnalité, c'est en quelque sorte la *conscience de l'impersonnel.* » En effet, ajoute M. Janet, « ce n'est pas en tant que je suis capable de sensation, c'est-à-dire de plaisir et de douleur physiques, que je suis une personne : c'est en tant que je pense, que j'aime et que je veux ; c'est en tant que je pense le vrai, que j'aime le bien et que je veux l'un et l'autre. Ce qu'il y a d'inviolable dans les autres hommes, ce n'est pas la sensibilité animale, ce n'est pas l'instinct machinal ni les fonctions vitales ; ce n'est évidemment ni leur estomac, ni leur sensualité, ni leurs vices : c'est l'étincelle du divin qui est en eux ; c'est la capacité de participer comme moi-même à ce qui n'est ni tien ni mien, au soleil commun des esprits et des âmes, à la vérité, à la justice, à la liberté, à tout ce qui est impersonnel (1). »

(1) M. Paul Janet, *Morale*, avant-dernier chapitre.

IV.

Dans cette conscience *personnelle* de l'*impersonnel*, il faut mettre à part la conscience de la loi morale reconnue, aimée, observée, non-seulement comme notre propre loi, mais comme la loi universelle de tous les êtres raisonnables. Après avoir élevé l'individu à la dignité d'une personne, il faut élever la personne elle-même à la dignité d'une *personne morale*. La personne morale est constituée par un ensemble de faits qui ont à la fois la valeur de vérités morales et le caractère de vérités psychologiques. Ces faits sont l'objet de ce que les philosophes appellent la conscience morale, et le vulgaire simplement la conscience. « Il n'y a pas, en effet, deux consciences, dit M. Bouillier, la conscience psychologique et la conscience morale; toutes les deux n'en font qu'une. » Je m'étonne toutefois que M. Bouillier, qui a si bien reconnu l'identité de la conscience morale et de la conscience générale, ait négligé le fait fondamental par lequel la première rentre dans la seconde. Il s'attache surtout à la loi morale qui, en elle-même, par son caractère universel et par son objet idéal, est une idée de la raison, et il laisse dans l'ombre le fait fondamental dans lequel nous nous sentons soumis à cette loi et obligés de l'accomplir. Nous nous sentons *responsables* de nos actes. Voilà, sans contredit, un élément essentiel de la conscience que nous avons de ces mêmes actes, soit dans la délibération qui les précède, soit dans la résolution qui les réalise, soit enfin dans la satisfaction ou le remords qui les suit. La responsabilité est un fait personnel, au même titre que tous les autres faits de conscience. Elle se rattache à tous ces faits, car elle suppose l'intelligence, qui nous éclaire sur la nature de nos actes, sur leurs mobiles et leurs conséquences, et la sensibilité, sans laquelle nos actes, bons ou mauvais, perdraient leur principal et peut-être leur seul stimulant; elle suppose aussi la volonté libre et elle est même la seule preuve décisive de la liberté. Les mots de détermination fatale et de responsabilité morale hurlent ensemble dans la conscience de tous les hommes. Nous prétendons dégager notre responsabilité quand nous affirmons, à tort ou à raison, que nous avons cédé à un entraînement irrésistible, et quand nous n'affirmons pas un tel entraînement dans son sens absolu, nous croyons que le degré de notre responsabilité se mesure exactement sur le degré de notre liberté.

La philosophie déterministe cherche par deux moyens à écarter cette démonstration de la liberté par la responsabilité. Le premier,

le plus radical, consiste à nier le sentiment naturel de notre responsabilité. On l'explique par une illusion née des conditions de l'état social. Dans toute société, il y a des individus qui commandent et des individus qui obéissent : les pères et les enfans, les maîtres et les serviteurs, les gouvernans et les gouvernés. Quiconque reçoit un ordre est responsable de son exécution devant celui qui le lui a donné, et cette responsabilité se traduit, en fait, par des éloges ou des reproches, une récompense ou un châtiment. Certains actes sont plus habituellement commandés que d'autres, et il s'y attache insensiblement une responsabilité générale, que l'esprit, par un procédé d'abstraction qui lui est familier, s'accoutume à séparer de toute autorité particulière et à considérer comme une loi de la nature. Que si nous objectons que la responsabilité ainsi entendue se montre déjà dans les conceptions ou les sentimens de la première enfance, on répondra en rapportant l'illusion à une habitude héréditaire. Ainsi s'évanouit la conscience de la responsabilité morale; mais il subsiste toujours des faits particuliers de responsabilité, qui semblent encore exiger comme condition nécessaire la libre volonté. Voici par quel nouvel artifice on écarte cette condition importune. La responsabilité peut être effective sans qu'on soit libre; il suffit qu'on soit sensible à certaines impressions physiques ou morales. L'éloge et le blâme, les récompenses et les châtimens sont des mobiles d'action; on peut compter sur leur effet sans croire à la liberté, et on y comptera même d'autant mieux qu'on les supposera doués d'une force déterminante. La responsabilité implique si peu la liberté que les lois la reconnaissent dans les cas même où toute apparence de liberté est absente, en cas d'accident, par exemple. La négation de la liberté, dans tous les autres cas, ne porterait donc aucune atteinte à la responsabilité.

Les lois reconnaissent, en effet, une responsabilité purement civile qui s'exerce en dehors de toute considération d'actes intentionnels. Quels sont cependant les seuls êtres civilement responsables? Ce ne sont pas les *choses*, dont le concours fortuit a causé un accident; ce ne sont pas les animaux, chez qui on ne suppose pas la liberté morale; ce ne sont pas les enfans, dont la liberté morale n'est pas encore suffisamment développée, ou les aliénés, chez qui elle s'est éteinte; ce sont les *personnes*, en pleine possession de leur raison et de leur libre arbitre, à qui l'on peut reprocher, non sans doute d'avoir voulu l'accident, mais de n'avoir pas pris toutes les précautions nécessaires pour l'empêcher ou le prévenir. L'idée de liberté n'est donc pas étrangère à la responsabilité civile; elle fait le fond de cette autre responsabilité légale dont il faut aussi tenir compte quand on invoque l'exemple et l'autorité des lois : la res-

ponsabilité pénale. Là on ne peut écarter la responsabilité morale : la peine infligée au nom des lois ne satisfait la conscience publique que si l'acte puni a été volontairement accompli dans une intention mauvaise. En vain dira-t-on que le châtiment, même en l'absence de toute liberté, fera une impression efficace, soit sur le coupable lui-même, auquel il inspirera une crainte salutaire, soit sur les autres, auxquels il servira d'exemple : la conscience saura toujours distinguer entre les moyens d'intimidation, qui peuvent avoir leur effet sur un animal, sur un enfant sans raison, sur un idiot ou un fou, et les moyens de répression qui servent proprement de sanction à la loi pénale et à la loi morale. Cette distinction n'est-elle que le résultat de certaines habitudes d'esprit contractées depuis l'enfance ou reçues par héritage des générations antérieures? Quelles habitudes, personnelles ou héréditaires, auraient eu le pouvoir de créer une telle distinction entre des actes de même nature, soumis également à des déterminations fatales? Si nul acte n'est libre, comment aurait-on conçu, en dehors de cette responsabilité apparente, qui se réduit, pour les êtres privés de raison, à certaines impressions de plaisir ou de peine, d'espérance ou de crainte, la responsabilité proprement dite, telle que l'entendent le droit et la morale, qui a pour condition des volontés libres et dont le degré se mesure sur le degré même de leur liberté? Nous pouvons accorder aux déterministes, avec M. Fouillée, qu'ils peuvent fonder « une science ou un art des mœurs sans un libre arbitre; » mais cette science ou cet art, qui ne serait pas « une morale d'êtres libres, » ne serait pas la morale de la conscience, car ce n'est pas seulement l'école spiritualiste, c'est la conscience du genre humain qui reconnaît et qui réclame la responsabilité morale fondée sur la liberté.

La responsabilité est le meilleur argument en faveur de la liberté; elle est aussi la plus forte preuve de l'existence de la raison, car elle implique un idéal moral universellement obligatoire. Elle implique ainsi cette intuition de l'universel et de l'idéal, qui est l'objet propre de la raison. La liberté unie à la raison est la base de la responsabilité comme de la personnalité. Aussi la personnalité trouve-t-elle dans la responsabilité son caractère le plus manifeste. L'enfant est déjà une personne, une « petite personne, » comme on dit familièrement, parce que, s'il n'a pas encore la responsabilité légale, il a déjà, au moins en germe, les attributs qui lui conféreront par degrés la responsabilité morale. Le dément reste encore, dans une certaine mesure, une personne, et ce serait un crime de le traiter comme une chose, parce que, si l'on doit lui refuser la responsabilité légale, nul ne peut affirmer jusqu'à quel degré il a perdu ou est incapable de recouvrer toute responsabilité morale. L'adulte sain d'esprit a seul, dans leur plénitude, tous les

caractères d'une personne; il peut en revendiquer tous les droits et il est obligé d'en remplir tous les devoirs, parce que sa conscience, sa raison et sa liberté lui en imposent, dans l'ordre légal et dans l'ordre moral, toute la responsabilité.

V.

La question de la personnalité peut-elle se dégager de toute considération métaphysique? Nous ne le croyons pas, soit au point de vue théorique, soit au point de vue pratique. Une théorie de la personnalité est nécessairement incomplète si elle ne sait pas ou si elle ne cherche pas à savoir ce qu'est l'être même que nous appelons une personne. Quant aux applications pratiques de l'idée de personnalité, elles sont l'objet de la morale et du droit; or la morale et le droit, nous l'avons établi dans une précédente étude(1), n'ont jamais pu jusqu'à présent se constituer solidement en dehors d'une base métaphysique. Nous avons d'ailleurs écarté la principale objection du positivisme en reconnaissant en nous cette faculté de l'universel, de l'idéal et du divin, qui, d'un seul mot, peut se définir la faculté métaphysique.

Invoquer une telle faculté, c'est, diront les positivistes, prouver la métaphysique par la métaphysique elle-même. Nous répondrons que la distinction, dans la conscience humaine, des sens et de la raison est une question de fait et qu'elle ne se résout que par l'observation et par l'analyse des données de la conscience. L'un des plus illustres adversaires de la raison pure et des intuitions *a priori*, Stuart Mill, le reconnaît expressément. Il ne refuse pas de voir dans l'expérience intérieure « la base commune » du système qu'il combat et de son propre système. « La différence fondamentale entre les deux écoles, dit-il très bien, réside moins dans leur manière d'envisager les phénomènes que dans celle d'expliquer leur origine. En peu de mots et sans prétention, nous pourrions dire qu'une école considère les phénomènes les plus complexes de l'esprit comme essentiels, tandis que l'autre les considère comme des résultats de l'expérience, ou, en termes plus précis, que les philosophes de l'*a priori* admettent l'intervention, dans chaque opération mentale, de la plus simple à la plus complexe, d'un élément que l'esprit ne *subit* pas, mais qu'il *apporte* et qui lui est inhérent. » Nous sommes de ceux qui reconnaissent dans la conscience cet élément inhérent à l'esprit humain, qu'il ne subit pas comme la sensation, mais dont il porte en lui le germe et qu'il développe à l'oc-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1881, *la Morale laïque*.

casion de ses perceptions sensibles. Nous nous appuierons sur cet élément rationnel, attesté par l'expérience elle-même, pour élever la théorie de la personnalité au-dessus de cette « psychologie sans âme » dans laquelle se renferment les écoles purement expérimentales (1).

Nous ne repousserions pas aussi absolument que le fait M. Bouillier la « psychologie sans âme. » Elle a sa place légitime, non-seulement dans les sciences naturelles, qui ont le droit de répudier toute considération métaphysique, mais dans les sciences philosophiques elles-mêmes. Le spiritualisme français a toujours proclamé aussi hautement que ses adversaires étrangers ou nationaux la distinction de la psychologie expérimentale et de la psychologie rationnelle et la nécessité de fonder la seconde sur la première. Jouffroy poussait même si loin cette distinction qu'il ajournait indéfiniment, jusqu'à l'achèvement de la psychologie expérimentale, toute recherche métaphysique sur l'âme. Ni les besoins spéculatifs ni surtout les besoins pratiques de l'esprit humain ne s'accommoderaient de cet ordre rigoureux, qui attendrait, pour toucher à une science, que les sciences antécédentes fussent entièrement achevées. Ce qu'on doit seulement exiger, c'est qu'aucune science n'oublie de prendre son point d'appui dans l'état actuel des sciences antécédentes; c'est, pour ne pas sortir du sujet particulier de cette étude, qu'il ne soit rien tenté dans la psychologie métaphysique ou rationnelle qui ne s'accorde pleinement avec les résultats acquis de la psychologie expérimentale.

Le spiritualisme classique prouve l'existence d'une âme distincte du corps par l'unité du moi, telle qu'elle se manifeste dans tous les états de conscience. « Nous ne pouvons nous connaître, dit M. Bouillier, sans par là même être et nous savoir un, sinon

(1) Ces écoles sont loin d'être fidèles dans la pratique à la haine qu'elles professent ou qu'on professe en leur nom contre toute métaphysique. M. Ribot, qui nous a fait connaître les représentans les plus célèbres de la « psychologie sans âme » en Angleterre et en Allemagne et qui traite si sévèrement dans ses préfaces les psychologues métaphysiciens de la France, ne peut s'empêcher d'avouer qu'il y a plus d'un métaphysicien chez ceux qu'il nous propose pour modèles. Et, si l'on veut aller au fond des choses, on trouvera beaucoup plus de métaphysique qu'il ne veut en convenir chez ceux mêmes dont il proclame la rigoureuse fidélité aux méthodes scientifiques; on n'en trouvera pas moins chez les savans eux-mêmes, qui ne se refusent pas toujours aux professions de foi spiritualistes, matérialistes, idéalistes ou panthéistiques. Il est difficile de se dégager entièrement, non-seulement du langage, mais des idées reçues. Il est surtout difficile de se soustraire à ses propres opinions. Il est impossible enfin, dans l'emploi le plus sévère de la méthode expérimentale, d'écarter certaines hypothèses, qui ouvrent, quoi qu'on en fasse, une perspective sur le monde métaphysique. Ce qu'il faut demander aux philosophes et aux savans, ce n'est pas de bannir la métaphysique, c'est de l'accepter franchement pour ce qu'elle est et de ne pas la dissimuler sous une livrée faussement scientifique.

toute connaissance serait impossible. » Cette unité, on l'entend comme une simplicité absolue, excluant toute composition, toute combinaison de parties. L'unité indivisible du moi, qui est la condition générale de son existence et de la conscience qu'il a de lui-même, se montre particulièrement dans les attributs les plus élevés du moi : la liberté et la raison. La liberté ne peut appartenir qu'à une force simple, car une force composée est nécessairement déterminée par sa composition même. La raison implique également la simplicité, car une de ses principales fonctions, comme M. Magy l'a très fortement établi, est d'introduire l'unité et l'harmonie dans la complexité et la confusion de nos connaissances.

Nous acceptons pleinement cette théorie de la simplicité du moi; nous trouvons même qu'elle est surabondante. Ce n'est pas seulement le moi, c'est tout être quelconque, qui se conçoit naturellement sous la condition de l'unité. La vie, à son plus bas degré, réclame cette condition. Ceux qui se refusent à reconnaître, dans le végétal ou dans l'animal, un principe unique et indivisible de vie, font du végétal ou de l'animal un assemblage de cellules ou d'élémens anatomiques, doués chacun d'une vie propre; en un mot, ils transportent la vie là où ils trouvent ou croient trouver l'unité. Dans la matière inorganique elle-même, ce que nous appelons un corps n'est pas un être, mais plusieurs êtres ; nous le décomposons par la pensée en atomes, en monades ou en forces simples : là seulement où s'arrête toute possibilité de division, nous reconnaissons l'individualité naturelle et distincte de l'être. Et ces élémens indivisibles, auxquels nous ramenons toute réalité, nous les considérons également comme indestructibles. La mort, dans la nature, n'est que dissolution ou changement d'état. Il est impossible de la concevoir pour des élémens indivisibles et toujours identiques par l'effet même de leur indivisibilité. La spiritualité et l'immortalité de l'âme, si elles se réduisaient à une unité indivisible et indestructible, ne s'élèveraient donc en rien au-dessus des conditions du dernier degré de l'être. Est-ce là ce que nous entendons par ce double privilège que nous attribuons à la personne humaine? Hegel a raison : l'être pur, dans sa simplicité nue, est tout près du néant. L'évolution des êtres y introduit une complexité, une richesse croissante d'attributs et de phénomènes de toute sorte. Quand nous nous représentons la dignité et l'excellence de la nature humaine, ce n'est pas dans la simplicité nue de son être que nous en trouvons les marques, c'est au contraire dans le développement le plus complet et le plus varié de la sensibilité, de la raison et de la liberté. Le plus bel éloge que l'on fera d'un homme de génie, d'un Shakspeare, par exemple, c'est de reconnaître en lui, non une seule âme, mais plusieurs âmes. Il ne faut pas sans doute, même dans la personna-

lité la plus complexe et la plus riche, méconnaître l'unité ; nous devons, au contraire, reconnaître en nous une double unité : la simplicité métaphysique et une unité vivante, dont l'idéal est la plus parfaite harmonie de toutes les manifestations de l'être physique et de l'être moral ; la première est à la base, la seconde se poursuit jusqu'au sommet de l'être. Or, quand nous parlons de l'âme spirituelle et immortelle, c'est le sommet que nous considérons, c'est ce qui élève la personne humaine au-dessus des autres êtres. Le vrai spiritualisme n'est donc pas dans la conception abstraite et banale d'une substance absolument simple ; il est dans la foi à l'idéal, au devoir, à la responsabilité morale et à toutes les conditions dont l'homme ne peut se passer pour le développement de sa nature propre et l'accomplissement de sa destinée.

La nature propre de l'homme, dans la plus haute idée que s'en fait la conscience, est celle d'une personne raisonnable et libre, responsable de ses actes. Analysons cette idée de responsabilité, qui embrasse et résume tous les élémens de la personnalité : nous y trouvons un caractère qui nous est inhérent, que nous portons toujours avec nous ; mais nous y trouvons aussi quelque chose qui n'est pas nous, l'idée d'une puissance supérieure à qui nous devons compte de l'exécution de ses lois, ou, en d'autres termes, l'idée d'une législation et d'une justice souveraines. Sans doute, cette législation et cette justice ont leur expression dans notre conscience. C'est devant notre conscience que nous nous sentons avant tout responsables ; nous ne nous sentons obligés envers une autorité extérieure qu'autant que cette obligation s'accorde avec celles que notre conscience nous impose ; nous n'acceptons le jugement d'autrui sur nos actions qu'autant qu'il est confirmé par le jugement de notre conscience ; c'est enfin dans notre conscience que notre responsabilité trouve sa première sanction, et sans cette sanction intérieure les récompenses ou les peines qui peuvent nous venir du dehors ne sont que des accidens heureux ou malheureux, sans valeur morale. Nous admettrons donc, avec M. Bouillier, que « l'homme est le contenu de la loi ou du bien qu'il doit accomplir ; que non-seulement il a sa loi en lui, mais qu'il est sa loi à lui-même. » L'homme est son législateur et son juge ; mais ce double caractère appartient-il à la nature humaine, telle qu'elle est, dans sa totalité, dans sa complexité réelle ? Non ; suivant M. Bouillier, comme suivant M. Janet et tous les idéalistes, il y a dans l'homme une nature supérieure qui commande à la nature inférieure et qui la juge, et cette nature supérieure, qu'est-ce autre chose que l'homme idéal, l'homme s'élevant, par la pensée et par le cœur, au-dessus de lui-même, au-dessus de l'humanité réelle, l'homme incarnant dans sa conscience

sa conception d'une raison, d'une volonté, d'une justice parfaites, en un mot sa conception de la perfection divine?

L'idéal moral est-il un de ces états de conscience auxquels rien ne correspond hors de nous, ou bien est-il en nous le signe, la manifestation d'une réalité extérieure et supérieure? On sait comment aurait répondu Descartes. Des idées dont l'objet nous dépasse en perfection ne peuvent être notre œuvre propre; elles supposent un auteur qui possède *formellement* ou *éminemment* une perfection égale ou équivalente à celle qu'elles possèdent *objectivement*; elles ne peuvent être en nous que « comme la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage, » et un divin ouvrier a pu seul imprimer dans nos âmes cette marque de l'idéal divin. Descartes a prévu lui-même l'objection capitale qui peut être faite à cette argumentation, et il ne l'a pas entièrement réfutée. Un être perfectible possède « en puissance » tous les degrés de perfection auxquels il peut s'élever et il peut ainsi s'en faire une idée dans la conscience même qu'il a de sa nature perfectible; mais les degrés d'une perfection toute relative, ajoute Descartes, « n'approchent en aucune sorte de l'idée que j'ai de la Divinité. » Nous croyons, au contraire, que notre idée de la Divinité est toujours relative et en quelque sorte proportionnelle à notre conception de l'idéal vers lequel nous tendons nous-mêmes. « Les perfections de Dieu sont celles de nos âmes, » dit justement Leibniz, et quand nous les déclarons infinies, nous déclarons seulement que nous ne pouvons assigner aucune borne précise à notre idéal. Pour employer les termes métaphysiques, l'idéal divin nous apparaît comme notre *fin*; il n'est pas besoin, pour en expliquer l'origine, de le réaliser dans une *cause efficiente* de notre existence.

L'idéal moral n'a-t-il pas toutefois un caractère propre qui autorise les affirmations de la métaphysique? Il n'est pas seulement une fin que nous *pouvons*, mais une fin que nous *devons* nous efforcer de réaliser; il nous impose des devoirs, et à ces devoirs s'attache nécessairement une sanction. Nous rencontrons ici les fameux *postulats* de Kant et les argumens classiques de la philosophie religieuse. Si le devoir, dans son objet, n'est qu'un idéal, il réclame pour sa sanction non-seulement la conception, mais l'affirmation d'une justice infaillible. Quand nous cherchons sincèrement à nous juger nous-mêmes, nous opposons aux sophismes de nos passions le jugement que porterait ce spectateur éclairé et impartial que Stuart Mill suppose après Adam Smith. Quand nous nous condamnons nous-mêmes, nous trouvons peut-être que nos remords suffisent pour nous punir; mais nous ne jugeons pas ainsi pour les autres, et rien ne satisferait moins notre sentiment général de la responsabilité que cette unique sanction intérieure, que le criminel endurci ne con-

naît pas et qu'il peut braver dans la jouissance d'une insolente prospérité. Et si, au lieu de nous condamner, notre conscience nous absout et nous glorifie, combien de fois ne sentira-t-elle pas qu'elle n'est pas une sanction suffisante et qu'il est des injustices qu'elle est impuissante à compenser? Notre vertu est-elle enfin assez haute pour trouver en elle-même sa récompense, même quand l'iniquité des hommes s'unit à celle de la fortune pour nous accabler de maux immérités? Notre conscience pourra s'abstenir d'une protestation personnelle; elle ne s'abstiendra pas d'une protestation générale; elle ne cessera pas de croire que la responsabilité morale est un vain mot si elle ne trouve pas sa sanction dans cet accord, tôt ou tard réalisé, du bonheur et de la vertu, que Kant appelle le souverain bien. Or l'injuste distribution des biens et des maux, objet universel et constant des protestations de la conscience, a toujours été et ne paraît pas près de cesser d'être la loi commune de la vie présente. De là, au nom des conditions nécessaires de la responsabilité morale, nos aspirations vers une vie future et nos appels à une justice meilleure que celle qui règne dans ce monde. De là, en un mot, la foi du genre humain dans ces vérités sans lesquelle toutes morale paraît imparfaite et boiteuse : un Dieu rémunérateur et vengeur, une âme immortelle et, pour que son immortalité soit possible, une âme que la vie animale n'enferme pas tout entière, une âme spirituelle.

Quelle est, au fond, la valeur de cette argumentation? C'est une démonstration du même ordre que le raisonnement par lequel les philosophes, comme le vulgaire, croient à l'existence de la nature extérieure. On est d'accord aujourd'hui parmi les psychologues et les physiologistes philosophes, à ne voir dans les sensations et dans les idées, en un mot dans tous les états de conscience, que des signes qui nous révèlent soit directement notre propre existence, soit indirectement les autres êtres. Les conceptions de la raison n'ont pas un caractère différent. L'universel, l'idéal, le divin, sont en nous, de la même façon que nos sensations et nos images mentales, des signes qui nous représentent un monde inconnu. Il y a, pour la raison comme pour les sens, des illusions et des erreurs : nous apprenons à les rectifier par la comparaison et la critique des témoignages, à distinguer, dans le monde idéal comme dans le monde sensible, ce qui n'est qu'hallucination de ce qui peut être accepté comme vrai. Notre premier mouvement est de rapporter toutes nos sensations à des objets réels et nous n'aurions de doutes sur aucun de ces objets si nous n'apprenions, par leur désaccord même, à nous défier de certaines sensations. Nous reconnaissons ainsi, parmi les objets de nos sensations, des fantômes entièrement créés par nous-mêmes et nous n'attribuons une existence

extérieure qu'à ceux dont il nous est impossible de nous considérer comme la cause unique et totale, à ceux qui ne peuvent être, comme dit Aristote, que l'œuvre commune de l'être qui les sent et d'un être senti, à ceux, en un mot, que M. Taine appelle ingénieusement des « hallucinations vraies. » Notre confiance dans la réalité de certains objets de la raison repose sur une distinction semblable. Notre premier mouvement est aussi de réaliser tous ces objets, et il a fallu à l'esprit humain de longs efforts pour apprendre à distinguer entre eux, à reconnaître dans quelques-uns un pur idéal, à discerner exactement ceux qui ne peuvent s'expliquer que comme les signes ou les effets de causes réellement existantes. C'est ainsi que nous avons démontré que nos idées de la justice divine, de l'immortalité et de la spiritualité de l'âme répondaient à quelque chose de réel et de nécessaire, la première au-dessus de nous, les deux autres en nous-mêmes. Ce que sont en soi cette justice, cette immortalité, cette spiritualité, nous n'en savons rien, pas plus que nous ne savons ce qu'est en soi la matière. Nous ne connaissons aucun être en dehors des phénomènes qui nous le manifestent, et ni l'être divin, ni même notre être propre ne fait exception. La matière n'est pour nous que la cause inconnue ou, comme dit Stuart Mill, la « possibilité permanente » de nos sensations. Dieu et l'âme, semblablement, ne sont pour nous que la possibilité permanente de nos croyances morales. Il faut à la morale un Dieu qui lui donne sa sanction suprême et, pour réaliser cette sanction, une âme sur qui ne pèsent pas invinciblement les aveugles et injustes fatalités de la nature physique. Voilà ce que le sentiment bien compris de la responsabilité morale nous commande d'affirmer ; tout le reste est mystère, et nous pouvons ajouter avec Kant : heureux mystère ; car, si nous avions sur ces grands objets une certitude directe et démonstrative, « Dieu et l'éternité, avec leur majesté redoutable, seraient sans cesse devant nos yeux, » et l'effort moral perdrait, avec la liberté, tout ce qui fait son honneur et son prix.

Il faut s'élever jusqu'à la spiritualité et à l'immortalité ainsi entendues pour bien comprendre, autant qu'il est en nous, la personnalité humaine; mais, précisément parce que tout y est mystère, il faut, sans perdre de vue ces hauteurs, se maintenir sur le terrain solide des conditions expérimentales et particulièrement des conditions physiques du moi.

VI.

L'auteur d'une thèse très distinguée sur *la Parole intérieure*, M. Egger, prétend trouver une antipathie invincible entre la conscience du moi et toute idée d'étendue. C'est par cette antipathie

qu'il explique la perception extérieure : « Elle consiste dans un jugement, jugement constant, perpétuel, incessamment porté par l'esprit, par lequel, niant de nous-mêmes une partie de nos états de conscience (1), les rejetant hors de nous, nous les refusant, nous les déniant, les aliénant en quelque sorte, nous traçons une ligne de démarcation dans la totalité des phénomènes présens à notre conscience. » Et quels sont ces objets que nous rejetons hors de nous? Ce sont, suivant M. Egger, ceux « qui nous paraissent posséder la qualité de l'étendue. L'étendue semble leur vice rédhibitoire et la raison de leur exclusion; on dirait que l'âme est venue au monde avec une haine innée contre l'étendue. »

Cette « haine innée contre l'étendue, » que M. Victor Egger prête à l'âme, est-elle plus réelle que l'horreur du vide que l'ancienne physique prêtait à la nature? Remarquons que, lorsqu'il parle de l'âme et de ses instincts, le jeune philosophe se défend de faire de la métaphysique ; il prétend se renfermer, comme le dit le sous-titre de son livre, dans la « psychologie descriptive. » Il ne s'agit donc que d'un sentiment dont nous aurions une claire conscience et que chacun pourrait reconnaître en lui-même. Or, loin d'exclure l'étendue de l'idée qu'ils se font de leur propre moi et de la rejeter avec horreur hors d'eux-mêmes, tous les hommes, excepté quelques métaphysiciens, sont portés à placer leur moi, leur personne, dans cette portion d'étendue qu'ils appellent leur corps, et c'est de même le corps d'autrui qui représente le plus ordinairement pour nous la personnalité d'autrui. Les métaphysiciens spiritualistes font-ils tous exception? Quelques mois avant la thèse de M. Victor Egger, la Sorbonne entendait la soutenance d'une autre thèse de philosophie dont les conclusions sont bien différentes. M. Alexis Bertrand s'attache à prouver que nous avons par la conscience l'aperception directe de notre propre corps. Et il n'entend pas par là que la conscience enveloppe la connaissance de notre corps, comme elle enveloppe toutes nos autres connaissances; il affirme hautement que la connaissance du corps est un élément essentiel de la connaissance de nous-mêmes et il ne craint pas de dire que « le corps est dans l'âme. » Si l'expression peut paraître forcée, la thèse de M. Bertrand, dans ce qu'elle a de plus hardi, ne doit pas être prise pour un de ces paradoxes dans lesquels se complaît une audace juvénile. La même doctrine a été soutenue, avec certaines réserves qui n'en altèrent pas le fond, par les spiritualistes les plus orthodoxes, Maine de Biran, Albert Lemoine, M. Bouillier, M. Janet. Elle avait été très ingénieusement exposée et très

(1) Victor Egger, *la Parole intérieure. Essai de psychologie descriptive*, 1881 ; Germer Baillière.

fortement défendue en 1848 par un médecin philosophe, M. Peisse, qui, sans appartenir à l'école spiritualiste, lui a toujours été sympathique et qui est mort, il y a un an, membre de la section de philosophie de l'Académie des sciences morales et politiques (1).

Chose singulière! cette doctrine se montre à peine chez les philosophes qui, au nom de l'expérience, sont le plus opposés à la séparation absolue de l'âme et du corps. Ils reconnaissent bien une « cénesthésie, » une « conscience obscure de la vie, » comme dit M. Ribot; mais ils semblent craindre de se laisser entraîner sur le terrain de la métaphysique dès qu'il s'agit d'aller au-delà de vagues affirmations. Quelques-uns même voudraient ramener la conscience de notre corps à la connaissance indirecte que nous avons des corps étrangers. M. Alexis Bertrand, dans le développement de sa thèse, a surtout à combattre M. Taine, qui accumule les comparaisons et les métaphores pour établir que les faits de conscience et les faits concomitans de la vie physique, bien que formant peut-être un même tissu d'événemens, sont « condamnés à paraître toujours et irrémédiablement doubles, » comme les deux faces d'un même objet ou deux versions d'un même texte en deux langues différentes. La répugnance ou le peu de goût de l'école dite expérimentale pour la conscience du corps n'est pas inexplicable. Cette école préfère l'observation extérieure à l'observation intérieure. Elle aime à étudier du dehors, dans les signes qui les manifestent, les faits mêmes qui forment le domaine propre de la conscience. A plus forte raison étudiera-t-elle du dehors les faits physiologiques et verra-t-elle entre ces faits et ceux qui peuvent être connus du *dedans* « un abîme infranchissable, » comme dit l'illustre physicien Tyndall. Il est certain que c'est seulement par l'observation extérieure qu'on peut prendre une connaissance complète et vraiment scientifique des faits, de leur enchaînement et de leurs lois. Il ne faut pas toutefois dédaigner cette connaissance du corps que

(1) M. Peisse distingue deux connaissances de notre corps : l'une objective, semblable à celle que nous avons des corps étrangers; l'autre subjective, comprise dans la conscience même que nous avons de notre *moi*. « A ce point de vue subjectif, dit-il, le corps n'est plus vu, ni touché, ni perçu, il est simplement senti; il n'est pas connu par le *moi* comme chose extérieure et étrangère, comme objet sensible, mais comme sujet ou siège de modifications qui sont celles du *moi* lui-même, en tant qu'il est sentant et vivant. Les mouvemens intestins de cet organisme, que la perception externe ne peut se représenter que sous forme d'images, se traduisent à la conscience sous forme d'impressions, de sensations, d'états divers du *moi*, et entrent ainsi dans la sphère psychique. Le sujet n'est plus ici simple spectateur de l'exercice des fonctions organiques; il n'est pas obligé, pour les connaître, de sortir de lui-même, comme s'il s'agissait d'un organisme autre que le sien; il en a la conscience immédiate, comme modes spéciaux de sa propre existence, et cette conscience est précisément la conscience de cette vie qu'on dit inconnue au *moi*. » (*Liberté de penser* du 15 mai 1848. *Rapports du physique et du moral*, par M. Peisse.)

nous pouvons acquérir par le dedans, par l'observation intérieure, comme celle de l'âme elle-même; car, sans cette conscience de notre corps, rien ne le distingue pour nous des corps étrangers et ne nous le fait connaître comme un élément intégrant de notre personne.

M. Janet, qui admet la conscience du corps, a raison de faire remarquer qu'elle n'équivaut pas à la science du corps; mais il fait une réserve excessive quand il ne veut pas qu'on dise : « J'ai conscience de mon corps en tant que corps. » Comment notre corps se manifesterait-il à notre conscience si ce n'est comme une masse étendue et résistante et, par conséquent, comme un corps? La première conscience que nous en avons est ce sens vital, si bien étudié par Albert Lemoine et par M. Bouillier, ce sens de notre vie, qui s'éveille avec notre vie elle-même et qui entre en jeu par des sensations distinctes chaque fois que le cours de notre vie est modifié ou troublé, soit par une cause interne, soit par une action extérieure. Ces sensations se localisent comme celles des cinq sens, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas les éprouver sans les situer quelque part, à droite ou à gauche, en haut ou en bas, dans un ensemble de points dont la réunion représentera pour nous tout ce que nous savons directement de nos organes. La faim, la soif, la migraine, la colique, nous donnent la première idée de nos organes intérieurs, de même que nos organes extérieurs nous sont connus par les impressions des cinq sens à la surface de notre corps. Les organes du toucher nous sont le mieux connus, parce que nous pouvons produire d'une façon continue les impressions qu'ils reçoivent. C'est ainsi que nous nous donnons, en y portant successivement la main, une représentation étendue et suivie de la configuration de notre corps. Adolphe Garnier et M. Taine font honneur de la connaissance distincte de notre corps à cette méthode du « double toucher » ou du « toucher explorateur; » mais ces doubles sensations, localisées à la fois dans l'organe qui touche et dans les organes qui sont touchés, comment les rapportons-nous, non-seulement d'une manière générale à notre moi, mais à une surface nettement délimitée, que nous déclarons nôtre et que nous distinguons de tout ce qui n'est pas nous? « N'est-il pas vrai, dit très bien M. Janet, que si j'attribue à un corps l'épithète de mien, c'est parce que je sens qu'il est le mien et non pas celui d'un autre? La vie de ce corps n'est-elle pas ma vie et ne dis-je pas : Je vis, tout aussi bien que : Je pense? » Or, ce sentiment de notre vie, ce sentiment de notre corps, nous n'attendons pas pour l'éprouver que le « toucher explorateur » l'ait fait naître; nous l'avons chaque qu'une fois sensation se localise en un point quelconque de nos organes intérieurs ou extérieurs.

On a voulu expliquer par l'habitude, par l'association des idées,

la localisation des sensations. M. Taine a repris cette explication, très en faveur près des philosophes écossais de l'époque classique; mais, comme le remarque M. Alexis Bertrand, elle recèle « un véritable cercle vicieux ou tout tout au moins une grave pétition de principe. » De bonnes habitudes d'esprit et des associations bien faites, à la suite des expériences du toucher explorateur, peuvent bien rectifier des localisations imparfaites et corriger certaines erreurs, nées elles-mêmes de l'habitude, comme celle qui nous fait rapporter une douleur à un membre que nous n'avons plus; mais s'il n'y avait jamais eu des localisations naturelles et spontanées, jamais il n'y en aurait d'acquises et d'habituelles (1). S'il y a des erreurs, des illusions, des hallucinations dans l'attribution de chaque sensation à un siège déterminé, n'y en a-t-il pas aussi dans les faits de sensibilité, d'intelligence, de volonté, que l'on considère comme les objets propres et directs de la conscience? Ce qui nous est le plus intime, notre moi lui-même, ne semble-t-il pas quelquefois nous échapper, non-seulement dans le délire du rêve, de l'ivresse ou de la folie, mais dans un état relativement sain, dans l'agitation d'une passion violente ou dans la prostration qui suit une grande douleur? Nous corrigeons ces défaillances de la conscience par un examen plus attentif, par une comparaison exacte des circonstances, par des inductions légitimes. La vérité définitive n'est souvent, conformément à la théorie de M. Taine, qu'une « hallucination rectifiée; » mais, pour la connaissance du corps comme pour celle de l'âme, la nécessité même d'une rectification suppose une perception directe, une représentation dans la conscience.

On objecte contre la conscience du corps que le corps nous apparaît comme notre propriété, non comme notre personne. Nous disons qu'il est nôtre, nous ne disons pas qu'il est nous-mêmes; nous disons en réalité l'un et l'autre, pour notre corps, comme pour nos facultés morales; nous nous dédoublons sans cesse, soit que nous affirmions notre autorité sur les différentes parties de notre être, soit que nous les accusions de résistance et de révolte.

Tout beau, ma passion!

disent les héros de Corneille. Notre corps est à nous, comme notre sensibilité ou notre intelligence, et il nous faut souvent moins d'efforts pour lui imprimer le mouvement le plus difficile que pour comprimer une passion ou pour évoquer une idée rebelle. Tous les élémens de notre moi, dont il ne dispose que dans des limites

(1) Voir, dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, une récente et lumineuse étude de M. Janet sur la *Localisation des sensations*.

toujours très restreintes, ne sont pas moins, au même titre les uns que les autres, notre moi lui-même. « L'enfant, dit avec raison M. Bertrand, ne fait pas ces distinctions subtiles et ne sépare pas son moi de son corps. On ne le ferait pas rire, mais on l'étonnerait fort en lui demandant si, quand il dit *je* ou *moi*, il entend parler d'un être séparé de son corps. » L'homme fait, s'il ne s'est pas nourri d'une certaine métaphysique, manifesterait le même étonnement.

La seule objection spécieuse qu'on puisse faire à la conscience du corps est la difficulté de la concilier avec le caractère d'unité qui semble inhérent à toute conscience et qui est la forme essentielle du moi. Nous ne voudrions recourir, pour lever cette difficulté, à aucune hypothèse métaphysique. Nous ne rechercherions ni si l'âme est le principe de la vie du corps, comme le croit M. Bouillier, ni si le corps est composé d'âmes, de petites unités conscientes, comme l'affirme M. Bertrand; nous n'alléguerions que notre ignorance de la nature propre et intrinsèque de toute substance, soit matérielle, soit spirituelle (1). Nous croyons, dans l'intérêt nécessaire de la morale, que notre personne est une substance spirituelle, une âme et non un corps, en ce sens que la vie du corps ne contient pas sa destinée tout entière; mais nous ne savons ce qu'est en soi ni le corps ni l'âme. C'est par une hypothèse invérifiable qu'on définit le corps une substance composée; on peut tout aussi bien le définir, comme l'âme elle-même, une substance simple se manifestant par une diversité infinie de phénomènes. Qu'est-ce que l'étendue et qu'est-ce que le moi dans la seule connaissance positive et certaine que nous puissions en avoir? L'étendue n'est qu'un phénomène ou un groupe de phénomènes perçus par les sens. Quand on veut pénétrer sa nature, on n'y trouve, avec Leibniz et plusieurs psychologues contemporains, que l'ordre dans lequel nous nous représentons certains faits simultanés, ou bien, avec M. Magy, qu'une réaction du moi contre les impressions dont il subit l'effet dans ses diverses sensations. Nous ne voulons pas prendre parti entre ces théories. Nous ne retiendrons que ce qui leur est commun, à savoir que l'étendue est perçue du dedans avant d'être perçue du dehors,

(1) On tend aujourd'hui, parmi les physiologistes et même parmi les psychologues, à considérer tout corps vivant comme une collection ou une *association* d'individus distincts. Cette hypothèse ne saurait exclure, au moins chez l'homme et chez les animaux supérieurs, un principe unique de vie, attesté par la *cénesthésie*. Ce principe unique est-il une simple résultante, le *consensus* soit de forces inconscientes, soit, suivant la thèse de M. Bertrand, de forces conscientes? Se réalise-t-il dans un élément supérieur, étroitement uni à l'âme, ou se confond-il avec l'âme elle-même? Ces diverses solutions ont été soutenues et elles peuvent se soutenir. Nous ne nous prononçons pas entre elles, non plus que sur l'hypothèse qui leur sert de base. Un seul point importe et il est hors de discussion : c'est l'unité de la personne, sous son double aspect, physique et moral, dans la conscience qu'elle a d'elle-même.

la localisation des sensations. M. Taine a repris cette explication, très en faveur près des philosophes écossais de l'époque classique; mais, comme le remarque M. Alexis Bertrand, elle recèle « un véritable cercle vicieux ou tout tout au moins une grave pétition de principe. » De bonnes habitudes d'esprit et des associations bien faites, à la suite des expériences du toucher explorateur, peuvent bien rectifier des localisations imparfaites et corriger certaines erreurs, nées elles-mêmes de l'habitude, comme celle qui nous fait rapporter une douleur à un membre que nous n'avons plus; mais s'il n'y avait jamais eu des localisations naturelles et spontanées, jamais il n'y en aurait d'acquises et d'habituelles (1). S'il y a des erreurs, des illusions, des hallucinations dans l'attribution de chaque sensation à un siège déterminé, n'y en a-t-il pas aussi dans les faits de sensibilité, d'intelligence, de volonté, que l'on considère comme les objets propres et directs de la conscience? Ce qui nous est le plus intime, notre moi lui-même, ne semble-t-il pas quelquefois nous échapper, non-seulement dans le délire du rêve, de l'ivresse ou de la folie, mais dans un état relativement sain, dans l'agitation d'une passion violente ou dans la prostration qui suit une grande douleur? Nous corrigeons ces défaillances de la conscience par un examen plus attentif, par une comparaison exacte des circonstances, par des inductions légitimes. La vérité définitive n'est souvent, conformément à la théorie de M. Taine, qu'une « hallucination rectifiée; » mais, pour la connaissance du corps comme pour celle de l'âme, la nécessité même d'une rectification suppose une perception directe, une représentation dans la conscience.

On objecte contre la conscience du corps que le corps nous apparaît comme notre propriété, non comme notre personne. Nous disons qu'il est nôtre, nous ne disons pas qu'il est nous-mêmes; nous disons en réalité l'un et l'autre, pour notre corps, comme pour nos facultés morales; nous nous dédoublons sans cesse, soit que nous affirmions notre autorité sur les différentes parties de notre être, soit que nous les accusions de résistance et de révolte.

Tout beau, ma passion!

disent les héros de Corneille. Notre corps est à nous, comme notre sensibilité ou notre intelligence, et il nous faut souvent moins d'efforts pour lui imprimer le mouvement le plus difficile que pour comprimer une passion ou pour évoquer une idée rebelle. Tous les élémens de notre moi, dont il ne dispose que dans des limites

(1) Voir, dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, une récente et lumineuse étude de M. Janet sur la *Localisation des sensations*.

toujours très restreintes, ne sont pas moins, au même titre les uns que les autres, notre moi lui-même. « L'enfant, dit avec raison M. Bertrand, ne fait pas ces distinctions subtiles et ne sépare pas son moi de son corps. On ne le ferait pas rire, mais on l'étonnerait fort en lui demandant si, quand il dit *je* ou *moi*, il entend parler d'un être séparé de son corps. » L'homme fait, s'il ne s'est pas nourri d'une certaine métaphysique, manifesterait le même étonnement.

La seule objection spécieuse qu'on puisse faire à la conscience du corps est la difficulté de la concilier avec le caractère d'unité qui semble inhérent à toute conscience et qui est la forme essentielle du moi. Nous ne voudrions recourir, pour lever cette difficulté, à aucune hypothèse métaphysique. Nous ne rechercherions ni si l'âme est le principe de la vie du corps, comme le croit M. Bouillier, ni si le corps est composé d'âmes, de petites unités conscientes, comme l'affirme M. Bertrand; nous n'alléguerions que notre ignorance de la nature propre et intrinsèque de toute substance, soit matérielle, soit spirituelle (1). Nous croyons, dans l'intérêt nécessaire de la morale, que notre personne est une substance spirituelle, une âme et non un corps, en ce sens que la vie du corps ne contient pas sa destinée tout entière; mais nous ne savons ce qu'est en soi ni le corps ni l'âme. C'est par une hypothèse invérifiable qu'on définit le corps une substance composée; on peut tout aussi bien le définir, comme l'âme elle-même, une substance simple se manifestant par une diversité infinie de phénomènes. Qu'est-ce que l'étendue et qu'est-ce que le moi dans la seule connaissance positive et certaine que nous puissions en avoir? L'étendue n'est qu'un phénomène ou un groupe de phénomènes perçus par les sens. Quand on veut pénétrer sa nature, on n'y trouve, avec Leibniz et plusieurs psychologues contemporains, que l'ordre dans lequel nous nous représentons certains faits simultanés, ou bien, avec M. Magy, qu'une réaction du moi contre les impressions dont il subit l'effet dans ses diverses sensations. Nous ne voulons pas prendre parti entre ces théories. Nous ne retiendrons que ce qui leur est commun, à savoir que l'étendue est perçue du dedans avant d'être perçue du dehors,

(1) On tend aujourd'hui, parmi les physiologistes et même parmi les psychologues, à considérer tout corps vivant comme une collection ou une *association* d'individus distincts. Cette hypothèse ne saurait exclure, au moins chez l'homme et chez les animaux supérieurs, un principe unique de vie, attesté par la *cénesthésie*. Ce principe unique est-il une simple résultante, le *consensus* soit de forces inconscientes, soit, suivant la thèse de M. Bertrand, de forces conscientes? Se réalise-t-il dans un élément supérieur, étroitement uni à l'âme, ou se confond-il avec l'âme elle-même? Ces diverses solutions ont été soutenues et elles peuvent se soutenir. Nous ne nous prononçons pas entre elles, non plus que sur l'hypothèse qui leur sert de base. Un seul point importe et il est hors de discussion : c'est l'unité de la personne, sous son double aspect, physique et moral, dans la conscience qu'elle a d'elle-même.

et qu'elle est un fait de conscience, au même titre que toutes nos sensations. Nous en dirons autant et à plus forte raison du mouvement, car la première perception de la conscience est peut-être le sentiment de notre activité motrice. Nous ne concevons le mouvement au dehors que sur le type des mouvemens que nous produisons dans notre corps et dont nous avons conscience dans notre effort pour les produire. Or c'est surtout par le mouvement que nous nous faisons une idée claire de l'étendue, et les définitions des figures géométriques reposent sur les mouvemens qu'il faudrait faire pour les tracer (1). Le moi, de son côté, quelque unité qu'on reconnaisse ou qu'on sente en lui, ne se manifeste à lui-même que dans la plus grande complexité de phénomènes simultanés ou successifs. La multiplicité des phénomènes se retrouve donc et dans le corps étendu et dans le moi un et simple. Il n'y a entre eux, à ce point de vue, aucune opposition de nature.

Le corps change sans cesse et il paraît se renouveler entièrement au bout de quelques années : le moi, au contraire, a conscience de son identité. Que faut-il entendre par ce renouvellement du corps et cette identité du moi? Chaque corps vit d'emprunts à la nature extérieure ; mais il a en lui un principe de vie qui ramène tous ces emprunts à l'unité d'une même forme. Chaque moi, chaque individu conscient vit de même, en grande partie, de sensations et d'idées dont la cause est hors de lui. Elle est dans toutes les impressions que subit son corps; elle est particulièrement dans la conformation de son cerveau et dans toutes les influences que la nourriture, l'air ambiant, le climat, l'hérédité peuvent exercer sur cette conformation. Elle est aussi dans les sensations et les idées d'autrui, dans l'éducation qu'il reçoit, dans la communauté de sentimens, de croyances, de manières de penser qui s'établit nécessairement entre les individus d'un même pays, d'un même siècle, d'une même civilisation. Elle est enfin dans l'hérédité intellectuelle et morale, dont les effets ne sont pas moins sensibles dans les races, dans les peuples, dans les familles, que ceux de l'hérédité physique. Le moi sent en lui un principe actif qui réagit plus ou moins contre toutes ces influences et qui tend à les ramener à l'identité d'une même personne. Il peut, jusqu'à un certain point, s'en rendre maître, les diriger et les gouverner; mais si l'on fait, chez les mieux doués et les plus forts, la part de l'action personnelle et celle des actions subies, la disproportion sera infinie en faveur des dernières. Les plus fins moralistes reconnaissent plusieurs hommes en un seul

(1) C'est là une théorie classique dans l'école spiritualiste, et les écoles rivales se la sont appropriée. M. Ribot lui a consacré, il y a peu d'années, une excellente étude qu'il n'a pas hésité à résumer dans l'expression de *Psychologie des mouvemens* (*Revue philosophique*, octobre 1879, *les Mouvemens et leur importance psychologique*.)

homme, non-seulement dans ces maladies mentales où la personnalité semble se dédoubler et s'opposer à elle-même, mais à l'état normal, dans la pleine jouissance de nos facultés (1). Ne sommes-nous pas, en effet, l'homme de notre éducation et de notre milieu social, l'homme de nos habitudes, l'homme de notre profession et du rôle qu'elle nous oblige à jouer, l'homme enfin de nos passions et même autant d'hommes que nous éprouvons à la fois de passions diverses et contraires? Cette unité même qui s'établit et se maintient entre toutes ces personnalités distinctes dans une même personne n'est le plus souvent que celle de notre caractère, et notre caractère lui-même n'est que l'effet le plus général de nos habitudes héréditaires ou acquises. « L'habitude, dit l'habile psychologue Albert Lemoine, établit, pour les êtres qui sont capables de l'acquérir, entre les différentes parties de la durée, qui ne font que se succéder pour les autres êtres, une relation sans laquelle la vie même la plus haute est incompréhensible et impossible... Fixer ce perpétuel devenir, constituer un présent positif avec ces élémens négatifs, faire demeurer le présent; d'un point mathématique faire une ligne ou un solide; résoudre cette difficulté d'arrêter le temps que rien n'arrête, telle est l'œuvre de l'habitude et le service qu'elle rend aux êtres vivans (2). » L'habitude ne crée pas sans doute l'unité des êtres vivans; mais elle lui donne sa forme générale et constante, soit dans le développement de la vie physique, soit dans celui de la vie morale. Or, le moi, par son action propre, n'a qu'une part très limitée dans l'acquisition de ses habitudes. La plupart lui viennent de causes extérieures et plusieurs mêmes sont antérieures à sa naissance. Héréditaires ou acquises, elles entretiennent entre tous les êtres vivans cette solidarité qu'un des représentans les plus distingués de notre jeune génération philosophique, M. Marion, a étudiée au point de vue moral et qui ne se manifeste pas moins, soit dans l'ordre physique, soit dans l'union des deux ordres (3). Il y a, par cette loi même de l'habitude, une étroite analogie entre la vie du corps et la vie du moi. Des deux côtés, un principe d'unité et de permanence; des deux côtés aussi une complexité, une mobilité, un renouvellement perpétuel, un *devenir*, comme dit très bien Albert Lemoine, qui se fixe en un certain sens par l'habitude et qui, dans un autre sens, se dissout sans cesse en mille élémens dispa-

(1) Voir sur les *Variations de la personnalité à l'état normal*, une étude curieuse, bien qu'excessive dans ses conclusions, de M. Paulhan. (*Revue philosophique*, juin 1882.)

(2) Albert Lemoine, *l'Habitude et l'Instinct*, 1875; Germer Baillière.

(3) Henri Marion, *la Solidarité morale*, 1879; Germer Baillière. — M. Marion vient de publier deux autres ouvrages : des *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation* et des *Leçons de morale* (1882; Armand Colin), dans lesquelles il montre la même originalité de bon sens, libre de tout préjugé d'école.

rates et souvent contradictoires, par l'effet de toutes les influences auxquelles est soumis le moi moral aussi bien que le moi physique. Ainsi se justifie l'expression hardie de M. Alexis Bertrand : « Le corps est une habitude de l'âme. »

Il y a toutefois une différence essentielle entre les phénomènes corporels et les faits de conscience, c'est-à-dire les faits qui constituent le moral de l'homme ou le domaine propre de l'âme. Les premiers se ramènent à l'étendue et au mouvement, qui peuvent être l'objet de la conscience, mais qui peuvent aussi se concevoir en dehors de toute conscience ; les seconds ne se conçoivent pas, au contraire, sans la conscience d'eux-mêmes. Un mouvement inconscient a un sens très clair ; une pensée inconsciente n'en a aucun. C'est cette différence qui peut justifier la distinction métaphysique de deux substances : l'esprit, où la conscience règne seule ; la matière, qui appartient proprement à l'inconscience, mais qui peut s'ouvrir à la conscience par son union avec l'esprit. Nous ne voulons pas prendre parti pour ou contre cette distinction. Nous ne connaissons aucun moyen de pénétrer dans la nature des substances. Nous devons toutefois reconnaître que l'unité du moi paraît bien en péril, s'il réunit en lui deux substances distinctes. Il ne serait pas, en effet, possible d'identifier le moi avec une seule de ces substances et de réduire l'autre au rôle d'un simple instrument. Les philosophes qui affirment le plus hautement la distinction de la matière et de l'esprit déclarent cependant, avec Bossuet, que « le corps n'est pas un simple instrument appliqué du dehors, ni un vaisseau que l'âme gouverne à la façon d'un pilote, » mais que « l'âme et le corps ne font ensemble qu'un tout naturel et qu'il y a entre les parties une parfaite et nécessaire communication. » Tel est, en effet, le témoignage de la conscience lorsqu'elle embrasse, dans l'unité du même moi, le physique et le moral, la vie du corps et la vie de l'âme. Aussi nous préférerions une théorie qui ne verrait, dans la matière et dans l'esprit, dans le corps et dans l'âme, que deux modes, ou plutôt deux degrés du développement d'une seule et même substance. Ce serait le matérialisme si l'on faisait de l'âme une fonction du corps ; mais c'est le spiritualisme le plus élevé si l'on fait du corps, avec M. Bertrand, un état, une habitude de l'âme. Le matérialisme explique le supérieur par l'inférieur ; le spiritualisme explique l'inférieur par le supérieur ; il ne voit dans le premier qu'une diminution du second. Si nous descendons de la personne humaine à l'animal, de l'animal au végétal, du végétal au minéral, nous ne voyons pas apparaître des substances de nature entièrement différente ; nous voyons disparaître successivement les attributs dont la réunion forme le plus haut degré de l'être : la raison, la conscience, la vie. « L'homme, dit M. Caro, contient en

lui deux univers : l'univers physique, dans lequel il plonge par ses racines, et l'univers moral qui l'attire sans cesse. » Ces racines physiques de la personnalité ne sont pas seulement la vie consciente de l'animal, mais la vie inconsciente du végétal et l'existence sans vie du minéral. L'individualité consciente, soit qu'elle forme le simple moi de l'animal, soit qu'elle s'élève, avec la raison et l'idéal moral, jusqu'à la personnalité de l'homme, ne peut consister uniquement dans une succession d'états de conscience. Il y a trop de lacunes et trop d'incohérences dans la conscience pour former le tout complet, le « tout naturel » d'un individu ou d'une personne. Aussi beaucoup de philosophes, dans toutes les écoles, ont-ils fait la part de cet « inconscient, » qu'il ne faut pas, sans doute, avec M. de Hartmann, ériger en loi suprême du monde, mais qui a sa place nécessaire dans la nature animée et dans l'être raisonnable lui-même, comme dans le monde inorganique. Or l'inconscient n'est possible que dans les phénomènes corporels, et s'il doit entrer dans la définition de la personne, il faut y faire entrer le corps lui-même. L'inconscient est, en effet, non-seulement inconcevable, mais contradictoire dans tous les faits que l'on rapporte proprement à l'âme et dont la conscience est un élément essentiel. Parler de sensations, d'idées, de volitions inconscientes, c'est accoupler des mots qui jurent entre eux. « N'hésitons pas à affirmer, dit très bien M. Bouillier, que l'inconscient n'est pas de l'ordre psychique, ou bien que, s'il en est, il n'est pas le véritable inconscient. »

On entend souvent, par le nom d'inconscient, ces perceptions sourdes et comme insensibles qu'aimait à supposer Leibniz et dont M. Taine fait les élémens dans lesquels il décompose la simplicité apparente des sensations. « Entre la conscience et l'inconscience, dit M. Fouillée, il y a différence de degré et non de nature. L'inconscience est la conscience sourde, diffuse, à l'état naissant. » Il est certainement plus conforme à une saine psychologie de reconnaître dans la conscience une infinité de degrés que d'opposer, comme le fait M. de Hartmann, une conscience sans degrés à l'inconscience absolue; mais ces petites consciences suffisent-elles à tout expliquer dans l'existence individuelle ou personnelle du moi? La plus faible conscience suppose une modification du moi, un état plus ou moins différent d'un état antérieur ou coexistant, en un mot, comme le dit M. Herbert Spencer, une « différentiation. » Le moi réel, comme le dit très justement M. Alexis Bertrand, ne peut donc commencer avec le moi psychologique, avec le moi conscient, ni lui être absolument identique. Il lui faut une base inconsciente. S'il ne peut sans contradiction trouver cette base dans la conscience, la trouvera-t-il dans la substance même de l'âme, dans ces « facultés inconnues » dont M. de Rémusat a cherché à établir l'exis-

tence? Ce serait à la fois faire intervenir l'âme comme une substance distincte et ruiner l'argument le plus solide sur lequel repose la conception d'une telle substance, car l'âme ne se conçoit et ne se définit que comme le sujet de tous les faits dont la conscience est un élément nécessaire. Si la définition même de l'âme ne peut se passer de l'idée de conscience, à quel titre l'inconscient pourrait-il entrer dans l'âme?

Il n'y a que les phénomènes corporels où l'inconscient ait sa place légitime. Le corps seul peut être à la fois conscient et inconscient. Il n'exclut pas la conscience puisqu'il est connu par elle, mais il ne la suppose pas nécessairement puisqu'il peut se concevoir sans elle. Il complète donc, pour former notre moi réel, les données de la pure conscience et il les rectifie au besoin; car il comporte également et l'observation intérieure, toujours imparfaite et confuse, et l'observation extérieure, qui seule se prête aux procédés les plus exacts et les plus sûrs des méthodes scientifiques. Aussi les inductions tirées de l'observation extérieure jouent un grand rôle dans la reconnaissance de l'identité personnelle ou individuelle. Elles ne jouent pas un rôle exclusif, car la ressemblance physique la plus parfaite ne suffirait pas pour affirmer l'identité si elle était manifestement contredite par des témoignages de l'ordre moral; mais ces témoignages eux-mêmes sont rarement assez concordans ou assez concluans pour n'avoir pas besoin d'être confirmés par l'examen corporel. Ils réclament cette confirmation quand ils sont altérés par des mensonges; ils la réclament également quand ils sont pervertis par une maladie mentale. M. Alexis Bertrand oppose avec raison les preuves physiques de l'identité personnelle aux faits de double ou de multiple personnalité que l'on a cru observer chez quelques natures et dont on s'est fait un argument contre l'idée naturelle du moi. Ces faits sont loin d'ailleurs d'être établis scientifiquement. M. Ribot reconnaît qu'un seul semble attester un dédoublement absolu de la personnalité. C'est celui que cite M. Taine, d'après l'Américain Mac Nish, d'une dame qui passait alternativement par la conscience de deux existences distinctes, entièrement étrangères l'une à l'autre. Dans tous les autres cas, le nouveau moi garde quelque chose de l'ancien et, par cela seul qu'il sent qu'il n'est plus le même, il a le sentiment au moins partiel de son identité. Le cas isolé qu'a fait connaître Mac Nish n'aurait peut-être pas fait exception s'il avait été constaté par deux ou plusieurs observateurs dont les témoignages se seraient complétés ou contrôlés. A plus forte raison, quand M. Paulhan trouve à l'état normal plusieurs personnes dans un même moi, il ne faut pas prendre ses distinctions dans un sens absolu, car elles supposent, dans son langage même, un moi unique sentant en lui cette multiplicité de

personnes. Quoi qu'il en soit, si le témoignage intérieur ne peut être allégué avec certitude, même dans les cas les plus exceptionnels, contre l'identité personnelle, on ne peut nier que cette identité ne gagne en évidence quand elle est confirmée par les témoignages extérieurs. Ce serait donc mal servir la cause de la personnalité humaine que d'en exclure les considérations de l'ordre physique.

Une théorie complète de la personnalité ne doit pas oublier cet « univers physique » dans lequel l'homme, suivant M. Caro, « plonge par ses racines; » mais elle ne doit pas oublier davantage cet « univers moral » auquel il appartient par tout ce qui le distingue des autres êtres. Elle ne doit négliger aucun des caractères qui se manifestent dans la hiérarchie des êtres. Elle doit rendre à l'animal comme à l'homme la conscience du moi, l'activité et même une certaine liberté. Elle doit reconnaître dans l'homme la raison, la responsabilité, l'idéal divin, les justes espérances d'une vie immortelle. Pour emprunter à M. Bouillier (1) une belle comparaison qu'il applique seulement à la sensibilité et que nous pouvons étendre à la nature humaine tout entière : « L'homme est comme le chêne de La Fontaine,

. . . dont les pieds touchaient à l'empire des morts,

mais

. . . de qui la tête au ciel était voisine; »

et nous ajouterons que, plus heureux que l'arbre de la fable, l'homme peut être déraciné sans perdre sa place dans l'empire des immortels (2).

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Dans son livre *du Plaisir et de la Douleur*.

(2) Ce travail était terminé lors de la publication d'un important ouvrage de M. de Pressensé (*les Origines*, Fischbacher, 1884), dans lequel sont traitées la plupart des questions auxquelles nous avons touché à propos de la personnalité humaine. D'accord avec l'auteur sur tous les principes, nous aurions plus d'une réserve à exprimer sur des points secondaires, mais nous ne saurions trop louer la magistrale ordonnance de son livre, l'élévation religieuse et en même temps toute philosophique de sa pensée, et l'esprit de large tolérance dont ne se départ jamais son orthodoxie spiritualiste.

BENVENUTO CELLINI

ET

JEAN DE BOLOGNE

Benvenuto Cellini a écrit sa vie de façon à ôter toute idée de la raconter après lui aux biographes des hommes célèbres et aux historiens de l'art. Ce serait, comme on dit, refaire l'*Iliade* après Homère. Qui tenterait l'amplification ou l'abrégé de la *Vita?* Qui voudrait se substituer à ce diable d'homme? Qui serait téméraire au point d'opposer sa prose à ce style emporté, plein de feu et de mouvement, sa narration à ce vivant récit où Cellini se montre comme en un miroir avec son ardente passion pour l'art, son ivresse d'orgueil et ses accès de folie furieuse? Vasari lui-même, son contemporain, s'y est refusé. « Je ne parlerai pas davantage de Benvenuto Cellini, dit-il, car il a écrit sur sa vie avec beaucoup plus de méthode et d'éloquence que je ne saurais peut-être le faire. » Après avoir écrit le dernier chapitre de ses *Mémoires,* cet

(1) *Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur. Recherches sur sa vie, sur son œuvre et sur les pièces qui lui sont attribuées,* par Eugène Plon, 1 vol. in-4° avec 90 eaux-fortes et héliogravures; Paris, 1883. E. Plon, éditeur.

La Vie et l'OEuvre de Jean Bologne, par Abel Desjardins, d'après les manuscrits inédits de M. Foucques de Vagnonville, 1 vol. in-folio, 22 planches en héliogravures et nombreuses vignettes; Paris, 1883. A. Quantin, éditeur.

aventurier de génie a pu dire à sa plume les paroles que Cervantes disait à la sienne : « Tu vas rester pendue à ce crochet et à ce fil de laiton, ô ma petite plume bien ou mal taillée, je ne sais! Là tu vivras de longs siècles, et si de présomptueux et malandrins historiens te détachent pour te profaner, tu leur diras : « Halte-là, félons! que personne ne me touche, car cette entreprise à moi seule était réservée. »

Il faudrait être plus présomptueux que Benvenuto lui-même pour se faire son biographe. Mais s'il est défendu d'écrire sa vie, il est permis de commenter ce qu'il en a écrit, d'en éclaircir les points obscurs, de vérifier et de contrôler les assertions qui s'y trouvent. L'historien n'a rien à dire de Cellini; le critique peut encore parler de lui. Déjà Francesco Tassi, dans son édition des *Mémoires*, M. Milanesi, dans les notes des *Traités de l'orfèvrerie et de la sculpture*, le marquis de Laborde, dans *la Renaissance des arts à la cour de France*, MM. Bertolotti et Campori, dans des mémoires sur le séjour de Cellini à Rome, avaient mis en lumière nombre de documens importans ou curieux. Il y avait encore de nouvelles recherches à faire, de nouvelles pièces originales à découvrir; il y avait à rassembler tous ces documens épars; il y avait enfin à dresser le catalogue de l'œuvre de Cellini. Cette tâche a tenté M. Eugène Plon, dont on n'a pas oublié les remarquables débuts comme historien de l'art (1) et qui, imprimeur, libraire et écrivain, continue les belles traditions des Estienne. Il a scruté les archives de Rome, de Florence et de Paris; il a étudié dans les musées et les collections particulières de l'Europe tout objet pouvant être attribué au grand orfèvre, en sorte qu'il nous donne à la fois de curieux paralipomènes à la vie de Cellini et le catalogue complet de ses œuvres, de celles qu'on peut lui attribuer et de celles dont l'attribution est due aux rêves des collectionneurs. Ce livre, nous tenons à le répéter à l'honneur de M. Eugène Plon, n'est point l'histoire de la vie de Benvenuto Cellini; c'est le commentaire de cette histoire au moyen de documens originaux. M. Eugène Plon ne l'a point écrit pour qu'il supplée aux *Mémoires*, mais pour qu'il les complète.

Le livre de M. Abel Desjardins sur Jean de Bologne a un intérêt différent, bien que non moins sérieux. Autant la vie de Benvenuto Cellini est connue en tous ses détails, autant est ignorée celle de Jean de Bologne. Le nom même sous lequel il est célèbre dans la statuaire n'est point tout à fait le sien. Vasari l'appelle le Bologna, les historiens de la sculpture, les lexicographes, les voyageurs et les

(1) Voyez, dans la *Revue* (n° du 1er juin 1868), l'étude de M. H. Delaborde à l'occasion du premier livre de M. Eugène Plon : *Thorvaldsen, sa vie et son œuvre*.

critiques le nomment Jean de Bologne. Si bien que le nom paraissant italien, les œuvres se trouvant en Italie et le style du sculpteur ayant le caractère italien, on prendrait volontiers le maître de Douai pour un Italien. Son vrai nom est Jean Boulongne ou Jean Boulogne. En écrivant sur Jean Boulogne, M. Abel Desjardins avait donc à traiter un sujet à peu près neuf. Il a raconté la vie du sculpteur comme un historien qui connaît bien l'Italie du XVIe siècle, et il a parlé de ses statues comme un homme qui aime l'art et le saurait apprécier à l'occasion, mais qui se défie en esthétique de ses idées personnelles et juge trop souvent d'après les autres. C'est que si M. Abel Desjardins a sa réputation établie comme historien, la critique d'art est nouvelle pour lui. Le catalogue de l'œuvre de Jean Boulogne n'avait point l'utilité de celui de l'œuvre de Benvenuto Cellini. L'œuvre de Jean Boulogne n'est point disséminé et peu de pièces s'en sont perdues; il suffit d'aller à Florence, à Pise et à Bologne pour le retrouver presque dans son entier. Quoi qu'il en soit, une monographie de Jean Boulogne manquait à l'histoire de la sculpture. M. Abel Desjardins a été bien inspiré de faire un livre des nombreux documens amassés si patiemment par M. Foucques de Vagnonville, qui était de Douai et ainsi concitoyen rétrospectif de Jean Boulogne. — Que si maintenant, surpris de ces énormes livres consacrés à des maîtres de second ordre, on se demandait, non sans quelque anxiété, où s'arrêtera la bibliothèque de l'histoire de l'art, il faudrait répondre que cette bibliothèque, en effet, promet ou menace d'être considérable. Il y a moins à s'en plaindre qu'à s'en féliciter. L'avenir fera son choix. La postérité, qui sait classer les maîtres, saura bien aussi classer les livres.

I.

Grâce aux documens de toute sorte retrouvés dans les archives d'état et de paroisse de l'Italie, de la France, de l'Espagne, on peut contrôler chaque livre, chaque page des *Mémoires* de Cellini. L'orfèvre dit, par exemple, qu'à son premier séjour à Rome, un certain Gian Giacomo l'enrôla comme cornet dans la musique du saint-père; or le compte de la trésorerie du pape porte les sommes payées à ce Giacomo pour l'année 1523. L'évêque de Salamanque, contre les gens duquel Cellini soutint un véritable siège en pleine rue de Rome, est cité dans l'inventaire des trésors de Notre-Dame-del-Pilar à Saragosse. Benvenuto conte ses prouesses comme canonnier pendant la défense du château Saint-Ange; on trouve dans un registre de mandats le nom du bombardier Benvenuto et ceux de plusieurs autres capitaines et soldats cités par les *Mémoires*.

Les archives d'état donnent tout au long l'instruction contre le faux monnayeur Maccheroni, affaire dans laquelle l'artiste florentin, alors graveur des coins de la monnaie pontificale, fut injustement compromis. Il est dit dans la *Vita* que l'emploi de maître de la monnaie fut retiré à Cellini peu de temps avant la mort de Clément VII; le registre des mandats fait foi que l'orfèvre reçut son dernier paiement le 17 janvier 1534, c'est-à-dire huit mois avant l'avènement de Paul III. A mesure que l'on avance dans la vie du sculpteur, à mesure les documens qui en confirment les faits importans deviennent plus nombreux. On a la procédure d'enquête commencée contre Cellini, assassin de Pompeo, le sauf-conduit qui lui fut plus tard délivré afin qu'il pût rentrer à Rome, le *motu proprio* rendu par Paul III pour mettre définitivement le meurtrier à l'abri de toute poursuite, l'interrogatoire qui suivit son arrestation quand il fut accusé de détournement de pierreries; on a retrouvé aussi diverses pièces se rapportant à sa captivité au château Saint-Ange et à son audacieuse évasion, où il devança par l'industrie et la hardiesse les baron de Trenck et les Latude. Voici encore les lettres de naturalisation octroyées par François Ier, l'acte de donation du château du Petit-Nesle, les rescrits, suppliques, mémorandums, consultations et autres actes relatifs au don de la maison de Florence et aux travaux de sculpture et d'orfèvrerie exécutés pour le duc Cosme.

Nous pourrions ne pas nous arrêter dans ce dénombrement de pièces originales. C'est assez. Nos citations suffisent à indiquer l'importance du livre de M. Eugène Plon au point de vue documentaire. Aussi bien, les archives ne nous apprennent-elles sur Benvenuto que ce que nous savions déjà. Il en est ainsi de beaucoup de documens inédits. Inédit ne signifie pas nécessairement nouveau. Les documens originaux corroborent les assertions des historiens et donnent parfois quelques détails de peu d'importance qui leur ont échappé ou qu'ils ont volontairement négligé de mentionner, mais il est rare qu'ils soient de nature à changer l'opinion reçue sur les grands événemens et les grands personnages de l'histoire. Comme nous disait un des maîtres de la critique historique, désormais le siège de l'histoire est fait et bien fait. Si les hommes et les choses ne sont peut-être pas tout à fait à leur vraie place et sous leur vrai jour, il faut s'en prendre aux historiens et non à l'insuffisance des documens. Quand, à l'aide des papiers d'archives et de chancellerie, on nous montrera un iconoclaste en Léon X et en Philippe II un sceptique, quand on nous prouvera que Marignan a été une défaite pour les Français et Pavie une victoire, alors nous croirons aux documens nouveaux.

Cellini a cessé d'écrire ses *Mémoires* à la fin de 1562; il mourut en 1571 : c'est neuf années de sa vie sur lesquelles on est peu renseigné. De plus, le huitième livre des *Mémoires*, qui va de 1552 a 1562, ne paraît pas aussi complet que les précédens; les archives de Florence révèlent certains faits qui ont été omis par le narrateur. Les documens inédits relatifs à ces deux périodes ne sont donc pas sans intérêt.

On voit au dernier livre de la *Vita* que Benvenuto se trouvait déjà dans une situation assez pénible, aux prises avec des inquiétudes et des difficultés de toute sorte. Il a lassé le duc Cosme par ses exigences et ses caprices. « Benvenuto, disait le duc, veut toujours faire le contraire de ce que je désire. » C'étaient ses façons accoutumées avec ses protecteurs, avec le pape Clément VII, qui fut obligé de le faire emprisonner pour avoir un calice qu'il lui avait commandé, comme avec François Ier, qui, tout irrité, l'interpellait ainsi : « Vous devriez être plus obéissant, moins orgueilleux et moins entêté. Je vous ai commandé des statues d'argent, c'est tout ce que je voulais de vous; mais vous avez jugé à propos de faire une salière, des vases, des bustes, et quantité d'autres choses. Si bien que je suis confondu en voyant que vous avez laissé de côté tout ce que je voulais, pour ne vous occuper que de ce qui vous plaisait. » A agir ainsi, Benvenuto gardait son indépendance, ce qui était bien, mais il perdait la bonne grâce des souverains, ce qui était fâcheux; car, si mauvais courtisan qu'il fût, il aimait les cours, prisait les éloges des papes et des rois, et ne dédaignait pas les témoignages de leur munificence. La fortune qui si longtemps avait comblé Cellini l'abandonna. Il se vit réduit à une quasi-pauvreté, repoussé du palais ducal, presque persécuté par la coalition des nombreux ennemis qu'il s'était faits. On sait quelle persévérance, quelle énergie, il lui fallut pour achever la statue de *Persée* au milieu de l'hostilité générale. On le laissait manquer d'argent pour payer ses ouvriers, et chaque fois qu'il voyait le duc, celui-ci, soufflé par le Bandinelli ou par d'autres artistes de son entourage, lui prédisait qu'il ne viendrait jamais à bout de fondre sa statue. Benvenuto n'eut pas une heure de doute ni de découragement. Enfin il triompha. Caché derrière un rideau, il entendit les acclamations du peuple de Florence quand le *Persée* fut exposé pour la première fois au milieu de la Loggia. Mais ce beau bronze fut à peine payé. Cellini n'avait pas voulu en fixer le prix, s'attendant à une libéralité spontanée du duc Cosme. Or le duc lui demanda combien il voulait pour sa statue. Benvenuto, déçu et irrité, dit qu'il ne serait pas assez payé avec 10,000 écus d'or. Le prince se fâcha et chargea Bandinelli de l'estimation du *Persée*, Bandinelli, l'ennemi acharné de Cellini! L'auteur du groupe de *Cacus*

voulut d'abord se récuser à cause de leurs démêlés, mais, contraint d'obéir, il eut le bon goût d'évaluer la statue à 16,000 écus. Le duc n'eut garde d'écouter Bandinelli ; d'un autre côté, Benvenuto refusa 5,000 écus que la duchesse se proposait de lui faire obtenir. Enfin un commissaire des Bandes, agréé comme arbitre par les deux partis, rendit cette décision dont le texte a été retrouvé à l'*Archivio delle revizioni*. « ... Bien que le *Persée* soit chose admirable et rare, et peut-être unique en Italie, il me paraît que Son Excellence doit donner 3,500 écus d'or, qui représentent largement la peine de l'artiste. Or c'est la peine qui doit être payée et non la figure. Quant à Benvenuto, il est très content, comme personne fort discrète et qui estime plus l'honneur que l'argent. » Trois mille cinq cents écus, c'était peu, encore ne furent-ils payés qu'à grand'peine. On voulut d'abord défalquer de cette somme les fournitures qui avaient été faites à l'artiste, cire, étain, bronze, et jusqu'au transport de la statue, de l'atelier à la place de la Seigneurie. Benvenuto réclama dans une lettre conservée aux mêmes archives. « Tant que je pensais devoir être traité en artiste, je n'avais pas à m'inquiéter d'être débité de ces choses. Mais aujourd'hui que vous me payez en manœuvre, déclarant ne me devoir que le prix de ma peine, je ne puis avoir à supporter les dépenses matérielles. » Cosme avait donné l'ordre que l'argent fût versé par acompte de 100 écus par mois jusqu'à parfait paiement; mais bientôt le mandataire du prince réduisit ces acomptes à 50, puis à 25 écus, que Benvenuto ne pouvait pas même toucher à date fixe. En 1567, douze ans après l'arbitrage du commissaire des Bandes, il n'était pas encore complètement payé!

Quand Cellini revint à Florence, il avait été convenu, du moins à en croire une note de Cellini lui-même, conservée à la Biblioteca Riccardiana, que le duc lui paierait toutes les œuvres qu'il ferait « selon ce qu'elles seraient ; » en outre, le duc lui assurait une pension annuelle de 200 écus d'or et lui donnait en toute propriété une maison située Via del Rosaio. Ces conditions n'étaient pas excessives, surtout si l'on songe que Cellini arrivait de France, où il touchait 1,000 écus d'or par an sur la cassette royale et où il possédait, de par une largesse de François Ier, une demeure princière, le Petit-Nesle. Le duc Cosme tint mal ses engagemens. La « provision » de 200 écus, comme l'appelle Cellini, cessa de lui être payée dès 1565. Pour la maison, bien que la propriété lui en eût été assurée en 1545 par un rescrit du duc, et qu'en 1561 l'acte de donation eût été rédigé dans la forme légale et dans les termes les plus flatteurs pour le donataire, Cellini fut néanmoins menacé en 1566 d'être jeté dehors. Des difficultés de procédure s'étaient produites, et les mandataires du duc ayant mis à les lever une négligence

peut-être intentionnelle, la donation était pour ainsi dire demeurée lettre morte.

Mal récompensé des travaux qu'il avait faits, Cellini avait mille peines à obtenir de nouvelles commandes. Il avait donné l'idée de mettre au concours le groupe du *Neptune*. Bien que son modèle fût supérieur à celui de l'Ammanato, le bloc de marbre fut donné à celui-ci. Cellini avait proposé aussi de sculpter des bas-reliefs pour la grande porte de Santa Maria del Fiore, puis des chaires pour la même église. Ces demandes furent discutées et finalement repoussées. Benvenuto ne trouvant plus à s'occuper pour les Médicis travailla pour lui-même. Il sculpta un grand crucifix de marbre; il voulait que ce Christ fût placé sur un tombeau qu'il avait l'intention de se faire construire dans l'église de Santa Maria Novella. Le chapitre accepta l'œuvre avec empressement, mais pour la question du tombeau, il demanda à en référer aux marguilliers. C'était une formalité toute simple et assez naturelle. Mais Cellini, toujours irascible, s'emporta et déclara que jamais Santa Maria Novella n'aurait son crucifix. L'aventure vint jusqu'aux oreilles de Cosme et de la duchesse Éléonore. Ils allèrent trouver Cellini dans son atelier, virent le marbre et en firent de grands éloges. Benvenuto très flatté offrit le crucifix à titre de don. Le duc l'accepta et le refusa tour à tour, réfléchit, tergiversa et enfin le fit transporter au palais Pitti; mais sa dignité ne lui permettant pas d'accepter un tel présent d'un pauvre diable de sculpteur, il dit qu'il paierait le Christ « ce qu'il valait. » Il fallut à Benvenuto cinq ans et une infinité de démarches et de suppliques pour toucher les 1,500 écus auxquels le marbre avait été estimé. Cellini disait très bien dans ses lettres à son auguste débiteur : « J'ai eu la déconvenue que le présent ait été refusé; il est donc juste qu'au moins je sois payé. »

Découragé, manquant d'argent et de travaux, abandonné du duc, qui lui refusait l'entrée de son palais et le laissait emprisonner pour on ne sait quelle peccadille (1), hésitant à entreprendre les grandes œuvres dont il avait le projet, l'artiste qui, au milieu de ses violences et de ses débordemens, avait une piété exaltée (il eut une vision pendant sa captivité au château Saint-Ange) forma le dessein d'entrer dans les ordres. On a retrouvé cette note de lui, datée du 2 juin 1558 : « Souvenir qu'à ce jour, moi, Benvenuto Cellini, j'ai

(1) Divers documens révèlent que Cellini subit deux mois de prison en 1556. Le fait n'est pas signalé dans les *Mémoires* et on ignore les motifs de l'emprisonnement. M. Plon suppose que le sculpteur s'était sans doute porté à quelque acte de violence envers un favori du duc qui l'aurait desservi auprès de lui. Peut-être avait-il parlé de Cosme en termes offensans. Dans un sonnet, il l'accuse de « lui prendre tout ce qu'il est en son pouvoir de lui prendre. »

pris la tonsure, c'est-à-dire les premiers ordres de prêtrise, du révérendissime monseigneur de Serristori, dans sa maison du Borgo Santa Croce, avec toute la solennité et toutes les cérémonies accoutumées. » Ce diable n'était pas encore assez vieux pour se faire ermite. Il écrivait deux ans plus tard : « En 1560, ayant le désir d'avoir des enfans légitimes, je me suis fait relever de mes vœux et ai repris ma liberté. »

A cette époque, Benvenuto avait déjà eu quatre enfans naturels. Du premier, né à Paris, il ne s'occupa guère. « Je confiai, raconte-t-il, l'enfant à une de ses tantes avec une somme dont elle se contenta. Depuis je n'en ai jamais entendu parler. » Les trois autres, nés à Florence de différentes liaisons, moururent en bas âge. En 1562 ou 1563, le sculpteur se maria, et sa femme lui donna deux filles et un fils. Cellini avait passé soixante ans au moment de son mariage. Il se maria comme on se marie souvent à soixante ans : il épousa sa dernière maîtresse. Cette femme, qui s'appelait la Pierra, était depuis deux ou trois ans servante et modèle chez lui ; elle l'avait soigné avec dévoûment quand il avait été empoisonné. Cellini d'ailleurs n'avait jamais été très recherché dans ses amours. Il sacrifiait aux sens, le cœur n'était pas pris. La femme tient peu de place dans la vie de Benvenuto. Elle n'est point pour lui un être charmant et délicat, une chère compagne ou une despotique amante ; c'est une chose dont il se sert à trois fins : comme servante, comme modèle et par suite comme maîtresse soumise et commode. Toutes les femmes avec qui il vécut, la Catherine, Jeanne, cette sauvage fillette qu'il appelait *scozzone* (casse-cou), la Dorotea, la Pierra et tant d'autres eurent en lui moins un amant qu'un maître.

Il fallait élever ces enfans, faire vivre cette femme et lui-même. Or la pension n'était plus payée, les commandes manquaient, les placemens d'argent n'avaient pas été avantageux. Cellini revint à son premier métier. Il s'associa en 1568 avec trois jeunes orfèvres, les frères Gregori, et acheta à réméré une boutique pour s'y installer. L'association n'eut pas une longue durée puisque Cellini mourut en 1571. Il avait été souvent malade dans ses dernières années. En 1564, la maladie l'avait empêché de concourir à la décoration de San-Lorenzo pour les funérailles de Michel-Ange et même d'assister à ses obsèques, où il devait figurer comme un des quatre représentans des arts, avec Bronzino, Vasari et l'Ammanato. Un an plus tard, il eut encore la déconvenue de ne pouvoir entreprendre aucun travail quand, à l'occasion du mariage du fils aîné de Cosme, François de Médicis, avec la princesse Jeanne d'Autriche, on fit appel à tous les artistes de Florence pour élever des monumens et des arcs de triomphe. C'est sans doute dans les accalmies que lui laissaient

la goutte et autres maux qu'il écrivit ses *Traités de la statuaire et de l'orfèvrerie,* qui parurent en 1568. Pour ses *Mémoires*, on sait qu'ils étaient terminés en 1562, et il semble peu probable qu'il ait jamais projeté de les publier de son vivant.

Le testament de Cellini est daté du 18 décembre 1570. Quelques phrases où l'on retrouve l'originalité de style et de pensée des *Mémoires* sont curieuses à citer : « Comme dans cette vie il n'y a rien de plus certain que la mort, que rien n'est plus incertain que son heure et qu'il appartient au sage de scruter attentivement le temps où elle doit venir ; voilà pourquoi l'homme célèbre Benvenuto, fils de maître Giovanni des Cellini... » « ... Et d'abord, l'âme étant considérée comme plus noble que le corps et l'étant en effet, dès maintenant et lorsqu'elle sera contrainte de quitter le corps, il la recommande au Dieu tout-puissant, à Jésus-Christ notre rédempteur et à Marie la Vierge reine. » Benvenuto Cellini mourut d'une pleurésie, le 13 ou le 14 février 1571. Il fut inhumé dans la sépulture de l'Académie du dessin, au couvent des Servi della Nunziata. L'académie se rendit en corps à la maison mortuaire, ainsi que la communauté. Quatre académiciens portèrent le cercueil jusqu'au couvent où la cérémonie religieuse fut célébrée avec grande pompe. On sait qu'un moine prononça l'oraison funèbre ; mais quelle épitaphe eut l'homme qui avait gravé sur le socle de son *Persée* cette inscription menaçante : *Te, fili, si quis læserit, ultor ero?*

II.

On répète volontiers que, par ses merveilleuses qualités comme par ses abominables défauts, Benvenuto Cellini représente et personnifie les artistes de la renaissance italienne (1). C'est pousser loin l'esprit de synthèse et les procédés de simplification. Cellini, certes, ne fut pas une exception dans ce XVIe siècle, qui vit des papes débauchés et sanguinaires, des cardinaux empoisonneurs et des bandits lettrés protecteurs des arts. Toutefois, même à cette époque où domina la violence, Cellini fut un être à part parmi les artistes. Comparez-le avec les peintres et les sculpteurs de son temps. Trouvez-vous chez eux cette irritabilité farouche, ces flux de colère, cette promptitude à frapper du poing et de l'épée? Raphaël eut dans sa vie la grâce suave de son génie. Chez Léonard, on aime la noblesse de caractère, l'aménité, le désintéressement. En mou-

(1) L. Leclanché, Préface aux *Mémoires* de Cellini ; H. Taine, *Philosophie de l'art en Italie ;* Paul de Saint-Victor, *Hommes et Dieux*.

rant, ce grand homme demandait pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas fait pour son art tout ce qu'il aurait pu faire. Il n'avait rien d'autre sur la conscience. Corrège et André del Sarto poussaient jusqu'à la faiblesse la modestie et la douceur. Ceux-là ne réclamaient pas le prix d'un tableau, la main à la garde du poignard. Bramante, Jules Romain, Pâris Bordone, sont renommés pour leur bienveillance envers les artistes. Vasari rapporte du Primatice de beaux actes de générosité et dit que ceux qui l'avaient approché « le chérissaient et le respectaient comme un père. » Giorgione aimait la musique, les gaies réunions d'amis, les fêtes galantes. Sa vie semble une page du *Décameron*. Il mourut de la peste peu après la maladie de sa maîtresse, qu'il n'avait pas voulu abandonner durant son agonie. Jaloux des succès du Titien, il ne marqua cette jalousie qu'en s'abstenant de voir son rival. Né grand seigneur, Titien avait les belles manières, l'esprit, le charme; il passait pour le plus habile courtisan de son temps. Brunelleschi s'avoua vaincu d'avance dans un concours avec Ghiberti. « Il serait plus honteux, dit-il, de lui disputer la victoire qu'il n'est généreux de la lui céder. » Donatello, à qui Pierre de Médicis avait donné des terres dont les revenus étaient considérables, pria bientôt le prince de reprendre ce domaine : « Je préfère mon repos, lui dit-il, aux ennuis dont m'accablent les fermiers en venant se plaindre à moi tous les trois jours, tantôt de la pluie, tantôt de la sécheresse, tantôt de la maladie des bestiaux. J'aime mieux mourir de faim que d'être importuné de toutes ces choses. » Benvenuto n'eût pas eu cette philosophie. A coups de bâton, sinon à coups d'arquebuse, il eût fermé la bouche à ses fermiers. Botticelli se plaisait à jouer des tours à ses élèves et à ses amis, mais il les en tenait quittes pour la peur; Verocchio avait la repartie mordante, mais il ne joignait pas le geste à la parole. Michel-Ange passait pour insociable, brutal et atrabilaire; cela empêche-t-il que la vie de ce grand homme, tout entière consacrée au travail, ne doive être donnée en exemple? Il en est de même de l'existence calme et laborieuse de Jean Boulogne.

Les meurtres, les violences, les rivalités farouches de Cellini évoquent de moins beaux souvenirs et de moins nobles caractères. On pense à Bandinelli vaniteux, cupide, colérique, calomniateur, qui se vantait de n'avoir jamais dit de bien de personne et qui par basse envie détruisit des cartons de Michel-Ange. On pense au Rosso, qui s'empoisonna de remords après avoir accusé de vol un de ses amis et requis la question contre lui; à Pietro Torrigiano, qui, discutant avec son condisciple Michel-Ange, lui brisa le nez d'un coup de poing et, banni de Florence, courut l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne pour aller mourir dans un *in-pace* de l'inquisition. Il avait

sculpté une statue de la Vierge qui lui fut payée beaucoup moins qu'il ne s'y attendait. Transporté de colère, il prit son marteau et brisa le marbre. La statue, destinée à une église de Séville, venait d'être bénite; Torrigiano fut condamné comme sacrilège.

Benvenuto Cellini est un possédé d'orgueil et de colère. Il dit un jour à Sansovino : « Les hommes de talent qui font de bons et beaux ouvrages sont beaucoup mieux appréciés quand ils sont loués par les autres que quand ils chantent eux-mêmes leurs louanges. » C'était parler d'or. Malheureusement, Cellini ne se souvient pas de ses paroles quand il est question de ses propres œuvres. Fait-il une médaille, « c'est la plus belle de la chrétienté. » Présente-t-il au pape le modèle d'une monture de bijou, qui est fort admiré, il assure qu'en l'exécutant, « il fera cent fois mieux encore », et « que si elle n'est pas dix fois mieux, il consent à n'être pas payé. » Montre-t-il à François Ier la cire de sa fameuse salière, il attribue cette exclamation au roi : « Quel homme merveilleux! cet ouvrage est cent fois plus divin que je ne l'aurais imaginé. » L'outrecuidance est chez lui à l'état aigu, l'hyperbole à l'état chronique. Quand il parle du bouton de chape qu'il fit pour le pape Clément VII, il se compare à Phaéton, « à cette différence que Phaéton se rompit le cou dans son entreprise, au lieu que lui, Cellini, en retira infiniment d'honneur et de profit. » Idolâtre de ses propres œuvres, il semble que leur éclat l'aveugle quand il regarde celles des autres. Sauf Michel-Ange, aucun artiste n'est digne de lui être opposé. Tous sont de gauches praticiens ou d'infimes barbouilleurs. Écoutez-le parler de Bandinelli, de l'Ammanato, de Sansovino, de Primatice, écoutez-le condamner le « mauvais goût et le mauvais style de tous les artistes de France » alors que ces artistes comptaient parmi eux Jehan Cousin et Jean Goujon. Les antiques mêmes ne supportent pas la comparaison avec ses statues. On exposa le même jour à Fontainebleau, dans la galerie des fêtes, le *Jupiter* de Cellini et six figures de bronze reproduisant les plus beaux marbres du Vatican, l'Apollon du Belvédère entre autres. Le roi, daignant à peine s'arrêter devant les antiques, ne trouva d'éloges que pour le *Jupiter*. « Il faut, dit-il, tenir Benvenuto en haute estime, puisque ses ouvrages non-seulement égalent, mais encore surpassent ceux des anciens. »

Appelé « mon ami » par les rois et les princes régnans, *Benvenuto mio* par les papes, décrété homme unique et infaillible par Paul III qui dit : « Les hommes uniques dans leur profession, comme Benvenuto, ne doivent pas être soumis aux lois, et lui moins qu'aucun autre, » l'orfèvre sculpteur se croit de bonne foi un être en dehors de l'humanité. Il ne lui suffit pas d'avoir aperçu, étant enfant, une salamandre, « animal qu'aucune autre personne n'a jamais vu. » Un pro-

dige n'est rien, il lui faut un miracle. Il a une vision dans son cachot. « Qu'on sache, dit-il, qu'après cette apparition il m'est resté sur la tête une lueur miraculeuse qui a été parfaitement vue par quelques amis à qui je l'ai montrée. On l'aperçoit le matin pendant deux heures à compter du lever du soleil, et le soir au crépuscule. » Statuaire supérieur aux anciens, médailleur hors de pair, orfèvre sans rival, Cellini a bien d'autres gloires encore. Il joue du cornet de façon à faire dire à Clément VII « qu'il n'a jamais entendu de musique plus suave et plus harmonieuse; » il devance Cormontaigne dans l'art des fortifications; il est un foudre de guerre. A l'entendre, c'est lui qui a défendu à lui tout seul le château Saint-Ange contre les Impériaux. Dans ce siège, il se multiplie : arquebusier, il tue le connétable de Bourbon; canonnier, il coupe en deux un colonel espagnol, il blesse grièvement le prince d'Orange et il fait tant de mal à l'ennemi « que les troupes assiégeantes essayèrent à diverses reprises de se mutiner. »

ue Benvenuto Cellini ait été le merveilleux artiste et le vaillant soldat qu'il dit, ce n'est pas la question, car la vie de Raphael, la vie de Bayard, ces deux gloires pures de l'art et de la guerre, racontées par eux-mêmes et sur ce ton, seraient insupportables.

Les violences de la colère l'emportent encore chez Cellini sur les bouffissures de l'orgueil. On peut prendre en pitié son outrecuidance et sa vanité, on s'indigne aux crimes et aux méfaits que lui font commettre ses accès de fureur. Cette existence de soixante-dix ans se passe dans les querelles, les rixes, les ressentimens farouches et les sauvages vengeances. Le *bienvenu* est né enragé. A seize ans, il en est à sa deuxième rixe; dans une discussion, il donne un si furieux coup de poing sur la tempe de son interlocuteur qu'il l'étend sans connaissance. Condamné à l'amende, il demande à un de ses parens éloignés de se porter caution pour lui. Sur son refus, Cellini court chez lui, frappe son fils d'un poignard et menace de tuer toute la famille réunie autour de la table. On se jette à genoux, et Cellini consent à rengainer sa dague. Pendant son premier séjour à Rome, il faut renoncer à dénombrer les soufflets, les coups de poing et les coups de poignard qu'il donne : affaires d'amour, rivalités de métier, simples querelles de camarades. Ce ne sont encore que peccadilles. A son second séjour, les choses empirent. Le frère de Cellini tombe dans une rixe, frappé d'une balle d'arquebuse; Benvenuto croit devoir le venger en assassinant traîtreusement celui qui l'a tué à son corps défendant. Dans une discussion avec un ami nommé Benedetti, le Florentin lui jette à la tête une motte de terre qui l'étend comme mort. « Il y avait, dit ingénument Cellini, un caillou anguleux dans cette motte de terre. » Pompeo, joaillier du pape, l'a desservi auprès du pontife; il le guette, fond sur lui la dague à la main

et « le pique exactement au-dessous de l'oreille. » « Je n'avais jamais eu l'intention de le tuer, conclut Cellini, mais, comme l'on dit, on ne mesure pas ses coups. » Cellini ment affreusement, car deux lignes plus haut, il a spécifié avoir donné deux coups de poignard. Or quand on frappe un homme de deux coups de poignard au cou, ce n'est point seulement pour lui faire peur. A Sienne, autre aventure tragique. Une discussion s'engage avec un maître de poste au sujet de quelque réclamation. Injures et menaces de part et d'autre. Cellini a une arquebuse à la main, le maître de poste saisit un esponton. Benvenuto, qui est à cheval et n'est point après tout sérieusement menacé par une demi-pique, abaisse son arme ; l'homme tombe raide mort. « L'arquebuse était partie d'elle-même. »

Il n'y a pas toujours mort d'homme dans les colères et les vengeances de Benvenuto. Il est parfois bon prince et se borne à « de petites vendettas. » Un hôtelier de Chioggia s'obstine à être payé d'avance. « J'en fus si irrité, raconte Cellini, que je ne pus fermer l'œil de la nuit, rêvant une vengeance exemplaire. » Il songea d'abord à mettre purement et simplement le feu à la maison, ensuite à égorger quatre bons chevaux que l'hôte avait dans son écurie. Plein de mansuétude cette nuit-là, il se contenta de découper avec un petit couteau « affilé comme un rasoir » les couvertures, draps, matelas, courtines de cinq ou six lits. « Je fis, dit-il, pour plus de cinquante écus de dégâts. » Quand François Ier lui donna le Petit-Nesle, il commença par acheter « quantité d'armes de hast » comme si Paris fût en état de siège. Il allait s'en servir. Dans les dépendances de ce château demeuraient des gens de différentes professions, un imprimeur, un parfumeur, un fabricant de salpêtre. Il leur enjoignit de déguerpir dans les trois jours. Ces individus, qui se croyaient des droits, refusèrent. Alors Cellini arme ses ouvriers, démolit les maisonnettes et jette à la rue les meubles en fort mauvais état. L'un de ces hommes eut le mauvais goût de lui intenter un procès. Cellini l'alla trouver et le frappa de tant de coups, en prenant soin cependant de ne pas le tuer, « qu'il en resta estropié des deux jambes. » Ces argumens véritablement *ad hominem* arrêtèrent le procès. Benvenuto avait un élève de quatorze ans, Ascanio, « qui était le meilleur serviteur du monde. » Cet enfant lui ayant répondu de travers, il se jette sur lui et l'assomme de coups de poing et de coups de pied. Un autre petit apprenti commet quelque sottise ; il lui donne un tel coup de pied qu'il l'envoie rouler à plus de cinq mètres, jusque sur François Ier, qui entrait en ce moment dans l'atelier « et qui s'amusa beaucoup de la chose. » Sa maîtresse, la belle Catherine, le trompe avec un de ses élèves, nommé Pagolo. En premier lieu, Cellini

veut les tuer tous les deux, mais il médite une vengeance autrement raffinée et qu'il pourra savourer plus longtemps. Le poignard sur la gorge, il force les deux coupables de s'épouser. Idée de comédie. Le drame commence après le mariage. Au su du nouveau marié, il force Catherine, sous les plus terribles menaces, à venir chaque jour dans son atelier comme modèle à tout faire. « Je la faisais poser nue des heures entières dans les attitudes les plus pénibles et les plus fatigantes, ce qui la faisait souffrir autant que cela me divertissait. » Lorsque la malheureuse osait se plaindre, il la battait jusqu'à la laisser morte sur place. C'est lui qui parle : « Je la saisis par les cheveux et la traînai par la chambre en la rossant de coups de pied et de coups de poing jusqu'à ce que la fatigue m'obligeât de m'arrêter. Quand je l'eus bien rossée, elle était couverte de tant d'écorchures, de contusions et d'enflures que je pensai qu'il faudrait la faire soigner au moins pendant quinze jours. » La Catherine guérie, il la rappela et recommença la même cérémonie. « Les mêmes scènes se renouvelèrent plusieurs fois! Elles se ressemblèrent comme les épreuves qui sortent d'un même moule et ne variaient que du plus au moins. » Il est de bon ton de trouver tout cela très drôle, comme François Ier, qui s'amusait fort du maître coup de pied donné au petit élève. Pour nous, nous ne voyons pas qu'il y ait tant à rire.

Et remarquez que ce batailleur si aise de donner des coups ne risque pas volontiers d'en recevoir. Il n'est certes pas poltron. Toutefois, il aime mieux frapper un homme par derrière que de l'attaquer de face. A un adversaire il préfère une victime ; le guet-apens lui paraît plus sûr que le combat ; le duel ne lui déplaît pas, mais l'assassinat l'enchante. Il brutalise les faibles, les femmes, les enfans. Pour assommer de coups la Catherine, il choisit un endroit « où nul ne peut venir à son secours. » Quand il tue Pompeo, il se glisse dans la foule et poignarde son ennemi comme il sortait de la boutique d'un apothicaire. Il agit de même pour tuer l'arquebusier. Après le repas du soir, cet homme prenait le frais sur le seuil de sa porte. Benvenuto longe la muraille, s'approche de lui et le frappe de son coutelas pour lui trancher la tête. L'arme dévie et blesse à l'épaule le soldat qui s'enfuit. Cellini se met à sa poursuite, l'atteint, le terrasse et lui enfonce le coutelas entre la nuque et les os du cou — « avec tant de violence, dit-il, que, malgré tous mes efforts je ne pus retirer l'arme de la plaie. » Ce malheureux, il est vrai, avait tué le frère de Cellini ; mais de quelle façon? Dans un combat, d'un coup d'arquebuse à bout portant, en se défendant contre ses attaques furieuses. Que Cellini voulût venger la mort de son frère, c'était dans les mœurs du temps. Mais n'aimerait-on mieux pas qu'il eût chargé cet homme l'épée à la main, au

lieu de l'assassiner après l'avoir « lorgné comme une maîtresse » pendant trois semaines? Ce furibond fait patienter sa colère, ce violent sait attendre l'heure, ce fier-à-bras est un coupe-jarrets.

Une grande amertume perce dans certaines pages des *Mémoires* de Cellini et dans ses dernières lettres. Cet homme était injuste envers la destinée. S'il ne l'eût gâtée par les écarts de son intraitable caractère, la vie eût été pour lui un conte de fée. Dès ses vingt ans, il fut partout accueilli avec bienveillance. Tout lui sourit. Pas une heure son talent ne fut méconnu. Il eut la renommée et la fortune. Les papes, les empereurs, les rois, les chefs de république se disputèrent ses œuvres et en usèrent avec ce prince de l'art comme avec un égal. Mais ses exigences, ses caprices, ses rodomontades, ses aventures tragiques, ses emportemens finirent par lui aliéner tous ses protecteurs. Ils se lassèrent de ce personnage qui entrait au Vatican et au Louvre comme un sanglier et qui traitait Rome et Paris en villes conquises. Était-ce à lui de s'étonner de ses disgrâces? A la vérité, il subit à Rome un emprisonnement immérité; il avait toutefois deux assassinats sur la conscience. Cosme fut injuste pour le sculpteur du *Persée* et le laissa mourir dans l'abandon et la gêne. Mais pourquoi Cellini avait-il quitté la cour de France? A Paris, il avait un palais et mille écus d'or de pension, et François Ier n'eût pas tardé à lui donner le revenu d'une abbaye comme au Primatice ou le bénéfice d'un canonicat comme au Rosso. Sans doute, Cellini eut des envieux et des ennemis. Pouvait-il en être autrement? Sa superbe n'était pas faite pour désarmer l'envie que provoquaient ses succès, ses propos blessans, et ses allures de matamore ne devaient point lui attirer l'amitié des artistes et des courtisans. Aujourd'hui trois siècles ont passé; nous n'avons pas à souffrir des incartades du maître orfèvre, ni à craindre ses brutalités. Il n'en faut pas moins reconnaître que, pour les gens qui avaient affaire avec lui, Benvenuto était le diable en personne.

III.

« Tout homme qui a fait quelque œuvre de mérite devrait écrire sa vie. » Il faut ajouter à ces paroles de Cellini : à la condition que cette vie vaille qu'on la raconte. Jean Boulogne, qui certes « a fait des œuvres de mérite, » n'a pas eu la pensée d'écrire ses mémoires. Et qu'y eût-il dit? Son existence ne fut qu'une longue journée de travail. Ce sont ses œuvres qui racontent sa vie. Ses œuvres emplissent une ville, sa vie tiendrait dans une colonne de dictionnaire.

Jean Boulogne naquit dans les Flandres, à Douai, vers 1524. Il

appartenait à une famille d'artisans, et son père rêvait pour lui la considération de « l'homme de plume, » c'est-à-dire qu'il voulait le voir notaire ou procureur. Le jeune homme, qui aimait à dessiner et à modeler, vainquit les résistances paternelles; à seize ans, il partit pour Anvers où, dit Guichardin, « il y avait trois cents maîtres peintres, sculpteurs et graveurs. » Jean Boulogne prit pour maître Jacques Dubroeck. Ce sculpteur, qui avait vu l'Italie, avait conservé le souvenir de ses chefs-d'œuvre; il conseilla ce voyage à son élève comme complément de ses études. Cent cinquante ans avant la fondation de l'Académie de France, les avantages du séjour de Rome, que nient aujourd'hui certains critiques au nom de la liberté dans l'art, étaient déjà reconnus par tous les artistes. Que l'on prît la voie de mer, bien longue, ou la voie de terre, bien coûteuse et présentant mille dangers, il est aisé de s'imaginer ce qu'était alors un tel voyage. Jean Boulogne dut attendre jusqu'en 1551 pour l'entreprendre. Il partit avec deux compagnons dignes de lui, les frères Floris : Cornille, sculpteur et architecte qui devait plus tard construire l'*Oosterlays* et la maison de ville d'Anvers, Franc, le peintre qui allait faire école. Jean Boulogne resta deux ans à Rome, travaillant d'après l'antique et d'après Michel-Ange. Il voulut connaître le grand sculpteur. Il lui présenta un jour une petite figure de cire qu'il avait finie avec le plus grand soin. Michel-Ange prit la cire, la repétri, la modela à nouveau dans une autre forme et la rendit au Flamand en lui disant : « Apprends d'abord à ébaucher, tu finiras ensuite. » Il paraît que Jean Boulogne prit cette leçon pour un encouragement.

En 1553, après être resté deux années à Rome et y avoir gagné plus de science que d'argent, le jeune sculpteur reprit le chemin d'Anvers. Cette fois, il passa par Florence. C'était la destinée qui le conduisait là. Il fit la rencontre d'un riche Florentin nommé Bernardo Verchetti, familier de la cour et grand amateur d'art. Celui-ci, moins difficile que Michel-Ange, fut émerveillé des études et des copies que Jean Boulogne rapportait de Rome. Il l'engagea à retarder son retour dans son pays et à demeurer quelque temps à Florence, où il y avait tant de chefs-d'œuvre statuaires. Mais, comme dit Baldinucci, « l'état de dénûment du jeune homme demandait plutôt des secours que des conseils, *aiuti più che consigli.* » Bernardo Verchetti lui proposa de l'entretenir dans son propre palais pendant deux ou trois ans. Quel coup de fortune! Jean Boulogne accepta et se mit au travail avec acharnement. Désireux de ne pas être trop à charge à son généreux protecteur, il s'employa, tout en continuant ses études, à la décoration de plusieurs édifices. Il sculpta des balustres, des consoles, des autels; il fit aussi quelques ouvrages

de cire qui commencèrent sa réputation. Toutefois on disait dans Florence qu'on ne pourrait le juger que sur une statue de marbre. Jean Boulogne se sentait assez de talent pour tenter l'épreuve, mais le marbre était cher. Il s'en ouvrit à Verchetto, qui lui donna un bloc; le jeune Flamand fit sa *Vénus*, dont le succès fut grand. Verchetto présenta le sculpteur au fils de Cosme, François de Médicis, qui allait bientôt être associé au gouvernement. Le prince acquit la *Vénus* et peu de temps après il attacha l'artiste à sa personne, le logea au palais et lui donna un traitement de treize écus d'or par mois. Il va sans dire que les travaux de Jean Boulogne étaient payés en dehors de cette pension, qui fut élevée plus tard à vingt-cinq écus par mois.

Le sculpteur flamand avait désormais droit de cité parmi les grands artistes italiens. Sa renommée était fondée à Florence, il allait l'étendre dans toute l'Italie, en France, en Allemagne. Sa position était assurée, et il n'était pas homme à la compromettre par des incartades à la Cellini. Dès lors l'histoire de sa vie se confond avec l'histoire de ses œuvres. En 1559, il fait le *Samson terrassant les Philistins*; en 1560, il prend part avec Cellini, l'Ammanato, et Vincenzio Danti de Pérouse au fameux concours du *Neptune*; en 1563, il va se fixer à Bologne, avec le consentement du prince sollicité par le pape Pie IV, et y commence le *Neptune* de la grande fontaine; en 1565, il sculpte le groupe de la *Fiorenza*. Les années se succèdent et les œuvres s'accumulent. C'est le *Mercure volant*, c'est la décoration de la chapelle des Grimaldi à Gênes, ce sont les statues de la chapelle de Lucques, puis l'*Enlèvement de la Sabine*, le colossal *Jupiter pluvius* de Pratolino, l'*Hercule terrassant le Centaure*, les statues équestres de Cosme Ier, de Ferdinand de Médicis, de Philippe III d'Espagne, de Henri IV, les portes de bronze du dôme de Pise, les bas-reliefs de la chapelle de la Nunziata. Les journées n'ont point assez d'heures pour que celui qui, depuis la mort de Michel-Ange, est devenu, comme l'appelle Vasari, « le prince des sculpteurs » puisse fondre tous les bronzes et tailler tous les marbres qu'on lui demande. « Il a en main mille choses, écrit l'archiprêtre Simone Fortuna au duc d'Urbin, qui l'avait chargé de demander une statue à Jean Boulogne, et plut à Dieu qu'il pût suffire à satisfaire à toutes ces demandes qu'on lui adresse! C'est cependant un homme surprenant, qui ne perd jamais une heure, ni jour ni nuit, et qui supporte une fatigue excessive sans prendre de repos. » Non-seulement François de Médicis, devenu grand-duc en 1574, et son frère Ferdinand, qui lui succéda en 1587, employaient leur sculpteur à décorer les édifices, les places publiques, les jardins de Florence, mais cédant aux requêtes et aux sollicitations des princes étrangers, ils mettaient

diplomatiquement son ciseau à leur service. C'est ainsi que l'artiste fit pour Rome le monument de Bologne, pour l'Espagne la statue équestre de Philippe III, pour la France celle de Henri IV qui fut détruite pendant la révolution. D'ailleurs les Médicis, fort jaloux des travaux de Jean Boulogne, lui interdisaient d'accepter aucune commande de quelque importance sans leur assentiment. Il dut décliner les propositions de Catherine de Médicis, du duc d'Urbin et des empereurs Maximilien et Rodolphe II.

Jean Boulogne mourut à quatre-vingt-quatre ans, le 13 août 1608. Sa vieillesse fut enviable, car elle fut active et glorieuse. Jusqu'à ses derniers jours, l'artiste put prendre le crayon et manier l'ébauchoir. Jean Boulogne aurait trouvé dans le travail seul le contentement de chaque jour; il eut par surcroît la renommée, les honneurs, la richesse. Il était reconnu pour le plus grand sculpteur de son temps. L'Académie du dessin l'élut au nombre de ses membres, le pape le nomma chevalier de l'ordre du Christ, l'empereur Rodolphe lui conféra la noblesse héréditaire. Il vécut fastueusement, sans jamais compter, habitant un palais, entretenant des chevaux, dépensant plus de six mille écus d'or pour se faire construire dans l'église de la Nunziata le monument funéraire où il fut inhumé, et il laissa avec son titre un bel héritage à un neveu qu'il avait fait venir des Flandres et adopté. La vie de Jean Boulogne fut aussi régulière, aussi calme, aussi fortunée que celle de Benvenuto Cellini fut aventureuse, tourmentée et traversée d'épreuves.

IV.

L'artiste qui a été consacré de son vivant gagnerait parfois à ce que ses œuvres disparussent avec lui. La gloire de son nom en serait plus éclatante. Benvenuto Cellini était sculpteur et orfèvre. Ses statues nous sont presque toutes parvenues, et il est très discuté comme sculpteur; au contraire, la plupart de ses ouvrages d'orfèvrerie sont perdus, et il passe pour le plus grand orfèvre de la renaissance. Non-seulement il prime dans l'opinion tous les orfèvres de son temps, mais il les écrase sous sa célébrité, il les annihile en lui, il les identifie avec sa propre personne; leur talent et leurs œuvres profitent à sa renommée. Admire-t-on dans un bijou du XVIe siècle l'originalité un peu cherchée de la composition, la grâce hardie de la monture, l'éclat des émaux, la délicatesse du travail, est-on frappé de la belle exécution, de la richesse ornementale, du galbe élégant d'une aiguière, d'un nautile ou d'un calice, aussitôt on s'écrie : Cellini. Pour Jean de Pise, Orcagna, Ghiberti,

Donatello, Brunelleschi, Estienne de Laulne, Grechetto, Bernardi, Woeriot, Virgile Solis et tant d'autres merveilleux artistes qui firent aussi des fermoirs de pluvial et des médailles de bonnet, des gardes d'épée et des crosses abbatiales, des bassins et des reliquaires, des bagues et des colliers, on ne s'avise pas de songer à eux. Le nom de Cellini vient tout de suite à la pensée et s'y impose. C'est ainsi qu'il y a plus de deux cents objets de joaillerie et d'orfèvrerie attribués à Benvenuto et qu'il en est un seul qui soit bien authentiquement sorti de ses mains : la salière d'or émaillé de François Ier conservée au musée de Vienne.

Le catalogue qu'a dressé M. Eugène Plon avec une critique circonspecte et une abondance de recherches qui lui font honneur est la partie la plus intéressante de son livre. C'en est d'ailleurs le vrai sujet et le motif; les recherches sur la vie de Cellini n'en sont que le prétexte et le complément. Pour ce catalogue, l'auteur a adopté une excellente méthode : il le divise en deux parties, la première consacrée exclusivement aux œuvres mentionnées dans les *Mémoires* de Cellini, dans ses *Traités de l'orfèvrerie et de la sculpture* ou dans les documens du temps; la seconde comprenant toutes celles qu'à tort ou à raison, plus souvent à tort qu'à raison, on attribue au grand orfèvre florentin. Il va sans dire que cette seconde partie est de beaucoup plus considérable que l'autre. M. Eugène Plon cite cinquante-cinq pièces d'orfèvrerie et de joaillerie que l'on sait avoir été exécutées par Cellini. Sauf une seule, toutes ont disparu. Du médaillon d'Hercule qu'admirait si fort Michel-Ange, du lis de diamans de la belle Porzia Chigi, de l'*Atlas portant le monde* qui attira l'attention de François Ier sur Cellini, du gobelet de la duchesse Éléonore, de l'aiguière du cardinal de Ferrare, de tant d'autres œuvres célèbres et précieuses, il ne reste que le souvenir. Le fameux fermoir de pluvial du pape Clément VII existait encore à la fin du siècle dernier; il fut fondu avec d'autres bijoux par le gouvernement pontifical pour payer une contribution de guerre du général Bonaparte. On voyait à Mantoue jusqu'en 1848 le reliquaire de Ferdinand de Gonzague; pendant l'occupation de cette ville, des soldats autrichiens le dérobèrent et sans doute le brisèrent pour le vendre au poids de l'or. On ne peut donc juger Cellini orfèvre et joaillier que sur une seule œuvre authentique, peut-être sur deux : la salière de François Ier et le camée de Léda du cabinet de Vienne.

Cette salière monumentale, dont Benvenuto avait eu la première idée à Rome et qu'il fit au Petit-Nesle pour François Ier, se compose de deux figures nues, hautes d'une demi-brasse, assises en face l'une de l'autre, les jambes entre-croisées, le corps très incliné en arrière : Neptune tenant son trident, la Terre pressant son sein.

Les deux figures reposent sur un champ de sculptures représentant, du côté de Neptune, la mer avec des chevaux marins et des poissons nageant sur la crête des vagues, du côté de la Terre, le sol parsemé de fleurs, de fruits et d'animaux. Sur les eaux vogue une nef destinée à contenir le sel ; sur le sol s'élève un édicule ionique servant à mettre le poivre. Le groupe est supporté par un socle décoré de figures couchées sculptées en haut-relief : l'Aurore, le Jour, le Crépuscule, la Nuit. Le Neptune et la Terre sont d'or, le navire et le temple sont relevés d'émaux, les accessoires, animaux, draperies, fruits, fleurs, diadèmes, sont émaillés en plein. Tout cela est fort ingénieux, trop ingénieux même quand l'on songe que, dans l'idée de Cellini, les jambes entrelacées des grandes figures faisaient allusion « à ces bras de mer que l'on voit pénétrer dans l'intérieur des terres. » Pour faire un chef-d'œuvre, il n'est pas besoin de tant d'esprit. Mais si grande que soit sa réputation, ce groupe est loin d'être un chef-d'œuvre. Tout d'abord on est choqué de la disproportion des figures avec la nef, le temple et les animaux ; ce sont des jouets d'enfant. De plus, la composition n'est point heureuse. L'attitude renversée du Neptune et de la Terre n'est ni dans la vérité ni dans la grâce. On comprend vite que, par ce mouvement forcé, l'artiste a cherché à éviter la rigidité des lignes qu'eussent présentée deux personnages assis tout droits. Il n'a réussi qu'à trouver la raideur. Les figures se raidissent pour conserver leur équilibre, sinon elles tomberaient inévitablement en arrière. Ces critiques faites, il faut reconnaître que le choix des formes à la fois robustes et élégantes est excellent, que l'alliance de l'or et des émaux habilement assortis produit le plus bel effet et que l'exécution fine, délicate et en même temps pleine d'accent justifie la renommée du maître.

On a nié l'identité du camée de la *Léda au cygne* du cabinet de Vienne avec l'enseigne de bonnet représentant le même sujet dont parle Cellini. La description de Cellini, dit-on, ne se rapporte pas très bien au bijou de Vienne. On remarque aussi que c'est un camée antique dont la tête a été refaite et que Benvenuto n'a point sculpté en pierre dure. Or M. Eugène Plon, qui, sans se prononcer d'une façon absolue, penche pour le bien fondé de l'attribution, prouve que Cellini n'a pas toujours décrit ses œuvres avec la dernière exactitude. D'autre part, il rappelle que le Florentin recherchait les gemmes antiques et il établit, d'après un document inédit, qu'il fit pour le duc Cosme une série de huit têtes d'animaux en pierre dure. On serait donc porté à admettre ce bijou comme une œuvre authentique. Le fait est que ce camée sur fond d'or, relevé d'émaux d'un éclat incomparable et encadré d'arabesques ornées de fleurs de lis émaillées portant comme pistils des diamans et des

rubis, est un admirable joyau qui serait digne de servir d'agrafe à la ceinture de Cypris ou de fermail au collier de la reine des fées.

Pour toutes les autres merveilles de l'orfèvrerie, de la joaillerie et de l'armurerie de la renaissance qu'on admire dans les musées et dans les collections particulières, il est permis d'en attribuer quelques-unes à Cellini, mais c'est affaire au caprice, à l'intuition de chacun. Les points de comparaison manquent, la critique ne peut décider. D'autres pièces, au contraire, bien que cataloguées comme œuvres de Benvenuto, ne souffrent point cette attribution. Ou le style en est antérieur ou postérieur à celui du milieu du XVIe siècle, ou l'on y reconnaît un travail français, allemand, espagnol. Quant à celles qui portent le caractère florentin, rien n'autorise à nier qu'elles soient de la main de Cellini, comme rien n'engage à le croire. Certainement Benvenuto Cellini n'a point parlé de tous les menus ouvrages (1) qu'il a faits et qu'il a fait faire sous ses yeux par ses élèves. Bien des œuvres sont citées dans la *Vita*, qui ne le sont point dans les *Trattati*, et réciproquement; enfin les archives de Florence mentionnent des pièces de Cellini dont il n'est point question dans ses écrits. Pour conclure, ces joyaux et ces orfèvreries de fabrication manifestement florentine, qu'ils soient ou non de Cellini, donnent l'idée de sa manière, et il est juste de lui en faire honneur. S'il n'était pas supérieur aux autres orfèvres de son temps, au moins leur était-il égal. En admettant même que la plupart ne soient pas de lui, ces bassins au repoussé, mondes en abrégé où l'œil se perd dans les théogonies, les titanomachies et les amours des dieux, ces aiguières au col svelte, au bec découpé en feuille de lierre, à l'anse frêle que forme une sirène ou un ægypan, ces coupes décorées de figures et de mascarons, ces nautiles de nacre ou de cristal de roche aux montures cherchées et fantasques, ces cassettes qui, bosselées d'ornemens en relief, brillent comme des iconostases, ces pendans, ces agrafes, ces médaillons où courent les nielles les plus délicates et les plus fines ciselures, où s'entrelacent en bordures ajourées les rinceaux d'or et les guirlandes de perles, où mêlent leurs feux les diamans et les rubis, où les corps des déesses se détachent dans la pâleur rosée des camées sur le fond éclatant des émaux, témoignent de l'habileté de main, de l'esprit inventif, de la fantaisie charmante et géniale de Benvenuto Cellini.

(1) Les attributions des belles armes, boucliers, casques, cuirasses, semblent cependant tout à fait douteuses, car d'ouvrages aussi importans Cellini eût certainement parlé, et il n'en est pas question dans les *Mémoires* ni dans le *Traité de l'orfèvrerie*.

Cellini avait quarante ans passés quand il commença la sculpture. Encore dut-il souvent interrompre ses travaux de statuaire pour d'autres ouvrages que lui demandaient ses protecteurs. Et d'après certains passages de la *Vita,* il semble que cet homme, qui avait l'imagination si vive pour composer un sceau, la main si prompte à faire sortir une théorie de nymphes de la panse d'une aiguière, les doigts si agiles à chiffonner une guipure d'or autour d'une gemme, était plus lent s'il fallait concevoir et exécuter les grandes figures de bronze et de marbre. Les œuvres statuaires de Cellini sont donc en petit nombre. Le *Jupiter* colossal de Fontainebleau, que malheureusement l'artiste avait fondu en argent, a été mis au creuset; c'est la destinée de toutes les statues de métal précieux. Il ne reste de Benvenuto que la *Nymphe de Fontainebleau,* haut-relief de bronze placé maintenant au Louvre, les bustes de Cosme de Médicis et du cardinal Bindo Altoviti, le grand crucifix de marbre de l'Escurial et le *Persée* de la Loggia de Florence.

La *Nymphe de Fontainebleau* a été jugée avec trop de sévérité. Sans doute, il faut se garder de la comparer avec la *Diane* de Jean Goujon, cette statue simple et grande comme une figure de Raphaël et qui évoque à elle seule, par un miracle d'art, toute la renaissance française. Et pourtant il y a dans la sculpture très inférieure du Florentin des qualités d'exécution qu'on serait heureux de trouver dans l'admirable chef-d'œuvre de Jean Goujon. La nature y est mieux rendue, l'anatomie mieux étudiée, la chair plus souple. Les seins sont en proportion avec le torse, les bras sont modelés d'après le modèle vivant. Le faire magistral des sangliers, des chiens et de la tête du cerf, révèle en Cellini un animalier du plus grand mérite. Jean Goujon n'avait pas ce don-là; il est aisé de s'en apercevoir en regardant son cerf et son lévrier. Par quoi pèche la *Nymphe,* c'est par la longueur démesurée des jambes; ce qui lui manque, c'est la grâce des lignes, la noblesse naturelle de l'attitude, la vénusté adorable qu'on admire dans la *Diane* de Jean Goujon. Les bustes de Bindo Altoviti et du duc Cosme sont deux bons morceaux de sculpture iconique telle que l'entendaient les Italiens de la fin de la renaissance; dans ces bronzes traités d'une façon quelque peu superficielle et décorative, il ne faut pas chercher la psychologie puissante des bustes de Germain Pilon et de Barthélemy Prieur.

Le grand crucifix, œuvre étrange d'un grand savoir et d'une exécution remarquable, étonne et saisit; mais on a hâte d'en détourner les yeux. Il importe de se rappeler dans quelles circonstances cette figure a été conçue. Benvenuto était prisonnier depuis plusieurs mois dans un cachot du château Saint-Ange. Blessé, malade,

épuisé par la fièvre et par la douleur, attendant la mort comme une délivrance, il eut une vision où Jésus lui apparut attaché sur la croix. Il fit vœu, s'il recouvrait la liberté, de reproduire l'image divine telle qu'il l'avait vue dans son rêve d'halluciné. Vingt ans se passèrent avant que Cellini accomplît ce vœu ; il sculpta le Christ à Florence dans les dernières années de sa vie. L'inspiration est d'un chrétien et d'un visionnaire. L'art de la renaissance représentait Jésus selon l'idéal païen. Benvenuto revint à la tradition hagiographique. Son dieu crucifié est celui qu'avait conçu la foi ardente du moyen âge et qu'on retrouve dans les ivoires, les miniatures et les orfèvreries. Les jambes sont grêles et amaigries, les bras décharnés; le torse accuse l'ostéologie comme le squelette même. La tête, émaciée, penchée sur l'épaule droite, semble garder jusque dans la mort le sentiment d'une infinie douleur. La lividité marmoréenne de cette figure qui se détache sur le noir luisant du marbre de la croix ajoute encore au caractère funèbre. Le hasard a fait que le crucifix sculpté par Cellini pour une église de Florence décore l'église de l'Escurial. Ce fantôme de marbre est bien à sa place dans ce palais sombre et morne comme un tombeau.

Où triomphe Cellini, où ce statuaire de hasard a donné la mesure de son grand talent et mis sa marque d'artiste tout à fait original, c'est dans le *Persée* de la Loggia de Florence. La pose de Persée est simple et calme, d'une harmonieuse pondération. On est frappé du charme de ce visage aux traits purs et expressifs; on admire la noblesse de dessin du torse, supérieurement modelé. La recherche se manifeste dans la forme bizarre du casque, travaillé par détails comme une pièce d'orfèvrerie et dans l'attitude ramassée de la Gorgone, qui tord ses membres convulsés sous les pieds du héros. Nous n'aimons point non plus ces bouillons de sang qui s'échappent de la tête et du tronc du monstre. C'est là un effet dont un sculpteur antique se fût abstenu. Cicognara déclare que le *Persée* est trapu, Théophile Gautier en vante la sveltesse. L'historien de la sculpture et l'auteur du *Voyage en Italie* ont raison l'un et l'autre. Cellini avait conçu le Persée comme un éphèbe grec. Le petit modèle de cire conservé au Bargello est de formes tout à fait élancées; peut-être même est-il un peu grêle. A l'exécution, le sculpteur modifia son idée première, accusant davantage le système musculaire et diminuant la longueur des jambes. La figure en est un peu alourdie; elle garde cependant un aspect de grâce juvénile et de superbe élégance. Une statue sans défaut peut être détestable, une autre provoquer bien des critiques et donner malgré cela l'impression d'un chef-d'œuvre. Il en est ainsi du *Persée*. Sans doute,

on ne saurait comparer Benvenuto Cellini, qui a fait trois ou quatre statues, à Jean Boulogne, dont l'œuvre est si considérable; mais est-il un marbre ou un bronze de Jean Boulogne dont on voudrait avoir le moulage chez soi de préférence à celui du *Persée?*

Jean Boulogne qui n'est peut-être pas un artiste supérieur à Cellini occupe dans l'histoire de la sculpture une place tout autrement importante. Il prit l'ébauchoir à quinze ans et le tint d'une main ferme jusqu'au jour de sa mort. Tandis que Cellini dépensait ces heures qu'on ne retrouve pas à de menus travaux, quand il ne les perdait pas dans les aventures, Jean Boulogne ne sortait pas de son atelier. Ses œuvres sont innombrables. Florence les montre sur les places publiques, sous la Loggia, au fond des églises, dans les musées, dans les palais, dans les jardins, dans les villas suburbaines, et on retrouve le sculpteur à Pise, à Bologne, à Lucques, à Orvieto, à Gênes, à Arezzo, à Madrid, à Valladolid, au musée du Louvre, au musée de Douai. Colosses, statues équestres, groupes, bustes, figurines, bas-reliefs, Jean Boulogne a tout fait, donnant la forme au bronze et la vie au marbre. C'est un don enviable que la fécondité quand elle ne s'allie pas à une trop grande facilité. La facilité est un des caractères de la sculpture de Jean Boulogne. Il a surtout les qualités d'un décorateur de génie. Ses conceptions sont ingénieuses et mouvementées; il cherche l'effet plus que le style, le pittoresque plus que le beau. Jean Boulogne apparaît comme un praticien savant et habile qui n'ignore aucune des ressources de son art, mais dont l'exécution, si remarquable qu'elle soit, n'a pas l'accent des grands maîtres. Ses têtes sont banales ou vulgaires. « Regardez à la tête, » disait Préault en entendant louer une figure de Pradier. La critique portait juste. Les sculpteurs grecs, que ceux qui les connaissent mal représentent comme sachant seulement rendre la forme, mettaient le type et l'expression du visage en harmonie avec la beauté du corps; c'est en imprimant à la face humaine le beau typique et la physionomie individuelle, en l'ennoblissant par la pensée ou en l'animant par le sentiment, que les maîtres de la sculpture moderne ont *achevé* leurs statues et leur ont donné le rayonnement suprême.

Les principales œuvres de Jean Boulogne sont le *Mercure volant*, les quatre grands groupes : *Samson et les Philistins*, *la Vertu enchaînant le Vice*, *l'Enlèvement d'une Sabine*, *Hercule et le Centaure*, enfin la statue équestre de Cosme Ier et les bas-reliefs de la chapelle del Seccorso à l'Annunziata et des portes du dôme de Pise. Ses autres ouvrages, la *Vénus*, son premier marbre, qu'il voulait, dit-on, racheter au grand-duc pour le détruire, le lourd *Neptune* de Bologne, l'*Abondance*, la *Baigneuse*, la *Junon*, l'*Océan*, le *Jupiter pluvieux*,

de Pratolino, colosse de 25 mètres de hauteur, le *Groupe de Ferdinand Ier*, la *Madone au tabernacle* et tant de marbres et de bronzes qu'on pourrait encore citer, sont d'un mérite inférieur. La création la plus originale et la plus parfaite du maître de Douai est peut-être le *Mercure volant*. Pur de formes, élégant de dessin, léger de mouvement, il semble en vérité qu'il va quitter le socle où il ne touche que par l'extrémité du pied gauche et prendre son vol vers l'Olympe. « Que ceux qui veulent le voir se hâtent! » a dit Dupaty avec un lyrisme de bel esprit. On n'a pas tant à se hâter : le bronze ne vole pas et il est même inutile qu'il paraisse posséder cette aptitude. En saine esthétique, ne peut-on point reprocher à Jean Boulogne d'avoir cherché dans cette figure un effet en dehors de la statuaire? Nous n'apprécions point non plus l'invention du socle : une tête de Borée exhalant de sa bouche entr'ouverte un souffle de métal sur lequel repose toute la statue; on ne saurait pousser plus loin la recherche précieuse : c'est un *concetti* de bronze. Mais devant la grâce charmante du Mercure, il ne faut pas se laisser aller à des critiques de détails et à des critiques de tendance.

Les quatre grands groupes que nous avons nommés montrent dans Jean Boulogne la préoccupation constante des sujets où dominent les attitudes violentes et les actions instantanées. Ce sont des scènes de lutte ou de rapt d'un mouvement fougueux et emporté. Le sculpteur groupe les figures avec un curieux sentiment décoratif et équilibre les masses avec une science profonde. Toutefois, s'il est vrai que la modération du mouvement et la sobriété du geste soient des lois statuaires, nul n'y a contrevenu plus audacieusement que Jean Boulogne. La statue équestre de Cosme Ier fait certainement bonne figure au milieu de la place du Grand-Duc, mais est-ce là le grand caractère, le style mâle, l'exécution simple et forte du *Gattamelata* de Donatello ou du *Coleoni* de Verocchio? Encore que, dans ses bas-reliefs de la chapelle del Soccorso et des portes du dôme de Pise, il y ait un peu trop de bras agités en l'air et de jambes lancées en avant, ces sculptures sont des merveilles d'invention et de travail que l'on peut admirer sans réserve. Pour trouver l'effet, il faut à Jean Boulogne le mouvement des lignes, l'imprévu des gestes et des attitudes, la complication des groupes. Ce don du pittoresque, qu'il possédait au plus haut degré, mais dont il faut user avec ménagement dans la statuaire, Jean Boulogne pouvait librement le prodiguer dans l'art mixte du bas-relief.

On attribue ces paroles à Michel-Ange : « Mon style fera des maîtres ignorans. » Non, les sculpteurs qui s'inspirèrent de Michel-Ange, autrement dit tous les Italiens de la fin de la renaissance, sauf, à

certains égards, Sansovino et Cellini, ne furent point des ignorans. Ils eurent, au contraire, trop de savoir; ce qui leur manqua surtout, ce fut la naïveté. Ils substituèrent à l'étude directe et quotidienne du modèle une pratique savante acquise par de longues études, et au lieu de voir la nature dans sa belle simplicité, comme l'avaient vue les Grecs et les maîtres du xve siècle, ils la virent à travers les conventions d'un art raffiné et recherché. Eblouis par le style de Michel-Ange, ils admirèrent et imitèrent le titan de la sculpture sans pénétrer son génie. Ils furent surtout frappés par le côté pour ainsi dire extérieur de ses œuvres, l'expansion de la force, la puissance du mouvement, le développement de la musculature, et beaucoup moins par la grandeur de la pensée et le profond pathétique du sentiment. Ils ne remarquèrent pas qu'il y a deux hommes en Michel-Ange, le peintre du *Jugement dernier* et le sculpteur de la chapelle de San-Lorenzo, et que, si le peintre s'abandonne à toute sa fougue, le sculpteur sait la dominer. Ses plus belles statues ont un caractère imposant de stabilité; par la puissance musculaire alliée à la sobriété du geste, elles expriment la force qui se contient. Regardez le *Pensiero*, le *Moïse*, la *Pietà*, l'*Aurore*, la *Nuit* enfin, qui a ces mots inscrits sur son piédestal : « Dormir est doux, et encore plus être de pierre. » Bandinelli, Tribolo, Montorsoli, Vincenzio Danti, l'Ammanato, s'imaginèrent égaler Michel Ange en brutalisant la forme et en outrant les attitudes. Jean Boulogne n'eut pas l'énergie de résister à l'entraînement. Sans doute il reste le plus souvent fidèle à l'élégance du dessin et il ne tombe pas dans la boursouflure anatomique des aveugles imitateurs de Michel-Ange, mais il cherche avec eux les effets pittoresques, les poses tourmentées, le groupement théâtral, l'emphase du geste, la tournure. Dans les œuvres du maître flamand naturalisé florentin, il y a tous les signes d'une décadence prochaine. La sculpture italienne alla du style grandiose de Michel-Ange au style pompeux de l'Algarde et du Bernin. Ce fut Jean Boulogne qui prépara la transition.

HENRY HOUSSAYE.

LA

BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

APRÈS L'OCCUPATION AUSTRO-HONGROISE

NOTES DE VOYAGE.

II[1].

SERAJEWO. — LA QUESTION AGRAIRE EN BOSNIE.

I.

1er juin 1879.

Serajewo est dans un cul-de-sac ou plutôt dans un cercle de montagnes, dominé par sa citadelle, et auquel on n'aperçoit aucune issue. On ne se figure pas, au premier abord, qu'on puisse en sortir autrement que par le nord-ouest. A distance, la ville, adossée au mont Trebevitch, qui la domine d'une hauteur d'environ 1,000 mètres, et séparée en deux quartiers inégaux par la rivière Midljaska, présente l'aspect le plus agréable; ses mosquées surtout, au nombre d'une centaine, avec leurs coupoles élevées et leurs blancs minarets, lui donnent une apparence incontestable de splendeur orientale. Les maisons, qui ne peuvent tenir dans la vallée, étendent de tous côtés leurs pignons sur le flanc de la montagne; au fond de l'entonnoir, on distingue la citadelle, dont le grand mur aux contours dentelés grimpe presque jusqu'au sommet. En approchant de la ville,

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

on traverse d'abord une sorte de faubourg sur une route large et bien entretenue; puis on passe un petit cours d'eau sur un pont récemment construit, — tandis qu'on laisse à côté l'ancien pont slave ou turc d'une seule arche tellement aiguë qu'il est impossible de la traverser autrement qu'à pied ou à cheval. Si peu porté que l'on soit à faire des rapprochemens philosophiques, ce double pont vous frappe nécessairement quand on entre à Serajewo, car c'est comme une image saisissante du passé et de l'avenir du pays.

C'est par ce côté nord de la ville que les Autrichiens arrivèrent à Serajewo, et, comme la résistance fut opiniâtre et que l'événement est tout récent au moment où j'écris, je crois intéressant de donner quelques détails que je dois à des témoins oculaires.

Il avait d'abord été décidé que l'entrée des troupes aurait lieu le 18 août, jour anniversaire de la naissance de l'empereur; mais, comme la chaleur et les marches rapides avaient beaucoup fatigué les soldats, il fut ordonné, au contraire, que la journée serait consacrée au repos, et la division Tegethof, qui marchait la première, s'arrêta à quelque distance de la ville, dont les habitans purent entendre, dès le matin, les hurrahs et les hymnes nationaux répétés par tous les corps de l'armée envahissante. A deux heures de l'après-midi, pendant que le général Philippovitch, commandant en chef, inspectait du haut du mont Igman la ville et ses environs, une reconnaissance composée de deux batteries d'artillerie légère et de deux escadrons de hussards, sous le commandement des colonels barons Scotti et de Mecsery, s'approcha à moins d'un kilomètre de la ville et essuya le feu de deux batteries que les insurgés avaient placées sur les hauteurs à droite de la route; c'est à ce moment que le colonel Scotti, avec une audace et un sang-froid extraordinaires, galopa absolument seul et au milieu des balles jusqu'aux premiers murs de la ville, descendit, attacha son cheval et visita une maison qu'il trouva abandonnée; dès son retour, les canons austro-hongrois, qui avaient, par quelques coups bien dirigés, fait taire les pièces ennemies, furent réattelés, et la reconnaissance rentra au camp sans avoir perdu un seul homme.

Pendant ce temps, les idées de résistance désespérée prenaient le dessus dans l'intérieur de la ville. La partie aisée de la population avait d'abord essayé de faire prévaloir la raison, et, durant la nuit du 17 au 18, on s'était déterminé à envoyer une députation au commandant en chef pour l'inviter à prendre pacifiquement possession de la ville. Malheureusement, le 18, dans la matinée, arrivèrent les trois grands agitateurs Hadji Jamakovitch, Achmed Effendi Nako et Hadji Kaufchi, et, sous la pression de leurs menaces, on résolut de résister à outrance. Aussi, pendant que les gens paisibles se renfermaient dans leurs maisons et se rachetaient à prix

d'argent de l'obligation de prendre les armes, la populace et les soldats se rendaient sur les montagnes avoisinantes et y prenaient position; la nuit du 18 au 19 fut agitée, et la plèbe mahométane parcourut les rues en hurlant la guerre sainte et en poussant des cris de mort contre les chrétiens de toute nationalité. Les Bosniaques, voyant leur pays envahi par des soldats aussi nombreux, ne pouvaient, en effet, s'imaginer qu'ils appartenaient tous au même empereur, et la diversité des uniformes leur avait fait croire qu'ils avaient affaire à toute l'Europe coalisée.

Le 19 août, avant le jour, la brigade Billecz s'ébranla, précédée de ses hussards et suivie de près par le général Philippovitch, à côté duquel chevauchait Hafiz-Pacha, délégué du sultan, revenu la veille de Serajewo, où il avait été essayer, mais en vain, de faire exécuter les ordres de soumission du kalife. Quelle singulière figure devaient faire ce jour-là le malheureux pacha et le petit état-major turc qui l'accompagnait, au milieu de l'armée qui allait occuper la capitale d'une des plus belles provinces de l'empire ottoman!

La brigade Billecz, appuyée par celle du général Kaiffel, attaqua d'abord les hauteurs qui dominent le village de Svrakinoselo, tandis que, de l'autre côté de la vallée, des pièces de campagne, placées sur la petite colline de Goritsa et soutenues par les brigades Müller et Lemaï, qui formaient l'aile gauche, battaient vigoureusement les positions des insurgés, qui se tenaient surtout en force au fond de la cuvette où se trouve la ville et la citadelle située à mi-côte. D'autres batteries étaient placées sur différens points le long de la rivière Midljaska. Le centre, à cheval sur la route, dans le fond de la vallée, resta, par suite de la configuration du terrain, en réserve toute la matinée. En avant de l'aile gauche, le troisième bataillon du régiment François-Charles n° 52 avait de bonne heure pris possession de la colline de Hum et était arrivé, dès neuf heures du matin, jusqu'aux premières maisons de la ville; mais, comme les musulmans étaient parfaitement abrités, il fallut attendre, pour avancer, que l'artillerie eût ouvert un chemin à l'infanterie; bientôt ce fut chose faite, et la brigade Lemaï planta le drapeau autrichien sur la citadelle, mais elle ne réussit pas à couper la retraite à ses défenseurs, qui s'échappèrent par la route de Mokro. On trouva sur les bastions une trentaine de canons, dont sept, bien approvisionnés de munitions, purent être utilisés par les vainqueurs. Du reste, cette artillerie, mal servie sans doute par les insurgés, n'avait fait aucun mal aux assaillans.

Vers midi cependant, la résistance militaire était brisée partout; mais alors commença une guerre de rues meurtrière qui dura jusqu'au soir. L'acharnement était extrême : des femmes, de tout jeunes enfans tiraient des fenêtres de leurs harems sur les Autri-

chiens. Des soldats blessés étaient égorgés sur place par des passans; un officier du 46e régiment d'infanterie fut assassiné d'un coup de pistolet à bout portant par un musulman qui venait de l'inviter à se rafraîchir sur le pas de sa porte; les coups de feu partaient même des rues situées bien en arrière des premières colonnes d'attaque et déjà parcourues par les troupes; bientôt les soldats, exaspérés, ne firent plus de quartier, et la défense devenant de plus en plus énergique, l'hôpital militaire, situé à l'entrée de la ville, regorgea de blessés, que soignaient avec un égal dévoûment les médecins militaires turcs et autrichiens. Le général Philippovitch, qui attendait près de cet hôpital, espérant par un moyen violent faire cesser la résistance, ordonna de lancer trois obus incendiaires sur différens points, et, dans cette ville toute en bois, trois foyers de destruction s'allumèrent aussitôt. Le grésillement de l'incendie et le bruit des munitions renfermées dans les maisons et qui sautaient, ajoutèrent bientôt à l'horreur de la situation, mais amenèrent le résultat désiré; peu à peu la lutte diminua d'intensité, et, vers cinq heures, le général Philippovitch put faire son entrée dans la ville et prendre possession du Konak ou palais du gouvernement. Il s'avança à la tête de son état-major entre deux haies formées par l'infanterie; toute la population chrétienne et juive, dans ses plus beaux atours de fête, se pressait sur le passage du cortège; les soldats poussaient des hurrahs, les tambours battaient aux champs et le canon de la citadelle saluait de cent et un coups de canon l'étendard austro-hongrois hissé sur la crête des bastions. Devant l'église grecque, décorée de riches draperies et dont les cloches sonnaient à toute volée, le clergé était réuni; il en était de même devant la petite chapelle catholique, où se tenaient le curé, ses deux vicaires et les sœurs grises d'Agram; tous les habitans paisibles saluaient dans l'entrée du général autrichien la fin du régime de terreur sous lequel ils vivaient depuis plusieurs longues semaines, par suite de la résistance désespérée d'insurgés fanatiques.

II.

... On prétend que Serajewo doit sa première origine à une exploitation minière tentée par les Ragusains sur la partie du mont Trebevitch appelée Jagodina et où s'élève aujourd'hui la citadelle (1). Les rois bosniaques y auraient ensuite construit un château dans lequel se seraient réfugiés, vers 1236 et après la destruction de Milecevo par les hérétiques patarins, les évêques catholiques de la province. Malgré cette circonstance, il est probable que ce ne fut

(1) Engel, *Geschichte des Freistaates Ragusa.*

qu'une forteresse jusqu'au moment où les Turcs s'en emparèrent en 1464. Mais, dès l'année suivante, deux seigneurs bosniaques, — les premiers qui, d'après la tradition, se firent renégats pour sauver leur fortune, Sokolovitch et Zlatarovitch, à qui appartenait vraisemblablement le territoire d'alentour, — commencèrent à élever des maisons au pied du palais fortifié ou Seraï, que Khosrev-Pacha, le premier vizir turc de Bosnie, avait construit sur l'emplacement du vieux château (Starigrad). C'est de là qu'est venu le nom de Bosnaï-Serai (le palais de la Bosna), que les Slaves ont abrégé ou simplifié en Serajewo. Bientôt, tant à cause de la valeur stratégique et économique de son site que par suite de la présence du vizir, Serajewo prit une grande importance, et fut la résidence favorite des janissaires ou spahis bosniaques, sorte de milice turbulente affiliée à l'aristocratie provinciale dont elle était issue et qui devint peu à peu le boulevard du fanatisme musulman et des franchises du pays. En effet, les Slaves bosniaques, en se convertissant à l'islamisme, avaient entendu conserver une large autonomie locale, et fidèles aux traditions de leur race, ils avaient gardé, sous le gouvernement des califes, leurs libertés municipales. Lorsque, de simple camp de prétoriens, Serajewo fut devenue une ville et la plus importante de toute la province, les spahis qui l'avaient créée obtinrent des privilèges tout particuliers. En réalité, leur constitution municipale faisait de leur cité une petite république féodale et indépendante sous la suzeraineté du sultan. Les citoyens élisaient leurs *anciens*, et les familles terriennes des environs y étaient représentées par des *starechinas* héréditaires. A côté de ceux-ci, les marchands et les artisans constituaient des *bratsva* ou corporations fraternelles, et chaque corps de métier élisait ses chefs.

A l'abri de ce véritable gouvernement communal, les spahis de Bosnaï-Serai, activement protégés par les janissaires de Stamboul, devinrent peu à peu les véritables maîtres de la Bosnie, et réussirent même à éloigner de leurs murs le vizir représentant le pouvoir central. Une loi municipale à laquelle ce fonctionnaire dut se soumettre, lui interdit de passer plus de deux jours chaque année dans la capitale, où, par une compensation insuffisante, sinon ridicule, il était hébergé aux frais de la ville pendant ces quarante-huit heures de tolérance. Le reste du temps, il résidait à Trawnik, où il n'était même pas à l'abri de la tutelle jalouse qui pesait sur lui; car s'il avait le malheur de faire quelque chose qui déplût aux *anciens* de Serajewo, ceux-ci portaient plainte à Constantinople et l'infortuné pacha ne tardait pas à être relevé de sa fatigante sinécure.

Cette situation avait porté au plus haut point le sentiment d'indépendance des habitans de Serajewo; aussi lors des tentatives de Mahmoud II, au commencement de ce siècle, pour détruire les

libertés provinciales, la capitale se mit à la tête de la résistance. Quand les janissaires de Stamboul furent détruits, les spahis de Serajewo trouvèrent un dernier refuge dans leur citadelle, mais la fortune se déclara contre eux : le vizir turc s'empara de la forteresse, où il s'installa, et cent des principaux citoyens de la ville furent proscrits et mis à mort. Cependant ce premier succès des Osmanlis ne dura que quelques mois : en juillet 1828, les habitans de Serajewo, aidés par ceux de Visoka, commencèrent dans les rues de leur ville une lutte désespérée contre les deux mille soldats de la garnison, et bientôt le pacha vaincu fut heureux de pouvoir sauver sa vie et celle des Turcs qui n'avaient pas péri pendant le combat. Quelques années après, néanmoins, Serajewo retomba pour la seconde fois au pouvoir des Osmanlis, et ils l'occupèrent sans contestation jusqu'en 1850. Les habitans s'étant révoltés de nouveau à cette époque, ils furent définitivement vaincus et leurs privilèges municipaux disparurent en même temps que la féodalité bosniaque. Depuis ce temps, le pacha résidait à Serajewo, mais cette ville n'en est pas moins restée en Bosnie le foyer du fanatisme musulman et de la résistance aux idées de progrès et de transaction avec les giaours.

Dès leur arrivée, les Autrichiens, comprenant combien il leur serait avantageux de conserver l'esprit municipal de la capitale et de s'en servir pour le maintien de l'ordre et comme moyen d'apaisement, s'empressèrent de confirmer les pouvoirs du conseil communal (*mahalebaschi* ou *hodschabaschi*), en y adjoignant les habitans les plus notables et les plus considérés et en lui donnant pour chef ou bourgmestre un des musulmans les plus respectés de la ville, Mustapha-Bey. Ce personnage tient plutôt sa notoriété de son père que de lui-même; en effet, il est le fils de Fazli-Pacha, ancien gouverneur de la ville, dont les grandes richesses (on estime sa fortune à 5 millions), l'énergie et l'intelligence prudente ont fait le personnage le plus en vue de toute la province. Son fils, Mustapha-Bey, quoique moins bien doué que son père, n'en avait pas moins un esprit droit et éclairé et une parfaite connaissance des exigences locales; le choix ne pouvait donc être meilleur, et le général Philippovitch a eu d'autant plus raison de le faire que Fazli-Pacha et son fils s'étaient toujours tenus à l'écart de l'insurrection et avaient accueilli les Austro-Hongrois de la façon la plus correcte, sinon la plus amicale.

Fazli-Pacha est avant tout, en effet, un fidèle serviteur du sultan: il descend d'une famille arabe, et ses ancêtres portaient le titre de *scherif zade*, ou descendant du Prophète; en l'an 900 de l'hégire, ils allèrent en Crimée, où le chef de famille se fit un nom comme écrivain. C'est le fils de celui-ci qui, étant venu à Serajewo l'an 1100 de l'hégire, y épousa la fille d'un riche beg appelé Tetchitch, dont un

village entre Zienitza et Visoka porte encore le nom. De ce mariage est issu l'arrière-grand-père de Fazli, qui naquit lui-même l'an 1222 de l'hégire (1806). A douze ans, il entra comme page dans le palais du gouverneur turc, où il fut élevé ; à vingt-quatre ans, il fut nommé mollah ou cadi, ce qui ne l'empêcha pas, en 1828, lors de la guerre turco-russe, de se mettre à la tête d'une troupe de volontaires et d'aller combattre en Bulgarie les ennemis de l'islam. En récompense de ses services, le sultan Mahmoud le nomma en 1836 pacha et gouverneur de Serajewo. Il maintint l'ordre avec une sévérité impitoyable, mais s'étant brouillé avec Omer-Pacha, il tomba en disgrâce et fut rappelé à Constantinople, où il passa dix-huit années. De retour de cette espèce d'exil, il ne s'occupa plus que de la gestion de sa fortune, et il ne sortait de son recueillement que pour user de son ancienne influence en faveur du maintien de l'ordre et de la paix sociale. Comme on le voit, Fazli-Pacha est un caractère, et c'était de la part du général Philippovitch un acte de bonne politique que de placer sous le patronage de son nom respecté la reconstitution de la municipalité de Serajewo, chargée d'administrer une ville où le vieux levain du fanatisme a plus que partout ailleurs besoin d'être apaisé. — J'avoue, à ma honte, que ces grandes pensées étaient loin de me préoccuper au moment où, après quinze jours et quinze nuits passés sur les chemins invraisemblables et dans les hans primitifs de la Bosnie, nous nous installâmes avec joie au consulat de France, mis gracieusement à notre disposition.

III.

Les Osmanlis prétendent que la capitale de la Bosnie serait, après Constantinople, la plus belle ville de la Turquie d'Europe. Je ne puis contrôler la vérité de ce dire, mais il m'a semblé qu'extérieurement, du moins, Serajewo ressemblait à toutes les villes orientales avec les minarets de ses mosquées, les coupoles de ses bains et de ses églises grecques orthodoxes, les clochers plus modestes de ses églises catholiques et enfin les mâts multicolores de ses maisons consulaires, — le tout émergeant d'un dédale de petites ruelles, à peine coupées dans deux ou trois directions principales par des voies plus larges et moins tortueuses. Il y a cependant un trait dont il est impossible de ne pas être frappé : on sait que, dans tout l'Orient, les différentes confessions religieuses se distinguent extérieurement par quelques particularités ; mais parmi les populations fanatiques de la Bosnie et de l'Herzégovine (et surtout à Serajewo), ces démarcations sont observées avec une rigueur scrupuleuse. Ainsi, tandis que, dans la plupart des villes de la Bulgarie, de la Roumélie

et de la Macédoine, la tenue franque, cette espèce de compromis entre le vêtement européen et le vêtement oriental, est d'un usage général, ici, au contraire, le vieux costume osmanli a conservé la faveur des habitans, et le fez et le pantalon ne sont guère portés que par les employés venus des autres provinces de l'empire ottoman, qui, aux yeux des vrais croyans bosniaques, sont toujours plus ou moins suspects de tiédeur et de complaisances coupables pour le giaour. Ce costume turc classique se compose, comme on le sait, d'une espèce de veste en étoffe de soie claire rayée, avec manches de couleur voyante, très souvent rouge feu. La jaquette elle-même est quelquefois écarlate, attestant ainsi le goût très prononcé des musulmans de Serajewo pour les couleurs criardes. Le bas du corps flotte dans de larges caleçons le plus souvent verts quand la jaquette est rouge ou blanche, ou *vice versa*. Ces caleçons finissent, à la façon des guêtres de nos zouaves, par d'étroits fourreaux boutonnés d'où sortent les pieds revêtus de bas blancs et chaussés de pantoufles de cuir jaune pointues; ajoutez le turban classique, généralement en étoffe blanche parsemée de petits points multicolores ou tissée de fils d'or, et vous aurez une reproduction de ce costume que l'on ne voit plus guère, même dans l'Orient européen, que sur les têtes de pipes et chez les marchands d'orviétan. Ce costume a ici un caractère tout à fait national et religieux, aussi était-il absolument obligatoire pour les gens bien pensans, et on a vu dernièrement les membres du gouvernement insurrectionnel décréter le port du caftan, du turban et des caleçons à jambes étranglées sous peine d'être considéré comme un mauvais musulman et traité comme tel. La chaussure elle-même a son importance politique : tandis que le Turc porte des souliers pointus, les grecs mettent des pantoufles à bouts ronds, et les catholiques, pauvres diables en général, chaussent le national *opanké* des Jougo-slaves.

Ceux des habitans de Serajewo dont l'habillement se rapproche le plus de celui des mahométans sont les tsiganes, qui, au nombre de 1,800 à 2,000, occupent un quartier particulier à l'ouest de la ville. L'habitude de cantonner les diverses confessions religieuses dans des quartiers séparés est, en effet, encore en vigueur à Serajewo. Au centre de la ville et autour du bazar demeurent presque uniquement les chrétiens orientaux et les juifs; les mahométans habitent surtout dans les rues abruptes qui gravissent les hauteurs du mont Trebevitch; il en est aussi qui demeurent dans les rues avoisinant le fleuve. Les tsiganes se sont établis à l'entrée ouest de la ville, dans un quartier bâti de pauvres huttes de bois, entourées de jardinets palissadés. Ce quartier tsigane se reconnaît de loin au vacarme qui en sort. Accroupis sur de petits tapis fanés

devant leur porte étroite et basse, les hommes s'y livrent, sans pitié pour les oreilles du passant, aux divers métiers bruyans qui, dans tous les pays du monde, font de ces nomades mystérieux les parias de la ferraille. Pendant ce temps, leurs femmes vont et viennent pour les travaux de ménage.

Quoiqu'ils se disent musulmans, ils ne sont pas reconnus comme tels par les Turcs bien pensans, qui les considèrent comme des êtres inférieurs. C'est cependant une belle race. Les hommes sont grands et forts, leurs traits sont nobles et pleins d'énergie, leur peau brune, leurs yeux noirs et expressifs. Avec leur barbe et leurs cheveux en buisson et toute cette gamme de tons bruns ou olivâtres relevée par les reflets plus clairs du vêtement, ce sont de vraies têtes d'étude à tenter la palette d'un coloriste. Leurs femmes, bien que soumises théoriquement à la claustration mahométane, jouissent d'une grande liberté, et, leur misère aidant, ont une réputation de légèreté que justifierait, du reste, parfaitement la beauté de leur type, au moins dans l'extrême jeunesse. Leur teint mat, leurs beaux cheveux couleur aile de corbeau, leurs yeux noirs fendus en amande et pleins d'une langueur provocante, leurs mains mignonnes et leurs petits pieds, leurs formes de marbre emprisonnées dans un corsage de couleur voyante, tissé de fils d'or, leurs façons obséquieuses sans embarras et familières sans impudeur, leurs chants mélancoliques qu'elles accompagnent étrangement avec le tambourin, tout cela serait bien fait pour séduire, si tout cela n'était gâté par la plus horrible malpropreté. En effet, linge, mains mignonnes, jolis visages, tout est sale, mais de cette saleté orientale, dont un soleil impitoyable se charge de souligner les moindres détails. De plus, les Tsiganes se fanent vite, et il n'est pas rare de rencontrer, parmi les vieilles, de vrais modèles de sorcières classiques, aux ongles crochus, aux cheveux noirs parsemés de gris et dépeignés, sortant comme une crinière d'un turban sordide, aux yeux ternes, au rictus de faune, aux vêtemens déguenillés. Dans la rue, les femmes tsiganes sont rarement voilées, et quand elles mettent un voile, elles ne se font aucun scrupule de l'écarter pour jouer de la prunelle d'un air provocateur.

C'est sans doute cette absence de voiles des Tsiganes mahométanes qui a induit en erreur certains voyageurs et leur a fait croire que les femmes turques de Serajewo avaient une tendance à s'européaniser. Il est possible qu'elles soient moins rigoureusement voilées que dans certaines villes de province, à Trawnik, par exemple, où les femmes se piquent de vertu, et que les dames de la capitale aient adopté les voiles transparens fort à la mode aujourd'hui parmi les élégantes de l'aristocratie turque. Mais de là à prétendre que les femmes de Serajewo tendent à adopter les coutumes européennes,

il y a loin, comme on le voit. Tout ce que j'ai vu pendant mon séjour me porte à penser, au contraire, qu'elles vivent plus retirées, plus farouches que jamais depuis l'occupation. Quand nous en rencontrions dans la rue, notre costume civil étranger et nos allures de voyageurs (*rara avis!* car, d'après le directeur de la poste, nous étions les premiers touristes que l'on voyait à Serajewo depuis l'arrivée de l'armée), excitaient d'abord leur curiosité, et elles nous regardaient avec attention; mais dès que nous tournions, même sans aucune affectation, la tête vers elles, elles s'écartaient de la manière la moins obligeante, comme des biches effarouchées.

Les costumes des grecs orthodoxes et des israélites se ressemblent beaucoup; ils portent le plus souvent le fez, et leurs vêtemens comme ceux des Tsiganes, sont en général d'une couleur plus sombre que ceux des musulmans; leur jaquette est presque toujours bleue et leurs caleçons noirs sont retenus par une large écharpe de soie de couleur plus claire. A certains jours de fête, ils passent par dessus une grande houppelande qui leur descend jusqu'à la cheville. Le type des grecs orthodoxes, au nombre d'environ 6,000, ne se distingue pas de celui des autres Jougo-slaves; mais les israélites qui, comme je l'ai dit plus haut, sont d'origine espagnole, ont une physionomie toute différente. On sait que les juifs d'Espagne et de Portugal ont toujours fait classe à part parmi les descendans d'Israël; dans certains pays où ils s'étaient réfugiés après avoir été chassés de la Péninsule, et notamment en Hollande, ils avaient des synagogues particulières, et leurs cérémonies différaient même assez notablement de celles de leurs coréligionnaires. L'origine de ces prétentions est la croyance dans laquelle ils sont d'être issus de la tribu de Juda, dont les principales familles seraient venues en Espagne au temps de la captivité de Babylone. On voit que leurs pérégrinations en Europe dateraient de loin.

Quoi qu'il en soit, les israélites de Serajewo ont un caractère physique tout particulier; beaucoup sont blonds et ils sont très facilement reconnaissables au milieu de la population. Ils ne sont guère que deux mille, mais c'est la portion la plus riche de la ville; comme partout, ils sont banquiers ou plutôt usuriers, et servent d'interprètes et de bailleurs de fonds aux autorités turques, trop souvent même d'entremetteurs pour les plaisirs des grands begs. Ils sont du reste, bien que très intolérans en matière religieuse, de nature pacifique et rangée, et ne vont jamais en prison que pour dettes.

La différence entre la toilette de ville et celle d'intérieur existe chez les juives comme chez les musulmanes. La plupart, et souvent les plus âgées, portent au dehors des vêtemens rouge cerise sans ornemens avec des voiles blancs qui leur tombent aux genoux, mais qui laissent leur visage découvert. Les jeunes filles mettent chez

elles de jolies vestes brodées d'or; et la veille ou le jour du sabbat, tandis que, sur le seuil des maisons, les juives du commun viennent exhiber, en tout bien tout honneur, leurs plantureux appas à peine recouverts d'une gaze transparente, il n'est pas rare d'apercevoir quelque joli minois d'israélite de distinction, à demi caché derrière le grillage de bois qui, à la mode turque, clôt la fenêtre; les bras et le cou sont chargés de beaux bijoux et souvent aussi un diadème de monnaies d'or orne les cheveux toujours coupés très courts. Les chrétiennes grecques orthodoxes, moins fines en général que les juives, portent chez elles un costume mi-oriental, mi-européen, c'est-à-dire le petit corsage de velours, la veste brodée d'or et le fez orné de glands d'or, puis des jupons de belles étoffes de soie, à la mode de Vienne. Leurs coiffures sont très variées : quelquefois les cheveux sont roulés autour du fez à la manière serbe; ou bien elles les couvrent d'une mousseline blanche; d'autres fois enfin elles ont un fez appliqué avec coquetterie sur un des côtés de la tête, et de ce fez tombe en cascade leur noire chevelure chargée d'une profusion d'ornemens d'or et surtout de monnaies. Nous avons signalé tout à l'heure cette coiffure chez les juives; les femmes chrétiennes de Bosnie, comme les Herzégoviennes et les Dalmates, affectionnent aussi beaucoup cette parure; et, les jours de fête, les plus pauvres d'entre elles portent bien souvent sur leur tête toute la fortune de la famille. Les commerçans grecs de Serajewo sont, du reste, après les juifs, les habitans les plus riches de la ville, beaucoup plus que les musulmans, rendus par leur fatalisme orgueilleux, incapables de toute entreprise sérieuse. Les Grecs, au contraire, laborieux et intrigans, tiennent dans leurs mains une bonne partie du commerce extérieur de la Bosnie avec l'Autriche, la Dalmatie, la Serbie et Constantinople. Mais c'est une classe égoïste et ignorante, qui ne s'occupe en aucune façon d'améliorer le sort des paysans du même rite, et qui forme dans la ville une caste isolée et peu sympathique.

Toute cette foule bigarrée dont je viens de passer en revue les élémens, anime de ses vives couleurs les rues de Serajewo quand, vers neuf heures, l'Oriental paresseux se lève et va à ses affaires. C'est alors que des convois de bêtes de somme, amenant toute sorte de marchandises, pénètrent dans l'intérieur de la ville; les bazars se remplissent d'acheteurs; les ouvriers commencent à travailler dans leur échoppe ouverte sur la rue, et ainsi continuent le mouvement et la vie jusqu'aux heures chaudes du midi pendant lesquelles tout se ferme et chacun se livre au *dolce far niente*. Après la sieste, l'activité recommence jusque vers six heures; alors toutes les boutiques se ferment définitivement, et leurs propriétaires vont se promener au dehors. C'est aussi le moment où les officiers autrichiens, revenant

de leurs excursions, caracolent un peu partout, ou le *kaiserlick*, aussi flâneur que nos petits soldats, traîne ses guêtres à travers les rues en cherchant aventure et où le touriste rentre chez lui et se prépare à aller dans quelque maison hospitalière dîner, se reposer par quelque longue causerie et augmenter ainsi son bagage d'observations,—le seul dont l'encombrement n'est jamais à craindre en voyage.

C'est dans une de ces agréables soirées que Mme W.., qui parle le bosniaque aussi bien que le russe, sa langue maternelle, me proposa de m'accompagner le lendemain au bazar. On devine avec quel indiscret empressement j'acceptai une offre si séduisante, qui me permettait de faire, avec un guide aussi aimable que sûr, une foule d'études de mœurs absolument interdites au simple passant.

IV.

Tous les jours ne sont pas bons pour visiter les bazars de Serajewo. En effet, le vendredi, jour férié des musulmans, beaucoup de chrétiens et de juifs les imitent avec empressement; le samedi, les mahométans rendent la politesse aux juifs, qui se joignent à eux le dimanche pour chômer le repos chrétien, de sorte qu'il n'y a guère que quatre jours d'activité commerciale. Les gens disposés à prendre tout du beau côté prétendent voir dans cet échange de courtoisies une disposition de bienveillance mutuelle amenée, en dépit des haines séculaires, par l'unité de la race; les autres, — et j'avoue que je suis du nombre, — assurent qu'il ne faut attribuer cette circonstance curieuse qu'à la paresse et à l'apathie habituelle aux peuples de l'Orient, pour qui le temps n'est rien et le travail peu de chose. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette coutume, elle existe, et si on ajoute aux trois jours fériés hebdomadaires les nombreuses fêtes chômées des deux cultes chrétiens, on voit que les habitans de Serajewo sont dans l'impossibilité de *faire le lundi* sous peine de ne plus trouver dans la semaine un jour de travail... pour se reposer de ne rien faire. Dans tous les cas, ce ne sont pas eux qui, comme le savetier de la fable, songeraient à se plaindre de ce que l'iman, le rabbin, le pope ou le curé

De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

La capitale de la Bosnie a deux bazars, ou plutôt deux endroits consacrés au commerce de détail. Il y a d'abord la salle de vente (*bezestan*, de *bez*, toile, linge), puis la halle de la friperie ou du bric-à-brac. Toutes deux appartiennent à des communautés religieuses qui louent les boutiques aux marchands. Ces boutiques, toutes en bois, sont adossées aux murs d'un cloître, autour d'un vaste préau

dont le centre est occupé par une fontaine. En dehors des bazars, le commerce de la ville est concentré dans les cinquante ou soixante rues situées sur la rive droite de la Midljaska, et particulièrement dans celles qui aboutissent aux trois ponts de pierre et aux quatre ponts de bois qui réunissent les deux rives. Ce quartier s'appelle le Tchartchi.

Parmi les marchandises européennes dominent naturellement celles de provenance autrichienne; on y trouve non-seulement des fez, que ce pays a depuis longtemps le monopole de fournir à tout l'Orient, mais encore, à côté du tabac indigène, la tête de pipe en terre cuite, dorée ou non, fabriquée en Hongrie, les bouts d'ambre de la Baltique et les tubes de chibouk en bois de la Vistule. Les fausses japonaiseries et chinoiseries en laque de Vienne sont fort recherchées à cause de leur bon marché relatif et de leur origine supposée; car il est à remarquer que le Turc apprécie beaucoup les provenances de l'extrême Orient. Au bazar viennent encore échouer les objets démodés de Vienne et de Pesth, qui font, dans le mystère du harem, les délices des élégantes de Serajewo.

Nous entrons dans une boutique qui ne se distingue en aucune façon de ses voisines; c'est pourtant celle de Mehemet, qui tient ici le même rang qu'Auguste Klein à Vienne ou Alphonse Giroux à Paris. Sur une estrade élevée de trois pieds environ qui règne dans toute la longueur, du côté de la rue, et contre laquelle se tient l'acheteur, Mehemet est assis, les jambes croisées, fumant des cigarettes et regardant sans préoccupation apparente le va-et-vient du bazar. Derrière lui, au fond de l'échoppe, sur des planches ou dans des malles et des tiroirs placés un peu partout, sont dissimulées les marchandises que le malin négociant peut ainsi faire admirer peu à peu au client en graduant savamment ses effets de façon à allumer les désirs. Grâce à mon aimable cicerone, je pus, sans me faire trop écorcher, user et abuser du droit qu'en tout pays s'arroge l'acheteur présumé de mettre sens dessus dessous le magasin sur lequel il a jeté son dévolu.

Après les étoffes de laine ou la soie de Damas, pourpre ou violet foncé et tissée de fils d'or, provenant partie de Brousse et partie de l'Inde, nous déplions les belles pièces de cachemire blanc aux dessins rouge feu, verts ou bleus, imprimés ou tissés; puis viennent les foulards indiens rouges, à raies jaunes ou blanches, avec de magnifiques broderies qui reproduisent en or mat des fleurs et des feuilles; les décorations en or et argent sont du reste prodiguées ici sur tous les tissus, même les plus légers, comme la mousseline et la gaze, et, bien qu'il fasse sombre dans le bazar, le brillant de toutes ces étoffes est vraiment merveilleux. Puis, ce sont des cosmétiques pour les ongles et les yeux, des bijoux en perles, — vraies ou fausses, — un assez grand choix de tapis depuis la gros-

sière natte fabriquée en Bosnie jusqu'aux belles tentures de Roumélie et de Bulgarie, et les dessus de table en poil de chameau, venant de Stamboul. Enfin, des couteaux, de belles armes anciennes, de très jolis objets d'ébène incrustés d'argent et des ciseaux damasquinés d'or de Prizrend, en Albanie, etc... On trouve tout ce qu'on veut dans la boutique de Mehemet, mais, malgré ses instances et ses ruses intéressées, je voulais réserver une partie de mes ressources pour aller acheter quelques souvenirs aux véritables représentans de l'industrie bosniaque, c'est-à-dire aux fabricans du Thartchi.

Extérieurement, ce quartier ne présente aucune différence avec le bazar proprement dit; seulement, on n'y vend presque toujours, dans chaque boutique, qu'une espèce de marchandise, et quand on jette un coup d'œil dans le fond des échoppes, on voit le marchand travailler avec un ou deux ouvriers, et ne se déranger pour grimper sur son estrade qu'au moment même où quelque client se présente. Il y a là une quantité de cordonniers et de tailleurs, puis des fourreurs qui préparent, assez médiocrement du reste, des peaux d'ours, de loups et de renards; des selliers-harnacheurs, des fabricans de filigranes d'or ou d'argent qui rappellent par leurs formes le style de Byzance; des menuisiers, ouvriers hongrois, depuis longtemps installés à Serajewo; des couteliers qui vendent des poignards ou d'excellens coutelas dont quelques-uns, niellés d'or ou d'argent et rehaussés de pierres fines, sont de véritables objets d'art et justifient la réputation des ouvriers damasquineurs : on assure, en effet, que, lors de la conquête du xve siècle, les sultans appelèrent de Damas des artisans en métaux, et que les vraies traditions de cette célèbre fabrication se sont conservées dans la Damas du nord, comme on appelle encore Serajewo.

A côté des couteliers, on peut également citer les armuriers, dont l'habileté ne le cède en rien à celle des couteliers, et les orfèvres qui font des services à café en argent et en cuivre, dans lesquels on retrouve de belles lignes et des formes élégantes. Ce sont ces orfèvres qui vendent les amulettes ou talismans dont les Slaves du Sud sont si friands. Les plus recherchés pour les merveilleuses propriétés qu'on leur attribue, — en particulier contre les maladies de la peau, — sont les cornalines et les jaspes rouges, que l'on trouve en assez grande quantité dans certaines vallées de la contrée, et que des mendians vagabonds viennent vendre à l'état brut sur les ponts de Serajewo. On grave sur ces pierres des étoiles, des monogrammes cabalistiques ou le nom arabe du propriétaire, et on les porte en bagues, en colliers, en bracelets ou attachées aux vêtemens. Le cachet-talisman se distingue du cachet ordinaire en ce que l'inscription n'y est pas rétrograde. On rencontre souvent parmi ces amulettes des bijoux antiques, découverts dans le pays

ou apportés du dehors. Quand un Turc brise son talisman, il tombe dans la consternation et s'attend à quelque grand malheur que souvent alors lui attire son fatalisme inintelligent. Mais il ne faut pas croire que les musulmans seuls aient conservé cette superstition. Les chrétiens des deux rites y sont aussi fidèles, et peut-être vient-elle aux uns et aux autres des vieilles traditions gnostiques des manichéens et des bogomiles ou patarins. Quoi qu'il en soit, les chrétiens portent non-seulement des croix avec des inscriptions en vieux caractères cyrilliques, mais encore des versets pieux écrits sur des rouleaux de papier pendus au cou, dans des sachets de cuir, cousus dans la robe ou attachés à la partie supérieure du bras; les musulmans portent de même des stances du Coran ; il n'est même pas rare de voir ces derniers faire bénir leurs rouleaux-fétiches par les pères franciscains dans la croyance que cette bénédiction ajoute encore à leur efficacité. Sans parler des chevaux au cou desquels on attache aussi des talismans, les enfans portent les amulettes pour se préserver du mauvais œil. Tantôt c'est un petit lièvre en plomb, un poisson, un serpent ou une tortue de même métal, et tantôt une griffe d'aigle ou des cornes de lucane-cerf-volant desséchées et montées dans de petits caissons en fer-blanc, ou bien encore, c'est une petite figurine grossièrement taillée dans du jayet. Comme il s'agit, avant tout, d'éviter le premier regard du *jettatore*, le seul dangereux d'après la croyance populaire, ces talismans sont attachés à un endroit bien en évidence du costume enfantin et le plus souvent sur le fez.

Pour en revenir au quartier marchand de Serajewo, je ne sais s'il y existe des libraires, mais je n'en ai pas vu ; c'était, du reste, un commerce complètement inconnu sous la domination ottomane; je n'en veux pour preuve qu'une anecdote qui m'a été racontée. Il paraît qu'en 1875, des Anglais philanthropes, qui avaient tenté de créer une école slave chrétienne dans la capitale de la Bosnie, ayant voulu faire passer par Brod une certaine quantité de livres classiques nécessaires à leur enseignement, la permission leur en fut impitoyablement refusée. On peut juger par là de l'état intellectuel de ce malheureux pays.

En dehors de ses bazars, Serajewo offre encore à la curiosité de l'étranger quelques mosquées et la grande église grecque orthodoxe. Cette dernière, qui est aujourd'hui le principal monument de la ville, fut commencée en 1870 ; elle coûta, dit-on, 325,000 francs, somme énorme pour le pays. L'érection de cette église monumentale, dans la plus grande rue de la ville et tout près de la mosquée impériale, dont je parlerai tout à l'heure, ne se fit pas sans soulever les vives protestations des musulmans fanatiques, en dépit des firmans du Grand Seigneur et de la présence du corps consulaire.

Aussi, lorsqu'on annonça que l'inauguration, qui devait se faire le jour de Pâques de 1875, aurait lieu au son des cloches, l'exaspération de la population mahométane fut portée à son comble. J'ai déjà signalé plus haut l'aversion des musulmans de Bosnie pour les cloches des églises chrétiennes, qui, disent-ils, troublent les prières des muezzins sur les minarets du voisinage, et qu'ils considèrent comme un défi jeté à la supériorité de leur foi. Faire carillonner les cloches à l'inauguration de la grande cathédrale orthodoxe constituait donc une bravade qui risquait d'amener les désordres les plus graves; en effet, une conspiration se trama parmi les mahométans et ils résolurent d'empêcher à tout prix ce sacrilège ou de laver cette souillure dans le sang des chrétiens. Fort heureusement, la police des consuls fut avertie à temps; ceux-ci prévinrent le pacha, qui éloigna de la ville les plus exaspérés, rendit les *moslems* responsables du maintien de l'ordre, obtint des chrétiens qu'ils renonceraient à faire sonner leurs cloches et prit enfin des mesures militaires si énergiques que la cérémonie put avoir lieu sans amener de conflits sanglans, et la cathédrale orthodoxe élève aujourd'hui fièrement ses coupoles byzantines au-dessus des plus grandes mosquées de la ville.

Deux de ces mosquées sont cependant très remarquables; l'entrée en était, bien entendu, absolument interdite aux giaours sous la domination ottomane, mais aujourd'hui j'ai pu les visiter en détail, sous la conduite de mes aimables hôtes. L'une, la Tchareva Dzamia, ou mosquée impériale, fut construite par le sultan Mehemet, au moment de la conquête; l'autre, la Begova Dzamia, doit sa fondation à Khosrev-Beg, le premier vizir ou gouverneur ottoman. Cette dernière est la plus grande et, avec son dôme central, ses coupoles latérales et le portique de sa façade, elle présente extérieurement tous les caractères d'une église byzantine primitive. Devant ce portique s'étend une petite place plantée d'arbres, au milieu de laquelle s'élève une fontaine de pierre alimentée par une source d'eau pure pour le *Ghusel* ou les lustrations religieuses. Ce détail se retrouve, du reste, dans toutes les mosquées un peu importantes. Dans le porche sont utilisées deux colonnes monolithes de marbre brun, provenant d'une église chrétienne antérieure. Cette mosquée, qui est divisée en trois parties, contient une chapelle dans laquelle sont déposés deux sarcophages dont l'un, — le plus grand, — renferme les restes du fondateur, l'autre ceux de sa femme; tous deux, et surtout le premier, sont couverts d'objets de prix déposés par la piété des fidèles. Aucun tableau, bien entendu; on sait que la religion mahométane ne permet pas de reproduire les êtres animés, — ce qui, entre parenthèses, n'empêche pas les musulmans les plus rigoristes de se laisser photographier, la photographie n'étant pas, pour eux, un portrait; de même qu'ils se

refusent à considérer le champagne comme du vin, liqueur défendue par le Coran. Il est partout des accommodemens avec le ciel! — L'intérieur des grandes mosquées de Serajewo est, comme toujours, blanchi à la chaux, et sur ce fond sont peints des versets du Coran; le sol est couvert de tapis persans. Au fond sont deux pupitres ou tribunes, l'une pour les prières ordinaires, l'autre exclusivement réservée à celle qui est faite en grande solennité tous les vendredis pour le calife; dans le mur, une pierre carrée, la *Kibla*, indique la direction sacrée de la Mecque.

Quelques jours après ma visite du bazar et des mosquées, une circonstance heureuse me permit de pousser une pointe au sud et à l'est de la ville, et comme Serajewo devait être le point extrême de notre voyage, je saisis avec empressement l'occasion qui m'était offerte d'une excursion dans les deux directions que notre itinéraire de l'arrivée et du départ laissait précisément de côté.

V.

Nous sommes donc partis un matin à cheval pour faire une excursion au sud de Serajewo, sur la route de Gorazda, accompagnés des deux braves kawas du consulat français, l'un mahométan, qui répond au nom de Mehemet, et l'autre chrétien, qui s'appelle Philippe Vakovitch; notre caravane se complétait par le beau chien Pseto, qui, lui aussi, fait respecter à sa manière le drapeau aux trois couleurs françaises.

Nous rencontrons d'abord la haute vallée de la Midljaska; rien de pittoresque comme ces gorges étranglées où passe le sentier que gravissent nos chevaux, munis d'excellentes selles anglaises, jouissance nouvelle depuis Brod. A une heure de Serajewo, nous passons la rivière Midljaska sur un vieux pont slave appelé le pont du Chevrier ou pont des Chèvres (Kozia Tchupria), et dont l'arche unique s'élève fièrement à une vingtaine de mètres, au moins, au-dessus du lit de la rivière. D'après la légende, ce pont est dû à la générosité d'un pauvre chevrier habitant la montagne voisine, qui, ayant trouvé un trésor, et témoin journalier des fréquentes noyades de voyageurs et de bêtes de somme qui avaient lieu en cet endroit dangereux, voulut « faire quelque chose de bon pour les hommes et laisser un souvenir de lui. » On voit que le charitable pâtre a réussi, si la légende dit vrai, puisqu'aujourd'hui encore son nom est béni par tous les voyageurs.

Le sentier, véritable casse-cou, suit le tracé probable du futur chemin de fer qui, à travers un long défilé de plus de 250 kilomètres coupé par des contreforts secondaires et des cours d'eau encaissés, reliera Serajewo à Mitrovitsa. Ce sentier serpente dans l'étroite vallée en suivant les sinuosités du torrent; et un peu

avant d'arriver au han de Ljubogosco (ou Ljebogosta, d'après la prononciation du maître du han lui-même), on traverse une fois de plus la Midljaska sur un pont que l'on appelle Dervend poreg (le pont au bois), non pas, comme on pourrait le croire, à cause de la matière dont il est construit, mais bien parce qu'autrefois il y avait sur ce pont une cabane où un employé turc prélevait un morceau de bois sur chaque cheval chargé de combustible qui passait; ce péage était censé destiné à entretenir le pont. L'impôt, perçu sous cette forme primitive, n'en constituait pas moins une lourde charge pour le contribuable; en effet, le petit cheval de montagne ne peut porter par ces affreux chemins qu'un poids tout à fait médiocre que l'on peut estimer au maximum à 120 ou 130 kilogrammes (1); cela ne donne donc pas un nombre considérable de morceaux de bois par charge de cheval; et il est à croire que le percepteur qui devait entretenir non seulement le pont, mais lui-même, — sans parler du pacha et des autres fonctionnaires inférieurs, — ne prenait pas le plus petit morceau.

On rencontre dans tous les sentiers de la Bosnie et de l'Herzégovine des caravanes de ces petits chevaux qui portent les denrées. Ils marchent à la file, le premier et le dernier ayant au cou une clochette, et quand ils croisent une voiture ou des cavaliers, dans ces voies étroites et presque toujours suspendues au-dessus du précipice, ils se rangent d'eux-mêmes très adroitement et tous du même côté, en présentant leur croupe en biais, de manière à ne jamais faire accrocher leur charge.

La précaution est plus que nécessaire sur le chemin de Serajewo au han de Ljubogosco, où nous avons déjeuné avec des œufs cuits d'une manière atroce, d'excellent lait caillé de chèvre et du café. Pour boisson, de l'eau claire arrosée de slivovitsa, que nous avons bue, — luxe inouï que nous n'avions pas encore eu l'occasion de constater ailleurs que dans les villes, — dans deux verres, dépareillés il est vrai, mais enfin deux vrais verres à boire. Muharem Kurtevitch, l'aubergiste, était tout fier de sa vaisselle. C'est du reste un gaillard avec lequel il ne serait pas bon de se rencontrer dans un chemin creux s'il était disposé à vous faire un mauvais parti; mais pour l'instant, comme il est uniquement occupé à nous préparer à déjeuner, j'en profite pour le croquer comme un type des paysans des montagnes au sud de Serajewo.

Sa tête, rasée haut sur le front et d'où tombent de chaque côté de longues mèches droites de cheveux châtains foncés, est couverte pour le moment du kalpak ou fez de laine blanche, caché lui-même par la cula, bonnet de toile gris avec petite bordure ornée de bro-

(1) Cette charge de bois valait, au moment de mon séjour à Serajewo, 1 florin.

deries; mais quand il sort pour aller à la ville, il met sur tout cela son fez rouge de cérémonie, et je vous assure qu'il a très bon air là-dessous avec son teint bronzé et ses longues moustaches blondes, car Muharem est chrétien, cela va sans dire. Sur sa chemise de dessous, qui laisse ses bras nus à partir des coudes, il porte une veste rouge à broderies noires et à double rangée de boutons, serrée à la taille par une énorme ceinture rouge faisant plusieurs fois le tour du corps et sous laquelle apparaît de nouveau la chemise, qui tombe à mi-cuisse, dissimulant l'attache du caleçon de toile blanche, qui couvre les jambes jusqu'à la moitié du mollet. Le bas des jambes et les pieds sont nus; des sandales de cuir jaune protègent seulement la pointe des pieds, et ainsi accoutré, allant nous chercher dans un vase de terre à forme archaïque et originale de l'eau au ruisselet qui passe au pied de sa maison, Muharem Kurtevitch est un beau gars et a meilleure mine que nos dandys du boulevard.

Nous l'interrogeons longuement sur le pays qui entoure son han. Il nous montre de loin l'emplacement où se trouvait un vieux château slave (starigrad), presque inabordable aujourd'hui et qui ne présente plus du reste que quelques ruines informes. D'un côté, le han est dominé par la Romanya; de l'autre, par la Jahorina Planina, dont les sommets sont encore couverts de neige. A propos de la première de ces montagnes, Muharem nous propose de nous dire une légende; nous lui offrons avec empressement une tasse de son café et il nous raconte ce qui suit :

« Il y avait autrefois à Visegrad une reine païenne qui, ayant toujours besoin d'argent et voulant faire bâtir un palais, mit un impôt énorme sur ses sujets, en céréales et en or, plus une corvée. Un pauvre chrétien, appelé Novak (1), eut honte de travailler au palais de la reine; il dit : « Je veux bien donner l'impôt en céréales et ce que je pourrai de l'or qu'on me demande, mais je ne ferai pas de corvée pour des païens. » La reine lui fit dire : « Si d'ici à huit jours tu n'es pas venu faire toi-même ta corvée et m'apporter en même temps la somme à laquelle tu es imposé, je te ferai mourir. » L'homme eut peur; il retourna à sa maison et chercha à ramasser l'argent demandé, mais il n'y parvint pas. Alors il alla errer sur les pentes de la Romanya Planina; et comme les huit jours étaient expirés, il se dit : « Puisque je ne puis trouver d'argent et que je ne veux pas travailler au palais de la reine, je vais rester ici. » Or il avait pour toute arme un crampon. Alors vint à passer un riche Turc à cheval : « Que fais-tu ici? dit le Turc. — Je ne puis plus retourner à la cabane, répondit Novak, la reine m'a demandé plus d'argent que je n'en puis trouver, et je ne veux pas

(1) Ce nom équivaut à peu près au *Neumann* allemand.

travailler aux demeures des païens; je vais donc rester ici. — Je te dénoncerai à la reine, reprit le Turc, et je lui dirai que tu es ici. »

« Alors Novak, avec son crampon, tua le Turc, prit son cheval et se fit bandit, — le premier bandit de la Romanya-Csernagora; bientôt son frère, nommé Gronica, le rejoignit, puis un autre fugitif, puis deux, puis vingt, puis cent; et depuis ce temps, il y eut toujours des bandits sur cette montagne. Bientôt ils devinrent les protecteurs de tous les chrétiens des vallées avoisinantes. Quand un beg maltraitait un raïa, le raïa se plaignait aux braves bandits, et le beg était puni; et c'est ainsi que les compagnons du pauvre Novak et ses successeurs devinrent les grands justiciers de la contrée. »

Telle fut l'histoire que nous dit Muharem.

Sous sa forme naïve, la légende des bandits de la Romanya-Planina, que l'on croit remonter au xve siècle, peint bien ce qui a dû se passer souvent dans ces montagnes entre les victimes et les tyrans. En effet, chez tous les peuples opprimés, le banditisme, c'est-à-dire la révolte individuelle contre l'état de choses existant, fut considéré comme une profession noble et patriotique; et celui qui s'exerçait en grand sur les montagnes, entre Visegrad et Serajewo, préoccupa les Turcs pendant tout le temps de leur domination. Il y a une douzaine d'années à peine qu'à la suite du massacre d'un poste et de l'enlèvement de 10,000 ducats par les *outlaws* de la Romanya-Planina, une véritable bataille eut lieu entre les Turcs et les successeurs de Novak. Aujourd'hui, tout cela n'est plus qu'un thème à récits, le soir, à la veillée, et l'ordre le plus parfait règne dans la contrée, sous les drapeaux de Franz-Joseph; mais le feu qui couve n'est pas éteint; et si le populaire avait à se plaindre de l'administration austro-hongroise, il est probable que l'on verrait les mêmes causes produire les mêmes effets et de nouveaux partisans « prendre la montagne (1). »

... Du han de Ljubogosco nous sommes repartis à travers bois pour rejoindre une autre route, en grimpant des sentiers de chèvres, qu'il ne faut regarder ni avant ni après y avoir passé, mais où l'on passe quand même; nous avons dû descendre de cheval vingt fois pour franchir des barrières rustiques ou des fossés profonds; et enfin, nous sommes arrivés à Mokro. C'est par ce point que passe la route stratégique des Austro-Hongrois, qui va d'un côté vers Rogatica, de l'autre vers Vlasenica. De Ljubogosco, un autre chemin se dirige sur Praca, Gorazda et Foca (12,000 habitans), Visegrad (1,200 habitans) et Cainica. Novi-Bazar est à trois étapes plus loin (environ vingt-quatre heures de marche effective, ou trois journées). Des trois

(1) Lorsque j'écrivais ces lignes, en 1879, j'étais loin de penser que moins de trois ans après, les événemens justifieraient ces craintes.

points extrêmes occupés aujourd'hui chacun par un bataillon et de l'artillerie, l'armée fait patrouille jusqu'à la frontière pour tenir en respect les Turcs et les Albanais, qui se préparent évidemment à la résistance pour le cas où les envahisseurs voudraient s'avancer plus loin que les limites traditionnelles de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Après avoir, à Mokro, constaté la présence des ruines d'une vieille basilique chrétienne et de plusieurs autres restes d'antiques monumens, que j'étudiai aussi consciencieusement qu'il me fut possible de le faire dans cette rapide excursion, nous reprîmes le chemin de Serajewo, que nous regagnâmes, cette fois, par la grande route stratégique. Cette route est toute différente comme aspect de celle que nous avions suivie le matin : elle passe, en effet, par les sommets et donne une vue superbe sur deux énormes plateaux aux pics couverts de neige; et après une descente de 12 kilomètres, ramène à Serajewo, dont le panorama se déroule aux pieds du touriste bien avant d'entrer dans le dédale des petites rues qui entourent la vieille citadelle.

VI.

Sans se prolonger au-delà des bornes raisonnables d'un repos nécessaire, après les rudes journées du voyage d'arrivée, mon séjour à Serajewo me permit encore de voir beaucoup de personnages distingués, parmi lesquels je citerai seulement le gouverneur de Bosnie, général Jovanovitch, qui me reçut avec la plus grande affabilité dans le konak, ou palais du gouvernement. Ce palais, situé près d'une des deux grandes mosquées de la ville, est une vaste construction en pierres, assez imposante, et précédée d'une grande cour entourée de murs et de grilles. A l'arrivée des Autrichiens, il était littéralement obstrué aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur par des monceaux d'immondices, et il dut être désinfecté de la cave au grenier pour être rendu habitable. Au premier, sont les bureaux et les archives, et, au second, les appartemens du commandant en chef. Le général Jovanovitch, qui parle très purement le français, voulut bien me questionner longuement sur mes impressions de voyageur et je dus lui avouer que j'avais constaté partout un mécontentement général. « Je le sais, me répondit mon illustre interlocuteur, mais j'espère que bientôt, quand les premières difficultés de la transition seront surmontées et nos intentions mieux comprises, les choses reprendront leur cours normal. Pour le moment, ce que je veux empêcher avant tout, c'est l'espèce de grève dont nous menacent les raïas, et j'ai donné les ordres les plus sévères pour qu'on punît de la prison tous ceux qui refuseraient d'ensemencer leurs terres. » Involontairement ma pensée se reporta vers le pauvre paysan dont j'avais été l'hôte, — un peu malgré lui, — sur la mon-

tagne entre Tesanj et Doboj et je dus constater que le gouverneur était bien informé. Pendant cette conversation si intéressante pour moi, un coup de canon, parti de la citadelle, retentit tout à coup, et aussitôt un panache de fumée noire s'élevant du quartier turc sur la croupe du mont Trebevitch, annonça qu'un incendie venait d'éclater. C'est un événement pour ainsi dire quotidien dans cette ville de bois, et personne ne s'en émeut ou ne s'en occupe jusqu'au jour ou quelque grande catastrophe, — comme la destruction du bazar de Serajewo, qui a eu lieu depuis mon voyage dans cette ville, — fait tenter un nouvel effort, toujours impuissant, contre ce terrible fléau.

Je quittai le général Jovanovitch, charmé de sa réception et muni de tous les nouveaux firmans qui étaient nécessaires pour continuer mon voyage jusqu'à Mostar et l'Adriatique, dès que les études que je faisais à Serajewo seraient terminées; j'avais, en effet, entrepris de profiter de cette halte réconfortante dans la capitale pour compléter mes investigations générales sur la Bosnie. Je pus, notamment, me trouvant au siège de toutes les administrations provinciales, colliger de nombreux documens sur la grosse question de la propriété foncière, et rapprochant ce que j'appris alors de ce que je savais déjà, je parvins à réunir quelques données intéressantes que je crois l'occasion favorable de consigner ici, puisque j'ai bon lit et bonne table, à l'abri d'un toit hospitalier sur lequel flottent les trois couleurs nationales, à l'ombre desquelles il est si doux de vivre quand on est loin de la patrie.

VII.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que, lors de la conquête musulmane, les seigneurs slaves de Bosnie et d'Herzégovine avaient embrassé le mahométisme pour conserver leurs fiefs et leurs privilèges, tandis que la plupart des paysans, plus fanatiques ou moins intelligens, restèrent chrétiens, et devinrent ainsi, sous le nouveau régime, plus que jamais une race de parias taillables et corvéables à merci. C'est là ce qui donne à la conquête de ces provinces un caractère tout particulier dans l'histoire. « Dans la Serbie propre, dit M. Guillaume Lejean (1), la féodalité qui se développa très tard et seulement par imitation de l'Occident, fut enveloppée dans les désastres nationaux, et périt ou fut réduite à l'état de raïa comme le reste du peuple. Il y a quelques années, on demandait à un Serbe libre, s'il y avait des nobles dans la principauté : « Nous sommes tous nobles, » répondit-il. En Bosnie, au contraire, la noblesse passa à l'islamisme pour conserver ses fiefs, et elle est restée l'élément le

(1) *Ethnographie de la Turquie d'Europe*, Gotha (Justus Perthes), 1861, in-4°, p. 26.

plus rétrograde et le plus féodal de toute la Turquie ; aussi, la Bosnie n'a-t elle cessé de protester par les armes contre les réformes de Mahmoud II et d'Abdul-Medjid. Cette aristocratie, très oppressive pour ses vassaux, est musulmane, mais nullement turque ; elle conserve ses usages, sa langue et ses noms de famille, et le voyageur qui ne saurait que le turc éprouverait en parcourant la Bosnie des mécomptes continuels... » On comprendra ces résistances aux réformes, si l'on se rappelle qu'en réalité la Bosnie et l'Herzégovine étaient, depuis la conquête, des provinces autonomes, administrées par les begs ou possesseurs de fiefs nobles, exempts de tout impôt et ne devant au suzerain de Constantinople que le service militaire en cas de guerre.

La terre y appartenait exclusivement, sous la dénomination de *spahiliks*, à cette arrogante noblesse héréditaire qui se transmettait ses fiefs, non par droit d'aînesse, mais indivisément, suivant l'usage oriental, entre tous les membres d'une même famille, qui choisissaient pour chef le plus brave ou le plus âgé d'entre eux, chargé, en cas d'appel aux armes, de les conduire au combat. Dans la seule Bosnie, il y avait douze mille de ces fiefs disposant de quarante mille soldats. Cette organisation avait été acceptée par la Turquie, dans l'impossibilité, au moment de la conquête, de réduire autrement ces fiers vassaux. Mais quand, la paix rétablie, elle put consacrer à des réformes intérieures une partie de ses forces, elle s'attacha avec cette patience persévérante qui distingue les théocraties à diminuer l'importance des begs slaves ; son premier pas dans cette voie fut l'envoi en Bosnie d'un pacha chargé de représenter à titre permanent le pouvoir central.

Le rôle de ce fonctionnaire fut d'abord des plus effacés. Installé à Trawnik, seule ville où, comme nous l'avons vu plus haut, il lui fût permis de résider, il dut d'abord se borner à bâtir des mosquées pour réchauffer le zèle des musulmans envers le calife de Constantinople, à nommer des cadis pour connaître sinon de tous les crimes et délits qui appartenaient à la justice des begs, au moins des petites causes civiles et religieuses de moindre importance ; puis il s'attacha les chrétiens en maintenant et faisant maintenir les anciens privilèges pour l'exercice de leur culte ; enfin, et petit à petit, il mit dans la main du sultan toutes les terres de la contrée restées sans propriétaire. Allant plus loin, le représentant du pouvoir central avait même essayé d'établir un impôt foncier et personnel qui, à la vérité, ne devait frapper que le raïa, — et qui, par conséquent, aurait rapporté peu de chose au trésor, — mais qui, du moins, eût été comme une consécration officielle de la prise de possession du pays.

Les spahis virent le danger et le conjurèrent en se rapprochant de leurs raïas et en se montrant moins exigeans à leur égard. Ils avaient besoin, en effet, de ménager la solidarité qui, malgré eux,

les unissait à leurs frères de race, devenus leurs sujets, et de maintenir les derniers sentimens de patronage et de clientèle qui, prenant leurs racines dans les anciennes traditions du clan slave, avaient survécu à la conquête; il leur fallait des soldats pour résister au pouvoir ottoman, et ils essayèrent de prendre vis-à-vis de leurs serfs une attitude moins vexatoire. Aussi la Porte ne tarda-t-elle pas à s'inquiéter de l'accord qui semblait régner entre les Slaves chrétiens et les Slaves musulmans de ses provinces, et elle crut trouver le remède au danger que courait sa domination en essayant de diminuer l'influence que donnait à la noblesse bosniaque et herzégovienne la division des terres en vastes et riches spahiliks. Afin d'arriver à son but, « la Porte, dit M. Cyprien Robert (1), voulant, dans son ambition jalouse, réduire ses *alliés* à l'état de *sujets*, excita, d'une part, le fanatisme si prompt à s'enflammer des Bosniaques chrétiens contre leurs spahis; de l'autre, elle jeta un appât à la cupidité des chefs musulmans, dont elle transforma les *spahiliks* en *tchiftliks* sous prétexte de récompenser leur dévoûment à la cause de l'islamisme. »

Ces tchiftliks étaient des espèces de majorats pris sur les terres libres et constitués par la Turquie au profit des seigneurs partisans dévoués de l'autorité du sultan. Ils donnaient le droit de prélever les dîmes de la récolte et d'expulser les raïas chrétiens établis sur les terres qui en dépendaient, à moins que le seigneur ne préférât pressurer ces malheureux pour en tirer le meilleur parti possible (2). « Partout où cet infernal système fut appliqué, continue M. Cyprien Robert, il excita l'horreur des raïas et le dépit des spahis qui n'obtenaient pas de tchiftliks; il en résulta des luttes violentes, et une irritation extrême régna dès lors parmi les possesseurs des fiefs, qui furent amenés à ériger de leur propre autorité leurs terres en tchiftliks. Les tchiftliks privés étaient, en effet, le seul moyen infaillible de neutraliser l'influence des tchiftliks impériaux. Les raïas, foulés aux pieds, n'eurent plus d'autre propriété que celle de leur corps. Tout spahi qui passait près de leurs cabanes se faisait héberger et nourrir par eux; il pouvait employer leurs chevaux pour un jour de marche sans être obligé de les payer; il pouvait même accabler de coups le raïa, qui n'osait répondre, car tous les musulmans étaient sacrés; il y avait peine de mort

(1) *Les Slaves de la Turquie*. Paris, 1844, et *Revue des Deux Mondes*. 1er mai 1843.

(2) C'est peut-être aussi à cette pensée de la Porte d'être agréable aux spahis qu'il faut rattacher la création de ces trois légions de petits nobles : celle de Kliss, celle de Zvornik et celle de Bosna, qui, en 1865, comprenaient environ vingt mille titulaires, recevant en moyenne chaque année une pension de 400 piastres et grevant ainsi le budget de la province de 8 millions de piastres sur les 40 qu'elle produisait au maximum.

pour le chrétien qui aurait frappé l'un d'eux. » — « Les Bosniaques, disait à peu près à la même époque M. Hippolyte Desprez, les Bosniaques se débattent dans l'anarchie la plus douloureuse pour tous, paysans et seigneurs; mais ils sont tellement aveuglés par leurs haines mutuelles et ils croupissent dans un tel état d'ignorance qu'ils sont incapables de comprendre leurs vrais besoins et de se concerter pour en obtenir la satisfaction. Ils n'en sont que plus à craindre peut-être pour le gouvernement, qui est obligé quelquefois de recourir à de grandes expéditions armées pour les pacifier... Le calme, la paix, la sécurité, sont inconnus dans leurs montagnes. Combien de fois, pour le moindre incident de la vie ordinaire, n'a-t-on pas vu toute la population en émoi, arrachée à la charrue, se soulever le fer et le feu à la main pour porter d'un village à l'autre la ruine et la désolation! Aussi le paysan bosniaque est-il voué à la misère la plus profonde... La physionomie du pays porte l'universelle empreinte de la terreur sous le poids de laquelle il gémit. En beaucoup d'endroits, les maisons ressemblent à de petites citadelles sombres et menaçantes; des postes d'observation sont établis quelquefois dans les arbres, le long des chemins. Quiconque ose s'aventurer parmi ces populations sans cesse armées pour attaquer ou se défendre court à chaque instant le risque de payer cher sa témérité... »

C'est sous ce régime que vécurent la Bosnie et l'Herzégovine jusqu'à l'insurrection de 1850. A cette époque, les Slaves musulmans de la Bosnie, blessés des tentatives réitérées de la Porte pour établir dans la province un ordre de choses un peu plus régulier et plus conforme aux idées modernes de souveraineté, de justice et de progrès, et ayant appris, de plus, que le sultan avait résolu d'introduire chez eux les principes généraux du tanzimat ou des nouvelles réformes politiques et administratives dont l'application venait d'être faite dans le reste de l'empire, prirent les armes et se révoltèrent. C'était, en effet, la fin de leur domination et de leur indépendance et la ruine de leurs privilèges. Aussi organisèrent-ils une formidable résistance au corps d'armée qui fut envoyé pour les soumettre et pour faire en même temps rentrer dans le devoir Ali, pacha d'Herzégovine, qui ne tendait à rien moins qu'à se rendre indépendant. Mais Omer-Pacha, qui commandait cette armée, les vainquit et, après une sanglante répression, établit l'autorité absolue du sultan dans tout le pays. La Porte profita de son succès pour anéantir le régime féodal et la puissance des begs et pour introduire dans les deux provinces une administration à peu près régulière et analogue à celle qui était en vigueur dans les autres parties

(1) Hipp. Desprez, *les Peuples de l'Autriche et de la Turquie*, Paris, 1850 et *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1848.

de l'empire. Je n'ai rien à dire de cette administration, puisqu'elle est aujourd'hui supprimée par l'arrivée des Autrichiens, mais je dois examiner la situation nouvelle qui fut faite aux raïas vis-à-vis des begs, car c'est la question bosniaque tout entière, quel que soit le drapeau qui dans ce pays protège l'ordre matériel, quel que soit l'uniforme des soldats qui y tiennent garnison.

Sous l'ancien régime, antérieur à l'insurrection, les engagemens conclus entre les propriétaires et les *kmètes* ou paysans pouvaient être de deux espèces : ou bien, comme dans le centre et le midi des deux provinces, l'agha fournissait la terre, la maison, les bêtes de trait, les outils agricoles et les semences, et le paysan n'apportait que la main-d'œuvre, et alors le partage se faisait entre eux soit par moitié, soit deux tiers pour le propriétaire et un tiers pour le raïa; ou bien, suivant l'usage ordinaire de la partie septentrionale du pays et surtout dans la Kraïna et la Possavina, les deux districts les plus fertiles de la Bosnie et les plus peuplés de chrétiens, le propriétaire ne fournissait que la terre, et alors le fermier gardait les huit neuvièmes de la récolte.

Cet état de choses qui, bien que dur, pouvait permettre au raïa de vivre, avait été violemment modifié vers 1848, et la *tretina* ou droit au tiers de la récolte pour l'agha, fut substituée à la *devetina* (droit au neuvième). On décida bien, il est vrai, que le beg serait partout obligé de fournir, outre la terre, la maison, les outils et les semences ; mais comme en fait les conditions stipulées ne furent pas exécutées par les propriétaires, le kmète fut réduit à mourir de faim. Aussi l'émigration prit-elle des proportions inusitées et plusieurs tentatives de soulèvement se produisirent.

Bientôt après avait lieu l'insurrection musulmane, vaincue par Omer-Pacha ; la féodalité était supprimée, et la Porte croyait le moment venu d'opérer des réformes dans le régime agraire et social de ses provinces slaves.

Elle nomma donc une commission du « tanzimat » pour donner son avis, et en 1859 cette commission proposa et fit approuver par le sultan un règlement dont les principales dispositions étaient les suivantes : 1° Suppression de la corvée. Jusqu'à cette époque, il était d'usage, surtout dans les districts où les propriétaires touchaient moins d'un tiers de la récolte, que les fermiers fussent soumis à un certain nombre de corvées qu'ils étaient obligés de faire sans rémunération, comme de couper et d'amener chez eux le bois nécessaire à la provision des aghas, de transporter leurs personnes et leurs provisions, d'entretenir gratuitement leurs jardins, enfin de leur rendre d'autres services de domesticité. Le règlement de 1859 supprime toutes ces charges et oblige seulement le kmète à transporter au magasin du propriétaire ou au marché le tiers de la

récolte qui lui revient, et, dans le cas où ledit agha n'aurait droit qu'au quart ou au cinquième de la récolte, oblige le fermier à donner quelques soins au jardin potager de son seigneur. — 2° Construction et réparation des habitations à la charge du propriétaire. Il arrivait souvent qu'après avoir tout rebâti à neuf, un kmète était renvoyé sans aucun motif par le beg, qui, dans ce cas, n'était tenu envers son fermier à aucune indemnité. C'est pour faire cesser cet abus que le règlement de 1859 stipule qu'à l'avenir la construction et la réparation des maisons resteront à la charge de l'agha. — 3° Diminution de la part des propriétaires dans la récolte des fruits, des légumes et du foin. Tandis que, sur le reste de la récolte, l'agha ne prélevait que le tiers, il était presque partout d'usage qu'il prît la moitié, et même dans certaines localités les trois quarts sur les fruits, les légumes et les fourrages (1). Souvent même, il prenait en eau-de-vie la portion lui revenant sur les prunes qui devaient servir à la distillation de cette eau-de-vie. Le règlement de 1859 réduit au tiers la part revenant au propriétaire sur ces récoltes comme sur les autres. — 4° Abolition du droit de gîte de l'agha. Un des droits les plus vexatoires était l'obligation pour le fermier d'héberger l'agha et toute sa famille, aussi longtemps qu'il lui prendrait fantaisie de vivre chez lui, à ses dépens. Le règlement supprime ces droits ainsi que l'usage des cadeaux périodiques de beurre, de laitage, etc., imposé aux kmètes dans beaucoup de localités. — 5° Interdiction aux propriétaires de céder à des tiers les revenus de leurs propriétés. Les aghas endettés ou désireux de s'affranchir des ennuis de la direction de leurs propriétés en cédaient souvent les revenus à leurs créanciers ou à des spéculateurs, — la plupart juifs ou grecs phanariotes, — qui, n'ayant pas les mêmes raisons que le maître du fonds de ménager le fermier, accablaient ce malheureux d'exactions et de mauvais traitemens. La moisson à peine coupée et encore sur le champ, le receveur se présentait et, comme la taxe devait être payée en argent, si le paysan ne pouvait ou ne voulait payer ce qui lui était demandé et qui souvent s'élevait au double ou au triple de la somme réellement due, on l'obligeait à laisser pourrir sur place le fruit de son travail. Si cela ne suffisait pas, on employait des moyens encore plus persuasifs. Les zaptiés étaient appelés à la rescousse pour faire respecter la loi, et avec leur aide, on soumettait à toutes sortes de tortures le raïa récalcitrant. Tantôt on le mettait nu et on l'attachait à un arbre où

(1) On comprend cependant que, suivant la nature des récoltes, l'origine du défrichement et la différence du travail nécessité par chaque produit, la part du propriétaire ait été et soit encore variable. A Kojnitsa, par exemple, en Herzégovine, le beg ou l'agha a un tiers sur les céréales, un quart seulement sur les arbres fruitiers et un sixième sur la vigne.

il était, l'été, dévoré par les insectes que l'on avait soin d'attirer en enduisant son corps de miel, et l'hiver, littéralement gelé jusqu'aux os. D'autres fois, on l'enfermait, sans nourriture, dans une cabane où on l'inondait d'eau froide jusqu'à ce qu'il criât miséricorde ; ou bien encore, on l'enfumait au-dessus d'un feu de bois vert, ou on l'enterrait jusqu'au cou à la porte de sa maisonnette jusqu'à ce qu'il consentît à payer. On voit que, si le musulman n'avait pas tout à fait contre le chrétien le droit de vie ou de mort, il avait au moins celui de torture à peu près illimité. Croyant mettre fin à ces horreurs, le règlement de 1859 décide que, dorénavant et sous quelque prétexte que ce soit, aucun beg ne pourra plus donner en régie une partie quelconque de ses propriétés. — 6° Règlement des contestations entre propriétaires et fermiers. Jusqu'au règlement de 1859, les kmètes étaient presque toujours, en cas de difficultés avec leurs propriétaires, victimes de l'arbitraire des tribunaux locaux, soumis la plupart du temps à l'influence des riches aghas ou begs. L'appel même à la cour de *medjliss*, la *seule* devant laquelle fût admis le témoignage des chrétiens, était absolument dérisoire, car ce témoignage, fût-il apporté par vingt chrétiens, était annulé, en fait, par le dire d'un seul musulman. Le règlement décide donc que, dorénavant, toutes les difficultés de ce genre seront soumises à quatre arbitres désignés par les parties et qui, en cas de désaccord, en nommeront un cinquième pour les départager, et que les tribunaux de district ne seront appelés à intervenir que pour enregistrer la sentence prononcée et veiller à ce qu'elle soit impartialement exécutée. 7° Enfin, le règlement ordonne que tous les contrats précédemment passés soient confirmés, dans toutes les dispositions qui ne lui sont pas contraires, et qu'à l'avenir, prohibant toutes conventions verbales, tous les contrats entre propriétaires et fermiers seront faits par écrit et passés sans aucuns frais devant l'autorité locale, et signés en double expédition par les deux contractans, qui en garderont chacun une copie légalisée.

Comme on le voit, il y avait dans le règlement de 1859 les élémens d'une excellente réforme... sur le papier. Malheureusement, elle resta sur le papier ; les aghas profitèrent des clauses qui leur étaient favorables et continuèrent à exiger de leurs kmètes impuissans à se défendre les mêmes redevances que par le passé. La Porte aurait eu un moyen de remédier d'un seul coup à tous les abus : c'était de supprimer purement et simplement le droit de tretina, la corvée et le reste, et de laisser en présence pour un libre contrat l'agha et le fermier ; mais cela eût été bien simple et bien libéral pour des Turcs ; d'ailleurs la dîme a chez eux un caractère religieux ; et, en attendant, le raïa continuait à être indignement exploité par son seigneur et maître.

L'occupation autrichienne n'a pas, il faut bien le dire, amélioré au point de vue légal la situation du raïa. C'est le propre des gouvernemens réguliers et civilisateurs, à qui répugnent les moyens violens, de laisser vivre momentanément les abus qu'ils trouvent installés dans les pays semi-barbares dont ils prennent possession, et d'être mêmes obligés de protéger l'exercice de ces abus jusqu'au jour où ils peuvent légalement, et avec le moins de secousse, les faire disparaître. Le gouvernement austro-hongrois a même été forcé, non seulement de tromper les espérances des raïas, mais encore de prêter l'appui de son autorité au recouvrement de ces redevances maudites qui, depuis plusieurs années, et à la faveur de l'insurrection, étaient peu ou point payées. Aussi les haines, loin de se calmer, se sont-elles ravivées encore, et est-il à craindre que bientôt les chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine, sous le coup de l'amère déception qu'ils ont éprouvée, n'en arrivent à confondre dans un même sentiment leurs maîtres d'hier et leurs maîtres d'aujourd'hui.

Dès mon arrivée à Derwend, la première localité bosniaque où je m'étais arrêté, j'avais pu constater le mécontentement général. Lors de l'invasion, les raïas chrétiens, en effet, avaient cru que l'armée autrichienne allait les libérer de la tretina et que la terre leur appartiendrait. Aussi sont-ils restés tranquilles, favorisant de tout leur pouvoir l'entrée des frères chrétiens du nord de la Save. Maintenant que leurs espérances ne se sont pas réalisées, ils se demandent ce que sont venus faire ici les Autrichiens, qui parlent prématurément de conscription et qui prêtent leur appui aux begs pour toucher leurs redevances.

Il n'est pas possible de se figurer à quel point la première de ces exigences, — le service militaire, — est d'avance impopulaire dans les deux provinces, où les chrétiens en étaient dispensés sous le régime turc, moyennant une taxe de 28 piastres par mâle. En y réfléchissant un peu cependant, rien n'est plus compréhensible que cette aversion. Dans les agglomérations de peuples disparates, ou peu avancés en civilisation, et par conséquent peu familiarisés avec les nécessités modernes, rien n'est plus contraire à la nature et ne semble plus tyrannique que l'enlèvement prévu, régulier et presque mécanique du fils de la maison par le recrutement obligatoire. Si encore on savait pour qui et contre qui l'on va se battre! Mais il faut s'enrégimenter avec des Allemands ou des Hongrois que l'on déteste, pour aller sur l'Adriatique, sur le Rhin ou sur la Vistule échanger des coups de fusils avec ces Italiens ou ces Français contre lesquels on n'a aucun grief, et qui inspirent même une sympathie latente, ou avec ces frères russes sujets du puissant tsar que toutes les chansons populaires saluent et appellent comme le grand protecteur des Slaves opprimés. Le drapeau est étranger. Le comman-

dement se fait dans une langue barbare; c'est l'exil incompris et sans but, dans les conditions les plus dures d'esclavage physique et de compression morale, au service d'un despotisme césarien dont le pauvre hère ne voit pas la raison d'être, et au milieu d'une promiscuité de races qui blesse tous ses préjugés nationaux. On comprend que, dans ces conditions, la crainte du service militaire ait beaucoup augmenté, chez les nouveaux sujets chrétiens de l'Austro-Hongrie, la désaffection que leur a causée l'attitude impartiale prise dans la question agraire par le gouvernement de Vienne.

Quant aux Turcs, qui voient succéder un régime régulier à leur domination factice et arbitraire, ils sont aussi mécontens, cela va sans dire. Si on leur parle du rachat de toutes les corvées ou redevances dues par les raïas aux propriétaires musulmans, moyennant une rente en argent, ils objectent, le Koran à la main, que la loi religieuse leur défend de vivre du produit de l'argent capitalisé, que Mahomet assimile l'intérêt à l'usure et que les usuriers « seront livrés au feu, où ils demeureront éternellement. » La question des vakoufs, ou biens de mainmorte, n'est pas moins embarrassante : non-seulement l'Autriche, en prenant possession de la Bosnie et de l'Herzégovine, s'est engagée à respecter les propriétés des communautés religieuses; mais, comme ces propriétés sont libres de tout impôt, elle se trouve en présence d'une quantité de ventes fictives au moyen desquelles beaucoup de musulmans, au prix d'un minime tant pour cent sur les produits, abandonnaient la propriété nominale de leurs terres aux mosquées ou aux religieux et conservaient ainsi leurs revenus, tout en se dispensant de toute charge fiscale, car il y a des accommodemens avec le ciel et, comme dit encore le livre inspiré : « Dieu a permis la vente, » même quand elle constitue une tromperie, tout en interdisant l'usure, même quand elle n'est que le produit légitime du capital argent.

On voit à quelles difficultés inextricables se heurtera la réforme agraire vis-à-vis des musulmans et on comprend quels doivent être leurs sentimens envers leurs nouveaux maîtres; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que presque tous les grands begs veulent louer ou même vendre leur terre et se retirer en pays mahométan; pour beaucoup d'entre eux, ce serait déjà chose accomplie si l'Autriche, sachant que cette émigration n'aurait pour résultat que de faire passer tout le sol aux mains des usuriers juifs, race que l'on n'aime guère à Vienne et surtout à Pesth, et que l'on sait être plus difficile à évincer que le Turc, ne s'était empressée d'interdire provisoirement toute transaction ayant la propriété foncière pour objet (1).

(1) Cette tendance à l'émigration que je constatais en 1879 n'a fait que s'accentuer depuis, et d'après tous les renseignemens, l'exode des riches musulmans prend de jour en jour plus d'importance.

Quoi qu'il en soit, le musulman de Bosnie ou d'Herzégovine n'a certainement pas encore renoncé, au fond, à l'idée de s'accommoder du nouveau régime et de vivre en bonne intelligence avec ses nouveaux maîtres. Ce qui le prouve, c'est son attitude vis-à-vis de l'armée d'occupation. Le beg ou l'agha n'a pour le simple soldat que de l'indifférence boudeuse ou hautaine, mais il subit, malgré lui, l'ascendant de l'officier ou de l'employé austro-hongrois, son égal au moins pour l'éducation et la position sociale, et son supérieur de beaucoup pour la culture intellectuelle. Le Turc d'ailleurs, avec sa finesse d'homme relativement bien élevé, sait que, s'il a les chefs pour lui, il n'a rien à craindre des inférieurs. Il fait donc, autant que son caractère le comporte, la cour aux officiers, vis-à-vis desquels il se montre souvent presque obséquieux, malgré sa morgue ordinaire.

Aussi les officiers et fonctionnaires autrichiens sont-ils assez disposés à voir toutes choses, en Bosnie et en Herzégovine, d'une manière bienveillante pour les musulmans, d'autant plus qu'aucun Bosniaque ou Herzégovinien mahométan ne veut qu'on lui dise qu'il est Osmanli; c'est une injure à lui faire : il est Bosniaque, il est Herzégovinien, dit-il, et pas autre chose; au fond, il sait qu'il est Slave et non Tartare. Il y a là un particularisme absolument comparable au sentiment des Corses vis-à-vis des Français du continent, avec cette différence que la légende napoléonienne, la communauté de religion et la fraternité d'armes ont créé entre les *continentaux* et les Corses insulaires un véritable lien national.

Une autre raison encore dispose bien les autorités autrichiennes envers leurs nouveaux sujets musulmans, c'est que Serajewo, capitale et siège du gouvernement, est en même temps le chef-lieu d'un district où prédomine la population mahométane, par suite de l'origine même de cette ville et de la tendance naturelle qu'a eue, à toutes les époques, cette population à se grouper autour du pouvoir central; il en résulte nécessairement des frottemens plus nombreux entre vainqueurs et vaincus, et les fonctionnaires austro-hongrois que leur éducation rapproche plus des begs et des aghas que des raïas chrétiens et qui, de plus, reçoivent leur mot d'ordre de Serajewo, sont en général favorablement disposés pour les musulmans.

Est-ce à dire que l'apaisement se fera facilement entre les anciens et les nouveaux maîtres du pays? Je suis loin de le penser, et, dans tous les cas, la possibilité de cet apaisement est subordonnée au règlement de la question agraire, qui est la grande difficulté intérieure en Bosnie et en Herzégovine. Mahométans et chrétiens ne pourront marcher ensemble pacifiquement et loyalement sous le sceptre de la maison de Habsbourg que lorsqu'ils auront supprimé entre eux cette cause d'antagonisme séculaire qui rend tout pro-

grès précaire et toute amélioration impossible. Malheureusement, tout est à faire dans cette voie et l'arrivée des Autrichiens, au lieu de calmer les passions, a encore exaspéré la haine qui sépare les chrétiens et les musulmans des deux provinces.

Le dieu Hasard, patron des voyageurs, me fournit un jour l'occasion de prendre pour ainsi dire sur le fait les sentimens réciproques des begs et des colons bosniaques.

J'étais installé dans un café turc situé sur la grande place de Zienitsa. Suivant mon habitude presque quotidienne, j'étais allé dans ce forum enfumé des musulmans, — où, sans les carreaux cassés qui ne manquent jamais, on étoufferait littéralement, — dans l'espoir de recueillir quelque renseignement ou de saisir sur le vif quelque scène de mœurs. Une dizaine de musulmans, jeunes ou vieux, étaient assis ou plutôt accroupis sur le banc de bois d'un demi-pied de haut qui, en guise de divan, régnait tout autour de la salle; dans un coin, le grand *baboura*, ou poêle bosniaque en forme de pyramide arrondie, recouvert de plâtre et orné de ses ronds de poterie vernissée, rouges ou verts; entre les bancs, deux grands braseros. Pendant que tout ce monde fume, se gratte le dos avec son chibouck sans se préoccuper du qu'en dira-t-on, se mouche sans sourciller avec les doigts, et surtout boit sans cesse les petites tasses de café servies par un jeune garçon, un fumeur, juché sur un grand fauteuil en X, forme Renaissance, abandonne sa tête au cafetier, qui cumule en même temps, comme c'est l'usage, les importantes fonctions de barbier, et rase tous ses clients à tour de rôle. A chaque tasse de café servie, le garçon fait avec un morceau de craie une raie blanche sur une des poutres du plafond, noir de suie comme tous les plafonds de Bosnie; chaque client a son morceau de poutre, et ce système primitif de comptabilité, que j'ai constaté chez beaucoup de cafetiers bosniaques, est, je crois, le seul en usage chez ces industriels.

J'étais là depuis une heure, ne trouvant rien à noter et interrogeant vainement ces hommes à l'intelligence si bornée sous une apparence de dignité qui leur est, du reste, tout à fait naturelle, et que leur ont donnée de longs siècles de violente domination et l'habitude du commandement, — lorsque tout à coup un individu vêtu comme un paysan entra dans le café, et après le *dobardan* (bonjour) d'usage, s'accroupit à côté de moi.

Pendant qu'il s'installait et demandait une tasse de café, je vis que sa présence jetait un froid et je compris que c'était un chrétien; nous étions au dimanche. Je fus étonné, car je croyais que les chrétiens ne mettaient jamais le pied dans un café turc. L'explication ne se fit pas longtemps attendre.

A peine lui eut-on présenté le café qu'il fit signe au servant de le porter à un vieillard au turban blanc et à l'air distingué, qui était placé en face de lui.

— Tiens, Mohammed-Beg, dit-il en même temps, veux-tu accepter ce café en paiement de la redevance que je te dois?

Le Turc se contenta de faire un geste de mépris.

— Tu ne veux pas de ce café en paiement de ma *tretina?* Eh bien! tiens, voici du tabac; allumes-en ton chibouk, et nous serons quittes.

Et il jeta aux pieds du beg un paquet de tabac de dix kreutzers.

Le Turc, sans s'émouvoir et sans qu'un muscle bronchât sur sa figure régulière et vénérable, attendit une seconde; et, prenant légèrement le paquet de tabac, il le rejeta du côté du colon.

Puis il dit sans élever la voix :

— Tu es un mauvais homme! (*Ti si zlocest covek!*)

— Ah! tu ne veux pas de mon café ni de mon tabac en paiement, s'exclama l'autre, qui commençait à s'animer et qui criait déjà comme un homme du commun que la colère gagne. Eh bien! si tu ne veux pas de cela, tu n'auras rien du tout. Je te paierai avec... (ici le mot célèbre injustement prêté à Cambronne).

— Coquin! répondit en se levant le Turc, qui, cette fois, perdit son sang-froid; et il lança au chrétien une injure dont j'ai le texte, mais qu'il est impossible d'imprimer dans aucune langue. Le chrétien riposta par la contre-partie.

— Va-t'en! fils de chien, continua le vieillard en brandissant son long chibouk et en faisant un pas en avant, ou je te casserai cent bâtons sur le dos.

Les voisins s'interposèrent.

— Cent coups de bâton! repartit le colon goguenard. Allons donc! Tu sais bien, beg, que nous ne sommes plus au temps des Turcs. C'était bon autrefois; mais aujourd'hui, si tu me donnais cent coups de bâton, je te les rendrais, car sous Josef, un raïa est l'égal d'un beg.

Le Turc, blême, s'était accroupi de nouveau; il ne disait plus rien, tandis que le chrétien continuait ses récriminations et ses invectives.

Les autres Turcs regardaient sans mot dire, sauf un vieillard à caractère conciliant sans doute, qui allait de l'un à l'autre, disant au beg : Ne te mets pas en colère! ne t'excite pas! (*Ne razjarnj se!*) et au chrétien : Tais-toi donc! reste tranquille! (*Ćuti! mir!*) Mais on comprenait bien que, sous ce calme apparent, tous ressentaient vivement l'injure faite à l'un d'eux; et je crois que, si nous n'avions pas été là, mon compagnon de voyage et moi, le chrétien

eût été vite jeté à la porte... et peut-être par la fenêtre. Il est vrai que, dans cette hypothèse, il eût sans doute été moins impertinent, et il n'est même pas impossible que, nous ayant vus monter dans le café, il ait voulu profiter de notre présence pour faire son petit scandale et dire impunément au beg quelques dures vérités.

— Le misérable! dit assez tranquillement celui-ci à un moment où le raïa époumonné reprenait haleine, il m'offre de me payer un chibouk et il me doit quinze *kueble* (1)!

— Quinze kuèble!.. Il prétend que je lui dois quinze kuèble! Mais voleur et fils de voleur! je ne te dois rien, car tes pères ont pris leurs terres à mes pères; et, si tu ne veux pas de mon tabac, tu n'auras rien.

— Pourquoi m'as-tu coupé mon jardin de pruniers?

— Je n'ai rien coupé du tout : ce sont les soldats. Il fallait rester ici à garder ton bien et ne pas partir pour aller en Albanie retrouver les insurgés!.. Car tu y étais, Mohammed!

Notre présence, si elle encourageait l'insolent raïa, gênait évidemment le beg. Nous ne voulûmes pas abuser plus longtemps de notre situation, et nous laissâmes les champions aux prises. Ils paraissaient, du reste, se calmer au moment de notre départ, et ils répondirent avec les autres à notre salut par le même *sbogom* (adieu), mais je le crains bien, avec des idées très différentes sur nous autres Européens, gens civilisés, et sur le rôle que l'Autriche est appelée à jouer en Bosnie. Chez nous, une querelle de ce genre finirait chez le juge de paix ou ailleurs; ici, elle est sans issue. C'est là le mal.

Quant à moi, je quittai ce café plus que jamais persuadé que la question bosniaque est, avant tout et depuis des siècles, une question sociale et agraire, et que, loin d'être résolue par l'arrivée des Autrichiens dans la province, elle ne fait qu'entrer dans sa phase aiguë; enfin, qu'il faudra à la monarchie des Hapsbourg, non-seulement beaucoup de décision dans les idées, mais encore beaucoup d'énergie dans l'exécution de ces idées, pour la résoudre pacifiquement.

Vte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

(1) Mesure de blé appelé *metzen* en allemand (les Croates disent aussi quelquefois *metzen*) et qui contient environ 50 kilogrammes.

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES

Le Romantisme des classiques, par M. Émile Deschanel.
Paris, 1883; Calmann Lévy.

I.

Qu'est-ce qu'un classique et qu'est-ce qu'un romantique? Telle est la double question que soulève d'abord ce titre, assurément bien trouvé pour provoquer la curiosité : *le Romantisme des classiques.* Et la réponse tient en quatre mots, si nous en croyons M. Émile Deschanel, quatre mots, pas davantage, dont ce livre est l'agréable, habile et brillant développement, — trop brillant, trop habile, trop agréable même quelquefois. Un *romantique* serait tout simplement un *classique* en chemin de parvenir, et, réciproquement, un *classique* ne serait rien de plus qu'un *romantique* arrivé.

« Ceux que nous admirons le plus aujourd'hui, nous dit M. Deschanel, et qui sont en possession d'une gloire désormais incontestée, furent d'abord, chacun en son genre, des révolutionnaires littéraires. Et ceux qui n'ont pas fait révolution en leur temps n'ont pas survécu, parce qu'ils n'avaient ni assez de relief ni assez de ressort; ou bien ils ne survivent qu'au second rang ou au troisième, dans la mesure même et dans la proportion du plus ou moins d'originalité de leur talent. » Faut-il des noms à l'appui de la définition? Si l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, par exemple, est un classique aujourd'hui pour nous, c'est qu'il commença par être un romantique pour ses contemporains. Le déchaînement des auteurs ne fut-il pas, en effet, dans cette mémorable année 1636, presque universel contre

le Cid? Et, quelques années plus tard, les admirateurs mêmes que comptait le poète parmi les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet ne furent-ils pas, comme on disait alors, de glace pour *Polyeucte?* Mais, inversement, si l'auteur de *Zaïre* et d'*Alzire* (que l'on me permettra de distinguer de l'auteur de *Zadig* et de *Candide*), n'est plus un classique pour nous, c'est justement que jamais homme ne fut moins romantique pour ses contemporains, je veux dire plus attentif à les ménager dans leurs superstitions littéraires, et les prendre lui-même par leurs préjugés. Molière et La Fontaine, Pascal et Bossuet, Racine et Boileau, Saint-Simon, Rousseau, Chateaubriand, Victor Hugo, tous classiques, n'est-il pas vrai? mais tous plus ou moins romantiques. Au contraire, Destouches et Lamotte, Nicole et Bretonneau, Dangeau, Marais, Luynes et Barbier mis ensemble, Grimm avec d'Alembert, et Saint-Lambert par dessus Morellet, Étienne et de Jouy, Scribe et Ponsard, pas romantiques du tout, si l'histoire est digne de confiance, mais aussi pas classiques. « On ne survit invinciblement qu'en raison de sa force ou de son génie, de même que c'était en raison de cette force et de ce génie qu'on avait commencé par déranger les habitudes d'esprit de ses contemporains, par les scandaliser, par les révolter, par soulever leurs critiques, leurs railleries et leurs injures, en faisant trou, comme un boulet, dans leurs préjugés, dans leur ancien régime poétique. » Et c'est pourquoi quiconque a d'abord été reçu d'un applaudissement universel de ses contemporains, et, ainsi, payé de sa gloire en monnaie de popularité, celui-là meurt avec les générations dont il a épuisé la faveur, et n'a rien à prétendre sur la postérité. Tel fut le cas de Mlle de Scudéri, tel fut le cas de l'abbé Delille, tel encore le cas de vingt autres. Faute d'avoir été suffisamment romantiques, ils ne sont pas devenus classiques. Le royaume de la gloire, selon le joli mot de Marmontel, ressemble au royaume des cieux. *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.* On n'y pénètre que par escalade, effraction et bris de clôtures. En tenter seulement l'aventure, c'est être déjà romantique; mais la mener à bonne fin, c'est vraiment être classique. De sorte que, si tous les romantiques, à la vérité, ne sont pas encore devenus des classiques, sans le vouloir; tous les classiques, du moins, sans le savoir, ont jadis commencé par être des romantiques. Et le comble du *romantisme*, par une conséquence inattendue peut-être, mais après tout qui ne semble pas laisser d'être assez logique, c'est le *classicisme*. « Si quelques personnes, dit M. Deschanel, ne partageaient pas toute notre admiration pour le XVIIe siècle, j'inclinerais à croire qu'elles ne connaissent peut-être pas non plus les meilleures raisons qu'il y ait d'admirer aussi le nôtre, dans lequel elles veulent s'enfermer... C'est du même fonds

et des mêmes principes que se tire notre admiration, soit pour les grands écrivains d'autrefois, soit pour ceux d'aujourd'hui. »

Telle est bien, si je ne me trompe, l'idée maîtresse du livre de M. Deschanel. Nous pourrions suivre une à une les applications successives qu'il en fait, ou, plus exactement, les démonstrations qu'il en demande au *Cid* de Corneille, au *Saint Genest* de Rotrou, au *Don Juan* de Molière. Mais ce serait envier au lecteur le plaisir qu'il aura de les aller chercher dans le livre lui-même. Il vaut mieux, il est plus utile, il sera plus intéressant peut-être d'aborder l'idée franchement, et de montrer, par les contradictions mêmes qu'elle provoque, ce qu'elle a d'importance, autant que d'ingéniosité.

Accepterons-nous, tout d'abord, la définition que M. Deschanel nous donne du *romantisme?* Il est très vrai, j'en conviens, que le mot de *romantisme*, après cinquante ans et plus de discussions passionnées, ne laisse pas d'être encore aujourd'hui bien vague et bien flottant. On peut donc admettre, dans une certaine mesure, que chacun de nous, sous la seule condition qu'il le définisse nettement, s'en serve d'ailleurs à peu près comme il lui plaira. Cependant, quand cette liberté d'interprétation serait plus grande encore, toujours est-il qu'elle est au moins limitée par les droits de l'histoire, et c'est de quoi M. Deschanel, à ce qu'il semble, n'a pas assez tenu compte. Il est possible, puisqu'on le dit, qu'il n'y ait plus aujourd'hui de *romantiques;* mais il n'est pourtant pas douteux qu'il y en ait eu jadis. Toute définition du *romantisme* devra donc avant tout convenir aux œuvres et aux hommes de l'époque historique bien caractérisée dont ce mot même de *romantisme* est demeuré l'appellation dans notre littérature. On s'en va redisant et commentant la parole du maître : « Les misérables mots à querelle, classique et romantique, sont tombés dans l'abîme de 1830, comme gluckiste et picciniste dans le gouffre de 1789; » ce qui veut dire uniquement qu'en 1883 nous ne sommes pas en 1827. Et c'est vrai. Mais les historiens de la musique n'imposent pas, j'imagine, l'étiquette de gluckiste ou de picciniste à un contenu quelconque, de leur propre invention, caprice ou fantaisie; l'un et l'autre mot, s'ils ne représentent plus rien, ont incontestablement représenté quelque chose; et ce quelque chose est strictement défini par la nature même et l'opposition des œuvres de Gluck et de Piccini. Les historiens de la littérature, à leur tour, se feront du *romantisme* telle ou telle idée qu'ils voudront; mais, s'ils prétendent que l'on reçoive leur définition pour valable, il faudra nécessairement qu'elle convienne, et d'abord, aux drames des Dumas et des Victor Hugo.

Je n'insiste pas autrement sur ce point, et moins encore sur ce que l'on a cru trouver d'inconciliable dans la diversité de sens que M. Deschanel a prêtés successivement au mot de *romantisme*. Il

n'est que juste, en effet, d'observer que ce livre n'est qu'un commencement. Le prédécesseur de M. Deschanel dans la chaire du Collège de France avait attaqué de front l'histoire même du romantisme. M. Deschanel, lui, considérant le romantisme dans l'histoire comme la dernière phase accomplie de toute une longue évolution littéraire, s'est plutôt proposé de retrouver et de mettre en lumière, au cours de cette évolution, les signes précurseurs du romantisme futur. Voici, par exemple, dans Corneille une tendance à choisir des sujets « modernes » et comme pris au vif de la réalité historique; voici dans Racine « la peinture la plus actuelle des passions; » voici dans Boileau « des nouveautés hardies, du moins en fait de style et d'expression : » et tout cela, c'est du romantisme. Voilà maintenant dans Bossuet « l'audace de l'expression avec le naturel, la familiarité unie à la grandeur; » voilà dans Saint-Simon « cette langue ramassée de partout, toute fourmillante d'idiotismes et de locutions populaires; » voilà dans Rousseau « le vif sentiment et la peinture vraie de la nature extérieure : » et tout cela, c'est du romantisme toujours. Les définitions ne se posent pas *a priori*, si ce n'est peut-être en mathématiques. En histoire, c'est de l'étude patiente de la réalité qu'elles se dégagent insensiblement. Si M. Deschanel ne nous a pas donné du *romantisme* la définition que nous réclamions tout à l'heure, c'est, à vrai dire, que son enseignement a pour objet de préparer cette définition même. Nous la trouverons où elle doit être, à la fin du cours et non pas au début. Et, en attendant, M. Deschanel reconnaît l'un après l'autre, éprouve au contact des œuvres, et détermine par l'histoire les élémens divers qui devront finalement concourir, s'équilibrer, en quelque sorte, et se tempérer dans l'unité de la définition. C'est évidemment son droit; il était libre de sa méthode.

Mais alors, ce qu'il aurait dû plus rigoureusement définir, c'est ce qu'il entendait par cet autre mot, bien général et bien large aussi lui, de *nouveauté* dans l'art. Il loue par exemple Corneille, comme d'une « nouveauté, » du choix même de son sujet du *Cid*, sujet historique, — au moins pour les hommes du XVIIe siècle, — et sujet moderne. Mais, sujets modernes et sujets historiques, des *Gaston de Foix*, des *Soliman*, des *Marie Stuart*, on en avait mis au jour avant Corneille, et après Corneille on continua d'en mettre, des *Thomas Morus* et des *Comte d'Essex*, des *Osman* et des *Bajazet*, l'Anglais et le Turc, et même jusqu'à un *Charles le Hardi, duc de Bourgogne*, si toutefois la pièce a jamais été représentée. En un autre endroit, M. Deschanel fait honneur à Molière, comme d'une « nouveauté, » d'avoir eu l'audace d'écrire en prose les cinq actes de *l'Avare*, et il cite le mot qui courut : « Ah! çà, Molière est-il fou de vouloir nous faire avaler cinq actes de prose? » Mais, outre que

M. Deschanel, pour ce qui regarde l'authenticité de l'historiette, ne fait pas attention que le public avait fort bien « avalé, » quatre ans auparavant, les cinq actes en prose du *Don Juan*; si c'est une nouveauté qui mérite qu'on la signale que l'emploi de la prose au théâtre, ce ne fut assurément pas Molière qui s'y aventura le premier. Toutes les comédies de Pierre Larivey sont en prose, et en prose aussi toutes les tragédies du fameux La Serre. *Le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, daté de 1654, est en cinq actes et en prose; et la tragédie du célèbre abbé d'Aubignac, une *Zénobie*, donnée en 1645, est également en prose et en cinq actes.

Je n'attribue pas plus d'importance qu'il ne faut à ces vétilles, car ce sont des vétilles, et M. Deschanel, négligeant les exceptions, est bien maître après tout de ne dater la « nouveauté » que de celui qui l'a fait triompher. A tout le moins est-il vrai que c'est une question délicate que celle de la « nouveauté » dans l'art, et je crains que M. Deschanel ne l'ait pas assez amplement traitée. Car, qui faut-il encore que la « nouveauté » surprenne, révolte, et scandalise, pour qu'elle soit vraiment « nouveauté? » Est-ce les auteurs? Est-ce le public? Si c'est le public, il n'y aurait donc rien de « nouveau » dans *le Cid* que l'éclatante révélation du génie de Corneille, puisqu'enfin tout Paris, dès le premier jour, eut pour Chimène les yeux de Rodrigue; et inversement, ce qu'il y aurait de plus « nouveau » dans l'œuvre de Molière, ce serait donc son *Garcie de Navarre*, puisque aussi bien c'est ce que les contemporains en ont le plus froidement accueilli. Mais si c'est les auteurs, encore faudrait-il qu'on nous dît quels auteurs : Scudéri qui critique le *Cid*, ou Rotrou qui le venge? Voltaire qui se moque de *la Nouvelle Héloïse*, ou Fréron qui l'admire? Hoffmann s'attaquant aux *Martyrs*, ou Fontanes les célébrant dans les meilleurs vers qu'il ait jamais écrits? et Sainte-Beuve hésitant à reconnaître dans *les Contemplations* le poète des *Orientales*, ou M. Vacquerie le goûtant particulièrement dans *les Quatre Vents de l'esprit?* Je ne tranche rien, je propose des doutes. Mais on accordera peut-être que, dans un livre où les classiques eux-mêmes ne sont étudiés qu'en ce qu'ils ont de « révolutionnaire, » il n'eût pas été tout à fait superflu de dire à quels signes précis on reconnaît les « révolutions, » et les « révolutionnaires » littéraires.

Et cependant, sur ce point encore, M. Deschanel peut avoir eu ses raisons de s'abstenir, et de suspendre la définition. Ou plutôt, cette définition même de la « révolution » et de la « nouveauté » dans l'art que nous lui demandons, ne pourrait-il pas répondre qu'il n'avait pas besoin de la donner, étant visiblement impliquée dans la manière même dont il a posé la question? En effet, si le « romantisme » n'est pour nous que le dernier terme d'une longue évolution littéraire, il

est quelque chose de plus pour M. Deschanel; il en est l'achèvement, la perfection, le couronnement. Et quand il nous dit que son admiration pour les grands écrivains d'autrefois ou d'aujourd'hui « se tire du même fonds et des mêmes principes, » cela équivaut à dire qu'il reconnaît dans le romantisme l'épanouissement et la floraison de ce qui n'était encore qu'en germe chez les classiques. Le *romantisme* de Corneille, c'est ce que Corneille a tenté dans la tragédie pour approcher du drame de Victor Hugo; le *romantisme* de Molière, c'est ce qu'il y a dans Molière qui semble préparer le drame de Victor Hugo; le *romantisme* de Racine, c'est ce qu'on entrevoit déjà dans Racine qui pourrait s'accommoder au drame de Victor Hugo. Et, plus généralement, ce qu'il y a de *romantique* chez les *classiques*, c'est ce qu'il y avait dans leur œuvre d'élémens susceptibles d'être utilisés par le romantisme. M. Deschanel appelle *romantique* dans le passé tout ce dont le *romantisme* a fait son profit dans un temps plus voisin de nous. Il appelle aussi *nouveauté* tout ce que l'on a vu successivement s'ajouter, pour devenir le *romantisme*, au fonds commun du *classicisme*.

C'est ici que nous nous séparons d'avec lui. M. Deschanel se fait évidemment d'un classique une autre idée que nous. Qui a tort? qui a raison? Nous allons en rendre le lecteur juge en essayant d'attacher à ce mot de *classique* un sens précis. On s'en sert un peu au hasard. Mais, à force de le vouloir faire large, il faudrait aussi prendre garde à ne le pas faire insignifiant.

II.

L'habitude s'est invétérée de croire que si nous décernions à quelque écrivain que ce soit, poète ou prosateur, ce titre de *classique*, nous l'élevions, du fait seul de cette appellation, au-dessus de tous ceux que nous ne saluons pas du même nom. Mais nous ne faisons que l'en distinguer; et ce n'est pas du tout la même chose. Ne cherchons pas tant de finesses, et rapportons-nous-en tout naïvement à l'usage. En littérature, comme ailleurs, dans l'acception la plus modeste et en même temps la plus universelle du mot, un classique est tout artiste à l'école de qui nous pouvons nous mettre sans craindre que ses leçons ou ses exemples nous fourvoient. Ou encore, c'est celui qui possède, en un degré plus ou moins éminent, des qualités dont l'imitation, si elle ne peut pas faire de bien, ne peut pas non plus faire de mal. Vous ne risquerez évidemment rien, si vous prenez pour modèle de l'art d'écrire en prose l'*Histoire de Charles XII* ou *le Siècle de Louis XIV*, et, ne pouvant pas

vous flatter de jamais atteindre cette simplicité, cette aisance, cette justesse, le pis qui vous puisse arriver est d'y gagner le goût de la justesse, de l'aisance et de la simplicité. Mais, au contraire, quiconque se proposera Saint-Simon pour modèle, et comme dit M. Deschanel « cette phrase parfois inextricable, à plusieurs têtes, à plusieurs queues, enchevêtrée, mais roulant toujours, poussée, entraînée par le flot de la passion inépuisable et de la colère rentrée, » celui-là n'y pourra contracter que les pires habitudes de style, et des façons même de penser aussi forcenées que celles du noble duc jusque dans les choses les plus indifférentes. Est-ce à dire que l'agile et correct crayon de Voltaire soit supérieur au fougueux pinceau de Saint-Simon, ou les brillans tableaux du *Siècle de Louis XIV* à ce que M. Deschanel appelle les « grandes fresques » des *Mémoires?* En aucune manière. S'il ne suffit pas pour être compté parmi les classiques d'avoir possédé telle ou telle qualité en un degré éminent, il y a cette compensation qu'on peut être classique, et cependant n'avoir pas eu dans le même degré la même qualité. Ne craignons pas d'appuyer; car là, et non ailleurs, est le principe du dissentiment. De Salluste et de Tacite, il n'y a pas de doute que le classique soit Salluste, mais il n'y a pas de doute non plus que Tacite soit le plus grand.

Ce qui est délicat, c'est de déterminer avec une suffisante exactitude s'il y a des qualités particulières qui rendent un artiste vraiment digne de servir de modèle. On l'a dit, et, quand on le répète, on ajoute, plus ou moins explicitement, que ce seraient surtout des qualités d'ordre, de clarté, de mesure, de discrétion, de goût,.. tranchons le mot : des qualités moyennes. Or, sans doute, à l'entendre ainsi, je vois bien que Racine serait plus classique que Corneille, ce qu'à la rigueur on pourrait admettre; seulement, je vois aussi que Regnard serait plus classique que Molière, ce qui donne à réfléchir sérieusement; Massillon plus classique que Bossuet, ce que l'on sent quelque résistance à croire; et l'honnête Nicole enfin plus classique que Pascal, ce qui achève de ruiner la définition. Mais, si là-dessus nous remarquons que ce qui fait l'immortelle jeunesse des *Provinciales*, c'en est la variété de ton, comme ce qui fait l'inaltérable beauté des *Oraisons funèbres* elles-mêmes de Bossuet, c'en est la familiarité dans la plus haute éloquence, nous voyons déjà poindre une autre idée du classique. On commence alors à soupçonner que les qualités qui nous paraissaient tout à l'heure moyennes ne nous paraissaient effectivement telles qu'en raison de leur équilibre même, et de l'harmonie de leurs proportions. S'il a pu sembler à quelques-uns que Massillon était, selon le mot consacré, plus touchant que Bossuet, c'est qu'en fait, parmi toutes les facultés qui constituent l'orateur, la sensibilité, chez Massillon, domine tellement toutes les

autres qu'il faut les y chercher pour les découvrir et leur faire leur part. De même, si l'on a pu dire que Regnard était plus gai que Molière, c'est qu'en fait il est plus constamment gai, n'étant d'ailleurs jamais ému, jamais profond, jamais enfin philosophe. D'où cette conséquence : que ce qui constitue proprement un classique, c'est l'équilibre en lui de toutes les facultés qui concourent à la perfection de l'œuvre d'art, une santé de l'intelligence, comme la santé du corps est l'équilibre des forces qui résistent à la mort. Un classique est classique parce que dans son œuvre toutes les facultés trouvent chacune son légitime emploi, — sans que l'imagination y prenne le pas sur la raison, sans que la logique y alourdisse l'essor de l'imagination, sans que le sentiment y empiète sur les droits du bon sens, sans que le bon sens y refroidisse la chaleur du sentiment, sans que le fond s'y laisse entrevoir dépouillé de ce qu'il doit emprunter d'autorité persuasive au charme de la forme, et sans que jamais enfin la forme y usurpe un intérêt qui ne doit s'attacher qu'au fond.

Cet équilibre, ou plutôt cette pondération de toutes les facultés sont-ils plus rares, dans l'histoire de l'art, ou plus communs, au contraire, que la prédominance marquée d'une faculté sur toutes les autres, du pouvoir d'imaginer, par exemple, sur le pouvoir d'abstraire, ou de la capacité de sentir sur la capacité de raisonner? Je le croirais volontiers pour ma part; mais c'est une question que je ne veux pas aborder. Aussi bien, de quelque façon qu'on en décide, la décision ne change-t-elle rien à l'état du problème. La définition du classique reste la même. Ce qu'il importe surtout de constater, c'est que cette santé de l'esprit, en cela toujours comparable à la santé du corps, ne dépend guère moins des circonstances que de la constitution propre du sujet. Il ne suffit pas d'apporter en naissant les aptitudes qui font le classique; il faut encore que ces aptitudes soient sollicitées au développement par la faveur d'une rencontre heureuse. Nous pouvons nous proposer de déterminer au moins quelques-unes des conditions qui règlent la rencontre, et d'en éliminer ainsi ce qu'elle semble d'abord avoir de purement fortuit.

III.

Il est évident qu'il faut en premier lieu que la langue ait atteint son point de perfection, ou de maturité. La comparaison, comme on se le rappelle, est de La Bruyère. Ce qu'elle offrait déjà de vraisemblance, il y a deux cents ans, s'est accru, dans notre temps, de tout ce que l'on a fait valoir d'excellentes raisons pour assimiler les langues à des organismes. Car, ou ce mot d'organisme ne veut

rien dire et ne sert qu'à nous donner le change sur notre ignorance des lois qui gouverneraient l'évolution des langues, ou il signifie avant tout que les langues naissent, vivent, meurent, et, du moment qu'elles vivent, passent par un point que l'on appelle à bon droit celui de leur perfection. En-deçà de ce point elles sont encore dans l'inachèvement de ce qui commence d'être, elles ont la verdeur et la crudité du fruit qui n'est pas encore mûr; au-delà de ce point, elles sont déjà dans l'affaiblissement de ce qui va finir. On remarquera que ce que nous disons ici des langues, on peut le dire également des moyens d'expression qui sont propres à chaque forme de l'art. Un peintre, si grand qu'il soit par ailleurs et de quelque merveilleuse faculté de peintre qu'il soit doué, n'est classique qu'autant qu'il a le bonheur de naître dans le moment précis de la perfection des moyens techniques de l'art de peindre. Quelques amateurs de paradoxes ont cru qu'ils portaient une redoutable atteinte à Raphaël en l'accusant, d'un mot qui mérite bien qu'on le conserve, de n'avoir été qu'un simple *profiteur*. Et il est certain que si Raphaël avait vécu cent ans plus tôt, il n'aurait pas été Raphaël, tout de même qu'il ne l'eût plus été, s'il fût né seulement cinquante ou soixante ans plus tard. Mais il profita de ce qu'il vivait de son temps, et c'est pour cela surtout qu'il est classique. Il n'en va autrement ni des classiques de l'antiquité grecque et latine, ni de nos classiques du XVIIe siècle, ni des classiques enfin de la littérature espagnole ou italienne, anglaise ou allemande. En tout autre temps que le temps où ils vécurent, ils eussent peut-être été personnellement ce qu'ils sont; ils eussent été moins, ils eussent été plus; mais leur œuvre certainement n'eût pas été au même degré classique. Elle eût eu d'autres qualités, si l'on veut, toutes les autres qualités que l'on voudra, mais elle n'eût pas eu les qualités qu'elle tient de sa coïncidence avec le point de perfection de la langue, et si le mot de classique a du sens, il n'est pas permis de nier que ce soient ces qualités-là qu'il vise avant et par-dessus toutes les autres. La comparaison est de tous points exacte. On peut préférer les pommes vertes, on peut préférer les poires blettes, on ne peut pas prétendre que c'est quand les pommes sont vertes ou quand les poires sont blettes que justement elles sont mûres.

On demandera là-dessus ce qui constitue la perfection d'une langue; car il est bien vrai que de dire, comme on le fait quelquefois, que cela se sent, mais ne s'exprime guère, c'est éluder la question, ce n'est pas y répondre. Mais, outre qu'il y a de certaines questions qui veulent peut-être qu'on les élude, j'ajouterai que la vraie difficulté n'est pas là. Entre gens de bonne foi nous tomberions d'accord, assez aisément, de ce qui constitue la perfection d'une langue. Empiriquement, il suffirait d'étudier de près quelques

chefs-d'œuvre, — une *Provinciale* ou un *Sermon* de Bossuet, *Athalie* ou *Tartufe*, un chapitre de *Gil Blas* ou du *Siècle de Louis XIV*, — et d'examiner ce que la langue en a de supérieur aux œuvres du même genre qui viennent immédiatement au-dessous. Théoriquement, on trouverait dans la nature même d'une langue et dans sa conformité, plus ou moins étroite, plus ou moins adhérente, si je puis ainsi dire, à la nature propre du génie national, non-seulement de bonnes raisons, mais des raisons péremptoires, de décider qu'à tel âge, en tel temps de son développement, elle a été mieux écrite qu'à tout autre. Ce qui intéresse bien plus le problème que nous discutons, parce que c'est véritablement le point où l'on ne réussit pas à s'entendre, c'est de savoir, et par quelques signes d'ailleurs que l'on veuille le caractériser, ce qu'a duré ce temps de perfection. Si nous y parvenions, nous aurions du même coup déterminé l'une encore des conditions auxquelles on est classique.

Or il semble qu'en général ce temps de perfection dure à peu près ce que dure l'indépendance d'une littérature à l'égard des littératures étrangères. Nous donnons et nous recevons; on nous emprunte et nous rendons; nous imitons des modèles et nous en proposons. Il y a une littérature française encore toute grecque et latine, et il y en a une autre devenue tout anglaise et tout allemande. Il y a aussi, par compensation, une littérature anglaise toute française, qui est celle du temps de Charles II, et une allemande, pareillement, qui est celle que gouverna Gottsched. Mais il y a, d'autre part, une littérature française, comme une anglaise et comme une allemande, profondément empreintes à la marque du génie national, dégagées, libérées, pour mieux dire, de l'imitation de l'étranger, littérature où toute une race reconnaît sa propre conception de la vie, son interprétation particulière de la nature et de l'homme, le tour personnel qu'elle a donné à l'expression de ces sentimens généraux qui sont le patrimoine commun et l'héritage durable de l'humanité. C'est là proprement ce que nous appelons une littérature classique. Elle imprime à ces sentimens généraux que tout homme qui vient à la lumière de ce monde est capable, puisqu'il est homme, d'éprouver et de comprendre, une forme si particulière que la valeur en échappe aux étrangers, et qu'il faut être soi-même *national* pour la sentir, la goûter, l'apprécier. Cette période de l'histoire littéraire, les historiens de la littérature italienne l'appellent : *il secolo d'oro* ; c'est pour eux le xve siècle, le siècle d'Arioste dans la poésie, de Machiavel dans la prose. Les historiens de la littérature anglaise l'appellent, d'un nom déjà plus significatif : *the Augustan age :* elle comprend à peu près le temps de la reine Anne et du premier des George : Prior, Pope et Gay, Swift, Addison et Steele en sont les principaux noms. Les historiens de la littérature allemande

l'appellent enfin, d'un nom plus expressif encore : *die Periode der Originalgenies*. Ils l'étendent ordinairement de Wieland et d'Herder jusqu'à Novalis et les deux Schlegel.

En France, et quoi qu'en aient ceux que ce grand souvenir importune, c'est le siècle de Louis XIV. Les quarante ou cinquante années dans l'intervalle desquelles se pressent l'œuvre de La Fontaine, de Molière, de Racine, de Boileau d'une part, et, de l'autre, de La Rochefoucauld, de Mme de Sévigné, de Pascal, de Bossuet sont comme le midi d'une grande journée dont l'œuvre de Montaigne et celle de Rabelais auraient signalé l'aurore, et dont le déclin verra paraître encore l'œuvre de Diderot et celle de Rousseau. Personne, je pense, ne contestera que la langue de l'auteur des *Essais* ou de l'auteur de *Gargantua* ne soit fort éloignée de la langue dont les *Maximes* et les *Provinciales* ont fixé le modèle. On ne niera pas davantage que la familiarité de Mme de Sévigné soit aussi distante de l'inconvenance ordinaire de Diderot que l'éloquence naturelle de Bossuet est distante de l'emphase étudiée de Rousseau. Mais ce que je veux ajouter, c'est que, comme en comparaison de Pascal et de La Rochefoucauld, Montaigne est tout latin encore et Rabelais quasi tout grec, de même le traducteur de Stanyan et de Shaftesbury est tout anglais déjà, et l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* déjà tout allemand, en comparaison de Bossuet et de Mme de Sévigné. Qui nommera-t-on bien, au contraire, de plus foncièrement français que Racine, si ce n'est La Fontaine, et qui même de plus parisien que Molière, si ce n'est peut-être Boileau? Là est le fondement de leur popularité, de la religion, comme on l'a dit, que nous aurons toujours pour eux : ils sont Français, et quelques-uns même Gaulois; images fidèles de la race, clairs, simples et précis comme elle, plus estimés, en somme, qu'aimés, que sentis, que compris des étrangers. Exemples admirables, après cela, pour prouver ce que nous avancions tout à l'heure, que le temps de la perfection d'une langue a pour mesure la durée même de son indépendance des langues étrangères.

Ainsi, la seconde condition double en quelque manière et renforce la première. Si la valeur classique d'une œuvre dépend, pour une part, du degré d'avancement et de perfection des langues, elle dépend, pour une autre, de la fidélité avec laquelle les œuvres traduisent l'esprit national. Or, nous l'avons dit et il serait facile de le prouver, c'est justement lorsqu'elles traduisent ce qu'il y a de plus intime à l'esprit national que les langues atteignent leur point de perfection. Il ne suffit donc pas pour devenir classique d'être né dans le temps de la perfection d'une langue; il faut encore s'être montré digne de son bonheur, et, par exemple, n'avoir pas employé la langue française du XVIIe siècle à l'imitation de la grande éloquence

espagnole ou de l'euphuisme italien. Le lecteur curieux de pousser la vérification jusqu'au bout s'apercevra sans peine qu'encore ici comme plus haut la généralisation enveloppe à la fois les classiques de la peinture et ceux de la littérature. Car, comme il y a des classiques de la peinture italienne, il y en a aussi de la peinture flamande et hollandaise, et qui sont ce qu'ils sont exactement pour les mêmes raisons, ou, si l'on aime mieux, sous les mêmes conditions. Ils ont peint dans le temps précis de la perfection des moyens techniques de leur art, et de plus, leur peinture a exprimé, avec des formes et des couleurs, ce qu'elle pouvait exprimer du caractère national.

Ce n'est pas tout, et il manque une dernière condition. Ceux-là seuls en effet sont classiques, au sens entier du mot, qui peuvent joindre au bonheur que nous venons de dire le bonheur encore d'avoir vécu dans le temps de la perfection de leur genre. Car les genres, eux aussi, n'ont qu'un temps. Eux aussi, comme les langues, ils vivent, et quand ils ont fini de vivre, comme les langues, ils meurent. Shakespeare, en Angleterre, et ses contemporains ou successeurs immédiats ayant pour ainsi dire épuisé ce que le drame, une fois nettement défini, contenait de vitalité, c'est en vain que Dryden au XVIIe siècle, et Addison, au commencement du XVIIIe, ont essayé de le renouveler en le transformant sur le modèle de la tragédie française. Inversement, en France, c'est inutilement que Voltaire s'est flatté, dans cette incessante recherche du nouveau dont son théâtre a ce mérite au moins d'être la preuve très curieuse, de rajeunir la tragédie du XVIIe siècle; Corneille et Racine avaient épuisé ce que cette forme dramatique contenait de puissance. Au contraire, de l'un et de l'autre côté du détroit, dans la patrie de Le Sage comme dans celle de Richardson, le roman, avant de rencontrer son vrai terrain, s'était lourdement traîné d'aventure en aventure, et n'avait qu'à peine donné quelques promesses, — dans *la Princesse de Clèves* ou dans *le Roman comique*, — de ce qu'il pouvait, de ce qu'il devait être un jour. C'est pourquoi, dans l'histoire de notre littérature comme dans celle de la littérature anglaise, les classiques du roman appartiennent au XVIIIe siècle. La raison, s'il en faut une, car, après tout, on pourrait se contenter ici d'avoir noté les faits, c'est que tout genre a ses lois, et qui dépendent bien moins qu'on ne le croit des changemens de la mode de je ne sais quelles prétendues révolutions du goût. Les plus belles théories sur la liberté dans l'art et l'indistinction des genres ne feront jamais que l'on aille chercher au théâtre la même émotion que l'on demande à la lecture d'un livre. Ce serait comme si l'on disait que l'on prend le même plaisir, et de la même espèce, aux œuvres de la peinture et de la sculpture. Mais, évidemment, si ce n'est pas le même plaisir (et tout le monde en convient), les moyens de le satisfaire ne sau-

raient donc être les mêmes, et, de ce seul point une fois posé, dérivent les lois, règles, conventions ou conditions (le nom ne fait rien à l'affaire), qui déterminent la perfection de chaque genre. Aussi, cette perfection atteinte, n'est-il plus possible de la dépasser. J'ai l'air de dire une naïveté. Traduisons donc l'aphorisme dans l'ordre des faits. Si quelqu'un, comme Bossuet, par exemple, a une fois atteint la perfection de l'oraison funèbre, il ne sera donné, dans la langue française, ni à Bourdaloue, ni à Fénelon, ni à Massillon, et bien que classiques eux-mêmes, de dépasser ou d'égaler Bossuet. Ils pourront faire autrement, selon le mot de l'un d'eux, mais quoi qu'ils fassent, ils feront indubitablement moins bien.

IV.

Lorsque ces trois conditions concourent, ou, comme on dit, convergent ensemble, c'est alors qu'apparaissent les œuvres classiques, les seules à qui, dans l'histoire de la littérature comme dans l'histoire de l'art, convienne exactement ce nom. Qu'il y en ait d'autres, après cela, sur lesquelles on épuise à bon droit les formules de l'admiration, peu importe; elles ne sont pas classiques, dès que l'une quelconque de ces trois conditions fait défaut. On a longtemps compté, parmi les classiques de notre poésie lyrique, ce fameux Jean-Baptiste Rousseau; mais, depuis lors, nous nous sommes aperçus que de tant d'odes et de cantates jadis vantées, il n'y en avait pas une qui fût vraiment lyrique, c'est-à-dire où vibrât l'émotion personnelle du poète; la poésie lyrique, en France, était encore trop éloignée de la perfection de son genre : Jean-Baptiste Rousseau n'est pas un classique. Mais, de notre temps, d'autre part, si haut que se soient élevés les Lamartine, les Musset, les Hugo, eux non plus ne sont pas ni ne seront jamais classiques; trop éloignés de l'époque de la perfection de la langue, les littératures étrangères ont trop profondément déteint sur eux. Certaines chansons de Béranger, moins littéraire à tous égards et d'ailleurs à peine poète, mais gaulois, sont plus voisines de la forme classique.

On pense bien que je choisis tout exprès ce dernier exemple. C'est qu'il en est peu qui prouvent plus clairement, combien la vraie notion d'un classique peut être indifférente et, en quelque sorte, extérieure à tout jugement que l'on porterait sur la valeur individuelle de l'homme. On s'est habitué de notre temps (et beaucoup de bons esprits ne sont pas éloignés d'y voir le dernier mot de la critique) à confondre les œuvres avec les hommes; comme s'il manquait de chefs-d'œuvre dans l'histoire de la littérature ou de l'art, dont l'auteur fut, en trois lettres, ce qui s'appelle un sot, ou

comme s'il était difficile de citer des œuvres absolument médiocres qui fussent parties de la main d'un homme d'infiniment d'esprit. La valeur de l'homme est cependant une chose, la valeur de l'œuvre en est une autre. Il peut y avoir convenance et ressemblance entière entre l'homme et son œuvre; il peut, au contraire, y avoir dissemblance et contradiction. L'œuvre donc peut être classique, et ainsi, à de certains égards, supérieure à celle que nous n'honorons pas du même nom, mais l'homme bien inférieur (j'entends comme originalité d'intelligence) à celui dont l'œuvre ne sera jamais classique. Il est arrivé dans l'histoire de notre littérature que l'époque classique fût celle en même temps de quelques-uns des plus grands hommes que nous puissions nommer. Mais il pouvait en être autrement. Et, de fait, il en est autrement dans l'histoire de la littérature anglaise, où des poètes vraiment classiques, dont le plus illustre est Pope, sont inférieurs de tout point, et sauf le bénéfice du temps où ils vécurent, à tel qui les précéda, comme Dryden peut-être, comme Milton, comme Shakspeare, ou qui les suivit, comme Wordsworth, comme Byron, comme Shelley.

Rien de plus difficile à comprendre, ni qui gêne davantage l'historien de la littérature s'il enveloppe sous le nom de classique l'idée d'une supériorité personnelle de l'artiste ou de l'écrivain. Quoi de plus simple, au contraire, si vraiment, comme nous avons essayé de le montrer, quiconque est classique l'est en quelque façon malgré soi, comme on voit tant de gens, qui, grâce à Dieu, se portent bien sans en prendre d'autre soin eux-mêmes que de se laisser vivre? C'est le mot célèbre de Courier : « La moindre femmelette de ce temps-là (qui est le siècle de Louis XIV) vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques et les Diderot. » Mais, incontestablement, ni dans la pensée de Courier, ni dans celle de personne au monde, le mot n'a jamais signifié que les *Mémoires* de Mme de Lafayette, ou les *Souvenirs* de Mme de Caylus, fussent un événement plus considérable dans l'histoire de l'esprit humain que *le Contrat social*, par exemple, ou que cette volumineuse, et d'ailleurs parfaitement illisible *Encyclopédie*. Seulement, la moindre femmelette de ce temps-là était de son temps, et ce temps-là était le temps de la perfection de la langue nationale. Quand Jean-Jacques et Diderot sont venus, il était passé, et comme il était passé, ni leur pouvoir, ni celui même d'un plus grand qu'eux n'eût réussi à le ressusciter. Là est le point capital, et là l'élément essentiel de la définition d'un classique. Les classiques sont des écrivains qui vivent dans un temps donné. Ce temps, dans l'histoire de toutes les littératures comme de tous les arts, est donné par la rencontre des conditions générales que nous avons tâché de déterminer. Ces conditions enfin sont elles-mêmes données par l'histoire générale. Quand ces conditions ne sont pas

encore, pour des raisons qui varient selon chaque art et dans chaque littérature, pleinement réalisées, ce temps n'est pas encore. Quand ces conditions s'affaiblissent, et pour ainsi dire se relâchent de la domination qu'elles exerçaient, ce temps n'est plus. Et réciproquement, autant qu'il dure, les œuvres qui naissent comme sous la conjonction de ces trois conditions sont proprement ce que l'on est convenu d'appeler des œuvres classiques. Si la haute valeur personnelle de l'artiste s'y joint, comme dans notre littérature française classique et comme dans la littérature classique allemande, c'est bien, et les œuvres en sont, si l'on veut, plus classiques; mais elles ne sont pas moins classiques, si, comme dans la littérature anglaise et comme dans la littérature italienne, poètes ou prosateurs y manquent d'une originalité que l'on a eue avant eux et que depuis eux on aura vue revivre.

V.

Le livre de M. Deschanel était une ingénieuse tentative pour établir entre ces trois termes : romantisme, révolution littéraire, classicisme, une relation nouvelle. Nous sommes en mesure de nous prononcer maintenant. Il ne s'agit plus, en effet, que de voir ce que devient la théorie de M. Deschanel quand, dans la définition qu'il nous donne du romantisme, comme dans l'idée qu'il se fait des révolutions littéraires, on remplace le mot générique de classiques par la définition que nous venons d'en donner.

Tout d'abord il apparaît clairement que, si quelques classiques ont été, comme je le crois avec M. Deschanel, de hardis révolutionnaires, Molière et Racine, par exemple, chez nous, ou Goethe et Schiller, en Allemagne, ce n'est ni comme classiques qu'ils ont été révolutionnaires, ni comme révolutionnaires qu'ils nous sont demeurés classiques. Révolutionnaires plus timides, et même quand on ne pourrait décidément leur faire honneur d'aucune réformation ou transformation de leur art, ils n'en seraient pas pour cela moins classiques. C'est ce que prouveraient de nombreux exemples. Dans l'histoire du théâtre français, si quelqu'un répond à l'idée moyenne d'un classique, c'est assurément l'auteur du *Légataire universel* ou du *Joueur*, dont on serait, je pense, assez embarrassé de dire la révolution qu'il a faite. Mais, au contraire, beaucoup d'autres, dont chacun à son heure ajouta quelque chose à son art de positivement nouveau, La Chaussée, par exemple, l'inventeur de la « comédie larmoyante, » ou Diderot, l'inventeur de la « tragédie bourgeoise, » ne sont incontestablement pas des classiques. Pareillement, dans l'histoire de la prose française, à qui donnerons-nous le nom de clas-

sique, si ce n'est sans doute à l'auteur de l'*Histoire de Charles XII* et du *Siècle de Louis XIV?* Mais qui ne conviendra cependant que de lui et de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, le novateur, c'est le second, et le moins classique? Pareillement enfin, dans l'histoire de la poésie française, et pour prendre un exemple plus voisin de nous, si c'est assurément Victor Hugo le révolutionnaire, ne faut-il pas avouer qu'Alfred de Musset, sans contredit, est plus près de l'idée que l'on se fait communément d'un classique? Il se peut donc, à la vérité, qu'il y ait parfois rencontre, chez un grand écrivain, Molière ou Racine, Pascal ou Bossuet, des hardiesses qui font le novateur et des perfections qui font le classique. Mais, en fait, c'est l'exception. Et en tout cas, si nous avons introduit dans la définition du classique tout ce qu'elle doit contenir, et rien que ce qu'elle doit contenir, non-seulement il ne suffit pas, mais encore il est inutile d'innover pour être classique. Je ne perdrai pas de temps à démontrer que la réciproque est vraie, et qu'évidemment ce n'est pas assez pour être compté parmi les classiques, que d'avoir beaucoup innové. Mais il faut bien au moins faire voir qu'à propos de Corneille ou de Molière, les innovations dont M. Deschanel s'est complu à les louer sont incontestablement ce qu'il y a de moins classique en eux.

On a dit hardiment, du grand Corneille lui-même, qu'il n'était pas classique. Sans aller tout à fait aussi loin, il est certain que ni son œuvre tout entière n'est classique, ni ses chefs-d'œuvre eux-mêmes classiques dans toutes leurs parties. M. Deschanel cependant ne semble pas douter que, s'il existe un classique dans l'histoire de notre littérature, ce soit l'auteur de *Nicomède* et de *Don Sanche d'Aragon*. Et ce qu'il en admire principalement, c'en est sans doute un peu ce que tout le monde en admire, mais c'en est surtout « la peinture de la vie humaine dans sa complexité et ses divers aspects, tantôt élevés, tantôt bas, au moyen de ces drames mixtes, familiers et héroïques, et aussi de ces expressions prises de la langue populaire ou bourgeoise, qui parfois surprennent, mais qui n'en sont pas moins justes et vraies; » et c'est là ce qu'il appelle expressément le romantisme de Corneille. Or, même en admettant, ce qui n'est pas, que Corneille eût fait révolution en portant sur la scène ce « drame mixte, héroïque et familier, » c'est justement pour avoir été trop souvent impuissant à débrouiller ces deux élémens, l'héroïque et le familier, qui se contrarient, se combattent et se nuisent dans son œuvre, qu'il n'a pas pu réussir à toucher la perfection classique de son genre. Comme encore, c'est précisément pour abonder en « expressions prises de la langue populaire ou bourgeoise, » et qui presque partout, quand elles ne sont pas en

contradiction choquante avec le sentiment que le poète veut exprimer ou l'effet qu'il veut produire, détonnent de sa langue naturellement pompeuse, que Corneille n'a pas atteint la perfection classique de la langue et de l'art d'écrire en vers. Il est donc romantique en tant qu'il n'est pas classique, et non pas, comme voudrait M. Deschanel, classique en tant qu'il avait été romantique. Faut-il aller plus loin? On le pourrait. Je serais tenté de dire, en effet, que Corneille est classique pour ses qualités, et romantique pour ses défauts. L'exemple que M. Deschanel a choisi dans Molière est le meilleur que j'eusse voulu pour confirmer le paradoxe.

« Avouons tout d'abord, nous dit-il lui-même, que le *Don Juan* de Molière, quoique très remarquable à beaucoup d'égards, surtout au point de vue du sujet qui nous occupe, est, pour dire le mot, un peu bâclé, pas très bien fondu, mêlé d'élémens disparates,.. au reste extrêmement romantique. » Nous sommes entièrement sur ce point de l'avis de M. Deschanel. Ce ne sont pas seulement les trois unités que Molière a violées dans *Don Juan*; mais l'unité de caractère et de type du principal personnage y est étrangement défigurée. Nul n'ignore au surplus que la pièce est de circonstance, admirable en certains endroits où la main de Molière se retrouve, mais écrite à la diable et pour exploiter, au plus grand profit de la caisse du théâtre, un sujet dont le public s'était si vivement épris qu'entre 1659 et 1667, sans parler de celui que jouaient les Italiens, nous ne comptons pas moins de quatre *Festin de Pierre*. Ai-je besoin de dire que les unités sont violées dans les trois autres avec la même licence que dans celui de Molière? Mais s'il suffisait d'afficher un *Festin de Pierre* pour attirer la foule, on se demande où était « l'innovation » de Molière. On ne se demande pas moins où était son « romantisme, » si dans les trois ou quatre autres pièces, changemens de décors, diversité d'épisodes et machines se retrouvent également. Par où nous nous trouvons réduit à cette conclusion que ce qu'il y a de plus « romantique » dans le *Don Juan* de Molière, c'en est le décousu, c'en sont les disparates, c'en est le manque absolu d'unité, toutes choses éminemment romantiques, je l'avoue, mais assurément peu classiques. Le romantisme de Molière, dans son *Don Juan*, consiste en ce que *Don Juan* est prodigieusement inférieur aux chefs-d'œuvre classiques du maître.

Est-ce bien assez pour en prendre le droit d'inscrire Corneille ou Molière parmi les précurseurs du romantisme? Si non, la discussion est close et la cause est entendue. Mais si oui, il faut alors s'imposer à soi-même une définition du romantisme qui, bien loin de s'accorder en aucun point avec la définition du classicisme, va

maintenant se dresser en face d'elle comme une absolue contradiction.

Qui dit, en effet, perfection, — perfection de la langue ou perfection d'un genre, — dit évidemment séparation, distinction et choix. La perfection d'une langue se constitue par le choix, entre toutes les formes qui pouvaient indifféremment servir à l'expression d'une même pensée, de la seule forme qui convienne au temps, à la circonstance, au sujet. Toutes les autres tombent, une seule demeure et survit. La langue de Corneille, en ses mauvais endroits, c'est, avec à peine un peu plus de nerf et de bonheur d'expression, la langue de Mairet et de Scudéri; dans les bons endroits, c'est la même langue, purgée seulement de son excès d'emphase et de préciosité : et c'est la langue classique. Pareillement, la perfection d'un genre se constitue par le choix, entre toutes les formes dont il pouvait indifféremment user, de la forme qui l'adressera le plus sûrement à son but. Toutes les autres y sont plus ou moins convenables, une seule entre toutes l'est plus que les autres. Ainsi, dans le système dramatique des trois unités, tout moyen qui peut servir à la concentration de l'action, est un pas accompli vers la perfection du genre : la comédie de Molière ou la tragédie de Racine. Or, de ce choix même, il résulte nécessairement une élimination de toutes les autres formes. Ces autres formes, on peut les ramasser, on peut essayer de les mettre en œuvre, on peut même parfois y réussir. Et c'est le romantisme, mais ce n'est plus le classicisme.

C'est ce qu'il me reste à montrer brièvement; et que notre admiration pour les grands écrivains d'autrefois et pour ceux d'aujourd'hui, bien loin de se tirer, comme le veut M. Deschanel, du « même fonds » et des « mêmes principes » se tire, au contraire, des principes les plus opposés et du fonds le plus divers qu'il se puisse. Le romantisme n'est pas n'importe quelle révolution, mais une révolution pour remettre en honneur tout ce que le classicisme avait, sinon dogmatiquement condamné, du moins effectivement rejeté. Je parle des classiques du XVIIe siècle et non pas des pseudo-classiques de l'empire.

En ce qui touche la langue d'abord, et sous le prétexte assez spécieux de lui restituer son ancienne liberté, le romantisme n'a rien négligé de ce qu'il fallait pour la faire tomber du point de perfection où les classiques l'avaient portée. Les excès appellent les excès, je ne l'ignore pas. Les grammairiens soi-disant philosophes du XVIIIe siècle avaient tellement exténué la langue qu'il fallait absolument lui rendre un peu de corps, ou cesser d'écrire. Mais l'erreur du romantisme, animé qu'il était de la haine de tous les

classiques indistinctement, d'une sotte haine, fut de sauter pour ainsi dire jusque par-dessus le XVIIe siècle, et de nous reporter jusqu'à l'époque du pire désordre peut-être et de la plus grande confusion de la langue. Si l'on ne déclara pas en propres termes, on pensa, dans le cénacle, que Racine écrivait mal en comparaison de Du Bartas, et que Corneille lui-même, quoique emphatique souvent, et parfois même un peu bas, n'était vraiment qu'un écolier en comparaison des Baïf et des Jodelle. Ainsi fut perdu le bénéfice de l'épuration que la langue avait subie, sous des influences diverses, au commencement du XVIIe siècle, et que peut-être il est permis de dire que nous n'avons pas encore recouvré... Je ne fais qu'indiquer ici le développement. Toute question relative à l'état d'une langue, dans un temps quelconque de son histoire, exige un trop encombrant appareil pour qu'on puisse la traiter en passant.

Il sera plus court de montrer que le romantisme s'est mépris, de la même manière, sur la réformation, nécessaire elle aussi, cependant, du théâtre tragique. Une simple question y suffit. Où est le drame, — synthèse à la fois de la comédie de Molière et de la tragédie de Racine, — où est le drame que les *Préfaces* romantiques nous avaient si solennellement promis? Est-ce *le Roi s'amuse?* Est-ce *les Burgraves* peut-être? Est-ce *Henri III et sa Cour?* Est-ce *Christine, ou Stockholm, Fontainebleau et Rome?* Mais la vérité, c'est que si les romantiques ont compris que le temps était passé de la tragédie de Corneille et de Racine, ils n'ont pas compris que le temps était encore plus passé, si je puis dire, du drame de Shakspeare et de Lope de Vega. « *Le Cid* entrait dans la voie vraie, dans la voie moderne, dit M. Deschanel, celle du *drame*, sous le nom de tragi-comédie. » Je lui demanderai donc ce qu'il estime que l'on ait rencontré dans cette voie, depuis tantôt quatre-vingts ans que « la tyrannie absurde des trois unités » a cessé de régner sur le théâtre français, et d'y entraver la liberté des Alexandre Dumas et des Victor Hugo. Car je considère que des deux poètes que je nomme, le premier, Dumas, n'avait pas à un moindre degré que Racine lui-même l'instinct des situations dramatiques, et si j'ajoute que le second, Hugo, n'est pas moins poète que Corneille, M. Deschanel, sans doute, ne m'en démentira pas. Ne serait-ce donc pas tout simplement que cette forme du drame, pas plus au XIXe siècle qu'au XVIIe, ne convient à l'esprit national? Ce qui s'est passé en Angleterre, lorsque Dryden et Addison ont essayé d'acclimater la tragédie française dans la patrie de Shakspeare, s'est passé chez nous quand on a essayé d'accommoder au tempérament français le drame de Shakspeare. Il y a quelque chose de vraiment peu philosophique à regretter que Corneille ou Racine n'aient pas été Shakspeare, et rejeter ainsi sur quatre pauvres vieux pédans oubliés

la responsabilité de ce que l'on appelle bien délibérément le « caractère archéologique, artificiel et composite » de notre théâtre français. Et, plutôt, pourquoi ne pas se contenter d'être ce que l'on est, sans affecter ce naïf regret de n'être point Anglais ou Espagnol? Car tout est là. Cette controverse des trois unités, les Anglais l'ont agitée eux aussi. Ben Jonson, le grand rival de Shakspeare, n'a pas moins ardemment soutenu la règle des vingt-quatre heures qu'un abbé d'Aubignac lui-même. Les Anglais ont choisi la liberté : les Français ont mieux aimé la règle. La liberté est bonne, mais la règle aussi. *Jules César* est un beau drame, *Bajazet* n'est pas une mauvaise tragédie. *Les Joyeuses Commères de Windsor* sont une des meilleures plaisanteries qu'il y ait, *Tartufe* peut passer pour une assez belle comédie. Shakspeare est Anglais, Racine est Français, le Warwickshire n'est pas la Champagne, et Paris n'est pas Londres : que voulez-vous qu'on y fasse?

Les romantiques ont cru qu'ils y feraient quelque chose, et, victimes de cette illusion généreuse, on les a vus se précipiter comme à corps perdu dans l'imitation des littératures étrangères. Cet abandon de la tradition nationale n'est pas ce qui les sépare le moins profondément des classiques. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre (avec ses colonies), où, dans quelle contrée du monde habitable, ne sont-ils pas allés chercher des motifs d'inspiration? mais qu'en ont-ils rapporté la plupart que du clinquant et du paillon, de la couleur locale, comme ils disaient, des singularités, des monstruosités surtout, quand ils avaient le bonheur d'en rencontrer, mais rien de solide, rien de durable, rien de résistant, rien de vraiment espagnol ni de vraiment anglais, à plus forte raison, comme on peut penser, rien de vraiment français? Je n'examine pas là-dessus la question de savoir si ce ne seraient pas ici les symptômes de la formation à venir d'une littérature européenne. Elle existait, au moyen âge, cette littérature. Et d'un bout à l'autre de l'Europe civilisée, sous la loi du christianisme, idées et sentimens s'échangeaient, grâce au latin, il est vrai, sous une forme qui n'était ni française, ni anglaise, ni espagnole, ni allemande. Les nationalités modernes étaient alors comme qui dirait dans l'indétermination. Il se pourrait que, moins étroitement contenus dans leurs frontières, les peuples aujourd'hui fussent en train de perdre les traits qui les caractérisaient comme peuples, de la même façon que par l'échange des communications nos provinces d'autrefois ont perdu de leur vieille originalité. Le temps semble approcher où l'œuvre littéraire ne trahira plus son origine native que par des traits singulièrement difficiles et délicats à discerner. Mais encore une fois, c'est un point que je néglige. Il ne s'agit pas ici du romantisme en lui-même,

ni de ses conséquences ; il s'agit du romantisme dans ses rapports avec le classicisme, et de la formule que M. Deschanel nous en a proposée. Et si nous avons correctement défini les classiques, on doit voir qu'il n'y a décidément rien qui ressemble moins à un romantique qu'un classique. Ils sont précisément aux deux pôles de l'histoire de notre littérature nationale. On peut les admirer tour à tour, on le doit même, si toutefois on a cette largeur de sympathie, dont le beau nom n'empêche pas qu'elle soit proche voisine de l'indifférence ; on ne peut guère les admirer ensemble, pas plus que l'on ne peut admirer dans le même temps la régularité du bon sens et le désordre de l'imagination, la perfection dans la mesure et la fougue dans l'incorrection ; mais on ne peut pas du tout les admirer pour les mêmes raisons, ou bien ce sont alors des raisons si générales qu'elles ne peuvent plus véritablement être appelées des raisons. Si toute peinture ou toute musique intéresse les mêmes sens, l'une les yeux et l'autre l'oreille, dirons-nous pour cela que notre admiration se tire du même fonds et des mêmes principes? C'est avec les yeux que j'admire une *Madone* de Raphaël, et c'est avec les yeux que j'admire une *Kermesse* de Rubens ; seulement, toute la question est de la nature particulière de mon admiration.

Nous ne saurions finir, et quitter M. Deschanel sans le remercier de l'occasion qu'il nous a procurée d'agiter une question dont nous voudrions avoir fait sentir au lecteur le très vif intérêt. Je n'affecterai pas de dire qu'en pareil sujet il importe peu que l'on soit ou non d'accord : j'ai la faiblesse de croire qu'au contraire il importerait beaucoup. Mais il importe bien plus encore que la critique et l'histoire littéraire, au lieu d'aller, comme l'a dit M. Deschanel dès son premier chapitre et sa première leçon « s'enliser purement et simplement dans les sables de la philologie » se soucient quelquefois aussi de remuer des idées. Là est la valeur du livre de M. Deschanel. Une idée y domine le sujet. Les faits n'y valent point par eux-mêmes, mais pour autant qu'ils concourent à la démonstration de l'idée. Les digressions elles-mêmes, par un détour quelquefois un peu long, mais toujours facile à suivre, se ramènent et se rattachent à l'idée. Et que ce soit nous qui ayons raison contre M. Deschanel, ou M. Deschanel contre nous, de pareils livres font faire à ceux qui les lisent plus de pas en avant que de fort gros, et d'ailleurs fort estimables ouvrages, qui se croient sans doute plus savans.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

MONTE-CARLO

La question de la fermeture des jeux publics de Monaco est aujourd'hui plus débattue que jamais à Nice, à Gênes, à Marseille, et surtout à Menton, où la présence récente de sa majesté la reine Victoria a fait considérer comme tout à fait inconvenant le voisinage d'un tripot. Les villes que nous venons de citer, les membres les plus respectables de leur colonie étrangère se sont mis d'accord sur deux points : protester sans relâche, pétitionner sans trêve jusqu'au jour où la France, par mesure de salubrité morale, et l'Italie, pour cause de mauvais voisinage, exigeront la fermeture des derniers jeux publics. Il serait plus qu'étrange, en effet, qu'on ne parvînt pas à faire supprimer chez l'un des plus petits états de l'Europe ce qui a été supprimé chez les plus grands. Et ce n'est pas, disons-le en passant, un mince honneur pour la France d'avoir, dès 1836, donné ce salutaire exemple.

La société fermière des jeux de Monte-Carlo récemment encore a pu croire, elle aussi, qu'elle allait avoir sa série à noire. En effet, elle a perdu, soit par suite de décès, soit par suite de démissions, ses directeurs les plus habiles. Un grand trouble s'en est suivi, et le désarroi augmentait en voyant que la terreur inspirée aux familles par les jeux, les ruines et les suicides qui en sont les conséquences, se traduisait en pétitionnemens aux chambres françaises et en interpellations indignées au gouvernement italien. C'est alors qu'en ce péril extrême M. Dupressoir fut appelé à Monte-Carlo.

De son côté, le prince Charles III, prévoyant que, dans un avenir prochain, les plus sûrs de ses revenus pourraient lui manquer, s'est empressé d'activer sur son territoire l'édification de maisons nouvelles, afin de trouver un jour dans les impôts directs une compensation aux pertes dont il est menacé.

On le voit, l'heure ne peut être plus propice pour demander et obtenir la suppression d'un établissement qui a créé, dans l'un des plus beaux pays du monde, un centre de vices et de ruines.

I.

En avril dernier, des feuilles de pétitionnemens couvertes d'un nombre considérable de signatures furent portées devant la chambre de nos représentans. Elles réclamaient la suppression des jeux publics de Monte-Carlo. La chambre, après avoir entendu M. de Freycinet, qui se montra contraire à la prise en considération, crut devoir passer à l'ordre du jour. Un mois après, il n'en était plus ainsi : le sénat renvoyait les pétitions au ministre des affaires étrangères, malgré l'opposition persistante de ce dernier.

La différence de ces deux votes provient de ce qu'en avril nos relations avec l'Italie étaient bien loin d'être aussi cordiales que par le passé, et d'une nature à ne se prêter à aucune entente sur n'importe quel sujet. Heureusement, en mai, les rapports étant devenus meilleurs, le sénat ne craignit pas de recommander à la haute attention de M. de Freycinet des vœux auxquels, à coup sûr, il sera fait droit aussitôt que Rome et Paris en manifesteront la ferme volonté.

Comment pourrait-il ne pas y avoir accord entre l'Italie et la France à ce sujet? Il ne s'agit plus ici de savoir si la France est autorisée à exercer une sorte de protectorat sur la principauté monégasque ou si la maison de Savoie considère toujours le prince de Monaco comme son vassal, malgré l'abandon qu'en 1860 la couronne d'Italie fit de ses droits sur la principauté. La France et l'Italie ne doivent vouloir qu'une seule chose : la suppression de la maison des jeux publics de Monte-Carlo, et, si la première se croit en droit de parler avec plus de fermeté respectueuse que sa voisine au prince Charles III, c'est simplement parce que Monaco est entouré de tous côtés de terres françaises.

Ceci posé, sans aucune intention de porter atteinte à l'intégrité des droits souverains du prince actuel de Monaco, esquissons une histoire de la principauté, de ses souverains, et voyons comment elle en est arrivée, étant à bout de ressources, à donner un droit

d'asile au dernier des tripots. Il ne faudrait pas objecter que l'histoire d'une toute petite terre et des principicules qui l'ont gouvernée est sans intérêt. La Grèce a rempli l'univers de la gloire de ses armes, de ses poètes et de ses artistes. On pourrait gager qu'il n'est pas une ville européenne, ni peut-être une grande cité du Nouveau-Monde où Monte-Carlo ne puisse se flatter de compter quelqu'une de ses victimes.

On trouve, en cherchant, tout ce qu'on veut trouver, même des aïeux qui remontent à Charlemagne, et au-delà. Les Grimaldi, — dont descend, par Louise-Hippolyte, princesse de Monaco, le souverain actuel, — n'ont rien à voir avec les ancêtres que leur ont attribués de trop complaisans généalogistes (1). Le premier Grimaldi dont il soit question dans les archives d'état de Turin sur Monaco est un guelfe, François Grimaldi, surnommé à juste titre : *Malizia.* Déguisé en moine, le Malicieux pénétra pendant la nuit de Noël dans la petite ville monégasque, occupée alors par des gibelins, gens de Nicolas Spinola, chef de la puissante maison génoise de ce nom. Son déguisement sous un costume religieux et son choix d'une nuit de Nativité pour accomplir une telle aventure durent faire crier au sacrilège et scandaliser les fidèles de sainte Dévote, patronne de la principauté (2). Et pourtant, depuis cette époque, d'après M. Abel Rendu (3), les armes des Grimaldi ont pour support deux moines qui, d'une main, tiennent l'épée haute et qui, de l'autre, soutiennent l'écu. Les Spinola ayant, peu de temps après, reconquis Monaco, les Grimaldi leur achetèrent en 1338 moyennant 1,280 florins d'or, la concession qui leur avait été faite du pittoresque rocher dès 1303 par Charles le Boiteux, roi de Naples et comte de Provence. Souverains légitimes de Monaco, mais toujours en qualité de vassaux et de feudataires des comtes de Provence, dont leurs galères portaient le pavillon, les Grimaldi achetèrent encore, vers le milieu du XIVe siècle, la souveraineté de Menton et Roquebrune, appartenant aux familles Vento et Lascaris (4). La principauté se trouva dès lors constituée telle qu'elle devait se maintenir jusqu'à nos jours.

En 1446, Jean Grimaldi, prince de Monaco, jure fidélité et fait hommage à Philippe Visconti, duc de Milan, devenu seigneur de

(1) Venasque Ferriol, *Genealogica et historica Grimaldæ gentis Arbor*, 1647.

(2) Hugues, prince de Monaco, fit couper les oreilles et le nez au capitaine Antinope, qui avait volé les reliques de sainte Dévote. — Le prince Raynier III fit arrêter à Menton les cardinaux qui suivaient l'antipape Clément VII à Avignon, et les contraignit à restituer les reliques de la sainte et la verge de Moïse qu'ils avaient emportées avec eux de Rome. (*Annuaire de la principauté de Monaco*, 1882.)

(3) *Menton et Monaco*, par Abel Rendu.

(4) *Le Jeu public et la Principauté de Monaco*, par M. le docteur Prompt.

Gênes. Les 10 août 1481 et 14 mai 1494, Lambert et Lucien Grimaldi prêtent serment au duc Charles, et « s'engagent à ne reconnaître aucun autre souverain, à faire flotter trois fois la bannière de Savoie sur leur château et à servir les ducs de Savoie en temps de guerre (1). »

On devine les causes de ces hommages sans cesse renouvelés; Gênes réclamait Monaco et le port d'Hercule, l'un pour lui servir de sentinelle avancée, l'autre pour servir de refuge à ses flottes. Afin de résister à ces deux prétentions, Lucien Grimaldi appela à son secours le roi de France Louis XII; il ouvrit son château, assiégé sans succès pendant dix mois par les Génois, à une garnison savoisienne et française.

C'est à la suite de ses relations avec le roi de France que Grimaldi obtint de celui-ci, en sa qualité de comte de Provence, les lettres patentes par lesquelles, le 14 mai 1512, Louis XII déclarait complaisamment « notoire que le dit Lucien de Grimauld ne tenait sa place et seigneurie de Monèques que de Dieu et de l'espée, sans que jamais ne luy ne ses prédécesseurs,—auxquels elle a appartenu de si grand ancienneté qu'il n'est mémoire du contraire, — recogneussent ne advouassent jamais à souverain, roy ne prince ou seigneur fors qu'à Dieu (2). » C'est sans doute d'après ces lettres patentes que le généalogiste dont nous parlions a pu faire remonter jusqu'au-delà de Charlemagne l'origine des Grimaldi. Un fait que nous ne devons pas passer sous silence, c'est que ce même Louis XII, quatre ans avant les fameuses lettres, avait fait arrêter et enfermer pendant quinze mois au château de la Roquette, près Milan, Lucien Grimaldi. Ce prince s'était refusé, non sans droit et sans raison, à recevoir une garnison française dans sa principauté, et il n'obtint sa liberté qu'en y consentant.

Est-ce par ressentiment contre cette odieuse détention que Monaco passa aux Espagnols? En 1524, un Augustin Grimaldi, évêque de Lérins, quoique aumônier de François Ier et son conseiller intime, prêta traîtreusement la main à cette félonie. Pendant cent vingt ans la principauté dépendit de la maison d'Autriche, et l'on vit à la bataille navale de Lépante, Honoré Ier, prince de Monaco, conduire contre les Turcs une division de la flotte espagnole. Mais rien n'est durable. Sous Louis XIII, Richelieu envoya devant Cannes une magnifique escadre commandée par le comte d'Harcourt, et Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux. Les îles de Lérins, occupées par les Espagnols, furent évacuées par eux et, comme

(1) *Archives royales de Turin*, cat. III, liasse III *bis*, n° 1.
(2) Léon Pilatte, *la Question de Monaco*, Nice.

conséquence de ce succès, la principauté de Monaco se vit également délivrée des soldats de Castille. Une garnison venue d'Antibes, forte de cinq cents soldats français, s'y installa, sinon en maîtresse, du moins en protectrice de Honoré II, le prince régnant d'alors. Ce fut le dernier coup porté à la domination espagnole dans ces parages.

Voici donc Monaco avec une garnison française et, — détail à noter, — à la solde de la France. Les traitemens du chapelain, du barbier, du médecin et du fourrier ne firent pas exception. Le huitième article de l'ordonnance de Saint-Germain où nous trouvons ce détail (datée du 14 septembre 1641, registrée en parlement au mois de janvier 1643) dit ceci : « Le roi Louis XIII recevra en sa royale protection et sauvegarde perpétuelle, et des rois ses successeurs, lesquels Sa Majesté obligera par le présent traité, le dit prince de Monaco, le marquis son fils, toute sa maison et tous ses sujets et ses places de Monaco, Menton et Roquebrune, avec leurs territoires, juridictions et dépendances ; ensemble tous les héritiers et successeurs du dit prince et les gardera et défendra contre qui que ce soit, qui les voudrait indûment offenser, maintiendra le dit prince en la même liberté et souveraineté qu'il le trouvera, et en tous ses privilèges et droits de mer et de terre, et en toute autre juridiction et appartenances de quelque sorte que ce soit, et le fera de plus comprendre en tous ses traités de paix, et en outre le dit prince pourra faire arborer en toutes places et ses terres, l'étendard de France dans les occasions de quelques troubles ennemis. » Non content d'assurer en ces termes la protection de la France à la principauté, Louis XIII déclara en outre qu'il « donnerait au prince Honoré II 25,000 écus ou ducatons de rente annuelle de terres et fiefs érigeant une partie d'icelles en titre de duché et pairie de France pour le dit prince, l'autre en titre de marquisat pour son fils et une en titre de comté, lui faisant délivrer toutes lettres et expédition sur ce nécessaires (1) ; et bonne partie desdits fiefs serait en Provence, et le reste où il plairait à Sa Majesté, pourvu que ce fût en France, et, en attendant qu'on ait trouvé des terres propres au dit prince, les dits soixante et quinze mille livres lui seront payées effectivement par chaque an, dont le premier versement commencera du jour où la garnison du roi entrera dans Monaco. »

Comme le fait remarquer avec à-propos M. Prompt (2), les Gri-

(1) Les lettres patentes de ces dignités furent délivrées à Perpignan en 1642. Le duché en question fut celui de Valentinois.

(2) *Le Jeu public et la Principauté de Monaco*, Paris, 1882 ; Dentu.

maldi, grâce à ce traité, virent leur condition se modifier. Pendant des siècles, menacés d'une ruine complète, de trahison et d'assassinat, les princes de Monaco n'avaient eu qu'un temps de repos, celui pendant lequel ils s'étaient réfugiés sous l'égide de l'Espagne. Leurs galères qui, jusqu'à cette époque, avaient pratiqué la piraterie dans le golfe de Gênes, s'unirent noblement alors aux flottes de Rhodes, de Venise et de Malte pour disputer aux Turcs l'empire de la Méditerranée. Mais dès que les Grimaldi virent pâlir l'étoile de l'Espagne au soleil levant de la France, ils quittèrent en gens habiles Monaco pour Versailles. Les descendans de ceux qui n'avaient jamais porté que la chemise de buffle sous l'armure de fer prirent l'habit brodé des courtisans. Les loups dégénéraient en renards. Notre largesse et les hauts titres que nous leur avions octroyés leur permirent d'avoir un grand train à la cour. En 1698, Louis Grimaldi, nommé ambassadeur de France à Rome, entra dans cette ville avec des chevaux mal ferrés, mais ferrés en argent. Ce qui est mieux, à Fontenoy, sous les ordres de Maurice de Saxe, le prince Honoré se montra digne de ses ancêtres les plus glorieux. Son frère Maurice, atteint d'un coup de feu dans la mêlée, inspira à Voltaire cet alexandrin :

Monaco perd son sang, et l'Amour en frissonne !

A la bataille de Raucoux, on trouve encore les Grimaldi; Honoré II y fut blessé.

Aux derniers jours de la terreur pourtant, le nom des Grimaldi fut encore noblement porté par une femme, l'épouse de Joseph de Monaco. Elle avait émigré comme beaucoup d'autres, quand éclata la première révolution. Mais ses enfans étant restés en France, elle y revint avant la fin de la tourmente. On l'arrêta en vertu de la loi des suspects. Le comité révolutionnaire de sa section lui permit, pendant quelques jours, de demeurer dans un hôtel ; mais bientôt il la fit conduire dans une maison d'arrêt. Ayant été condamnée à la peine de mort le 6 thermidor, an II, elle écouta sa sentence avec calme. Une heure avant que la princesse de Monaco parût devant ses juges, on lui avait fait entendre qu'en se déclarant grosse, elle pourrait échapper au supplice. Pensant à ses deux filles qui restaient sans soutien, elle se prêta un instant à cette ruse ; mais, comme il y avait longtemps qu'elle était séparée de son mari, elle ne voulut pas devoir la vie à un mensonge qui l'aurait dégradée à ses propres yeux. L'imprudente écrivit à Fouquier-Tinville ; elle écrivit la vérité, rien que la vérité, et cette héroïque franchise amena sa perte. Au moment d'aller à l'échafaud, elle se mit du rouge sur les joues

pour qu'on ne crût pas qu'elle manquait de courage. Puis, elle brisa un carreau de vitres, hacha ses cheveux qui étaient blonds et beaux et pria quelqu'un de les remettre à ses enfans. On assure que lorsqu'elle fut assise dans la charrette qui la conduisait à la guillotine, la princesse dit à la foule qui se précipitait pour la contempler : « Vous venez me voir mourir? Il fallait venir me voir juger. » Trente heures plus tard éclatait la réaction du 9 thermidor qui l'eût sauvée. La princesse de Grimaldi était fille du maréchal de Stainville.

Un décret de la convention rendu le 25 février 1793 avait annexé la principauté au département des Alpes-Maritimes. Sous l'empire, les choses restèrent dans l'état, mais après Waterloo, la principauté rentra dans ses droits et continua ses anciens rapports avec la France.

Au commencement des cent jours, un incident bien amusant se produisit. Le prince Honoré se rendait en chaise de poste de Paris à Monaco pour reprendre possession des états de son père lorsqu'en arrivant devant l'auberge du golfe Jouan, il fut surpris de voir sur la route poudreuse un mouvement considérable d'uniformes et de drapeaux... C'était Napoléon qui revenait de l'île d'Elbe! Son étonnement devint plus que de la terreur. quand une escouade de grenadiers le conduisit devant l'empereur. Celui-ci reconnut le prince tout de suite, lui demanda où il allait, et ne pouvant obtenir une réponse bien distincte, il ajouta brusquement : « Moi, je vais à Paris, voulez-vous m'accompagner? » Le prince continua à balbutier. Napoléon se mit à rire et lui dit : « Allons, allons, Monaco, vous êtes toujours le même... » Après quoi il lui tourna le dos et ne s'occupa plus de lui.

Ce prince était le fils aîné d'Honoré IV, le souverain régnant d'alors. Il administra l'état de Monaco jusqu'à la mort de son père en 1819 et il régna ensuite vingt et un ans sous le nom d'Honoré V. Ce fut certainement un des plus tristes protégés des puissances alliées, et l'on sait s'il y en avait dans le nombre de peu dignes. En vertu du traité de Paris, Monaco qui, pendant les cent jours, avait été gardé par les Anglais, repassa sous le protectorat du roi de Sardaigne. Rien de plus logique : la Sardaigne étant rentrée en possession du comté de Nice, Monaco devenait une enclave du territoire sarde.

Passer du protectorat de la France à celui de la maison de Savoie n'était pas chose nouvelle pour les Grimaldi, et il n'y avait, certes, pour ces derniers rien d'humiliant à cela. Mais ce qui leur devenait singulièrement déplaisant, c'était de ne plus avoir leur part dans es beaux écus d'or des rois de France, de voir s'évanouir à jamais

la pairie, le fief de Valentinois et beaucoup d'autres avantages. Désormais, ils n'allaient avoir pour subsister que les 40,000 ou 50,000 fr. que la principauté, en la pressurant bien, pouvait donner tous les ans. Victor-Emmanuel Ier avait bien promis, par le traité de Stupiniggi, de leur confier des charges, de leur accorder de grandes faveurs et le droit de conférer des décorations autant que bon leur semblerait, mais le royaume de Savoie était aussi honnête que pauvre et pour des exilés de Versailles, charges honorifiques, faveurs royales et décorations à volonté semblaient un maigre régal.

Le prince Honoré, souverain de Monaco, Menton et Roquebrune, — grâce, ne l'oublions pas, à une garnison piémontaise de 500 hommes, — inventa, pour augmenter ses revenus, les combinaisons fiscales et fantastiques que voici. Nous les tirons de l'ouvrage de M. Abel Rendu (1). Ce n'est pas chose inutile, car ce résumé donnera aux lecteurs un aperçu de l'industrie et du pauvre commerce de la principauté de 1815 à 1848.

Les citrons et orangers en caisse et en garenne payèrent indistinctement un droit de 3 francs par mille; les huiles, 50 centimes par *rup*, c'est-à-dire par 25 petites livres de 12 onces chacune. La commune de Monaco possédait quatre moulins à huile, respectés par les administrations antérieures; une ordonnance les réunit au domaine, puis les propriétaires des moulins, obligés de les fermer sans avoir reçu d'indemnités, furent tenus, comme les autres habitans, d'aller triturer leurs olives dans les moulins du souverain. Le timbre, l'enregistrement, les droits de chancellerie, les hypothèques, les droits de succession en ligne collatérale, et même en ligne directe, perçus sous le gouvernement français, furent rétablis, s'étendant aux propriétés dans les autres états lorsque les habitans du pays durent en faire mention dans leurs actes. Les taxes succédèrent aux taxes. Ainsi : 1° un droit de 2 pour 100 sur toutes les marchandises introduites dans la principauté; 2° de 7 sous par pinte sur toute espèce de liqueurs; de 10 sous sur tout rup de vin et huile de pays; de 30 sous par chaque millier d'oranges ou de citrons importés, de 30 sous pour toute charge de grain. Les raisins indigènes qui payaient, sous le gouvernement français, 11 sous à leur entrée en ville, furent taxés à 40; les vermicelles, principal aliment de la classe ouvrière, devinrent par suite le monopole d'un spéculateur étranger. Les poudres, munitions de chasse, les pipes, les cartes, les chapeaux de paille constituèrent également un monopole. Parurent ensuite les droits provenant de l'abatage, de l'arrosage et du pacage, qui aidèrent à remplir la caisse d'Honoré. Une fabrique de toute

(1) *Menton et Monaco*, par Abel Rendu, 1867.

espèce de toiles fut établie à Monaco au seul avantage du prince. Ces toiles étaient plus chères que partout ailleurs et cependant les marins de Monaco furent obligés de se pourvoir de voiles et d'agrès pour leurs bâtimens dans les magasins du prince. Il s'empara des boucheries et en concéda le monopole. Un nommé Chappon, Français, par parenthèse, était l'âme damnée du prince; ce personnage devint le fermier, le meunier, et le boulanger de la principauté. Tous les habitans du pays, valides ou invalides, les étrangers de passage ou en résidence, furent condamnés à manger le même pain sous les peines les plus sévères. Comme parfois il était fait avec de la farine de rebut et toutes sortes d'ingrédiens, un véritable pain de siège, Honoré IV fit publier une consultation médicale, rédigée à Paris, dans laquelle on déclara « que l'ivraie n'avait aucune mauvaise qualité pouvant nuire à l'économie animale. » Nul ne pouvait couper un arbre sur un domaine sans autorisation et la présence d'un carabinier : 1 pour 100 était prélevé au profit du prince sur la vente des récoltes. S'il naissait un agneau ou un chevreau dans la principauté, le propriétaire du nouveau-né était tenu d'aller chez le receveur des domaines, d'y faire constater sur papier timbré de 25 centimes le jour de la naissance et le sexe de l'animal. La douane monégasque était un véritable coupe-gorge. A la moindre déclaration erronée, il y avait amende et confiscation. Les réunions, les ports d'armes, les sorties sans lanterne après dix heures du soir, les plus innocentes libertés étaient punies d'une amende. Cela se comprend : la police partageait avec le prince! Quelle est la personne née en Provence qui n'a pas entendu parler des sous de Monaco? Leur apparition en France fut une véritable calamité. Le Midi en fut infesté. « C'était, dit M. Abel Rendu, un spectacle bien singulier et bien amusant que de voir au milieu des halles de Toulon et de Marseille, de vives et alertes marchandes se prendre aux cheveux au sujet du malheureux sou monégasque qui se glissait comme un intrus dans leur recette. Il fallait les entendre se répandre en malédictions contre le faux-monnayeur, — car tel est le nom infamant qu'avait reçu le prince. — L'autorité française dut intervenir. »

Par ces procédés, Honoré et son fils Florestan Ier tirèrent en moyenne 300,000 francs par an d'un pays qui n'avait que 10,000 âmes de population. 50 francs d'impôts par tête à Monaco quand l'impôt n'était que de 15 francs en France! Il est vrai que, depuis, les choses ont bien changé chez nous, mais comme l'on comprend les habitans de Menton et de Roquebrune brisant révolutionnairement, en 1848, les liens qui les retenaient aux Grimauld! Impôts, monopoles, pluies d'amendes s'en furent où sont les dîmes,

les tailles, les corvées et autres droits superbes du seigneur. C'était la ruine et une écrasante réduction de la principauté. Désormais, sans crainte que les voleurs fissent main-basse sur sa caisse vide, le prince de Monaco put chaque matin faire avant déjeuner le tour de ses charmans états.

Pendant dix longues années il en fut ainsi. Les impôts arrivèrent à ne plus produire qu'un revenu de 15,000 francs. Heureusement que, par un coup de fortune, en 1858, M. Blanc fit sa première apparition dans la principauté. Celle-ci était fort mal dans ses affaires et, nouvelle Danaé, elle reçut volontiers la pluie d'or que M. Blanc, nouveau Jupiter, faisait tomber sur elle. L'espoir d'avoir de nouveau des rentes à palper, l'exemple mauvais donné par le duc de Nassau à Ems triomphèrent facilement des scrupules de Charles III. La concession des jeux publics fut faite à M. Blanc. Comme une bonne fortune n'arrive jamais seule, deux ans plus tard, la France « toujours généreuse » versa aux mains du même prince la somme de 4 millions de francs pour l'achat des territoires de Menton et Roquebrune. Somme considérable, en vérité, mais dont personne aujourd'hui ne regretterait l'emploi, si Napoléon III, imprévoyant, impolitique, avait remplacé par une garnison française la garnison piémontaise que Victor-Emmanuel faisait sortir de Monaco, le jour même où la cession du comté de Nice était faite à la France. Quelle faute, quel oubli plutôt, et combien la chose eût paru simple alors au prince Charles, au roi d'Italie et à nous, Français à courtes vues! Et pourtant, qui pourrait prétendre, d'après ce qui précède, que la France n'a pas hérité du protectorat exercé par l'Italie sur la principauté, et que, s'il lui convenait de demander au prince de Monaco ou plutôt d'exiger de lui l'éloignement des jeux notoirement nuisibles, elle n'en aurait pas le droit? Quelle responsabilité morale ce prince n'assume-t-il pas sur lui! Sans son appui, sans une tolérance que nous ne voulons pas qualifier, les jeux publics erreraient sans asile en Europe.

II.

C'est en 1862, en route pour l'Italie, que je mis pour la première fois les pieds dans la principauté. Le chemin de fer n'allait qu'à Toulon et l'on ne songeait nullement à s'en plaindre, car le voyage était des plus amusans et les enchantemens continus de Marseille à Gênes. Point de chalets baroques, de villas roses ou bleues, d'odieuses constructions byzantines ou indiennes, mais, sous un ciel azuré, une lumière éclatante, une nature sauvage comme elle

est en Grèce, un sol rougeâtre d'où sortaient des roches moussues, des lentisques aux étoiles blanches, des myrtes et des pins maritimes. Après la chaîne des Mores, toute couverte de forêts sombres, la route s'engageait dans l'Esterel et se continuait sous bois, au milieu des blocs d'un porphyre rouge et de grands massifs de bruyères blanches jusqu'à Grasse, la ville aux parfums. Puis l'on descendait dans la direction de Nice. A gauche, on découvrait les Alpes neigeuses; à droite, la mer, et par un temps clair, lumineux, à la limite des eaux, une bande de terre noire, la Corse. A cette époque, les villages du littoral, qui depuis sont devenus des villes opulentes, étaient sans doute aussi pauvres qu'aux temps reculés où les Sarrasins et les Normands venaient les saccager : maisons basses blanchies à la chaux, à toiture rouge, abritées du soleil pendant l'été par le feuillage d'un mûrier à la blanche écorce, et garanties l'hiver des vents d'est ou du féroce mistral par une double rangée de cyprès. Au centre du village, des ânes, des poules, un puits où des femmes aux petits pieds, aux mains nerveuses, aux yeux noirs et portant sur leurs traits l'expression doucement résignée des femmes arabes, puisaient une eau fraîche.

Que trouvait-on en 1860 à Hyères? Un hôtel, un seul, où des poitrinaires venaient, l'hiver, rendre le dernier souffle. La solitude et le silence des villes mortes dominaient à Saint-Tropez et à Fréjus; les Arcs, Saint-Raphaël n'existaient pas. Un commencement de vie se manifestait de Cannes jusqu'au site sauvage où allait s'élever la villa Bruyères. Rien au golfe Jouan que l'auberge légendaire que l'on sait. Antibes, placé dans le plus beau site du littoral, encaissé dans les Alpes blanches et dans la mer bleue, restait, malgré les offres brillantes de lord Brougham, dans l'immobilité qui lui est si chère. Le voyage finissait au pied des premiers contre-forts des Alpes baignant dans la mer, d'une rude plage de galets arrondis par un frottement continuel, d'un désert s'étendant de la pointe sauvage de la Garroube jusqu'au lit desséché du Var.

A Nice, — *Nizza la Bella,* — la colonie étrangère était peu nombreuse et composée de familles riches, avides de distractions et d'amusemens. Grâce à l'administration nouvelle de la France, qui voulait se faire accepter des étrangers et des indigènes, de grands travaux étaient commencés sur divers points de la ville; on pouvait entrevoir déjà la brillante transformation qui depuis s'est opérée dans les promenades, les quais et aux alentours de la gare. Comme aujourd'hui, l'on jouait gros jeu dans les cercles de Nice, plus particulièrement au cercle Masséna et au cercle de la Méditerranée. Mais le jeu ne rayonnait pas au loin, il était local, car l'on n'entrait pas aussi aisément dans les salons en quelque sorte privés des cer-

cles de la ville de Nice que dans les salons publics de Monaco. On y voyait certes passer, comme des météores, des grecs, des filous parés de noms éclatans; mais, promptement reconnus, ces tristes personnages étaient encore plus promptement forcés de disparaître. Et puis le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ne déversait pas toutes les heures, — pas plus à Nice qu'à Monaco, — des milliers d'oisifs, des filles en rupture de boulevards et des escrocs en quête d'un gibier facile à plumer. Nous croyons que, sans le chemin de fer, la société des jeux de Monte-Carlo n'eût pas obtenu des résultats bien brillans, et le jour où l'on voudra porter à la société un coup funeste, on n'aura qu'à défendre aux chefs de train de s'arrêter à Monaco, — douze fois en vingt-quatre heures. Le commerce et l'industrie de la principauté ne comportant pas de telles facilités de transport, c'est pour le jeu et le jeu uniquement que ces facilités ont été créées.

A l'époque dont nous parlons, on ne pouvait se rendre de Nice à la principauté qu'en *vetturino* et au moyen de l'affreux sabot à vapeur qui journellement faisait le trajet du port de Nice au port d'Hercule, à Monaco. Par terre, la route était splendide; nous nous dispenserons de décrire les merveilles de la Corniche. Le rocher sur lequel s'élève le palais des Grimaldi, exempt alors des constructions nouvelles qui lui enlèvent son caractère de repaire féodal, plaisait surtout par l'absence de ce qui fait aujourd'hui le bonheur des gens sans goût artistique. Rien de peigné, d'aligné, pas de villas baroques, de casernes, de quais bien droits, de rampes adoucies et sablées, mais là où s'élève le casino actuel et son affreux théâtre, d'admirables roches couvertes de lichens, un frais fouillis d'euphorbes, de cistes, de pins parasols, d'orangers et de citronniers, avec une nappe d'azur, — la mer, — servant de fond mouvant à cet éden.

Le grand et vieil hôtel où l'on descendait était à la fois une hôtellerie, un restaurant, un casino et une maison de jeu. Au centre d'une grande chambre enfumée, sordidement meublée, puante, éclairée aux approches de la nuit par des lampes carcel suintant l'huile, se dressaient deux tables, l'une de roulette, l'autre de trente-et-quarante. L'assistance que j'y vis était peu nombreuse, et les quelques individus qui jouaient n'avaient rien de l'élégance et de la distinction de la majorité des joueurs de Bade ou de Wiesbaden. Les hommes n'eussent pas été déplacés dans le préau d'une maison de correction, ou plutôt dans les bois de l'Esterel, non loin de l'auberge des Adrets. Les femmes, vieilles et laides, offraient les types les mieux caractérisés des marchandes à la toilette de Francfort ou de Londres. L'une d'elles pourtant était encore très belle;

à la suite d'une série malheureuse, elle entr'ouvrit d'un mouvement plein de rage son corsage et déchira jusqu'au sang son sein soulevé; elle ne s'aperçut pas qu'un inconnu qui suivait des yeux et avec la plus vive anxiété le mouvement tournant de la roulette, appuyait une main distraite sur son épaule nue. Je ne vis là qu'un seul personnage convenable de ton et de manières, — un noble dans la gêne ou un ancien maître à danser. — C'était un vieillard aux cheveux très blancs, à la cravate très blanche et à l'habit constellé de décorations; il offrait gratuitement ses services et ses conseils aux nouveaux débarqués. Le minimum de l'enjeu était alors de 2 francs à la roulette et de 5 francs au trente-et-quarante. En échange de belles pièces de 5 francs, le vieillard vous donnait des jetons en argent d'une valeur de 2 francs, sur lesquels on lisait ces mots : Cercle de Monaco. Cela mettait les émotions du jeu à la portée de toutes les bourses et contraignait ceux qui possédaient de la monnaie du cercle, quand sonnait l'heure du départ, à la jeter au hasard sur un numéro de roulette. Le joueur ayant une chance favorable contre trente-cinq chances contraires, on devine aisément aux mains de qui restaient les jetons.

Tels étaient, en résumé, les jeux de Monaco en 1862, tel était aussi à cette époque le littoral. Quels gigantesques changemens se sont produits depuis! Il nous faudra aussi en donner un aperçu, mais en protestant d'avance contre ce mensonge propagé par la société des jeux, que c'est à elle, à elle seule, qu'est due cette merveilleuse transformation. Non, le mérite en revient aux familles riches, à celles de sir Robinson Woolfield et de lord Brougham en tête, à tous ceux qui ont mis à la mode les stations d'hiver et d'été, à la prolongation des chemins de fer de Toulon à la frontière italienne, à un beau ciel, aux sites admirables d'une contrée dont toutes les merveilles sont loin d'être connues de ceux qui l'habitent et même de ceux qui y sont nés. Il n'y aurait même rien de trop paradoxal à soutenir que c'est lord Brougham qui a découvert Antibes d'abord, Cannes ensuite, et M. Blanc les Spélugues, nom de l'emplacement où s'élève le casino de Monte-Carlo.

Lord Brougham, dans ses promenades de convalescent sur les bords de la Méditerranée, avait découvert ce site d'Antibes, et sans hésiter, lui donnant la préférence sur les autres parties du littoral, il se présenta chez quelques propriétaires pour leur acheter des terrains. Mais le nom de l'éminent homme d'état était célèbre, même chez les Antibois, et ils mirent en avant des prétentions exorbitantes. Lord Brougham se rejeta alors prudemment sur Cannes. Il y fit construire une confortable villa, et bientôt, à son exemple, des étrangers riches, des familles les plus opulentes et portant

les plus grands noms d'Europe, vinrent se grouper autour d'elle. La fortune merveilleuse de Cannes était faite. Des terrains achetés 80,000 francs en 1831 par un passant se revendirent quelques années plus tard 3 millions, et cette progression prodigieuse a continué. Antibes a attendu pendant trente ans la venue d'un nouveau Brougham.

III.

S'il était vrai que les jeux eussent le don d'enrichir un pays et non une société d'industrie, la principauté de Monaco serait depuis longtemps blanche de palais de marbre, laissant bien loin derrière elle par son luxe et sa prospérité toutes les autres régions du littoral. Il n'en est rien : ses hôtels sont déserts; une tristesse morne se lit sur le visage de ses malheureux habitans et sur celui encore plus attristé des soldats de sa garnison; un silence qu'aucun cri de joie ne trouble jamais, règne aux terrasses qui entourent l'établissement funeste. Certes, le Monte-Carlo d'aujourd'hui n'est plus le Monaco d'autrefois. De la chambre enfumée où je fis, en 1862, connaissance avec la roulette, les tables de jeu ont été transportées dans un véritable temple dédié à la fortune, au centre de salles somptueuses, où l'on peut du moins se ruiner élégamment et très à l'aise, quand des cartouches à dynamite n'y font pas explosion. Mais, sauf quelques établissemens religieux récens, un collège Saint-Charles dirigé par des jésuites, des franciscains et des carmes, Monaco a peu changé. J'ai dit, il est vrai, qu'au bord de la mer, près de la gare, à La Condamine, l'on bâtissait beaucoup; j'en ai donné la raison. Le prince, en prévision de la suppression possible des jeux, désire procurer à un grand nombre de petits rentiers auxquels l'entrée de la maison de jeu est interdite, des logemens à bas prix. Aujourd'hui, ces rentiers peuvent vivre à La Condamine à bon marché, presque sans impôt, mais quel changement s'opérera pour eux, quand disparaîtront les roulettes, et avec elles les revenus les plus clairs du prince! Gare alors, pauvres gens, aux impôts, au monopole de la boulangerie et autres vexations!

Je crois que ce qui rend impossible un séjour prolongé à Monaco, ce qui maintient la solitude dans ses hôtels et fait déserter ses villas, c'est le contraste choquant entre les beautés d'une nature incomparable et les laideurs morales qu'on y coudoie. Personne mieux que George Sand n'a fait poétiquement ressortir ce contraste, et nous ne résistons pas au désir de reproduire ici ce qu'elle

écrivait à l'un de ses amis à ce sujet. « Étrange apparition! au sortir de ces grandeurs de la nature, nous voilà jetés en pleine immondice de civilisation moderne. Au pâle éclair de la jeune lune, au pied du gros rocher qui dort dans l'ombre, au mystérieux gémissement du ressac, à la senteur des orangers qui vous enveloppe, au caquetage des filles chiffonnées et fatiguées, je ne sais quelle fétide odeur de fièvre et le bruit implacable de la roulette. Il y a là des jeunes femmes qui jouent pendant que sur des sofas des nourrices allaitent leurs enfans. Une jolie petite fille de cinq à six ans s'y traîne et s'endort accablée de lassitude, de chaleur et d'ennui. Sa misérable mère l'oublie-t-elle, ou rêve-t-elle de lui gagner une dot? Une vieille dame étrangère est assise au jeu avec un garçonnet de douze ans qui l'appelle sa mère. Elle perd et gagne avec impassibilité. L'enfant joue aussi, et très décemment, il a déjà l'habitude. Dans la vaste cour que ferme le mur escarpé de la montagne, des ombres inquiètes ou consternées errent autour d'un café. On dirait qu'elles ont froid, mais peut-être regardent-elles avec convoitise le verre d'eau glacée qu'elles ne peuvent plus payer. On en rencontre sur le chemin qui s'en vont à pied, les poches vides; il y en a qui vous abordent et qui vous demandent presque l'aumône d'une place dans votre voiture pour regagner Nice. Les suicides ne sont pas rares. Les garçons de l'hôtel ont l'air de mépriser profondément ceux qui ont perdu, et à ceux qui se plaignent d'être mal servis, ils répondent en haussant les épaules: « Ça n'a donc pas été ce soir? »

« On dîne comme on peut dans une salle encombrée de petites tables que l'on se dispute, assourdi par le bruit que font les demoiselles à la recherche d'un dîner et d'un ami qui le paie. On retourne un instant aux salles de jeux pour y guetter un drame, Moi, je n'y peux tenir; la puanteur me chasse. Nous courons au rivage, nous gagnons la ville qui s'élance en pointe sur une langue de terre délicieusement coupée au milieu des flots. Elle aussi, cette pauvre petite résidence, semble vouloir fuir le mauvais air du tripot et se réfugier sous les beaux arbres qui l'enserrent. Nous montons au vieux château sombre et solennel. La lune lui donne un grand air de tragédie. Le palais du prince est charmant et nous rappelle la capricieuse demeure du gouverneur à Mayorque. La ville est muette et déserte à neuf heures du soir. Nous revenons par la grève, où la mer se brise par de rares saccades au milieu du silence. La lune est couchée. Le gaz seul illumine le pied du grand rocher et jette des lueurs verdâtres sur les rampes de marbre blanc et les orangers de jardin. La roulette va toujours. Un rossignol chante, un enfant pleure... »

Menton est la localité la plus rapprochée de Monte-Carlo. Elle ne

paraît ni riche, ni populeuse, ni luxueuse, ce qui vient à l'appui d'un fait bien digne d'être remarqué, c'est que Nice et Cannes ont vu s'accroître le nombre de leurs habitans en raison de leur éloignement de la principauté. L'on verra plus loin quelle augmentation vraiment surprenante s'est produite dans les villes d'eau d'Allemagne, à Ems, à Wiesbaden et à Hombourg depuis que les jeux y ont été abolis. C'est à peine si, depuis l'annexion à la France, la population de Menton s'est accrue de 2,000 individus, et encore pour gonfler les chiffres de son dernier recensement, indigènes et étrangers de passage y ont-ils figuré sans distinction de nationalité!

Encouragée, aidée par le gouvernement français, la ville de Menton, admirablement couronnée d'oliviers superbes et de monstrueux caroubiers, a pourtant tout à fait changé d'aspect. Cela saute aux yeux. On lui a construit des quais, amélioré un port, élevé une gare, ouvert des promenades et placé des squares bien peignés au bord de la mer. Les habitans, de leur côté, ont bâti de belles villas, des chalets, avec l'espérance que la douceur du climat et le voisinage des plaisirs de Monte-Carlo attireraient chez eux une foule de visiteurs. Quelle déception! les jeux n'ont attiré personne; au contraire, ils ont éloigné bien des malades auxquels la température de Menton eût certainement convenu, mais qui ont préféré les fuir par crainte des séductions, — pour eux trois ou quatre fois mortelles, — que l'on mettait avec trop d'intention à leur portée. Les malades, ennuyés du séjour quelque peu monotone de Menton, ont l'habitude d'aller chercher presque journellement à Monte-Carlo des distractions. Et comment n'iraient-ils pas? Ils y trouvent les journaux du monde entier, un excellent orchestre, un théâtre, la roulette, le trente-et-quarante, une collection de femmes qui n'ont jamais su refuser contre un équivalent en espèces n'importe quoi à n'importe qui. Mais les malades n'eussent-ils perdu que le contenu de leur porte-monnaie, de jolies pécheresses blondes ou brunes les eussent-elles mis sur la paille, le mal était réparable avec un peu de courage et d'honneur.

Le péril n'est pas là. Il est dans le froid glacial qui s'étend après le coucher du soleil sur les villes du littoral de la Méditerranée et auquel il est très dangereux de s'exposer en sortant surexcité ou en moiteur des salons sans air, étouffans de Monte-Carlo. Cette buée des crépuscules méridionaux est une sinistre pourvoyeuse de la mort. De là cette recommandation que les médecins italiens et français font à leurs malades et même aux personnes bien portantes : « Couvrez-vous à la chute du jour (1)! » Après

(1) Lire à ce sujet : *la Méditerranée, la Rivière de Gênes et Menton, comme climats d'hiver et de printemps*, par Jacques-Henri Bennet. Paris, 1880; Asselin.

1871, nous vîmes à Menton un grand nombre de jeunes officiers allemands, des adolescens, qui étaient venus s'y remettre des fatigues du siège de Paris. Beaucoup paraissaient exténués : Monte-Carlo les acheva. Que la terre, — cette terre qu'ils étaient venus conquérir, — leur soit légère, mais qu'elle soit lourde à ceux qui ont fait inutilement périr, après les faciles triomphes de Metz et de Sedan, tant d'innocentes victimes!

En résumé, Menton ne sera une résidence d'hiver possible pour les étrangers malades, pour tous ceux qu'une émotion trop vive peut foudroyer, que lorsque les jeux auront disparu du littoral.

Nice souffre aussi, mais relativement moins peut-être que Menton, du voisinage de Monte-Carlo. On joue, par malheur, dans la première de ces villes, aux cercles Masséna et de la Méditerranée, tout autant qu'à Monaco. On y constate des ruines fréquentes et la perte de riches patrimoines. Nice se suicide : nous aimons assez cette charmante ville pour le lui dire. La passion du jeu a passé des hauts rangs de la société niçoise et étrangère dans ceux des travailleurs, des petits commerçans; elle est même descendue jusqu'aux pauvres gens du port. Parcourez la ville en flâneur un jour de fête et vous verrez dans les vieux quartiers, sur les quais, des roulettes manœuvrant en plein vent. Le cercle Masséna, jaloux sans doute de l'opulence de Monaco, va s'établir sur le Paillon. Ses salons de jeu sont trop étroits! Mais que dire de la municipalité de Nice, qui, au lieu de faire continuer le beau square où s'élève la statue de Masséna jusqu'à la promenade des Anglais, permet au cercle en question de construire sur la rivière? C'en est fait de l'aspect charmant qu'offrait la jolie place Charles-Albert, de l'admirable vue que l'on avait sur les coteaux fleuris de Cimiez! Et encore si c'était tout! Un mauvais génie a juré d'enlaidir Nice. On va construire, — et elle est sans doute achevée au moment où nous écrivons ces lignes, — une « réserve, » c'est-à-dire une de ces guinguettes si chères aux méridionaux, au centre de la baie unique au monde qui, partant des Ponchettes, finit au pont Magnan, là où commence cette jetée sans égale appelée la Promenade des Anglais. Pour la moitié de Nice, plus d'horizon sur la pittoresque pointe d'Antibes, sur les déchirures élancées, vaporeuses de l'Estérel et sur la mer; un pavillon absurde le coupera en deux. C'est sur la plage que l'on appelait « les terrains du roi » que va s'étaler ce ridicule écran!

Heureusement Nice a des points de vue à revendre, et, l'hiver prochain, le vaste boulevard de Cimiez sera relié au boulevard Dubouchage en passant par la propriété du Petit-Lycée. Ce sera l'une des belles voies du littoral et le plus merveilleux des pano-

ramas. Des villas nouvelles, rivales des somptueuses villas Haussmann, Vigier, Cazalet, Colonel-Evans et de tant d'autres riches résidences, vont s'y élever sans avoir à craindre d'être jamais masquées par un vide-bouteilles ou un casino, sans danger de voir leurs jardins les plus beaux du monde détruits par les modernes Vandales.

Si Nice était en voie de prospérité, — ce que je conteste, — ce ne serait pas dans tous les cas à la principauté de Monaco qu'elle le devrait. Non, Nice souffre des jeux établis chez elle et à côté d'elle; elle en souffrira encore bien davantage quand sera terminé ce qu'on y voit de maisons nouvelles en construction, alors que personne ne se présentera pour les habiter. Ce jour-là, les entrepreneurs à outrance, les acheteurs de terrains à tous prix feront des pertes; ils ne les éviteront qu'en poussant à la suppression de Monte-Carlo et en obtenant qu'on exerce une sévère surveillance sur les jeux clandestins et autres de la ville. Consultez les propriétaires des villas de Nice, interrogez les hôteliers, les personnes qui louent en meublé et ils vous répondront que les hôtels sont presque toujours sans clientèle stable, les villas sans familles y faisant de longs séjours, les chambres à louer sans locataires sérieux. S'il vient un voyageur dans un hôtel, l'hôtel ne le garde pas, et la dépense journalière de ce passant se réduit le plus souvent au coût d'une chambre à coucher et à celui d'une tasse de café prise le matin avant de partir pour Monaco. Ce même passant, après des chances diverses au jeu qui le mettent en goût, perdant invariablement l'argent qu'il a emporté pour faire un long séjour à Nice, quitte le pays, jurant qu'on ne l'y verra plus. Beaucoup oublient leurs sermens et reviennent. Ceux-là s'appellent les incurables de Monte-Carlo.

Un propriétaire des coteaux de Carabacel me disait que c'était à peine si, pendant la saison hivernale, il parvenait à louer la moitié des quatre villas qu'il possède. Beaucoup de familles, m'a-t-il dit, appréhendent Nice à cause du voisinage de Monte-Carlo, où, sur la seule présentation d'une carte de visite, chacun est admis à jouer. Bien forts sont les papillons qui n'y vont pas brûler leurs ailes. Tout les y convie : un départ toutes les heures pour Monaco, un voyage court et des plus pittoresques, l'attrait d'entendre les chanteurs les plus en renom, les comédiennes les plus célèbres et l'appât de l'or. C'est à Monte-Carlo et à Monte-Carlo seulement que l'on peut voir, hélas! ce spectacle écœurant d'artistes dramatiques et lyriques de premier ordre s'alliant inconsciemment au vice pour vider les poches.

Il est un autre fléau qui afflige Nice depuis l'installation des jeux.

Nous voulons parler du monde interlope qui s'y donne rendez-vous l'hiver. Chaque soir, les arcades de la place Masséna deviennent une succursale des trottoirs du faubourg Montmartre. Rien ne manque à la comparaison. Interrogez les honnêtes gens de Nice : ils vous diront que c'est le voisinage de Monte-Carlo qui leur a valu cette affluence de femmes perdues. Supprimez Monte-Carlo et leur immigration cessera.

IV.

Rendons justice aux habitans indigènes et étrangers des villes d'Antibes, Cannes, Hyères et Fréjus : peu d'entre eux ont sacrifié au veau d'or de Monte-Carlo. Les Antibois, gens aux mœurs simples et patriarcales, ne s'enflamment guère, et, sauf, hélas! une récente et trop tragique exception, c'est en vain que la société des jeux, pour les attirer chez elle, fait briller à leurs yeux ses meilleurs miroirs à alouettes. Est-ce la massive muraille qui enserre l'Antipolis moderne comme la pierre d'un sépulcre qui éloigne d'elle les étrangers? On le dirait. Il n'est pourtant pas, de Gênes à Marseille, de site plus romantique que celui sur lequel s'élève cette antique cité. Du haut de son ermitage, d'une ascension courte et facile, la vue s'étend au-delà des blanches neiges du col de Tende; elle fouille les profondeurs bleuâtres de l'Esterel, repose sur Cannes, les Lérins sombres, le golfe Jouan, rendez-vous habituel de l'escadre, et la baie de Nice. Dans cette direction, la perspective dépassant le promontoire de Villefranche ne s'arrête qu'aux caps italiens de Bordighera et de San-Remo. C'est aussi au Jardin botanique créé, il y a plusieurs années, par M. Turette dans un pli de terrain de la pointe d'Antibes que l'on peut voir la flore des tropiques et d'Australie mêlée aux plus beaux spécimens de la flore européenne. L'on y a très artistement ménagé des échappées de vue sur les Alpes et la mer, et rien de plus charmant qu'une promenade dans ce frais vallon, où les doux parfums des jasmins en fleurs se trouvent mélangés aux âcres senteurs des aréquiers et des mimosas. Non loin de cette merveille, se rencontrent des déserts pierreux bordés de grandes roches contre lesquelles la mer se brise et rejaillit blanche d'écume, puis, des espaces couverts d'une végétation désordonnée. Des lentisques, des myrtes arborescens, des thyms aux touffes roses et parfumées, y disputent à des bouquets de pins maritimes un peu de terre et une place au soleil.

Depuis le jour où le noble fondateur de Cannes secoua la poussière de ses souliers aux portes d'Antibes, une sorte d'interdit

pesait sur la ville inhospitalière et ses environs. On eût dit que les habitans, à l'exception de quelques hautes notabilités militaires et scientifiques, bornaient leur ambition à conserver avec un soin pieux la tombe du général Championnet, qui s'y trouve enterré, et à repeindre en blanc, chaque année, une horrible colonne élevée au centre de la cité en l'honneur des Bourbons. Des hommes actifs, bien au fait des merveilles qu'admirait lord Brougham, ont entrepris d'arracher Antibes à l'isolement et au titre de ville morte qu'elle partage avec Fréjus, Saint-Tropez et Hyères. Longeant la magnifique courbe du golfe Jouan, qui fait face en plein à l'Esterel, une cité nouvelle s'élève; dans un bref délai, elle se prolongera jusqu'à la villa Soleil, non loin des oasis fleuries où déjà se groupent quelques Parisiens, artistes et gens de goût.

Nous croyons superflu de pousser plus loin l'historique de l'accroissement des villes qui bordent le littoral de la Méditerranée de Nice à Fréjus et de Fréjus à Hyères. A Vallauris, à la Napoule, à Saint-Raphaël, les terrains à vendre ont acquis une énorme valeur, et il n'est pas inutile d'insister sur ce fait qui vient à l'appui de la cause que nous défendons; la valeur de ces terrains augmente en raison de leur éloignement de la principauté. Au cap Martin, non loin de Monte-Carlo et de Menton, se trouvent 50 hectares de terres estimés un million. Ils sont plantés de beaux oliviers et situés admirablement. Aux environs d'Antibes ou de Cannes, les mêmes terrains vaudraient dix fois ce prix. Comment donc croire avec beaucoup d'esprits timorés que la disparition de Monte-Carlo arrêterait l'accroissement dont nous parlions? C'est comme si l'on soutenait que la fermeture de certains débits de vins de la Chapelle nuirait aux beaux quartiers de Paris.

Citons, pour terminer, quelques chiffres empruntés à une statistique récente. Selon la *Gazette de Wiesbaden*, il y avait dans cette ville, en 1816, 4,608 habitans; en 1840, 10,934 et en 1872, 35,800. Le jeu a été supprimé le 31 décembre 1872, et sait-on combien Wiesbaden compte aujourd'hui d'habitans? 52,000! D'après un autre document auquel nos lecteurs peuvent ajouter foi, la jolie ville d'Ems, du duché de Nassau, comptait, en 1865, 7,936 baigneurs et 3,554 visiteurs. En 1880, c'est-à-dire sept ans après la suppression de la roulette, on y a compté 9,511 baigneurs et 7,064 visiteurs. Homburg a suivi une progression identique.

Nulle crainte donc que l'herbe vienne un jour à croître dans les rues de Nice, de Menton ou de Cannes, lorsque, après la dispersion de la société des jeux de Monte-Carlo, des ruines pittoresques couvriront le beau site que cette société occupe aujourd'hui. Les colonnes en marbre du théâtre de M. Garnier éparses sur le sol avec des

débris de porphyre et de mosaïque dorée, y feront un plus grand effet que celui qu'ils produisent actuellement. Comment cet architecte qui a fait son chef-d'œuvre à Paris ne s'est-il pas inspiré aux Spélugues de Rome et de Pæstum? La raison en est simple : les jeux ne peuvent créer rien de noble, rien de grand. Leur contact éteint la flamme qui brûle dans l'âme des grands artistes comme il éteint chez l'habitué des tripots, l'honneur, le devoir, l'affection. Un homme qui joue ne saurait être un ami fidèle, un père, un époux. Il en est de même de la femme : elle ne saurait aimer, et sans cette flamme de l'amour qui rayonne autour d'elle, que serait-elle? Est-il permis à un homme enrichi par le jeu d'avouer hautement l'origine de cette richesse et les honnêtes gens lui tendront-ils volontiers la main? Nous ne le croyons pas. Qui ne connaît ces mots de Franklin : « Quiconque prétend que l'on peut prospérer autrement que par le travail est un empoisonneur. » Et Jacques Laffitte a dit après lui : « Si j'avais un ennemi que je voulusse perdre, je lui souhaiterais de gagner au jeu et à la Bourse. » Qu'en pensent ceux qui, dans ces dernières années, en France comme en Autriche, n'ayant vécu que de spéculations risquées, ont fini par en mourir?

C'est temps perdu, n'a-t-on pas manqué de me dire que d'essayer de combattre la passion du jeu, passion mille fois réprimée et sans cesse renaissante. Il faut, en effet, être bien convaincu de la nécessité d'un tel combat pour y prendre part; et celui qui écrit ces lignes possède au plus haut degré cette conviction, car il a vu la passion funeste exercer ses ravages en Chine et dans le Nouveau-Monde, à Saint-Pétersbourg comme à Madrid. Et en France! jamais notre gouvernement n'a plus qu'aujourd'hui autorisé les loteries, les tombolas, l'ouverture de tripots se cachant sous des étiquettes artistiques et littéraires, laissé sans contrôle les paris qui se font dans des maisons *ad hoc*, en dehors des champs de course. Et les courses elles-mêmes! Est-ce vraiment pour l'amélioration de la race chevaline que tant de gens se précipitent, se bousculent, jettent des clameurs et mettent sur un cheval leurs salaires d'une semaine et d'autres les héritages d'une origine sacrée? Mais en dehors des jeux n'est-il pas d'autres vices inhérens à la nature humaine et contre lesquels il faut sans trêve employer la répression? Si toutes les passions doivent avoir un libre cours, supprimons alors la loi sur l'ivresse, sur la débauche, tout le code. Partisans de la liberté, de toutes les libertés, voulez-vous de celles qui exploitent les faiblesses humaines? Quant à nous, n'aurions-nous arraché à Monte-Carlo qu'une seule victime, nous ne croirons pas avoir mal employé notre temps.

En terminant cette étude, puissions-nous être d'accord avec les

lecteurs de la *Revue* sur un point bien simple : c'est qu'une maison de jeu publique ou privée est un lieu détestable, contraire à la morale, funeste à la paix, au bonheur des familles. Certes, chacun a le droit de disposer de sa fortune comme bon lui semble, et cependant il ne peut être permis à qui a charge d'âmes d'exposer cette fortune dans un mauvais lieu, car c'est ainsi, n'en déplaise aux amateurs du trente-et-quarante et du baccarat, que nous avons entendu qualifier, sous toutes les latitudes, les établissemens publics ou privés dont l'entrée est interdite par la police aux mineurs, et parfois, comme à Monte-Carlo, aux adultes, aux hommes mûrs et aux vieillards des Alpes-Maritimes.

Quel que soit le résultat de nos efforts, nous ne regretterons jamais, — et puissions-nous avoir des imitateurs! — d'avoir joint notre voix à celles qui réclament la fermeture de cette maison néfaste qu'on appelle le casino de Monte-Carlo. La plaie du jeu qui s'y étale sans pudeur, à côté du spectacle écœurant de gens de bien mêlés à des gens tarés, d'honnêtes femmes confondues coude à coude avec des coquines, fait tache sous le beau ciel du Midi, en vue de cette mer d'azur.

Et quel contraste, ô nature! entre la paix, le silence qui règnent aux fraîches vallées de la Roya et de la Vésubie, sur les coteaux embaumés d'Ezza, aux sommets des blanches solitudes des Alpes, et la cohue bête, haletante, qui évolue, comme dans un cercle dantesque, autour des tapis verts de Monte-Carlo!

EDMOND PLAUCHUT.

UNE

FÊTE ARCHÉOLOGIQUE

A ROME

Le 11 décembre dernier, dans la grande galerie des sarcophages au musée romain du *Laterano*, devant une nombreuse assistance qui comptait des cardinaux, des princes, des ambassadeurs, beaucoup d'amis de l'archéologie et de l'histoire, un comité international, composé du président de l'académie romaine d'archéologie chrétienne, du directeur de l'institut archéologique allemand, et du directeur de l'école française de Rome, offrait au commandeur J.-B. de Rossi une médaille d'or à l'occasion de sa soixantième année et, comme un reconnaissant hommage pour ses beaux travaux.

C'est souvent fête à Rome pour les archéologues. Chaque mois ou chaque semaine, peu s'en faut, ce sol fécond, ces riches bibliothèques, ces merveilleux musées livrent quelqu'un de leurs secrets, ou bien, des diverses régions de l'Italie, on apprend quelque découverte. C'est fête quand une fouille, sur un point de la ville, après avoir excité quelque temps l'attention publique, la récompense par un succès; quand la pioche, en abattant un vieux mur, fait rouler les débris de

plusieurs statues antiques; quand elle met au jour, creusant la terre en avant de la Farnésine, cette maison romaine avec stucs et peintures qui est devenue à elle seule tout un musée; quand les travaux d'isolement du Panthéon, remettant en place de beaux bas-reliefs décoratifs, offrent à l'imagination de l'historien et de l'artiste de nouveaux élémens de calcul et d'étude. C'est fête quand M. de Rossi dirige une visite aux catacombes ou dans les musées du Vatican; que sera-ce le jour où un témoignage public sera décerné à l'illustre archéologue?

Bien peu de savans doués d'un plus heureux ensemble de fortes qualités ont su mieux ranger à leur service de plus magnifiques instrumens d'étude. Né Romain et n'ayant jamais cessé d'habiter sa ville, en possession des ressources qu'offrait l'ancien système de haute éducation dans l'état pontifical; très ingénieux à combler, s'il y en avait, les lacunes; maître en une large mesure, par une pratique privilégiée et familière, par un appareil considérable de notes logiquement disposées, par une vaste et ferme mémoire,— de tant de documens précieux, manuscrits inconnus, dessins inédits, — que possèdent des archives incomparables; roi incontesté de la Rome souterraine, et plus sûr que le héros de la Fable de renouveler toujours ses forces en invoquant la terre; aidé dans son œuvre par une force de travail, un talent de conception et d'imagination critique, une habileté de mise en œuvre tout à fait rares, M. de Rossi a depuis longtemps sa place parmi les plus remarquables esprits de notre temps; et il est facile de prédire que sa renommée, déjà si étendue, grandira encore, à mesure que les résultats qu'il a conquis pénètreront dans le domaine commun de la science.

Le mérite d'un premier projet de démonstration publique en l'honneur d'un tel maître revenait au révérend père Bruzza. Ce savant religieux, aussi respecté dans Rome pour son talent que pour son caractère, auteur d'un volume bien connu d'épigraphie latine et de beaucoup d'excellens mémoires, a fondé depuis quelques années, à Rome, une académie d'archéologie chrétienne que M. de Rossi dirige et inspire avec lui. Deux fois par mois durant la saison d'hiver, dans la modeste salle basse du couvent de san Carlo *in Catinari*, on se réunit autour d'une table. Le père Bruzza préside; il ouvre la séance en présentant quelque objet récemment trouvé dans les catacombes; il lit à ce propos une note érudite; ses élèves, qui le sont également de M. de Rossi, ajoutent le compte-rendu par écrit ou de vive voix de leurs derniers travaux; quelque étranger lit une étude sur un sujet non prévu, et, à chaque occasion, M. de Rossi improvise les plus riches souvenirs pour comparer, confirmer ou douter. C'est là qu'il

annonce et expose les progrès de l'incessante exploration poursuivie chaque hiver dans les cimetières chrétiens. Si l'intérêt des nouvelles découvertes y invite, l'assemblée est convoquée sur les lieux mêmes, et, en présence des monumens, on écoute des leçons d'une solidité qui étonne, d'une clarté qui ravit.

La forme de l'hommage à décerner était, selon la pensée du révérend père Bruzza, une souscription publique pour une médaille d'or accompagnée d'un album contenant les noms des souscripteurs. A peine les circulaires du comité annonçaient-elles cette entreprise, les contributions arrivaient en grand nombre. La cellule du père Bruzza n'avait jamais vu tant d'argent ni d'or. De la part de beaucoup de membres du clergé et d'un certain nombre de protestans éclairés, les adhésions signifiaient gratitude pour les services rendus à la science religieuse; de la part des hommes d'étude, elles saluaient un collègue, un ami, un maître respecté. L'élan fut notable en France et les résultats effectifs. Les souscriptions de l'Allemagne, de l'Autriche et des pays slaves, uniformément taxées à un chiffre modeste, vinrent en très grand nombre. Les Slaves, en particulier, se montraient reconnaissans des récentes études sur Méthodius et Cyrille.

Les premières espérances du père Bruzza s'élevaient à 2,000 francs; la somme totale a dépassé 15,000, avec quatorze cents souscripteurs. Il restera donc, les frais de la médaille prélevés, une somme importante qu'on a eu d'abord le dessein de consacrer au déblaiement de quelque catacombe, par exemple à celle de Prétextat, à gauche de la voie Appienne : ce qu'on en connaît paraît annoncer une richesse exceptionnelle en inscriptions, en peintures et sculptures; mais une coulée de terre, à peu de distance de l'entrée actuelle, y a rendu jusqu'à ce jour l'étude presque impossible. Le choix s'est finalement arrêté sur un curieux monument isolé qui pourra être entièrement déblayé et restauré avec les ressources dont le comité dispose; une inscription placée au-dessus de la porte d'entrée consacrera le souvenir de la fête. Ce monument est tout à fait spécial et unique à Rome en son genre; c'est un *cubiculum* orné de peintures, destiné à une sépulture de famille, et situé près du tombeau des Scipions, dans l'enceinte de la ville, par conséquent de date très probablement antérieure à Aurélien. Le regretté marquis Campana, qui avait vu tant de choses et recueilli tant d'informations et de monumens, et pour qui, malgré son désintéressement, la fortune a été si injuste, connaissait cette chambre sépulcrale; il l'avait rencontrée lorsqu'il fouillait, il y a quarante ans, dans les colombaires de la vigne des Scipions; occupé d'autres travaux, il l'avait fait immédiatement combler. C'est lui qui, avant de mourir, il y a peu d'années, a donné à M. de Rossi toutes les indications pour la retrouver aisément. M. de Rossi démontrera qu'elle a appartenu à une famille chrétienne

originaire de l'Asie, et que la région où elle se trouve était très fréquentée par les Syriens et les Asiatiques païens et chrétiens. Les voyages des chrétiens de l'Orient vers Rome, soit pour leurs affaires privées, soit pour celles de leurs églises et de leur religion, étaient extrêmement fréquens. On pense bien qu'ils devaient donner lieu à des rapprochemens, à des combinaisons, à des mélanges singuliers, mais fort instructifs, d'où M. de Rossi ne manquera pas, en illustrant ce nouvel épisode, de tirer de vives et intéressantes lumières.

C'est des mérites de M. de Rossi vrai fondateur de la science archéologique chrétienne que le P. Bruzza, en ouvrant la séance, a parlé spécialement. Ces mérites ont été exposés trop souvent et trop bien ici même par M. Gaston Boissier, avec sa rare compétence dans le domaine des lettres latines, païennes ou chrétiennes, pour qu'il y ait à revenir su tant de beaux résultats, et la place nous manquerait à vouloir parler des derniers travaux concernant saint Hippolyte. Nous ne voulons que faire remarquer expressément, — l'occasion nous en est bonne, — combien il serait erroné de croire que l'archéologie chrétienne, entre les mains d'un maître comme M. de Rossi, puisse n'être qu'une science étroite, toute spéciale, et de nature à n'intéresser que les érudits. Bien au contraire, son *Corpus* des inscriptions chrétiennes ajoute beaucoup à la connaissance des institutions romaines; sa *Rome souterraine* offre des aspects nouveaux du droit romain; son *Bulletin* même, qui paraîtrait ne devoir présenter que des observations de détail à mesure qu'il enregistre le progrès de ses travaux, contient des pages d'histoire générale renouvelée qui sont d'un grand prix. Tel est, si l'on veut un exemple, le récit de la réaction païenne de l'an 394, auquel s'ajoutent les informations inattendues et précises qu'il a su tirer soit d'une longue et importante inscription trouvée naguère au forum de Trajan, soit d'un poème découvert par M. Léopold Delisle aux derniers feuillets de notre célèbre manuscrit de Prudence, manuscrit et poème contemporains de ces grands événemens. On pourrait citer comme second exemple l'intéressant commentaire à l'année 410 que M. de Rossi a placé dans le premier volume de son grand recueil épigraphique. C'est, comme on sait, la date de l'invasion d'Attila. Or tout à coup la série chronologique des inscriptions chrétiennes, qui allait grandissant en nombre d'année en année, s'interrompt : plus un texte à enregistrer, et il faut laisser trente années s'écouler pour que la moisson recommence. Ne sont-ce pas là des traits caractéristiques pour l'histoire générale, et ne peut-on pas calculer par ce seul exemple ce que durent être dans l'Italie centrale la terreur et la dévastation pendant une si longue période? Est-ce d'ailleurs une petite et étroite érudition, celle qui répand de premières et abondantes lumières sur des problèmes comme ceux-ci : propagation et constitution de l'église

primitive, rapports entre l'église et l'état avant Constantin, naissance de l'art chrétien et phases diverses de ses commencemens comparées à celles de l'art classique? N'est-ce pas, peu s'en faut, une science *sui generis*, désormais armée de toutes pièces, celle qui dispose de monumens si particuliers et si nombreux, celle qui exige, sinon des procédés nouveaux de critique, au moins une pénétration et une rigueur toutes spéciales?

M. le professeur Henzen a pris en second lieu la parole. Parmi ceux qui, conservant le culte des fortes études, n'ignorent pas le progrès scientifique, il n'y en a pas un seul qui ne connaisse le nom et les œuvres du premier secrétaire de l'Institut allemand de correspondance archéologique de Rome; il n'en est pas un qui n'ait admiré sa ferme et sobre érudition dans le commentaire des inscriptions des arvales, dans un si grand nombre de mémoires spéciaux, dans l'œuvre gigantesque du *Corpus inscriptionum latinarum*, dont il a été, avec M. Mommsen et M. de Rossi, un principal initiateur. Mais ceux-là seuls qui l'ont approché peuvent apprécier à sa réelle valeur ce modèle du vrai savant, cette modestie consciente de sa dignité et jalouse de la dignité des autres, cette bonté délicate dans les relations complexes et diverses, ce quelque chose d'antique et de chrétien que Pline le Jeune semble avoir désigné : *Nihil est illo gravius, sanctius, doctius... quantum rerum, quantum exemplorum, quantum antiquitatis tenet!* Est-ce à M. Henzen seulement que conviennent ces traits, ou bien aussi à ses deux collaborateurs? Tous trois unis par une longue amitié, par un même dévoûment à ces graves études d'antiquité si merveilleusement renouvelées de nos jours, ils offrent aux jeunes esprits qui ont la fortune de les approcher un rare idéal d'éducation intellectuelle et morale.

M. Henzen a ému l'auditoire lorsque, fort ému lui-même, il a rappelé les quarante années de collaboration affectueuse qui l'unissent à M. de Rossi. S'attachant à louer spécialement dans son ami l'habile épigraphiste, il a signalé les principales étapes de cette belle carrière, la remarquable étude sur cette difficile inscription de Nicomaque en 1849, les précieux indices donnés sur le collège des arvales, qui ont amené les fouilles de l'Institut allemand dans la *vigna* Ceccarelli et tant de belles découvertes, enfin le sixième volume du *Corpus*, où, de concert, ils ont réuni et classé les inscriptions de la ville de Rome.

Il restait beaucoup à dire, après qu'on avait loué l'archéologue chrétien et l'épigraphiste, si le directeur de l'École française de Rome, chargé de parler à son tour, voulait indiquer les autres mérites du savant que l'on célébrait.

Il y avait à montrer d'abord que la France, dans la pensée commune de cet hommage, avait, en effet, sa place marquée à côté de l'Italie

et de l'Allemagne. C'est particulièrement en France que beaucoup d'esprits sérieux savent gré à M. de Rossi des faits nouveaux qu'il a présentés pour l'étude des questions religieuses, de tant de monumens qu'il a mis au jour, et discutés avec une probité vraiment scientifique. Il a conquis d'illustres amitiés particulièrement dans les rangs de notre Académie des inscriptions et belles-lettres, qui lui a décerné le plus haut titre dont elle dispose, celui d'associé étranger. Avec quelques-uns des principaux membres de cette compagnie, il a collaboré à l'édition française, ordonnée par Napoléon III et payée sur sa cassette, des *OEuvres complètes* de Bartolomeo Borghesi. Il a fait partie dès l'origine de la commission centrale, et les volumes auxquels il a particulièrement donné ses soins sont reconnaissables soit par les notes importantes qui portent sa signature, soit par l'insertion des lettres qu'il recevait tout jeune de l'illustre solitaire de Saint-Marin. C'est en France qu'une édition du *Bulletin d'archéologie chrétienne* traduit en français trouve le plus de lecteurs; et une traduction française de la *Rome souterraine*, dont chaque volume est presque aussitôt épuisé que publié, est depuis longtemps souhaitée de ce côté des Alpes.

La France a eu d'ailleurs, dès 1855, les prémices de cette renommée. M. de Rossi avait déjà trente ans, il avait eu la force rare de travailler jusqu'alors en silence, en préparant pierre à pierre un monument durable. Ces deux dissertations, l'une sur la représentation symbolique du poisson dans les peintures des Catacombes, l'autre sur les inscriptions chrétiennes de l'Afrique, — deux écrits importans qui marquent le vrai commencement de sa carrière et qui font époque dans la science, et d'où sont nés plus tard son grand recueil des inscriptions chrétiennes et sa *Rome souterraine*, — ont été imprimées alors chez Didot; elles paraissaient dans ce *Spicilège* de Solesmes, dirigé par un savant bénédictin qui honore aujourd'hui doublement la France à Rome même, comme prince de l'église et comme digne héritier de tant de traditions françaises de science et de vertu.

Voilà quelques-uns des souvenirs et des motifs qui faisaient vraiment de cette journée, pour nous aussi, comme une fête de famille.

La création de l'École française de Rome a encore resserré ces liens. M. de Rossi est du nombre de ceux qui nous ont fait le plus cordial et le plus utile accueil. Il s'est intéressé aux publications que nous avons entreprises d'après les registres pontificaux de l'archive vaticane, aux travaux de M. Eugène Müntz sur l'histoire des arts à la cour des papes pendant le xve et le xvie siècle. Il a trouvé surtout en M. Louis Duchesne, un des nôtres, un disciple digne de lui, bientôt devenu son collaborateur.

Le troisième orateur avait un vaste champ, disions-nous, s'il entreprenait de signaler les titres scientifiques de M. de Rossi non mention-

nés encore. Les deux premiers discours n'avaient pu tout dire, non pas seulement faute de temps, mais parce que leurs auteurs continuaient d'être pour celui qu'ils voulaient louer des collaborateurs trop assidus, des amis trop intimes : ils risquaient de paraître se louer eux-mêmes; et, de fait, l'auditoire, en les applaudissant, ne les avait pas séparés.

Notre demi-siècle a vu se raviver la science et, du tronc rajeuni, naître des branches qui ont prospéré comme d'une vie spéciale. L'archéologie chrétienne et l'épigraphie classique, filles de l'histoire, en sont devenues les meilleurs auxiliaires. Mais on rencontre à Rome d'autres enseignemens encore, plus spéciaux, empruntant aux circonstances locales et comme au sol et à l'atmosphère traditionnelle leurs élémens de vie, et de nature à intéresser l'histoire générale, puisqu'ils mettent en œuvre le génie et les souvenirs romains. Telle est l'étude de la topographie antique, à laquelle, pour ce qui concerne Rome et l'Italie, M. de Rossi s'est appliqué avec un grand succès, avec deux ou trois autres savans tout au plus, dont l'un, M. Jordan, habite à Kœnigsberg. Il ne s'agit pas seulement d'identifier les lieux, de retrouver les anciennes stations, de reconnaître et de restituer la viabilité antique : tout ceci est une partie de la tâche, non l'œuvre entière; il s'agit, en outre, d'interpréter les idées si profondément originales qu'avait l'antiquité romaine sur le partage du sol, sur la délimitation et les divisions du domaine public et de la propriété privée. Il y faut une extrême sagacité, comme celle qui a guidé notre auteur dans l'étude des *Mirabilia* pour ses premières recherches relatives aux catacombes, comme celle qui, dans son curieux commentaire des plans de Rome au moyen âge, a rattaché les diverses *formæ urbis* aux grands travaux administratifs de César, d'Agrippa et d'Auguste (1).

Les conceptions du génie romain sur la répartition du sol, sur les raisons suprêmes qui la dominaient et y imprimaient différens caractères, touchent en même temps à l'histoire de la religion antique et à celle de l'ancien droit. Or ce double intérêt anime toute une partie de l'œuvre de M. de Rossi. Il est l'historien du droit religieux lorsque, dans sa *Rome souterraine*, il reconstitue l'existence légale des corporations et la condition des sépultures, ou quand il rétablit la procédure employée sous les empereurs contre les chrétiens; il est l'historien du droit historique lorsque, avec quelques collaborateurs éprouvés, il propage l'enseignement de l'épigraphie juridique. Aussi Léon XIII, créant il y a peu d'années au palais Spada un *Institut de conférences historico-juridiques*, sorte de faculté de droit mêlant aux cours prati-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er et du 15 septembre 1879, notre étude sur l'ouvrage de M. de Rossi : *Piante icnografiche e prospettiche di Roma anteriori al secolo XVI*.

ques des enseignemens purement érudits, voulut-il que M. de Rossi y prît part. C'est là qu'on a pu l'entendre, montant en chaire et devenu professeur, donner de belles et solides leçons.

Elles ne furent jamais nombreuses. C'est un trait original de cette physionomie que le zèle d'un très libre enseignement. Si l'artiste qui a gravé la médaille offerte le 11 décembre avait dû, au lieu de donner un simple profil, mettre en scène son modèle, il ne lui serait jamais venu à l'esprit, je pense, de le figurer en chaire. Il l'aurait placé bien plutôt en présence des monumens qu'il sait si bien interroger, au fond des catacombes, dont il fait revivre les souvenirs, dans ces galeries du *Laterano*, en face de ces inscriptions mutilées et de ces sarcophages, auxquels il semble rendre la parole pour qu'ils portent eux-mêmes témoignage. Mais par quel irrésistible besoin de son ardeur et de sa pensée ce merveilleux exégète conduit-il à travers les cimetières souterrains, pour la centième ou la deux-centième fois, les innombrables visiteurs de Rome, souverains et prélats, gens du monde et hommes d'étude, les uns pèlerins de la religion ou de la science, les autres pèlerins de la simple curiosité? Quel apostolat volontaire le fait se donner à tous, reprendre avec une verve nouvelle et sous une autre forme, toujours plus habile, les explications qu'il a si souvent données? M. de Rémusat, un bon juge en fait de critique et de parole ingénieuse, a caractérisé avec une justesse singulière cet enseignement oral si familier et si puissant. « M. de Rossi, écrivait-il (1), intéresse l'esprit, persuade la raison, captive la confiance par la sûreté et l'originalité du savoir, par la clarté et la sagesse des interprétations, enfin par cette union d'une sagacité supérieure et d'une probité parfaite qui ne sont pas moins nécessaires l'une que l'autre à l'érudit vraiment digne de ce nom. » On ne saurait mieux dire, ni avec plus de vérité.

Comme archéologue chrétien et comme épigraphiste, comme juriste et comme topographe, M. de Rossi a contribué au renouvellement des études classiques et répandu des lumières désormais incontestées sur les quatre premiers siècles. Que de services n'a-t-il pas rendus aussi, et combien d'indications neuves et pénétrantes n'a-t-il pas offertes à ceux qui s'intéressent particulièrement au moyen âge, soit qu'ils veuillent étudier l'histoire de l'art, les destinées transformées des monumens anciens, la construction et l'ornementation des basiliques, le mélange et puis la distinction de l'art chrétien et de l'art païen, les procédés et l'inspiration des mosaïstes,.. soit que, préoccupés de l'histoire littéraire, ils recherchent les premiers progrès de ce grand mouvement de l'humanisme dans lequel Rome a joué un principal rôle, et qui, commencé au XIVe siècle, devait contribuer si puis-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1863.

samment à l'éclosion de la renaissance? Qui ne connaît son grand ouvrage sur les mosaïques des églises de Rome avant le xve siècle, en cours de publication, — recueil de planches chromolithographiques très habilement exécutées, avec un texte si substantiel et si nouveau quant aux résultats historiques, — ses curieux travaux sur les Cosmati, cette dynastie d'artistes des xiiie et xive siècles qui a laissé jusque dans la Rome moderne des œuvres délicates, ses études sur Rienzi et les premiers collectionneurs de textes épigraphiques, sur ce Cyriaque d'Ancône, qui s'en allait jusqu'en Orient recueillir les inscriptions et les médailles, sur ce Léon-Baptiste Alberti, le vrai précurseur de Léonard, sur tant d'autres promoteurs plus ou moins inconsciens du développement intellectuel?

On trouvera l'indication précise de ces études à la fois si pénétrantes et si diverses dans l'album qui va être distribué à tous les souscripteurs, et dont nous avons sous les yeux les premiers exemplaires. On a eu l'heureuse idée d'y insérer (outre les harangues prononcées au *Laterano* et la liste complète des souscripteurs) une bibliographie raisonnée de toute l'œuvre de M. de Rossi. Elle se divise en trois parties : *Antiquités chrétiennes, Épigraphie classique, Topographie romaine et Histoire ancienne et du moyen âge.* Il n'y a qu'à parcourir ce très curieux catalogue pour se convaincre du caractère général et supérieur de l'œuvre érudite qui s'y déploie.

Dans sa réponse aux discours qui lui avaient été adressés, M. de Rossi a eu, comme on devait s'y attendre, des traits singulièrement justes et délicats. Il convenait à ce Romain de mettre en relief le caractère international de la science, que son exemple vérifiait si bien, puisque, collaborateur de M. Mommsen et de M. Henzen dans l'œuvre du *Corpus*, il l'a été de M. Léon Renier et de M. Waddington pour l'édition française de Borghesi ; n'a-t-il pas en ce moment encore pour collègue dans les études d'archéologie chrétienne un des nôtres, M. Edmond Le Blant, qu'il a appelé dans cette réponse *il dittatore delle cristiane antichità delle Gallie?* Il s'est réjoui, non sans d'affectueuses paroles pour le précédent directeur, de voir confiés à ce savant les intérêts de notre école française de Rome. Il lui convenait encore de se féliciter que le caractère international se retrouvât dans la forme d'un hommage qu'il acceptait au nom de la science, a-t-il dit, plutôt que pour lui-même. Mais dans ce concert il a distingué la voix de la France comme lui allant particulièrement au cœur, et il a salué avec joie le retour d'un commerce scientifique et littéraire qui lui avait été naguère d'un grand charme. Il avait tous les droits à répéter que Rome ne cesse pas d'être la ville sainte pour qui veut contribuer à ce progrès des fortes études classiques si important à la direction intellec-

tuelle et morale des esprits. Il a pu montrer au reste combien d'instituts, italiens ou étrangers, combien de disciples puisent aux sources romaines, à des enseignemens tels que le sien. La seule Rome souterraine, en partie seulement découverte, offre à bien des générations encore, si elles s'en tiennent aux conseils et à l'exemple du maître, un riche trésor d'informations, non pas seulement sur l'archéologie chrétienne, mais sur toute la vie antique.

Léon XIII avait ouvert aux ordonnateurs de la fête du 11 décembre ce majestueux palais du *Laterano* qui résume, avec des souvenirs de l'antiquité classique, ceux de la Rome du moyen âge; c'est là que M. de Rossi a su créer jadis tout un musée épigraphique. Il y a donc trouvé facilement son glorieux Capitole. Italiens et Romains s'y étaient d'ailleurs également donné rendez-vous, sans distinction de partis; et un journal de la droite libérale, *l'Opinione*, réclamait pour le héros de cette fête les honneurs dont le gouvernement italien dispose. Nouvel hommage, non le moins enviable, qui était ce jour-là rendu à la science et à la dignité du caractère par un équitable esprit public, planant de haut au-dessus des divisions et des rancunes politiques.

A. Geffroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

On dirait que la mort s'est plu à marquer de son sceau funèbre ce mystérieux passage d'une année à l'autre et a voulu rappeler qu'elle avait, elle aussi, son rôle dans les affaires du monde, qu'elle était toujours là prête à tromper tous les calculs. Ces quelques jours qui viennent de passer ont été encombrés de deuils, d'incidens sinistres, de péripéties lugubres, et, comme pour frapper plus vivement l'imagination publique, tous ces coups qui se sont succédé, qui ont atteint les têtes les plus hautes, ont été soudains, imprévus, foudroyans. Le sombre défilé a commencé par ce malheureux ambassadeur d'Autriche, qui a si tristement mis fin à sa vie; mais ce n'est là évidemment qu'un acte de trouble et d'égarement bientôt effacé par les deuils français qui se sont précipités, qui ont été de douloureuses surprises en même temps que de véritables événemens pour notre pays.

Il n'y a que quelques semaines encore, M. Gambetta était dans la force de l'âge et de la virilité. Malgré les échecs et les mécomptes qu'il avait subis, il gardait un visible ascendant, et si sa politique était l'objet de vives contestations, il restait un personnage puissant sur la scène française. Tout à coup survient un accident en apparence léger, une blessure qu'on dit peu grave. En quelques jours, ce n'est plus la blessure qui a de la gravité, c'est la constitution tout entière du blessé qui est atteinte, qui se décompose rapidement, et, à la dernière heure de l'année expirante, quelques minutes avant que la nou-

velle année se lève, M. Gambetta est emporté. A peine le blessé de Ville-d'Avray avait-il cessé de vivre, la mort cherchait déjà une autre victime illustre. Le général Chanzy, sans être aussi jeune que M. Gambetta, n'avait rien perdu de ses forces et de sa vigueur. Il était tout entier à ses devoirs militaires, mettant sa généreuse et intelligente activité dans le commandement de ce 6e corps placé en sentinelle à la frontière. La veille encore, dans une réunion officielle, à Châlons, il avait paru avec tous les dehors de la santé et de la bonne humeur. Le lendemain matin, il était trouvé mort sans avoir fait un mouvement, frappé d'un mal foudroyant. Par une étrange et mystérieuse coïncidence, la mort a enlevé ainsi presque d'un même coup, à quatre ou cinq jours d'intervalle, deux hommes qu'une fortune imprévue avait rapprochés un moment autrefois dans la guerre, dans la défense nationale de 1870, et qui ont gardé jusqu'au bout le prestige des luttes pathétiques où ils ont paru. Le soldat et le politique sont emportés aujourd'hui ensemble, brusquement, sans avoir rempli tout leur destin. Leur mort a été visiblement ressentie en Europe aussi bien qu'en France, et si au premier abord la fin du capitaine n'a pas fait autant de bruit que celle du tribun parlementaire, elle n'est pas la perte la moins sérieuse pour le pays; elle n'est pas le moins douloureux de ces deuils qui inaugurent si tristement l'année.

Assurément cette mort si imprévue de M. Gambetta, précédant de si peu la mort du général Chanzy, était faite pour émouvoir profondément, et par les souvenirs qu'elle évoque, et par le caractère qu'elle a pris dans les circonstances présentes, et par les conséquences qu'elle peut avoir. Elle laisse dans la politique du jour, dans le parlement, dans la république, un vide qui sera difficile à combler. De toute façon, celui qui vient de s'éteindre si prématurément était un agitateur puissant, un chef de parti plein de ressources; il représentait une force, il avait de l'ascendant même sur ceux qui lui résistaient, qui le craignaient en lui résistant, et cet ascendant n'était pas dû seulement à l'audace d'une nature impérieuse : il tenait à deux ou trois faits qui ont marqué cette destinée singulière dans l'histoire contemporaine.

Le premier de ces faits était la participation de M. Gambetta à la défense nationale de 1870. Cette défense, telle que M. Gambetta l'avait comprise et la pratiquait, était certainement une œuvre d'agitation et de trouble, pleine d'incohérences, fatalement promise, par la manière même dont elle était conduite, à d'irréparables déceptions : mais enfin, le jeune dictateur, sortant de Paris en ballon et descendant en province après avoir traversé les airs, avait du moins un mérite qui lui a toujours été compté. Il ramenait le drapeau au combat, il enflammait le pays, il soulevait tous les instincts de patriotisme contre l'invasion, et s'il n'était ni un habile organisateur, ni un chef de gou-

vernement prévoyant, il était à tout prendre un grand excitateur. Il a pu se donner jusqu'au bout une sorte d'attitude de tribun militaire qui avait refusé de rendre les armes. Un autre fait qui avait contribué à étendre et à fortifier son ascendant, c'était le rôle qu'il avait joué après le 24 mai 1873 comme après le 16 mai 1877, à ces momens critiques où il s'agissait d'arracher une constitution républicaine à une assemblée monarchique, puis de s'armer de cette constitution même contre les retours offensifs des conservateurs. Évidemment, dans ces campagnes de quelques années, M. Gambetta se montrait un tacticien habile, oubliant facilement ses propres opinions, sachant tour à tour plier ou résister, obtenir de son parti les concessions nécessaires ou se relever pour faire face à des tentatives de réaction dont il sentait l'impuissance. Oui, sans doute, M. Gambetta conduisait cette guerre de parlement avec succès, plus heureusement dans tous les cas que la défense de 1870, et il restait sans effort un chef incontesté, reconnu, dans la nouvelle ère républicaine qu'il avait contribué à inaugurer. Il s'était fait, par sa dextérité autant que par la puissance de sa parole, cette sorte de prépotence qu'il a exercée; mais, qu'on le remarque bien, c'est là encore un rôle d'agitateur, de tribun, de chef d'opposition, et le jour où M. Gambetta, pressé de sortir de la fastueuse omnipotence qu'il s'était créée, a dû à son tour passer à l'action régulière, entrer au gouvernement, il n'a plus été qu'un chef de cabinet embarrassé, à peine sérieux. Il n'a eu ni assez de supériorité pour se faire des idées de gouvernement, ni assez de force pour réaliser une politique. Il a tristement échoué parce qu'en lui il n'y a jamais eu vraiment un homme d'état, et cet ascendant qu'il avait acquis, il l'a rapidement épuisé; il n'en a gardé que ce qui tenait à un certain prestige personnel toujours survivant jusqu'au bout.

On peut bien aujourd'hui, si l'on veut, parler du « génie » de M. Gambetta, appeler l'ancien dictateur un « grand homme, » un « grand citoyen » ou un « grand patriote. » Rien n'est plus facile, — il est mort et il ne recommencera pas le ministère du 14 novembre. La vérité est, pour parler simplement, que M. Gambetta n'a été ni un génie ni même un politique réellement supérieur, et que dans cette carrière de moins de quinze ans où il a eu toutes les occasions, toutes les fortunes, s'il a été quelquefois l'homme de certaines situations exceptionnelles, il n'a jamais paru fait pour accomplir ou préparer un grand dessein. Oh! sûrement, ce n'était pas le premier républicain venu. C'était une nature qui avait sa puissance et son originalité. M. Gambetta avait les instincts du patriote et des parties d'un homme d'état. Avec son tempérament de révolutionnaire, d'orateur passionné et exubérant, il avait de la sagacité et de la finesse, une rare faculté d'assimilation, le goût des affaires, l'esprit ouvert aux transactions. Il se défendait des rêves,

des systèmes chimériques et, sans nul doute, il aurait voulu servir la France, faire respecter sa dignité, ses traditions, ses intérêts, de même qu'il aurait voulu donner à la république un gouvernement fait pour la conduire, pour la représenter parmi les nations. Il suivait avec attention, sans préjugés, tout ce qui se passait ou se préparait en Europe, et comme tous ceux qui sont faits pour gouverner il s'attachait particulièrement aux affaires militaires, à tout ce qui pouvait rendre une puissante armée à la France. Il se plaisait volontiers à s'entourer de généraux, à les écouter et même à les flatter. Dans ses rapports avec les hommes il était simple et facile, quelquefois aussi, il est vrai, implacable de ressentiment, mais le plus souvent sans rancune et sans amertume, cordial et séduisant, habile à attirer et à conquérir par la bonne humeur ceux qu'il n'aurait pu gagner par ses idées.

Non, certes, ce n'était pas un homme vulgaire. Il avait tous les dons ou l'apparence de tous les dons du politique. Malheureusement, à travers tout, ce qui lui manquait le plus et ce qui lui a manqué jusqu'au bout, c'était le jugement éclairé, le discernement juste des choses et des hommes. On aurait dit parfois qu'il entrevoyait la vérité et qu'il la traversait sans s'y arrêter, sans y attacher d'importance. Il avait, lui aussi, la prétention de faire de l'ordre avec toutes les idées de désordre. Il avait peu de penchant pour les prétendues réformes militaires qui se produisent aujourd'hui et il les subissait à demi. Il avait l'instinct que, dans un pays comme la France, il y a des traditions, des croyances, des mœurs, même des usages qu'un vrai politique doit savoir respecter, qu'il doit tout au moins éviter d'offenser, et il était le premier à lancer de ces mots d'ordre retentissans qui conduisaient bientôt à des persécutions, à des guerres intestines, à des divisions dans la nation. Il ne s'apercevait pas qu'il s'enlevait à lui-même une partie de sa force en se plaçant pour ainsi dire en dehors de la vraie société française, en s'établissant dans un camp d'excentricités sectaires et révolutionnaires. Il avait naturellement le goût de la conciliation, il aurait aimé à entourer un gouvernement sérieux d'hommes faits pour le servir utilement, il ne craignait même pas un jour de risquer sa popularité par le choix assez hardi de quelques hauts fonctionnaires, et, d'un autre côté, il semblait s'asservir à un entourage médiocre dont il aimait la complaisance ou dont il subissait la vulgaire domination. Il faisait un ministère qui devenait la risée du pays et du monde. Il le sentait peut-être; il savait, dit-on, quels étaient ceux de ses amis qui l'avaient le plus dangereusement compromis dans son passage au gouvernement,—il ne pouvait ou n'osait se dégager. C'est là le vrai. M. Gambetta n'a jamais pu se dégager de ses origines, de ses habitudes, de ses familiarités : il n'est pas arrivé à mûrir ! Il aurait pu être un homme d'état, il est resté un homme de parti, de secte, d'agitation.

Et c'est ainsi qu'avec du feu, avec de l'énergie, avec tous les dons d'une nature puissante, M. Gambetta meurt sans avoir accompli réel lement des œuvres dignes d'une grande ambition.

Après cela, que la disparition soudaine d'un homme qui, dans une vie si agitée et si courte, s'est trouvé mêlé à toutes les luttes, à toutes les affaires de son temps, soit un objet de regrets et de sympathies douloureuses, rien de mieux, assurément. Ce n'est jamais sans tristesse qu'on peut voir un tel talent frappé dans sa force et une brillante destinée si brusquement interrompue; mais enfin on conviendra bien que la meilleure manière ou la manière la plus digne d'honorer ce mort d'hier n'était pas de faire du bruit, d'ajouter aux émotions réelles des émotions factices, d'organiser trop visiblement des manifestations et des apothéoses, pour en venir, sous prétexte de patriotisme, à disputer pendant plusieurs jours la lugubre dépouille à un malheureux père qui la réclamait au loin. Simple député, M. Gambetta a eu en plein Paris les obsèques d'un souverain, avec tout l'apparat des cérémonies publiques, avec toutes les députations officielles possibles. On aurait même imaginé un instant, dit-on, d'inviter M. l'archevêque de Paris à la cérémonie, et M. l'archevêque de Paris, après s'être d'abord excusé, aurait fini par répondre que, si l'on y tenait, il irait recevoir le corps de M. Gambetta au Père-Lachaise et se chargerait de le conduire à Nice, où il ferait lui-même le service religieux. On n'aurait plus insisté devant une réponse si simple. M. l'archevêque de Paris n'était pas du cortège. Tout le reste y était, corps constitués, députations officielles, commandans de corps d'armée, délégations de régimens, délégations de province, francs-maçons et étudians défilant à travers Paris, au milieu d'une foule toujours curieuse de grands spectacles. On n'a rien négligé pour faire des « funérailles nationales, » selon le programme, et on n'a pas pris garde qu'on s'exposait à rendre plus sensible le contraste entre ces démonstrations démesurées et ce qui a rempli la vie de l'ancien président du conseil du 14 novembre. Qu'aurait-on imaginé de plus pour un homme qui aurait reconstitué l'intégrité de la France, reconquis des provinces perdues, ou qui aurait ouvert pour le pays une ère de paix civile, de prospérité durable? C'est la défense nationale de 1870 qu'on a voulu honorer, dira-t-on? Soit, c'est aussi pour tout ce que M. Gambetta avait encore à faire, pour ce qu'il aurait pu accomplir, pour les services qu'il aurait pu rendre, qu'on s'est plu à entourer sa mémoire d'hommages extraordinaires. Ce que M. Gambetta aurait pu faire pour le service du pays, c'est là précisément la question, et c'est parce que cette question n'est nullement éclairée par son passé de dictateur, de chef parlementaire ou de président du conseil, qu'on aurait dû être plus réservé dans ces apothéoses, organisées peut-être dans l'intérêt des vivans autant que pour l'honneur du mort.

Laissons, laissons l'histoire de demain mettre chacun à son rang, faire la part du puissant tribun et assurer aussi à cet autre mort, au général Chanzy, la place qu'il avait déjà conquise dans l'estime du pays. Pour celui-ci, à vrai dire, tout s'est passé plus simplement à Châlons, et cependant si M. Gambetta, pour beaucoup de Français, était un grand espoir, le général Chanzy était certainement, lui aussi, une grande et sérieuse ressource sur laquelle le pays croyait pouvoir compter pour les momens difficiles. Depuis quelque temps déjà, le commandant du 6e corps devenait de plus en plus l'objet de la confiance de l'opinion, et cette confiance, il la méritait par son passé de soldat, par son caractère, par la mesure qu'il mettait dans toutes ses actions, par l'attitude qu'il avait su prendre tour à tour au parlement, au gouvernement-général de l'Algérie, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, dans ce commandement où la mort vient de le frapper.

C'était tout à la fois un soldat et un politique. Comme chef militaire, Chanzy s'était révélé en 1870, à cette armée de la Loire où il arrivait pour combattre à Coulmiers. Débarqué la veille de l'Afrique, où il avait été laissé au début de la guerre, nommé au commandement d'une division, puis du 16e corps, il ne tardait pas à avoir de terribles occasions de montrer la fermeté de son âme. Celui qui, au lendemain du second désastre d'Orléans, avec des soldats démoralisés par la défaite, avec des divisions débandées, trouvait le moyen de ramasser ses forces, de s'arrêter sur les lignes de Josne et de tenir tête pendant cinq jours à un ennemi grossissant d'heure en heure, irrité par la résistance, celui-là était certes un intrépide capitaine, au cœur fermement trempé. Celui qui, obligé de battre en retraite après cinq jours de luttes sur les lignes de Josne, ne se retirait que pas à pas, gardant la liberté de ses mouvemens, se battant à Vendôme, se battant encore au Mans avec l'amiral Jauréguiberry comme lieutenant, celui-là était assurément un chef habile. Il pouvait être malheureux comme bien d'autres, il ne se laissait point ébranler. Après chaque affaire, il retrouvait toute sa vigueur pour rallier ses soldats en attendant de les ramener au combat. Livré à peu près à lui-même, comptant peu avec les ordres de Tours ou de Bordeaux, il suivait sa propre inspiration, et c'est pendant cette effroyable guerre le mérite du général Chanzy de ne s'être jamais laissé déconcerter, d'avoir opposé à tous les dangers une virilité simple et sans faste, d'avoir gardé jusqu'au bout, même à la paix, l'ardeur de la résistance. La politique pouvait conseiller la paix ; le soldat croyait de son devoir de ne pas avouer l'impossibilité de la guerre.

L'esprit militaire, le général Chanzy l'avait toujours gardé intact en lui dans toutes les diversions de sa vie publique, et lorsqu'après bien des années il était placé l'an dernier à la tête du 6e corps, il retrouvait tout son feu, son habile et intelligente activité pour organiser et assurer la défense de la frontière. Il se mêlait peu aux débats publics du sénat,

quoiqu'il eût la parole nette et décidée, et s'il parlait, c'était, comme il le faisait il y a quelques mois, pour laisser échapper de son cœur de soldat une protestation sévère et indignée contre une proposition qui menaçait la discipline. Il avait apparemment plus que M. le major Labordère le droit de parler pour l'honneur de l'armée.

Un des traits les plus caractéristiques de ce vaillant homme, c'est qu'en étant un soldat dans le plus généreux sens du mot, il n'avait pour ainsi dire rien de soldatesque dans ses idées, dans sa manière de juger les choses de la politique. Il conciliait sans effort ses instincts militaires et des opinions libérales qui se résumaient, après tout, dans la fidélité à la loi. Député à l'assemblée nationale depuis 1871, mêlé au mouvement des partis sans se soumettre à leur joug, il avait dès les premiers momens appartenu à cette fraction parlementaire qui s'appelait le centre gauche et qui se ralliait bientôt à la république, — la république telle que l'entendait et la pratiquait M. Thiers. Il est resté toujours fidèle à cette république organisée et régularisée par la constitution de 1875. En acceptant la république comme le seul régime possible en France, il la voulait naturellement régulière, protectrice, libérale, et il n'a pas cessé un instant de garder un sentiment conservateur décidé. Évidemment, dans ces dernières années, il n'était ni pour ces prétendues réformes qui ne sont qu'un déguisement de l'anarchie, ni pour le bouleversement des lois militaires, ni pour les persécutions religieuses, ni pour toute cette œuvre de décomposition, de désorganisation poursuivie par des partis aussi violens qu'impuissans. Il était d'autant plus opposé aux fantaisies révolutionnaires érigées en système que, depuis son entrée dans la diplomatie il y a déjà quelques années, depuis qu'il avait été appelé à représenter le pays à Saint-Pétersbourg, il avait pu reconnaître les désastreux effets de cette politique pour l'influence morale, pour la considération et la bonne renommée de la France. Il se sentait offensé dans sa fierté, dans sa droite raison par une politique qu'il était censé représenter, qu'il ne pouvait cependant se résoudre à défendre devant des étrangers, et le gage le plus éclatant qu'il pût donner de sa fidélité à des idées de modération était de quitter ses hautes fonctions de diplomatie pour se renfermer dans la préoccupation unique, exclusive d'un intérêt national plus à l'abri des partis. L'avènement de M. Gambetta au ministère, il y a un peu plus d'un an, n'était peut-être qu'une occasion pour le général Chanzy comme pour M. le comte de Saint-Vallier. Dans tous les cas, l'ambassadeur à Saint-Pétersbourg ne mettait aucun subterfuge dans sa conduite. Il ne déguisait à M. Gambetta ni ses idées, ni ses dissidences, ni les motifs de sa retraite. C'était pour lui une manière d'attester par une résolution aussi désintéressée que ferme qu'il restait l'homme d'une autre politique, et cette loyauté

sans recherche, sans ostentation n'avait pu qu'ajouter à la confiance sérieuse du pays en fixant l'opinion.

Dans cette ambassade même de Saint-Pétersbourg qu'il quittait d'ailleurs, le général Chanzy avait eu le temps et l'occasion de se créer de nouveaux titres, de ces titres qui complètent un homme public. Il avait représenté pendant quelques années la France à la cour de Russie avec une parfaite dignité. Accueilli avec faveur par l'ancien empereur Alexandre II, avec une sympathie plus vive encore par le nouveau tsar Alexandre III, recherché avec empressement par la société russe tout entière, il s'était fait une situation exceptionnelle, et, comme nous l'avons entendu dire, quand l'ambassadeur était auprès du souverain de Russie, on sentait que la France était toujours la France. Le général Chanzy, à Pétersbourg comme dans ses voyages à travers l'Europe, même à Berlin, avait su se faire apprécier, se créer des relations diplomatiques ou sociales ; il avait donné de lui cette idée que si un jour ou l'autre il devenait le chef de son pays, on pouvait traiter avec lui sérieusement. C'était beaucoup, — de sorte que par ses services de soldat, par ses réserves de politique intérieure comme par son passage dans la diplomatie, l'ancien commandant de l'armée de la Loire, l'ancien président du centre gauche, l'ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg représentait pour le pays une éventualité possible et rassurante, M. Gambetta était pour beaucoup de républicains un candidat désiré et pour une partie considérable de l'opinion un candidat tumultueux, agité, probablement dangereux. Le général Chanzy, sans sortir du silence et des devoirs où il aimait à se renfermer depuis quelque temps, restait une garantie vivante à laquelle on s'accoutumait à croire, — et c'est tout cela qui a été enseveli l'autre jour, à Châlons, au milieu d'une sévère cérémonie militaire et religieuse, tandis que venaient de s'accomplir les « funérailles nationales » de l'ancien dictateur. M. Gambetta aura eu jusqu'au bout, jusqu'à Nice où il a été enfin transporté, le bruit, la popularité, les ovations; le général Chanzy a eu à son cortège la considération publique, l'estime sérieuse de l'opinion, qui de loin l'a suivi jusqu'à ce petit cimetière de Buzancy où il a été conduit en soldat. De toute façon, ces deux morts, qui n'ont pas les mêmes caractères, qui ne peuvent peut-être pas avoir les mêmes suites immédiates, qui ne se ressemblent que par l'imprévu, — ces deux morts restent des événemens faits pour toucher diversement le pays en confondant une fois de plus toutes les perspectives.

Que la mort de M. Gambetta, en dehors des manifestations qui l'ont accompagnée, semble avoir une importance plus particulièrement immédiate, cela n'est pas douteux et c'est tout simple. L'ancien président du conseil du 14 novembre avait sa place et son rôle de tous les jours dans le parlement. Il avait des amis empressés à le suivre, un parti

obéissant à sa direction. Hors du pouvoir, comme au pouvoir, il avait une action incessante, visible ou invisible, dans la chambre qu'il ne dominait pas toujours, qu'il ressaisissait parfois, et s'il n'était plus ministre, il pouvait sûrement encore faire ou défaire des ministères. Sa prépotence avait peut-être changé de forme ou pouvait être moins directe, moins ostensible, elle ne cessait de s'exercer. Le chef disparu, les problèmes de toute sorte s'élèvent. Que devient le parti privé brusquement de celui qui le conduisait à l'action, qui, à vrai dire, le personnifiait tout entier? Quelle influence va avoir cette mort sur la distribution des forces parlementaires, sur les rapports mêmes du ministère avec les différens groupes, avec la majorité flottante de la chambre? Les amis de M. Gambetta, échappés à la forte main qui les tenait disciplinés, resteront-ils unis ou se diviseront-ils, les uns allant au radicalisme, à l'extrême gauche, les autres se repliant vers la gauche relativement modérée? A peine M. Gambetta a-t-il quitté le monde, on est déjà à se débattre sur son rôle, sur sa politique, sur les conséquences de sa disparition, et pour le moment ceux qui s'efforcent de maintenir intact, de retenir l'héritage du chef, comme ceux qui prétendent en profiter, semblent assez d'accord pour recommander l'union à tout prix, l'union de tous les républicains. Le président d'âge de la chambre, qui a scandalisé l'autre jour l'assemblée en disant que « la république a été frappée d'un coup terrible, » s'est empressé, il est vrai, d'ajouter aussitôt que tout pouvait être réparé, que la république n'était pas en danger si on s'employait à « prévenir des divisions qui pourraient être une cause d'instabilité pour le pouvoir et d'affaiblissement pour le gouvernement républicain. » C'est ce qui s'appelle trancher sommairement, naïvement la difficulté! L'union, c'est bien aisé à dire, et comment se réalisera-t-elle, cette union désirée, plus que jamais recommandée? Si elle n'existe pas, c'est qu'il y a apparemment une multitude de causes qui l'ont détruite, qui la rendent aussi impossible ou aussi difficile aujourd'hui qu'il y a un mois, et ce n'est pas avec des recommandations, des déclarations ou des fusions de groupes qu'on la rétablira.

La vérité est que la mort de M. Gambetta est survenue dans un moment de crise déjà fort accusé, que le lugubre événement n'a fait que mettre plus vivement à nu et qui tient à toute une situation poussée à bout, compromise par les républicains eux-mêmes. Qu'on s'efforce aujourd'hui de remédier à cette situation par des palliatifs, par des exhortations pathétiques à l'union ou par des répartitions nouvelles des forces parlementaires, peu importe, on n'en sera pas plus avancé; rien ne sera changé dans le fond des choses. La question, telle qu'elle se pose désormais avec une force nouvelle, est plus profonde; elle est entre deux directions, entre deux politiques. D'un côté

sont ceux qui, après comme avant la mort de M. Gambetta, ne rêvent qu'agitation indéfinie, revision constitutionnelle, bouleversement des lois militaires, recrudescence des persécutions religieuses, guerres de secte, désorganisation complète et radicale de la magistrature; d'un autre côté sont ou doivent être ceux qui, éclairés par l'expérience, s'aperçoivent enfin que toutes ces questions ne sont que des moyens de trouble, de division et que, ce qu'il y a de plus prudent, de plus utile dans l'intérêt même de la république, c'est de laisser de côté ces discussions aussi irritantes que stériles pour en revenir aux affaires du pays. Dans un camp sont ceux qui, par fantaisie de parti, sans prévoyance, sans souci d'avenir, ne craignent pas d'entraîner l'état dans toute sorte d'entreprises et de dépenses, d'engager à outrance les finances publiques, de surcharger encore la dette, au risque d'épuiser sous toutes les formes les ressources nationales; dans l'autre camp sont ou doivent être tous ceux qui pensent que le moment est venu d'exercer une vigilance sévère sur l'équilibre des budgets, de mettre un frein aux dépenses inutiles, et qui croient que, dans un pays qui a plus de 20 milliards de dettes, il y a une sorte de trahison nationale à parler encore d'emprunts, à exposer la France à se trouver en face de quelque crise imprévue et décisive avec un crédit sans ressort, avec des finances épuisées. Voilà la question qui s'agite désormais entre les partis. Entre ces deux directions, entre ces deux politiques, de quel côté le gouvernement est-il décidé à se tourner? S'il croit désarmer les agitateurs, les réformateurs par des concessions, par des demi-mesures, il n'arrivera sûrement à rien; il prolongera tout au plus la confusion et il ne tardera pas à être la victime de ses complaisances. S'il a la résolution de résister, d'engager la lutte contre les passions de parti et les idées fausses, il s'honorera certainement, et peut-être est-ce plus facile aujourd'hui qu'il y a quelques mois. Ce qui n'est point douteux, c'est qu'il n'y a plus à se faire illusion ni à hésiter, et que le choix d'une politique, à l'heure qu'il est, peut être décisif pour la république, pour la France avant tout, au moins autant que la mort de M. Gambetta lui-même.

Ces deuils redoublés, ces incidens soudains qui, depuis quelques jours, ont remué et absorbé la France, n'ont pas été visiblement sans émouvoir et préoccuper l'Europe elle-même; ils ont provoqué aussitôt bien des commentaires dans tous les pays, où la première pensée a été naturellement de chercher la signification extérieure de cette disparition de quelques hommes, et de se demander quelles en seraient les conséquences dans les affaires générales. Évidemment, aux yeux de bien des étrangers, M. Gambetta avait le privilège d'être plus que tout autre un personnage pour l'Europe, de représenter plus particulièrement entre tous les Français des idées de guerre éventuelle, de revanche nationale;

on avait l'œil sur lui comme sur un homme qui pouvait déchaîner les orages, et par cela même sa mort, coïncidant de si près avec celle du général Chanzy, a pu ressembler à un allègement de la situation, à une sorte de gage nouveau de paix.

Peut-être, à vrai dire, s'est-on exagéré la portée extérieure de l'événement douloureux du 31 décembre, et l'imagination a-t-elle joué un rôle dans tous ces commentaires. Sans doute, par l'ardeur de son tempérament, par les premiers souvenirs de sa carrière, par ses constantes préoccupations militaires comme par ses instincts de patriotisme qu'il ne déguisait pas, M. Gambetta a pu faire croire assez souvent qu'il représentait une politique guerrière. Quelque importance qu'il eût cependant, il est certain qu'il n'avait pas le pouvoir d'engager le pays dans des entreprises hasardeuses ou prématurées; il n'avait pas eu même assez d'autorité, il y a un an, pour décider une coopération avec l'Angleterre dans ces affaires d'Égypte, qui, après lui, ont si étrangement tourné et qui, encore à l'heure qu'il est, après l'expédition anglaise, sont l'objet d'un incessant débat diplomatique entre les cabinets de Londres et de Paris. A plus forte raison eût-il été impuissant à décider une campagne sur le continent, et, de plus, il n'en avait sûrement pas la volonté pour le moment. Non, en vérité, la France n'a pas changé par la mort de M. Gambetta; elle n'est pas devenue plus pacifique, par la raison bien simple qu'elle n'avait pas à le devenir. Depuis longtemps, elle a laissé voir avec assez de clarté, on pourrait presque dire avec assez de naïveté, qu'elle ne voulait pas courir les aventures et qu'elle ne suivrait même pas ceux qui voudraient l'y entraîner. Ce qui est vrai, c'est qu'aujourd'hui comme hier, après comme avant la mort de M. Gambetta, la France reste ce qu'elle était, attachée à la paix, cherchant de bons rapports avec tout le monde, fort peu désireuse de toutes ces combinaisons, de ces alliances dont on lui attribue assez souvent la pensée. Rien, à ce qu'il semble, n'est modifié en Europe, et il faudrait sûrement d'autres circonstances pour déterminer la France à reprendre un rôle d'action devant lequel elle ne reculerait pas sans doute, s'il le fallait, mais qu'elle ne cherche pas impatiemment.

Ce n'est point à tout prendre que l'Europe elle-même, toujours si prompte à se préoccuper et même quelquefois à s'émouvoir de ce qui se passe en France, soit, pour sa part, dans une situation si simple et si facile à ce début d'une année nouvelle. S'il n'y a pas absolument des « points noirs, » de ces points noirs dont on parlait autrefois et qui cachaient de si grosses tempêtes, il y a du moins des nuages gris qui passent sur tout le monde. Il est certain que l'Europe est dans un état assez apparent d'embarras, d'attente fatiguée, qu'il y a pour les plus grandes puissances des éventualités qu'on peut prévoir et qui peu-

vent modifier singulièrement les choses. Il est clair que, depuis quelque temps, dans tous ces rapports entre l'Allemagne et la Russie, entre Vienne et Berlin, il y a des énigmes plus faciles à distinguer qu'à déchiffrer. Il est plus visible encore que l'Italie, si elle n'y prend garde, glisse par degrés dans une crise à la fois intérieure et diplomatique où elle peut, d'un jour à l'autre, se trouver aux prises avec les difficultés les plus graves, les plus sérieuses peut-être qu'elle ait eues à surmonter depuis qu'elle existe.

Par un côté, il est vrai, l'Italie s'est heureusement dégagée. Elle a renoué avec la France des rapports d'amitié et de confiance qui sont dans la nature des choses, dans l'intérêt commun des deux nations. Lorsque, le mois dernier, le nouvel ambassadeur du roi Humbert à Paris, le général Menabrea, a été reçu par M. le président de la république, les plus vifs témoignages de cordialité ont été échangés. Pour la première fois depuis bien des années, le représentant de l'Italie a rappelé chaleureusement l'ancienne alliance des deux pays, la confraternité des armes, et, à la réception du 1er janvier, à Rome, le nouvel ambassadeur de France a été accueilli par le roi Humbert avec une effusion qui n'a pas laissé d'être remarquée comme le signe d'une intimité renaissante. Rien de mieux! Malheureusement, tandis que tout s'éclaircit d'un côté, tout semble s'aggraver d'un autre côté pour l'Italie vis-à-vis de l'Autriche. Depuis quelques jours surtout, cette situation prend un caractère assez inquiétant à la suite de l'exécution d'un jeune homme, auteur de l'attentat de l'an dernier à Trieste. Aussitôt les irrédentistes italiens se sont mis en mouvement, multipliant les manifestations. Les insultes contre les représentans de l'Autriche à Rome se sont succédé. Jusqu'ici l'Autriche ne paraît pas s'être émue sérieusement; elle peut cependant s'émouvoir, et la situation est d'autant plus critique que le gouvernement italien est entre deux dangers. S'il sévit, comme il le veut, contre les irrédentistes, il soulève des passions révolutionnaires qui se tournent déjà contre la monarchie elle-même; s'il laisse se propager ce mouvement, il se trouve en face de l'Autriche, qui peut demander compte des outrages dont elle est l'objet. Et c'est ainsi que, pour ce début d'année, l'Italie se trouve dans un des momens les plus difficiles où elle ait été depuis longtemps.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le Crédit foncier s'est décidé, comme nous le prévoyions il y a quinze jours, malgré l'état toujours précaire du marché, à faire à l'épargne, dans la seconde quinzaine de janvier, un appel d'une certaine importance puisqu'il s'agit, en capital, de 200 millions de francs, et, en titres, de 600,000 obligations de 500 francs prix nominal, rapportant 15 francs d'intérêt annuel et remboursables au pair.

Le prospectus officiel relatif à cette émission n'a pas encore été publié à l'heure où nous écrivons; mais toutes les conditions de l'opération ont été arrêtées vendredi et on peut considérer comme un point acquis que c'est à 330 francs que les nouvelles obligations foncières vont être offertes au public. Ce prix n'a pas été fixé sans hésitation. Il avait été question d'abord d'une émission à 350 francs. D'une part, le Crédit foncier tenait à obtenir du public prêteur les meilleures conditions possibles pour n'avoir pas à imposer lui-même à ses emprunteurs des charges trop onéreuses; d'autre part, il importait d'éviter un trop grand écart entre le prix des nouveaux titres et celui des obligations de nos grands chemins de fer, dont ils reproduisent exactement le type.

Il a fallu cependant renoncer à ce prix de 350 francs. La clientèle d'obligataires du Crédit foncier a trop perdu en capital sur les deux émissions colossales de 1879 et de 1880 pour qu'il fût sage de laisser, dans l'émission actuelle, une chance quelconque de moins-value une fois la souscription close. L'épargne aurait pu même se montrer hésitante à l'avance et ne prendre qu'une faible partie de l'emprunt. Un tel insuccès non-seulement aurait été préjudiciable au Crédit foncier, mais encore aurait ajourné à une date indéterminée toutes les espérances d'un réveil des affaires financières et d'un retour d'activité sur le marché. Il fallait que la souscription du Crédit foncier, la première opération considérable tentée à Paris depuis le *krach* de janvier 1882, fût un succès décisif, et le Crédit foncier a pris le meilleur et le plus sûr moyen pour assurer ce résultat, en abaissant hardiment le prix de souscription à 330 francs, c'est-à-dire à un niveau qui ne laisse plus

de marge à aucune déception. Si l'on songe que les obligations de chemins de fer valent en ce moment 360 francs, qu'elles ont valu il y a un an 390 et 400 francs, que la coupure de 15 francs de rente 3 pour 100 amortissable qui n'est, elle aussi, que la reproduction du type de l'obligation de chemin de fer, vaut aujourd'hui plus de 400 francs, il est évident que l'épargne doit faire un accueil excellent à un titre de premier ordre, présentant une sécurité absolue, complètement assimilable à l'obligation de chemin de fer et à la petite coupure de rente amortissable, et valant 30 francs de moins que la première et 70 francs de moins que la seconde.

L'épargne, en effet, a paru s'appauvrir à la suite, non pas seulement de la dernière crise financière, mais encore de plusieurs mauvaises récoltes et du ralentissement général des affaires qui s'est produit en 1882; mais elle n'a pas eu, d'autre part, d'occasions sérieuses d'emploi, et les fonds disponibles se sont accumulés lentement pendant tout cet exercice où les capitalistes ont fait preuve, à l'égard des valeurs mobilières en général, d'une défiance si profonde et si obstinée. Dans cet espace de douze mois, une seule émission, d'un caractère tout spécial, celle des obligations du Canal de Panama, a obtenu quelque succès. L'épargne n'a acheté pour ainsi dire aucun titre appartenant à la catégorie des valeurs à revenu variable, et le peu d'argent qui est venu sur le marché a été appliqué à l'acquisition de petites inscriptions de rentes et d'obligations de chemins de fer. En dépit de la dureté des temps, il y a beaucoup de capitaux libres. Le paiement des capitaux en janvier va encore augmenter de quelques centaines de millions cette énorme provision sans emploi. Le Crédit foncier a bien fait, selon toute vraisemblance, de compter qu'une partie de cette provision absorberait aisément son emprunt. Il suffisait pour cela qu'il offrît un prix d'acquisition réellement avantageux. A 330 francs, de l'aveu de tous, le succès n'est plus douteux.

Ce succès, tout le monde le désire : établissemens de crédit, grandes maisons de banque, entreprises industrielles, compagnies de chemins de fer, tout le monde en effet a intérêt à voir se produire enfin une manifestation significative de l'épargne. Non pas que l'on espère voir notre marché reprendre immédiatement après cette émission son animation d'autrefois : personne ne se berce d'une telle illusion. Il se peut que l'épargne enlève volontiers 600,000 obligations foncières offertes à un bon prix, et continue pendant longtemps encore à ne pas vouloir des valeurs de toute sorte et de toute qualité qui encombrent les portefeuilles des sociétés de crédit et dont la cote a tracé jour par jour, par l'inscription de cours de plus en plus bas, l'instructive décadence. On compte du moins que le charme sera rompu, que la spéculation sortira de sa torpeur et que, sur quelques valeurs de choix, nos fonds publics

remorquant le reste, l'activité des transactions redeviendra assez grande pour que l'on puisse dire que la Bourse de Paris a repris enfin son ancienne physionomie.

Le sort de l'opération qui va être tentée n'intéresse donc pas seulement le Crédit foncier; il y a en jeu un intérêt général; aussi est-il naturel que toutes les précautions aient été prises pour que rien ne compromette l'heureuse issue de la tentative. On avait parlé d'abord de la constitution d'un syndicat de garantie formé des grands établissemens de crédit. Mais cette combinaison entraînait pour le Crédit foncier et, par conséquent, pour le public prêteur, d'assez gros sacrifices, rendant nécessaire le maintien du prix d'émission à un niveau élevé. Le Crédit foncier se trouvait mieux couvert, mais l'émission elle-même courait de plus grands risques, et il y avait à craindre que la précaution ne devînt par là plus qu'inutile, vraiment nuisible.

On a dû renoncer à l'idée d'un syndicat. Mais le Crédit foncier a obtenu un concours dont la puissance équivaut à la plus solide garantie. Il paraît avéré que M. de Rothschild, à la suite de négociations heureusement menées avec l'établissement émetteur, s'est fait inscrire comme le premier souscripteur des obligations nouvelles, pour un nombre de titres fort respectable. D'autres groupes de souscripteurs importans, composés, dit-on, de grands entrepreneurs, ont été formés, en sorte qu'une notable partie de l'emprunt se trouve déjà placée avant l'émission. Enfin les grands établissemens de crédit ouvriront leurs guichets et recevront les souscriptions de leur clientèle. C'est au 25 courant qu'a été fixée la date de l'émission.

La nouvelle de l'entente entre M. de Rothschild et le Crédit foncier, mise en circulation dès le commencement de la semaine, n'a commencé que jeudi à produire sur le marché un effet salutaire. Pendant les trois journées de jeudi à samedi, la rente 5 pour 100 a été relevée de 75 centimes, les deux 3 pour 100 de 25 à 30 centimes, le Crédit foncier de 20 francs, le Suez de 50 francs, la Banque de France de 40 francs. Ces valeurs sont les seules qui aient été l'objet, durant la première quinzaine de janvier, de transactions un peu suivies, et cela dans les derniers jours. Le mouvement sur le 5 pour 100, dû surtout à des rachats du découvert, a été mené un peu brusquement et suivi d'une légère réaction. Il y a lieu de penser toutefois que l'amélioration s'accentuera la semaine prochaine et prendra un caractère plus général.

Dans l'ensemble, on a pu constater que les affaires avaient été rarement aussi peu actives que depuis le 1er janvier. La liquidation s'est effectuée sans peine pour les fonds publics, mais dans des conditions assez laborieuses pour un grand nombre de valeurs. Bien des positions à la hausse qui subsistent encore, malgré tant de motifs de découragement, se voient de plus en plus discutées, et la situation

du marché libre, à ce point de vue, continue à susciter de sérieuses inquiétudes.

La Banque parisienne, entre autres, a vu ses cours dépréciés dans des proportions qui ont pu paraître un moment inquiétantes et qui ont motivé de la part du conseil d'administration de cette société une note qui ne rassurera peut-être pas tous les intérêts. Cette note, conçue dans des termes assez vagues, affirme que « rien ne justifie la baisse des actions de la société. »

Sur les grands et sérieux établissemens de crédit, au contraire, les tendances dans les derniers jours de la semaine ont été sensiblement meilleures. Les actions de la Banque de France ont retrouvé le cours de 5,400 francs. Le Crédit lyonnais a revu celui de 570; la Banque de Paris, sur laquelle il vient d'être détaché un coupon de 20 francs, et qui, seule à peu près de toutes les sociétés financières, donne cette année le même dividende que l'an dernier sans toucher à ses ressources, est remontée à 1,030.

Toutefois, les désastres produits par les inondations un peu partout, surtout en Autriche, un peu d'agitation en Italie, la rupture des négociations entre la France et l'Angleterre au sujet des affaires d'Égypte, une crise ministérielle en Espagne, la rentrée des chambres chez nous sont autant d'événemens qui ont contribué à entretenir l'état de malaise que trahit l'atonie persistante des transactions sur les valeurs et qui ont enlevé toute physionomie aux séances de bourse jusqu'au moment où l'émission du Crédit foncier a décidément accaparé l'attention publique, et suscité l'espoir d'une modification dans l'allure et dans les tendances de notre marché financier.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

es

ns
nt
te
ne
se

es
nt
rs
le
et
e
-

t,
-
e,
ns
e
ni
nt
n
s